



HISTOIRE

DE LA

CONSTITUTION

ANGLAISE

DEPUIS L'AVÈNEMENT DE HENRI VIII

JUSQU'A LA MORT DE CHARLES Ier

PAR

J.-M. LE HUËROU,

PUBLIÉE PAR F.-M. LUZEL ET J.-M. LE HUEROU, ET PRÉCÉDÉE D'UNE INTRODUCTION DE M. A. DE LA BORDERIE.



NANTES,
VINCENT FOREST & ÉMILE GRIMAUD, IMP.-ÉDIT.
PLACE DU COMMERCE, 1.
1863.

HISTOIRE

DE LA

CONSTITUTION ANGLAISE.

HISTOIRE

DE LA

CONSTITUTION

ANGLAISE

DEPUIS L'AVÈNEMENT DE HENRI VIII

JUSQU'A LA MORT DE CHARLES 1ER

PAR

J.-M. LE HUËROU,

PUBLIÉE PAR F.-M. LUZEL ET J.-M. LE HUEROU, ET PRÉCÉDÉE D'UNE INTRODUCTION DE M. A. DE LA BORDERIE.



NANTES,
VINCENT FOREST & ÉMILE GRIMAUD, IMP.-ÉDIT
PLACE DU COMMERCE, 1.

1863.

AVERTISSEMENT DE L'ÉDITEUR.

Les onze leçons qui composent ce volume font partie du cours professé, à deux reprises différentes, par M. Le Huërou, mon oncle, à la Faculté des lettres de Rennes ; — en 1839, comme suppléant de M. X. Marmier, lorsque ce dernier quitta subitement sa chaire de littérature étrangère à cette Faculté, pour aller remplir une mission dans les contrées du Nord, — et en 1840, comme suppléant de M. P. Varin, doyen de la Faculté, et occupant la chaire d'histoire.

Si l'auteur avait vécu, il n'aurait sans doute pas voulu publier isolément cette partie de l'*Histoire de la Constitution anglaise*, en supposant toutefois que son intention fût de revoir et de réunir un jour ces leçons pour en faire un livre : il est probable qu'il aurait pris le sujet à son origine, et l'aurait conduit au moins jusqu'à l'avènement de la maison de Hanovre. On voudra sans doute connaître les raisons qui nous ont porté à ne pas nous conformer à ce plan, à prendre et à isoler une partie de cette grande

histoire de ce qui la précède et de ce qui la suit, enfin à circonscrire ce volume dans des limites qui le réduisent aux proportions (fort respectables encore) d'un vaste épisode.

Ce n'est pas que le professeur, dans son cours, n'eût pris cette histoire de plus haut; il n'était pas de ceux qui traitent incomplétement un sujet, choisissant dans une matière la partie la plus connue, celle qui demande le moins de recherches et de travaux; bien au contraire, il avait l'habitude de n'éluder aucune difficulté, d'aborder franchement les questions, et de remonter toujours aux sources. L'*Histoire de la Constitution anglaise* avait donc été prise à son origine et menée jusqu'au procès de Charles I[er], et si, dans ce volume, nous ne remontons qu'à l'avènement d'Henri VIII, c'est qu'à partir de cette époque seulement, les manuscrits laissés par M. Le Huërou sont conduits à un degré de rédaction et de perfection suffisant pour pouvoir être présentés au public. Encore, dans cette partie même, la pensée est-elle quelquefois suspendue, la phrase inachevée, et le récit exposé sous une forme sommaire, que le professeur développait devant son auditoire avec un éclat et une lucidité merveilleuse. Nous avons cru devoir respecter ces imperfections mêmes, et le texte que nous publions est entièrement de la main de M. Le Huërou. Notre rôle s'est donc borné à rassembler et à mettre

en ordre les manuscrits consistant tous en feuilles volantes, sans pagination, et que les personnes chargées d'emballer les livres et les papiers de mon oncle avaient entassés pêle-mêle et sans aucun soin dans des caisses. — Nous avons eu encore à rechercher les citations, les passages d'auteurs anglais ou français introduits dans le récit, car à l'endroit où devait se produire une de ces citations, le manuscrit portait pour toute indication : *Lecture.* Le professeur avait ses auteurs sous la main, et y lisait ses preuves à l'appui. Nous n'osons pas nous flatter d'avoir toujours réussi dans cette recherche; deux ou trois fois il nous a même fallu renoncer à citer un *texte,* faute de l'avoir découvert, ou parce que nous doutions.

Toutefois, cette partie de l'*Histoire de la Constitution anglaise* nous a paru offrir par elle-même un intérêt suffisant pour pouvoir être publiée à part, telle qu'elle se trouve dans les manuscrits, sans y rien ajouter, ni en rien retrancher. Il est certain que si mon oncle eût pu surveiller lui-même la publication de cette histoire, il l'eût modifiée et perfectionnée sur plus d'un point; mais nous n'avons cru devoir nous permettre aucune sorte de changement.

Quant aux autres cours professés par M. Le Huërou et aux autres manuscrits qu'il a laissés, on trouvera

à cet égard des renseignements dans les paragraphes VI et XI de la *Notice* qui suit cet *Avertissement* [1].

Je ne dirai rien non plus de M. Le Huërou, ni comme homme et comme parent, ni comme professeur et comme savant, M. A. de la Borderie ayant bien voulu se charger de l'apprécier à ce double point de vue, dans la consciencieuse étude qui sert d'introduction à ce volume. Tous les amis de M. Le Huërou le reconnaîtront dans le portrait sympathique et vrai qu'en a tracé la plume d'un de ses élèves bien-aimés, un de ceux qui font le plus d'honneur au maître. Je le prie, au nom de toute la famille, de vouloir bien en recevoir ici nos sincères remerciements.

F.-M. Luzel.

Keremborgne, septembre 1862.

[1] Ci-dessous, pp. XLVI à LX, et CVI, CVII.

JULIEN-MARIE LE HUËROU

SA VIE, SES ŒUVRES, SA CORRESPONDANCE.

Feu M. Le Huërou a été mon maître. C'est sa parole lucide et savante, pittoresque et animée, qui m'a d'abord inspiré le goût de l'histoire en m'en faisant pénétrer le sens intime et les profonds enseignements.

Feu M. Le Huërou, mort jeune, a honoré par son caractère et son talent cette vieille province de Bretagne, ma mère et la sienne, si chère à tous ses enfants.

Disciple et compatriote de Le Huërou, c'est donc une dette de reconnaissance que j'acquitte en essayant de faire connaître ici sa vie et ses œuvres.

Toutefois, au début de cette notice, il est une déclaration que je dois faire. Comme le disait en 1843, au lendemain et au sujet de la mort de Le Huërou, une voix grave et amie, « la *présomption*, de suicide a obscurci la » dernière heure d'une vie toute morale.[1] » Il est malheu-

[1] *Notice sur J. M. Le Huërou*, par M. La Ferrière.

reusement trop certain que l'infortuné Le Huërou a mis fin à ses jours de sa propre main; ce qui est douteux, plus que douteux, c'est que cet acte ait été le fait d'une volonté libre et intelligente. Chez tous ceux qui avaient connu Le Huërou, il y eut dès lors, on peut le dire, unanimité pour voir dans cette catastrophe le fatal produit d'un accès d'aliénation mentale. Cette conviction générale et spontanée, accrue depuis lors et confirmée dans tous les esprits par la réflexion, a toujours été la mienne : sans quoi je n'aurais jamais entrepris le présent travail.

Dans un temps où, sous le masque d'une tolérance soi-disant transcendante et universelle, on prétend concilier tous les contraires, vrai et faux, bien et mal, crime et vertu, — ce qui revient précisément à nier tout principe, et à saper par la base toute foi, tout droit, toute morale, — quiconque garde dans son cœur le culte de ces principes insolemment niés est tenu plus que jamais de les affirmer hautement et d'éviter, en conduite et en parole, jusqu'à l'ombre d'une équivoque.

Or, malgré tous les sophismes, le suicide *volontaire* est un crime contre la société et contre Dieu. Si je croyais que M. Le Huërou l'eût commis, je pourrais sans doute garder la sympathie personnelle que son talent et son caractère m'ont inspirée, mais je ne tenterais pas de la faire partager au public, et je ne tracerais pas d'une main amie la biographie d'un suicidé.

Sous le bénéfice de cette déclaration, — qu'on voudra bien excuser, parce qu'elle est pour moi affaire de conscience, — j'entre en matière.

J'essaierai d'abord de faire revivre l'homme, et puis d'apprécier ses œuvres.

La première partie de cette tâche en est aussi certainement la plus délicate, et je désespérerais d'en venir à bout, n'était le secours précieux d'une intéressante correspondance de Le Huërou avec sa famille, dont je dois la communication à son neveu M. Fr.-M. Luzel, et à laquelle je compte faire de nombreux emprunts.

I. *Premières années (1807-1826).*

Julien-Marie Le Huërou naquit au village de Kernigoual, paroisse de Prat (Côtes-du-Nord) le 23 février 1807. Il appartenait à une famille de propriétaires-cultivateurs riches et considérés. Famille nombreuse, car Le Huërou n'avait pas moins de deux frères et trois sœurs. Privé de sa mère à six ans, de son père à neuf, il retrouva père et mère dans sa sœur aînée et dans le mari de cette sœur, M. et Mme Luzel, qui habitaient, en la paroisse de Plouaret, le village de Keramborgne. C'est là que Le Huërou fut élevé avec un soin, une amitié, une tendresse dont il ne perdit jamais le souvenir. A toute époque de sa vie, si loin qu'il fût de la Bretagne, l'image des châtaigniers de Keramborgne ne cessait de revenir devant ses yeux et de remuer son cœur : nous la retrouverons souvent dans ses lettres. Keramborgne, c'était pour lui la famille et la Bretagne, les deux choses qu'il aima le mieux au monde.

La vocation de Le Huërou s'annonça de bonne beure. Tout enfant il préférait aux jeux de son âge le plaisir de la lecture; à dix ans il dévorait les livres. Le catéchisme ordinaire ne lui suffit point; l'abbé Le Luyer[1], chargé de le préparer à la première communion, dut lui donner à apprendre par cœur les trois volumes du catéchisme de Montpellier. A douze ans, au collége de Tréguier, le jour ne lui semblait point assez long pour lire et étudier : au milieu de la nuit, quand tout dormait, trompant la surveillance de ses maîtres, il allumait une chandelle et reprenait ses livres. C'était déjà une passion.

De Tréguier il alla à Saint-Brieuc, et de là au collége de Rennes en 1825, à dix-huit ans. C'est de Rennes qu'est datée la première lettre de lui que nous ayons, et elle est adressée à l'une de ses sœurs, Anne-Marie, tout particulièrement chère à son cœur. Certes il aima profondément toute sa famille; mais pour sa sœur Anne-Marie, son affection prit de bonne heure le caractère d'une tendresse d'autant plus vive qu'il était plus rapproché d'elle par l'âge et par le goût des choses de l'esprit. Le 31 décembre 1825, il lui écrivait de Rennes :

« Que te soubaiterai-je pour ta bonne année? Rien » qui appartienne à tout le monde, mais quelque chose » de moins commun; la vertu, le savoir, le conten- » tement. »

1 Curé de Trébeurden (Côtes-du-Nord) depuis 1829, et chevalier de la Légion-d'Honneur depuis 1838 pour de nombreux actes d'un dévouement héroïque.

Et au commencement de l'année suivante, il lui disait :

« Tu m'as promis de m'écrire une longue lettre ; sou-
» viens-toi de tenir ta parole. Voici une belle occasion :
» je serai seul ici pendant le congé de Pâques, et c'est
» à toi qu'appartient le soin de me désennuyer. Donne-
» moi de longs détails sur tout ce qui fait la matière de tes
» études. Quelles sont tes occupations, tes plaisirs, tes
» peines, tes espérances? Voilà, j'espère, une matière
» abondante, qui suffirait pour remplir tout un volume !...
» Pour moi, il me vient quelquefois ici des idées singu-
» lières. J'ai été de tout temps si attaché à ma famille et
» au pays où j'ai passé les beaux jours de mon enfance,
» que je me trouve malheureux d'en être séparé long-
» temps. D'ailleurs j'y ai laissé une sœur dont le sou-
» venir m'est si cher que j'y pense presque continuelle-
» ment. »

Voilà déjà le regret de la famille et de la patrie absentes : il commence à dix-neuf ans, pour durer jusqu'à la mort, en devenant d'un an à l'autre plus vif, plus douloureux, plus amer.

Aux vacances de 1826, Le Huërou retourna à Kerambrogne chargé de lauriers scolaires ; ses études étaient finies; il lui fallait se prononcer pour une carrière; il choisit l'enseignement, et quelques mois après, en vertu d'une ordonnance royale contresignée Frayssinous, il prenait place à l'École Normale, désignée alors sous le nom d'École Préparatoire, et que Le Huërou dans ses lettres appelle souvent et tout prosaïquement « *son collége.* »

II. *Séjour à Paris; Ecole Normale (1826-1828).*

Au commencement tout va bien, la gaîté se soutient. Le 23 avril 1827, par exemple, dans une lettre à sa famille il écrit : « L'autre jour, nous allâmes en promenade à la » maison de campagne du collége Louis-le-Grand. C'est » un beau château appartenant autrefois à la princesse » de Condé. Je m'y suis bien amusé, d'autant plus que » notre aumônier, qui nous accompagnait, eut la courtoisie » de nous régaler de lait qu'on venait de traire à l'ins- » tant même. *Les avenues de ce château m'ont fait » penser à celles de Kerambörgne;* je ne les verrai, hélas! » que dans dix-huit mois! »

Cette lettre a un post-scriptum bon à transcrire :

« Anne-Marie me demandait si j'avais fait mon jubilé. » Depuis longtemps il n'est plus question de jubilé ici; » mais j'ai fait mes pâques, et j'ai gagné une indulgence » aussi étendue que celle qu'on donne pour le jubilé. » C'est une faveur particulière que N. S. P. le Pape a » accordée à la chapelle de notre collége. »

— Le 9 juin de la même année, il écrit encore à cette même sœur : « J'espère que je verrai bientôt *mon compatriote* Mgr de Quélen, archevêque de Paris; il viendra » incessamment administrer le sacrement de confirmation » dans notre collége. » Voilà bien le Breton, qui se réjouit de voir l'archevêque de Paris parce qu'il est son compa-

triote, et le château des Condé parce qu'il rappelle son vieux manoir de famille.

En même temps se révèle aussi un autre trait de caractère, destiné à persister en se développant de plus en plus chez Le Huërou, et à jouer enfin un rôle fatal dans la catastrophe suprême de son existence : je veux dire une sensibilité excessive, prompte à s'exalter, ingénieuse à se tourmenter elle-même en se grossissant tout, au point de transformer les peines, les ennuis ordinaires de la vie en malheurs uniques, irréparables.

Ainsi, dans cette même année 1827, Le Huërou reste deux mois sans recevoir de lettre de Keramborgne. Aussitôt son imagination travaille; au lieu de chercher à ce silence une explication simple et plausible, il y voit le signe d'une rupture entre lui et sa famille, qu'il pense avoir blessée sans le savoir; sur ce fondement, il écrit le 23 juin à sa sœur Anne-Marie une lettre désolée, où on lit, entre autres choses : « Je suis dans un état qu'on ne » peut concevoir; il m'est impossible de distraire mon » esprit de cette idée, que j'ai peut-être eu le malheur » irréparable de me rendre odieux pour jamais à ceux » qui m'ont tant aimé et que j'aime tant encore ! » Bientôt lui vient de Keramborgne l'explication de ce silence, tout autre qu'il ne l'avait imaginée, et prise de circonstances entièrement étrangères à Le Huërou. De suite, il passe d'un extrême à l'autre et écrit, le 4 juillet à cette même sœur : « Je suis au comble de la joie ! J'ai » reçu des nouvelles de la maison : ils se portent tous bien, » ils ne sont pas fâchés contre moi, et cela me suffit ! »

Cela ne lui suffisait pas pourtant tout à fait; il lui fallait de plus revoir sa famille. Il avait d'abord compté passer à Paris, sans en bouger, les deux années du cours de l'École Normale; mais s'étant convaincu de l'impossibilité d'aller en Bretagne à la fin de la seconde année de ce cours, il se ravisa. « Certainement (écrivait-il le » 4 juillet 1827), certainement j'aimerais mieux laisser là » tout le grec et tout le latin du monde que de rester » trois ans de suite sans voir ma famille! » Il résolut donc de passer à Keramborgne, au milieu des siens, les vacances de 1827, entre la première et la seconde année du cours de l'École Normale. A peine conçu, ce projet, cet espoir le transporte: « Bon Dieu! s'écrie-t-il, cette » pensée était si loin de mon esprit que je me possède à » peine. Peut-être, il est vrai, que tout ceci n'est qu'un » rêve; mais je m'y complais. Je commençais à être » lassé; maintenant je suis plein d'une ardeur nouvelle[1]! » Et quelques jours après (le 18 juillet 1827), il écrit encore : « Je sens un grand besoin de voir ma famille; » je doute que je puisse jamais passer deux ans de suite » sans aller faire un petit tour dans cette pauvre Bretagne » qui me tient tant au cœur!..... Je brûle ici (à Paris); il » me tarde de vous embrasser tous. Mon Dieu, quand » donc viendra le temps où il ne faudra plus vous » quitter? »

Ce rêve, comme il l'appelait, se réalisa. Il passa à Keramborgne ses vacances de 1827; revenu à Paris vers

1 Lettre du 4 juillet 1827, à sa sœur Anne-Marie.

la fin d'octobre, il écrivait, le 7 novembre, à sa sœur Anne-Marie : « J'ai passé mon grand, mon terrible examen, » non-seulement à la satisfaction des autres, mais aussi à » ma propre satisfaction. Maintenant il me semble que je » vais travailler deux fois comme je faisais l'année der- » nière. Je me porte bien, par conséquent rien ne me » manque. Quand j'ai une bonne santé, j'ai tout ce qu'il » faut pour être passablement gai et chasser un peu la » tristesse noire qui m'assiége quelquefois. »

Sa bonne santé ne suffit pas longtemps à vaincre la *tristesse noire*, dont cette lettre signale les premiers assauts. Le travail excessif et le dur régime de l'École Normale en vinrent bientôt à éteindre toute gaîté, toute lueur sereine dans cette âme dont la vie était d'aimer, de s'épancher, de respirer librement, et qui dès lors vécut uniquement de l'espoir d'échapper enfin à ce joug, que l'on serait tenté d'appeler les travaux-forcés de l'intelligence. Cette appréciation sort tout entière des lettres de Le Huërou pendant sa seconde année d'École Normale : pour la justifier je n'ai qu'à citer.

Le 19 décembre 1827, il écrit à sa sœur Anne-Marie : « J'aurai passé à Paris deux rudes années. Si le reste des » années que Dieu me destine doit leur ressembler, je le » prie d'en abréger le nombre. Il me semble que je » n'aurais jamais dû quitter ma famille : j'aurais vécu » tranquille au milieu de vous ; j'aurais partagé vos joies » et vos chagrins ; vos occupations auraient été les » miennes ; enfin j'aurais vécu avec vous, comme vous : » cela m'aurait suffi. Ces idées me viennent plus fré-

» quemment depuis les dernières vacances : peu s'en est » fallu que je ne laissasse là le grec et le latin ! » Et un peu plus bas, faisant allusion aux souhaits d'usage pour la future année déjà proche, il dit à sa sœur : « Aujourd'hui » je suis mécontent des hommes et fâché contre la vie : » je ne te souhaiterai pas de longs jours, je craindrais » qu'ils ne fussent pour toi trop pleins d'amertume. Tout » ce que je te désire, c'est de passer sans chagrin les » années que le ciel te destine, quelque petit qu'en puisse » être le nombre. Tout ce que je me désire à moi-même, » c'est de ne survivre à aucun de vous. »

Dans une autre lettre, écrite par lui le jour de Noël (25 décembre 1827) à ses frères et sœurs de Kerambborgne, on retrouve les mêmes pensées, avec un souvenir touchant de la messe de minuit : « Hier au soir, pendant » que je travaillais à ma chandelle, je pensais que vous » étiez au coin de votre feu, parlant de moi peut-être, et » vous préparant à vous rendre à la messe de minuit. » Alors j'ai regretté de ne pas être au milieu de vous. » Quelquefois il m'arrive de ces idées, et je ne suis » jamais plus mal à Paris que quand je pense à vous.... » Je ferai tant des pieds et des mains que je parviendrai » peut-être à n'avoir pas besoin d'être éloigné de mon » pays pour gagner mon pain ! »

Sa sœur Anne-Marie, alarmée de cette noire tristesse, lui fait-elle part de ses craintes, il lui répond le 2 janvier 1828 : « Dissipe tes inquiétudes, je me porte parfaitement » bien. Il faut cependant te dire quelle en est la cause : » c'est que nous sommes en vacances depuis trois jours

» pour les fêtes du premier jour de l'an. J'ai si bien » dormi depuis trois jours que j'ai repris ma gaîté ordi- » naire et surtout un peu de mon embonpoint........ Je » reprends une nouvelle vigueur quand je pense qu'il ne » me reste plus que fort peu de mois de misère. *Le terme » de ma captivité approche; l'année prochaine, je vais » renaître à la vie.* On ne goûte bien le bonheur que » quand on a éprouvé un peu de misère. »

Le 5 février 1828, à ses frères de Keramborgne: « Le récit de votre partie de chasse m'a causé de la » peine et du plaisir : du plaisir, parce que je voyais que » vous viviez gais et contents : de la peine, parce que je » n'étais pas là pour partager cette gaîté. Ce n'est pas que » je m'embarrasse beaucoup de courir après le gibier; » mais ma vie aurait été allongée de plusieurs années » si j'avais trinqué avec vous, si je vous avais vus, si » je vous avais embrassés. »

Du 14 du même mois, à sa sœur Anne-Marie : « Tu » me demandes des nouvelles de mes études : mon Dieu, » *ce ne sont toujours que tracas et embarras.* Jamais on » ne fut plus mal logé, jamais on n'eut plus d'occupations » pénibles...... » On ne peut donc être étonné de le voir écrire à la même, vers le même temps : « Tu me demandes » des vers pour ton *cadre* [1] : bon Dieu, si jamais la manie » de faire des vers m'a pris autrefois, je t'assure qu'elle » m'a entièrement abandonné. Au milieu de nos pénibles » études, tout ce qu'il pourrait y avoir de poétique dans

1 Il s'agit d'un petit tableau peint ou dessiné par sa sœur.

» la vie ne peut manquer de disparaître. Je t'annonce » donc, à mon grand regret, que je ne pourrai probablement pas me rendre à tes souhaits. »

Dans une autre lettre de la même année (du 15 juillet 1828), il a peint de main de maître cette sorte d'oppression morale imposée à son âme par les travaux desséchants de l'École Normale; c'est toujours à cette même sœur qu'il s'adresse : « Je commence à craindre, lui dit-il, » qu'une application trop soutenue ne nuise à ta santé. » *Ma propre expérience m'a suffisamment instruit là-* » *dessus, et tu peux m'en croire.* Rien ne nuit tant à » l'esprit et au corps qu'un travail sans relâche. Outre » que cela ruine la santé, la gaîté du caractère, ce contente» ment intérieur qui fait que nous aimons la vie, en » souffre beaucoup. On devient rêveur, sombre et mélan» colique lorsqu'on a trop souffert. Je te conseille avec » instance de ne pas donner dans ce travers, qui fait le » tourment de l'âme sans produire aucun bon résultat. » Sois gaie, aime à te répandre au dehors : c'est le moyen » de vivre heureux. »

Pour lui, sa seule manière de se répandre au dehors, c'était sa fréquente correspondance avec sa famille, et surtout avec cette sœur si chérie, à laquelle il écrivait, à la fin d'une lettre (10 mars 1828) : « Adieu. Je réclame » de ta part des lettres plus fréquentes. C'est un besoin » pour moi. Surtout, tâche de parler un peu plus souvent » de ce qui te concerne; parle-moi de tes craintes, de » tes espérances, de tes projets. Je ne conçois rien d'aussi » doux pour moi qu'une telle correspondance; elle fera

» disparaître à mes yeux les cent lieues qui nous séparent,
» et je me croirai à tes côtés. Le cœur d'une sœur trouve
» toujours de quoi entretenir son frère. Jamais on ne tarit
» quand on parle à quelqu'un qu'on aime ; vois comme je
» babille ! »

La sœur obéit sans peine à ce désir du frère. Elle lui parlait non-seulement de l'avenir, mais du passé, de ce passé si doux pour eux sous l'ombrage des châtaigniers de Keramborgne. De telles images, évoquées par une telle voix, remuaient jusqu'au fond de l'âme le pauvre exilé et lui arrachaient, entre autres, la belle et touchante lettre qu'on va lire :

« *Paris*, *22 mai 1828*. — Ma chère Anne-Marie, ta
» dernière lettre m'a fait pleurer en rappelant mes idées
» sur des souvenirs qui m'ont toujours été si chers. Tu
» dis vrai : telle est ma destinée ici-bas, que, malgré
» l'attrait invincible qui m'entraîne toujours vers les
» champs et les lieux qui m'ont vu naître, je me vois
» condamné à habiter toujours au milieu des villes, à
» cent lieues de mon pays. Aussi mon esprit et mon cœur
» sont-ils rarement où est mon corps. Je tâche d'oublier
» autant que possible la dure captivité qui me pèse depuis
» si longtemps, et alors je me transporte en idée auprès
» de toi, de ma sœur Rose, de ma sœur de Kernigoual et
» de mes frères. Ce sont les seuls moments heureux que
» je passe sur cette terre. Dieu a mis dans mon cœur un
» fond naturel de mélancolie et de tristesse ; mais la
» contrainte où j'ai toujours vécu depuis le moment où je
» me suis connu n'a pas peu contribué à le développer

» en moi; mon séjour à Paris l'a encore augmenté, et » je crois qu'il serait devenu tout-à-fait incurable si je » n'avais modéré mon travail et si je ne m'étais donné un » peu plus de liberté et de mouvement. Mon grand » malheur est d'avoir été toujours éloigné de ma famille, » et de ne pouvoir vivre sans elle. Si j'avais pu, comme » tant d'autres, en bannir l'idée ou me consoler des ennuis » de l'absence, j'aurais été plus heureux, sans doute; » mais, à tout prendre, j'aime mieux encore cet état de » peine et de tourment que de perdre tout droit à votre » amitié en ne pensant jamais à vous. Ma chère Anne-» Marie, la bonté de ton cœur fait éprouver au mien mille » sentiments délicieux. Tu n'aurais pas mieux voulu, dis-» tu, que de m'accompagner dans mes études. Ma pauvre » sœur, je crois que ma vie se serait prolongée de plus » de moitié si j'avais eu auprès de moi un frère, auquel » j'aurais pu confier les peines de mon âme. Quand je » pense à cela, je pleure d'abord; puis je finis, en » essuyant mes larmes, par répéter ces beaux vers de » Malherbe :

» De murmurer contre elle (*la fortune*) et perdre patience
» Il est mal à propos :
» Vouloir ce que Dieu veut est la seule science
» Qui nous met en repos ! »

Tout le cœur de Le Huërou est dans cette lettre, terminée par un noble cri de résignation. Au reste, à mesure qu'il approche du jour où il doit quitter l'École

Normale, la vie semble lui revenir de plus en plus. Lisez plutôt : « *Paris, 20 juin 1828.* — Ma chère Anne-Marie, » j'ai reçu ta dernière lettre, elle est bien courte. Mais je » suis depuis quelques jours d'une humeur tellement » satisfaite que je ne me plaindrai pas. Imagine-toi que » dans deux mois tout juste je vais me trouver libre, » rendu à la joie et à la gaîté, choses que j'ai si peu » connues jusqu'ici ! »

Et le 15 juillet suivant, à la même : « Quoique je ne » sois sûr de rien, j'espère cependant avoir un moment » au commencement d'octobre. Alors, ma sœur, je te » verrai, je t'embrasserai, je me consolerai avec toi de » tous les chagrins du passé en me berçant des espérances » de l'avenir. Je t'apporterai des livres, nous lirons » ensemble, nous nous instruirons ensemble, enfin nous » vivrons ensemble ! Voilà déjà un an qu'aucune main » amie n'a serré la mienne. Il me tarde de trouver quel- » qu'un avec qui je puisse être à l'aise et montrer mon » cœur à découvert. »

III. *Suite du séjour à Paris (1828-1832)*

Nous ne saurions dire si cet espoir se réalisa; ce qui est sûr, c'est que Le Huërou, en sortant de l'École Normale, subit heureusement les épreuves d'usage et fut reçu dans un rang fort distingué agrégé des classes supérieures des lettres. On pourrait s'étonner, après cela, de le voir, à

la rentrée de 1828, simplement chargé d'un cours de septième au collége Bourbon, aux appointements de 1,600 fr.; mais lui-même explique ce fait dans une lettre, adressée de Paris à sa famille le 7 novembre 1828, où on lit : « Je vous avais marqué dans ma dernière lettre » que je devais aller à Angers professer la rhétorique. Je » comptais partir un de ces jours, lorsque Pierre Legrand » est arrivé à Paris; il est venu me voir le jour même; je » lui ai parlé de mon projet; il m'en a très-fortement » dissuadé. Il m'a fait envisager combien de tracasseries » j'aurais à Angers, et, pour conclure, il m'a dit qu'il » valait mieux pour moi être maître d'études à Paris que » professeur de rhétorique en province. Je n'ai pas pu » résister aux instances qu'il m'a faites, et par ailleurs » j'étais très-disposé moi-même à écouter ces propos. » Bref, je suis resté. Me voilà donc professeur de septième » au collége Bourbon, dans le plus beau quartier de la » ville, mais entièrement isolé de mes anciennes con- » naissances qui sont à une lieue de moi. »

M. Pierre Legrand, alors inspecteur de l'Académie d'Angers, et depuis recteur de celle de Rennes, était un homme aussi distingué par son caractère que par son talent; né dans les Côtes-du-Nord (à Langoat, si je ne me trompe), proche compatriote de Le Huërou et ami de sa famille, il lui montra constamment le plus vif et le plus actif intérêt. Aujourd'hui, il est sans doute impossible de pénétrer les motifs qui le portaient à détourner Le Huërou d'accepter la chaire de rhétorique d'Angers; toujours est-il qu'elle fut offerte à ce dernier, et que s'il se trouva réduit à la

septième du collége Bourbon, ce fut par son propre choix [1].

Il resta deux ans entiers dans ce poste qu'il avait choisi. La première année (1828-1829) lui fut assez douce. Charmé d'être délivré de l'École Normale, il a la gaîté, la belle humeur d'un prisonnier échappé ; c'est là le ton qui domine dans ses lettres et forme un parfait contraste avec celui de l'année précédente. Voici, par exemple, ce qu'il écrit de Paris à sa famille au commencement de 1829 (11 janvier) : « François [2] est arrivé, et avec lui » votre lettre et vos saucisses. Jeudi soir, nous avons fait » avec tout cela un régal des plus ragoûtants. Après avoir » allumé un feu d'enfer chez François, nous nous sommes » mis en train de griller les saucisses. Mais au milieu du » train et des propos, l'espèce de casserole en ferblanc » dont nous nous servions s'est défoncée, et tout le fricot » est tombé dans le feu. Malgré cet accident, nous n'en » avons été moins gais. Je ne me souviens pas d'avoir » tant ri depuis le jour où j'aidai à transporter la vieille » armoire au milieu de la cour. Nous avons bu chacun » notre bouteille de vin, et une tasse de café a été tout le » dessert. J'étais en train, car il m'avait appris que tout » le monde se porte bien à la maison..Mais j'ai été on ne » peut plus surpris quand il m'a dit que vous aviez des

1 La lettre du 7 novembre 1828, où Le Huërou fait connaître ce choix à sa famille, se termine ainsi : « Mes adieux et mes amitiés au Luyer; dites lui » que je ne suis pas encore perdu. » Il s'agit ici de l'abbé Le Luyer, qui lui avait fait faire sa première communion.

2 M. François Le Tiec, cousin et ami de Le Huërou, qui habitait alors Paris.

» craintes sur ma santé. Je puis vous assurer que je ne
» me suis jamais si bien porté. C'est au point que Fran-
» çois lui-même a eu quelque peine à me reconnaître.
» Aussi ai-je pris le parti de couper mes favoris, et
» maintenant j'ai repris un peu de mon ancien air. Je
» pèse 125 livres, mon teint est frais et assez fleuri, mon
» visage assez rempli. Je suis tellement content de mon
» état, que parfois il me prend envie d'aller faire une
» tournée à la maison pour vous surprendre; vous en
» tomberiez des nues !... Je suis très-aimé de mes élèves;
» l'autre jour, ils me demandèrent si je ne passerais pas
» avec eux en sixième..... »

Ce qui le contentait moins, c'était la brièveté des lettres qu'il recevait de ses frères et sœurs; il y revient souvent : « Ecrivez-moi sans délai et longuement, comme » je le fais; rien n'est si ennuyeux qu'une lettre courte, » leur disait-il le 7 novembre 1828, et peu de temps après (1er février 1829), il leur écrit ce joli mot : « La lettre » d'Yves (l'un de ses frères) est moitié trop courte; » *quand on n'a rien à dire, on dit des riens pour finir la* » *page.* »

Cependant il apprenait l'allemand (lettres du 1er février et du 17 avril 1829), il s'occupait de philologie bretonne : « Mardi, j'irai voir un académicien, qui me prêtera des » livres relatifs aux origines de la langue bretonne, que » je veux étudier et approfondir. De pareilles matières » m'aideront à croire que je suis encore dans l'antique » Bretagne, et non pas sur les bords de la Seine. » (Lettre à sa famille du 17 avril 1829).

Illusion difficile à entretenir: la famille et la patrie absentes lui étaient une double plaie toujours vive, saignante, inguérissable; dans cette même lettre du 17 avril, sa plainte éclate en ces termes: « Je me porte toujours » très-bien; mais toujours aussi j'éprouve un certain » malaise dont je vous ai souvent parlé et que le temps » ne calme pas. La vue de ma famille est une chose » nécessaire pour mon bonheur; je me sens tellement » attaché à vous et aux lieux où j'ai passé mon enfance, » que ma pensée ne peut s'en séparer, et, quoique à plus » de cent lieues de vous, mon cœur et mes affections » habitent toujours au milieu de vous. Vous ne le croiriez » peut-être pas, je me sens incapable de former ici aucune » liaison durable. Ce verbiage des salons et de la société » m'étourdit et me rend, pour ainsi dire, malade. Ainsi » je ne vois personne. Je passe mon temps entre l'étude » et quelques promenades solitaires. Je ne puis me » dissimuler que ce genre de vie ne peut durer long- » temps: l'homme a besoin de quelqu'un à qui il puisse » communiquer ses joies et ses chagrins. Ce sera donc » avec un plaisir indicible que je quitterai Paris aux » vacances prochaines pour courir dans vos bras. Alors » aurai-je le courage de laisser là tout ce que j'ai de plus » cher au monde pour venir de nouveau m'ensevelir dans » ce tumulte de Paris? Oui; mais voici quel est mon » but. » — Ce but est bon à connaître; ce n'est rien moins qu'un nouveau plan de vie et de carrière. — « Dès » l'année prochaine je vais commencer mon droit; cela » ne me coûtera que le prix de mes inscriptions et de

» mes examens, c'est-à-dire sept à huit cents francs en » tout. Au bout de trois ans, je serai avocat, et je viendrai » alors, selon les circonstances, me fixer au milieu de » vous » (c'est-à-dire, apparemment, dans la ville la plus voisine où se puisse suivre la profession d'avocat, comme Saint-Brieuc). « Je n'aurai encore que vingt-cinq » ans. Qu'en dites-vous ? Je suis persuadé que ceci vous » arrangera autant que moi. Réjouissons-nous donc : le » temps que je dois passer loin de vous est bien abrégé, » et, s'il plaît à Dieu, nous vivrons et mourrons en- » semble ! » — Ainsi, ce projet chimérique lui semble déjà un fait accompli, dont le succès bien assuré le remplit de joie : tant son imagination est prompte à se créer des fantômes et à les traiter, à peine éclos, comme des réalités !

Du moins eut-il le bonheur d'aller cette année-là (1829) passer ses vacances dans sa famille. Le 9 octobre, à peine revenu à Paris, il écrit à ses frères et sœurs pour leur conter les principaux incidents de son voyage et de son retour. La lettre est fort gaie. Mais cette bonne veine dura peu. Il demanda au ministre à échanger sa classe de septième contre une division de la sixième qui se trouvait alors vacante au collége Bourbon ; sa demande ne réussit pas ; cet échec l'attrista. Le 6 novembre, il écrit à sa famille : « Tout est fini, je n'ai pas la place en question. » Elle vient d'être donnée à un jeune homme reçu agrégé » cette année, et que j'avais *enfoncé* l'année dernière, » car c'est moi qui disputais avec lui. On m'a dit, *pour* » *me consoler*, que si la place lui avait été donnée, c'est

» qu'il a trente-deux ans et que je n'en ai que vingt-deux ;
» que d'ailleurs la première place vacante serait pour
» moi, ce dont je doute. Ce que je regrette le plus dans
» cette affaire, c'est la perte de trois jeudis que j'ai passés
» dans les antichambres du ministère..... Je compte me
» présenter au doctorat l'année prochaine, ou plutôt dans
» le courant même de cette année, pour que la honte de
» laisser un docteur en septième les oblige à me donner
» de l'avancement. »

Le 1er décembre 1829, autre lettre du même ton, toujours à ses frères et sœurs : « Je n'ai pas d'espoir de
» sortir cette année de ma septième. L'injustice qu'on m'a
» faite me pèse terriblement sur le cœur et me fait
» craindre qu'elle ne soit encore suivie de bien d'autres.
» Je crois toutefois que, l'année prochaine, je recevrai
» de l'avancement, car on se lasse à la fin de persécuter
» les gens.... » Puis, revenant à son projet de passer l'examen du doctorat : « Pour cela, dit-il, il me faudra
» encore lire et relire trente ou quarante volumes, ce qui
» n'est pas amusant, surtout lorsqu'on n'a pas de feu pour
» se chauffer les doigts, comme moi par exemple. Avec
» cela, il faudra encore faire la cour à celui-ci, à celui-là,
» et débourser 300 francs dont je n'ai pas le premier sou.
» Je me décourage quand je pense à mes affaires. Je
» travaille depuis tant de temps et je n'ai encore rien :
» fiez-vous, après cela, aux belles promesses des
» hommes !....Vous êtes tous plus heureux que moi ; vous
» avez tout en abondance, Dieu merci, et moi je suis
» obligé de m'imposer bien des privations. Ces privations

» ne me coûteraient guère si du moins j'y gagnais
» quelque chose. Mais avoir tant de peine, et n'en rien
» retirer ! »

Quand on songe que Le Huërou n'avait à cette époque que vingt-deux ans et commençait à peine sa carrière, on ne peut, malgré tout, se tenir de voir là un découragement au moins prématuré. La fin de la lettre, il est vrai, s'éclaircit un peu : « J'ai acheté un beau manteau
» qui me coûte 80 francs; il m'aidera à passer mon hiver.
» Quand je l'ai sur le dos, je ne songe pas à ma misère
» et je me regarde comme un grand seigneur. Heureu-
» sement, ces moments-là se présentent encore assez
» souvent, et je ne suis pas toujours si triste que je vous
» le parais dans cette lettre. Ce qui fait que je suis
» aujourd'hui d'aussi mauvaise humeur, c'est que je suis
» enrbumé, ce qui ne m'était pas encore arrivé cette
» année. Je jouis par ailleurs d'une santé merveilleuse,
» quoique je n'aie à manger tous les matins que du pain
» sec et du vin, mais je mange une livre de pain à mon
» déjeûner; je ne puis pas prendre de café, il m'empêche
» de dormir.... »

Et comme toute la noire tristesse qui domine dans cette lettre avait vivement ému sa famille, Le Hnërou, pour rassurer sur son compte ses frères et sœurs, leur écrit le 28 décembre 1829 : « Malgré tout ce que je vous
» ai dit dans ma dernière lettre, je suis passablement
» bien à Paris. Vous avez pris mes paroles trop à la lettre,
» et, à vrai dire, je ne suis malheureux que quand je
» pense aux injustices des hommes. Ma santé est excel-

» lente.... Ne craignez pas que je travaille jamais de manière à me nuire, ce temps est passé, et je suis maintenant dans mes jours de sagesse. Mais un travail raisonnable ne peut jamais faire tort; au contraire, j'y trouve une distraction aux ennuis de l'absence, car s'il n'y avait pas de livres à Paris, cette grande ville ne me présenterait rien de désirable. » Et plus bas : « J'ai acheté du bois, et maintenant je suis heureux comme un roi..... Ce qui fait que ma bourse est aujourd'hui si complétement vide, c'est qu'un de mes anciens condisciples est venu m'emprunter 30 francs, et le lendemain il est parti pour je ne sais quel pays. » — Suit cette jolie anecdote : « Il faut que je vous conte une chose qui m'a beaucoup fait rire. Je suis allé, l'autre jour, dîner chez Mme Hoche; dans la suite de la conversation on en est venu à parler de mariage, et voilà que Mme Hoche a voulu me marier pour tout de bon. Elle voulait me donner une demoiselle de 10,000 livres de rente. Elle a été bien surprise quand je lui ai dit que je n'épouserais jamais qu'une Basse-Brette comme moi. Tâchez donc, vous autres, de m'en trouver une, quoique cela ne presse pas encore. » — Il est vrai que la plainte ordinaire revient, ramenée par l'approche du premier jour de l'an : « A chaque nouvelle année, je me demande toujours si c'est là celle que je dois passer avec vous. J'éprouve un bien grand besoin de vivre à la campagne! » — Mais le ton, on le voit, est bien radouci.

Cependant, cette seconde année de septième au collége

Bourbon, sans être aussi dure pour Le Huërou que sa seconde année d'École Normale, lui fut difficile à supporter. Le sentiment qui domina en son âme, cette année-là, me semble surtout bien exprimé dans une lettre à sa famille, du 11 mars 1830, où il dit : « Je me suis » séparé de vous qui êtes mes frères et sœurs; j'ai quitté » les lieux qui m'ont toujours été si chers pour aller vivre » dans un pays lointain, sans amis et sans parents, afin de » suppléer par mon travail à l'insuffisance de ma fortune; » et cependant, après bien des peines, le fruit de mon » travail suffit à peine à mes dépenses de chaque jour. Si » je n'avais que moi au monde, je serais satisfait après » avoir pourvu à mes propres besoins. Mais j'avais à cœur » de témoigner ma reconnaissance à ceux qui ont pris » soin de mon enfance et aux seuls êtres qui m'inté- » ressent sur la terre. Cette satisfaction m'a été jus- » qu'aujourd'hui refusée, et il n'y a que l'espoir de mieux » réussir dans la suite qui me soutienne dans mes inutiles » efforts. Voilà les seuls sujets de chagrin que rossente » votre frère. Ils seraient suffisants pour lui rendre la vie » bien pénible s'il y pensait toujours; mais heureusement, » ces tristes pensées font souvent place à d'autres plus » gaies et plus heureuses. La preuve, c'est que ma santé » s'améliore de jour en jour. »

Quoiqu'il eût renoncé, pour le moment, à passer ses examens de doctorat[1], sa position ne tarda pas non plus

1 Le 15 juillet 1830, écrivant à sa famille, il dit : « Je vous avais parlé » d'une thèse de docteur que je devais subir avant la fin de l'année : on m'a

à s'améliorer. Le 19 octobre 1830, il écrivait à ses frères et sœurs :

« Hier, j'ai été à l'audience de M. Villemain, président » du conseil royal de l'instruction publique, pour savoir » définitivement si j'obtiendrais l'avancement qui m'est » dû. Il m'a accueilli avec beaucoup de bonté, m'a dit » les choses les plus affectueuses, entre autres, « *que* » *mon mérite était connu* », et a fini par me promettre » qu'un de ces jours je recevrais ma nomination à une » chaire d'histoire. De cette manière, mon traitement » sera augmenté et mon travail diminué : je n'aurai que » quatre classes à faire par semaine, au lieu qu'aupa- » ravant j'en avais deux par jour. »

En effet, vers la fin de novembre 1830, il fut chargé d'un cours d'histoire au collége Saint-Louis ; c'est à ce propos qu'il écrivait, le 5 décembre, à sa famille : « Je » suis très-content de ma position, quoique j'aie beau- » coup à travailler. Je n'emploie pas moins de dix heures » par jour au travail régulièrement. Les froids qui com- » mencent me font souvent penser au foyer de Keram- » borgne ; mais enfin il faut patienter si l'on veut parvenir » à quelque chose. J'ai été sur le point d'accepter la » rhétorique de Rennes, que me proposait Pierre Le- » grand [1]. J'aurais eu 3,500 fr. par an et le plaisir de vous

» assuré que cela ne me servirait de rien pour mon avancement, et, comme » je ne suis pas jaloux de dépenser 300 francs en pure perle, je ne la » passerai pas. »

1 M. Legrand était alors recteur de l'académie de Rennes, depuis le mois de septembre 1830.

» voir plus souvent; mais c'est Pierre lui-même qui m'a » conseillé et qui me conseille encore de rester à Paris. » Il croit que si je reste ici, j'y trouverai mon avantage » au bout de quelques années: ainsi soit-il! »

Dans une autre lettre, du 20 décembre suivant, Le Huërou nous fait connaître, sur sa nomination à Saint-Louis, un trait assez curieux : « Vous avez été étonné, » dit-il à ses frères et sœurs, que ma nomination n'ait » pas paru au *Moniteur;* moi aussi j'en ai été étonné; » j'ai même demandé le motif d'une pareille omission. » On m'a répondu que le ministre étant sorti ce jour-là » même du ministère, il n'a eu que le temps de signer » ma nomination, et n'a pas songé à l'envoyer au *Moniteur* » selon l'usage. » Ce ministre était M. Guizot; Le Huërou entrait donc dans l'enseignement historique sous d'heureux auspices, et de son côté l'illustre homme d'Etat eût pu s'applaudir du dernier acte de son premier ministère.

IV. *Sejour à Nantes (*1832 *à* 1835*).*

Le Huërou ne resta qu'un an dans cette nouvelle position. Le 1er décembre 1831, il écrivait de Paris à sa famille : « Je m'empresse de vous annoncer que je viens » d'être nommé professeur d'histoire à Nantes, avec des » appointements de 3,000 francs. J'ai eu quelque peine » à obtenir cette belle chaire, parce qu'on trouve que je » ne suis pas assez sévère avec mes élèves, mais je le » serai dorénavant. J'aurais été nommé à Rennes, si la

» création de cette faculté (la chaire d'histoire du collége » de Rennes) n'avait été remise à l'année prochaine. » L'année prochaine, si je veux, je l'aurai. Pierre Legrand » m'a beaucoup servi dans tout ceci ; je ne saurais assez » reconnaître le zèle qu'il y a mis. J'aurai assez de travail, » quoique je n'aie que deux heures de classe par jour... » Au milieu de tout cela je n'éprouve qu'une crainte, » c'est de ne pas me montrer assez sévère avec mes » élèves ; on m'a fait là-dessus de sérieux reproches. »

Il ne paraît pas toutefois que cet excellent homme, si sympathique aux jeunes gens par son caractère et par son âge, ait eu l'art de se rendre rude et désagréable à ceux dont l'enseignement lui était confié ; car peu de temps après son arrivée à Nantes, dans une lettre du 1er janvier 1832, il raconte à sa famille que, la veille du premier jour de l'an, ses élèves lui ont adressé des vers et sont allés sous ses fenêtres lui donner une sérénade : « Il a » donc fallu les faire monter, dit-il, et leur adresser, » selon l'usage, un petit compliment que j'ai fort mal » tourné. Il y avait de quoi être intimidé : c'étaient de » gros garçons qui étaient tous plus grands que moi. » Enfin, je m'en suis tiré vaille que vaille. » — Il rend compte ensuite de ses visites officielles du jour de l'an, de l'ennui qu'elle lui ont causé, et il ajoute : « Voilà les » misères auxquelles nous sommes soumis, nous autres » fonctionnaires. Vous n'avez rien de tout cela, et vous » n'en êtes que plus heureux. A ces inconvénients se joint » pour moi la nécessité d'un grand et rude travail. Cette » année sera pénible sous ce rapport, mais par ailleurs

» j'aurai bien des agréments. J'ai trouvé ici à Nantes » quelques-uns de mes amis de collége, d'autres qui sont » dans le voisinage, comme Morvan et un autre encore. « Dans ma classe de réthorique, j'ai, je crois, le fils de » Martin de Keranpont, de Lannion, ensuite les frères de » Christian Ploësquellec, mon grand ami quand j'étais à » Lannion. Je ne saurais dire combien ces rencontres » m'ont fait plaisir. » Et en terminant sa lettre : « En » vérité, je suis tellement pressé d'ouvrage et le serai » pendant toute l'année, que je trouve à peine le temps » d'écrire deux mots. Ceci est à la lettre. Je ne travaille » pas moins de onze heures par jour. »

Ce *grand et rude travail* avait pour cause son intention de subir, aux vacances de 1832, les épreuves de l'agrégation d'histoire. Mais le désir de revoir sa famille l'emporta, et l'agrégation fut ajournée à l'année suivante.

A peine revenu de vacances, il entreprit, outre l'agrégation, un autre travail, dont il parle ainsi à ses frères et sœurs dans une lettre datée de Nantes, 2 mai 1833 : « Je mets en ce moment la dernière main au premier » volume de mon *Histoire de France.* C'est à cela que » je travaille depuis si longtemps. Voilà sept mois que je » travaille régulièrement depuis huit heures du matin » jusqu'à minuit, sans prendre sur tout ce temps que » trois heures pour mes repas et mes promenades. Cela » n'empêche pas que je me porte bien. Le livre paraîtra » avant les vacances prochaines; le manuscrit est déjà à » Paris. Un de mes amis de l'École Normale, aujourd'hui » précepteur de l'un des enfants de Louis-Philippe, s'est

» chargé de le faire imprimer. J'attends sa lettre pour
» savoir à quelles conditions. J'espère que mon livre fera
» plaisir à mes amis. »

C'est dans la même lettre qu'il fait connaître à ses frères et sœurs le but final de son travail et de son ambition. Son ambition, c'est de se faire 2,000 livres de rente. Voilà qui est loin du million, auquel aujourd'hui chacun se croit en droit d'étendre ses prétentions. Pour Le Huërou, son dessein était de travailler jusqu'à ce qu'il eût ses 2,000 francs de rente, et alors de s'arrêter : « Si je vis jusqu'à
» quarante ans, s'écriait-il, il me restera encore assez
» de temps pour me reposer avant de mourir, et si je ne
» dois pas atteindre cet âge, ce n'est pas la peine que
» je m'arrête pour prendre haleine. D'ailleurs, mon
» avenir s'améliorera désormais de jour en jour. Et puis,
» mes neveux ne seront pas fâchés, lorsqu'ils arriveront à
» leur tour, de me trouver là pour leur tendre la main.
» Moi, qui n'ai trouvé personne sur mon chemin, je sais
» ce qu'il en coûte de marcher seul. J'aurai 2,000 francs
» de rente avant trente ans. Un peu de courage : nous
» rirons bien encore après tout ceci ! »

A lire ces lignes on croirait que l'horizon de la vie s'est éclairci définitivement aux yeux de Le Huërou, et que désormais, appuyé sur la modestie de ses désirs et sur un espoir bien justifié par les débuts de sa carrière, il y va marcher d'un cœur confiant, apaisé et résolu. Malheureusement, cette tranquille appréciation du présent et cette confiance dans l'avenir n'étaient chez lui que des éclairs et passaient de même. La lettre qui suit celle-ci

dans notre recueil, à un mois seulement de distance (en date du 4 juin 1833), est déjà d'un ton tout différent : « Je désire bien vivement embrasser toute ma famille, » dit-il à ses frères ; mais je crains bien de ne pouvoir » pas seulement me donner cette satisfaction après avoir » si bien travaillé dans mon année. Il faudra que j'aille à » Paris pour plus d'une cause. J'ai de graves affaires à » démêler dans ce pays et ma fortune à avancer. Voilà à » quoi l'on s'expose lorsque l'on a un peu d'ambition et » quelques moyens de la satisfaire. *J'aurais été bien plus » heureux sous quelqu'un des châtaigniers de Keram- » borgne, j'aurais vécu plus longtemps ; mais on est en- » traîné comme malgré soi.* Il n'y a pas de jour où je ne » pense à la maison, à ma famille, au bonheur de vivre au » milieu d'elle, et tout indique cependant que je passerai » encore plusieurs années dans cet éloignement. »

Il est vrai qu'à ce moment même les mauvaises nouvelles pleuvaient sur lui. Et d'abord : « L'on vient de » m'écrire (poursuit-il), que les libraires de Paris ne » veulent pas se charger de mon livre, à moins que je ne » fasse imprimer les deux volumes à la fois. Or, le second » volume ne sera prêt que dans un an. Ainsi, probable- » ment, me voilà ajourné, quoique j'eusse bonne envie » de montrer à plusieurs que je suis encore en vie. »

Mais ce n'est là encore qu'un contre-temps, ce n'est pas une peine ; l'autre nouvelle est bien plus grave : « Yves » m'a écrit dernièrement, continue-t-il, qu'Anne-Marie » avait dessein de se faire religieuse. Il m'a dit de l'en » dissuader : je ne le ferai point. Car j'ai pour principe de

» ne jamais contrarier personne dans des vœux qui » peuvent être légitimes et qui sont toujours sacrés. Je » dirai seulement mes raisons. Je dirai donc..... » Et il expose en effet assez longuement les raisons qui lui semblent militer contre le dessein de sa sœur. Qui oserait lui en faire un crime ? Cette sœur qu'il avait élevée, pour ainsi dire, cet esprit vif et charmant qu'il avait guidé, éclairé, formé avec une sollicitude paternelle, ce cœur dont la suave tendresse était son plus cher trésor, en un mot ce qu'il aimait le mieux au monde, pouvait-on lui demander de se le laisser ravir sans un cruel déchirement, et sans quelque effort pour le retenir ? N'est-on pas touché plutôt, quand on le voit, après l'exposé de ses raisons, s'adresser directement à sa sœur et conclure ainsi : « Tout ce que je t'ai dit jusqu'ici, mes larmes et » mes prières, ne doivent pourtant pas t'arrêter, si aucun » des inconvénients que je signale, ni de ceux plus nom- » breux encore que je suis forcé d'omettre, ne te paraît » assez grave pour rompre une détermination que nous » pleurerons toujours, même en nous y soumettant. » Examine, pèse ces conseils, et prends ensuite ton parti » selon que ton cœur t'aura inspirée. »

Nous verrons plus loin quelle fut la résolution définitive de cette sœur chérie. Quant à Le Huërou, il dut passer à Paris la majeure partie de ses vacances de 1833, afin de subir les épreuves de l'agrégation d'histoire. Le 22 octobre, il écrivait de Nantes à l'un de ses frères qui habitait alors Kernigoual : « Quoique je sois ici depuis quelque » temps, je n'ai pas encore trouvé un seul moment pour

» vous écrire. Vous avez dû savoir le détail de mon voyage » à Paris, par la lettre que j'ai écrite à Keramborgne [1]; » aussi je ne vous en dis rien. L'état de mes affaires est » satisfaisant; j'ai réussi dans ce que j'avais entrepris, » fort heureusement pour moi. Car j'avais parlé à un » *grand seigneur* de là-haut avec un peu trop de har- » diesse, et il n'aurait pas manqué de m'en faire repentir, » si le résultat de mon examen (pour l'agrégation d'his- » toire) ne m'avait mis à couvert. Je vous expliquerai tout » ceci plus au long de vive voix. Actuellement je ne » demande qu'une chose, c'est de pouvoir aller à Rennes » quand on y établira une chaire d'histoire; mon trai- » tement s'en trouvera considérablement augmenté. »

Un autre passage de cette lettre nous montre que Le Huërou, à travers tous les travaux et toutes les études que lui imposait sa profession, ne perdait jamais de vue la Bretagne : « Je viens maintenant, écrit-il à ses frères, vous » demander quelques services. Dans mon dernier voyage » à Paris, j'ai fait connaissance avec quelques personnes » qui me veulent du bien et qui s'occupent d'études sur » la Bretagne. Elles m'ont engagé à prendre part à leurs » travaux, et j'ai cru que je ne pouvais rien faire de mieux. » Je vous prie de m'envoyer ici à Nantes, le plus tôt » possible, par la diligence et pas autrement, 1° *Buez ar* » *Pévar mab Aymon* [2]; 2° *Bué santez Trefignan* [3]; 3° la

1 Keramborgne, habité par M. et Mme Luzel, était d'ailleurs considéré comme le centre de la famille Le Huërou. La lettre en question manque dans notre recueil.

2 *Vie des Quatre fils Aymon*, en breton.

3 *Vie de sainte Trifine*, en breton.

» chanson du *Siége de Guingamp;* vous ne trouverez pas » cette dernière pièce imprimée, mais beaucoup de gens » la savent dans le pays [1]. Autre chose : si vous trouviez » le moyen de me faire copier les principales chansons » bretonnes qu'on chante dans le pays et d'en faire un » recueil, je vous en serais obligé ; mais cet article ne » presse pas. Soyez persuadé que ceci est plus sérieux » que vous ne seriez peut-être tenté de le croire : j'ai mes » vues sur cela. » Le Huërou comprenait dès lors tout l'intérêt de nos vieux chants bretons, et peut-être songeait-il à quelque publication du genre de celle que M. de la Villemarqué exécuta, quelques années plus tard, avec tant de succès. Ce qui suit touche à la fois à la Bretagne et aux affections de famille de Le Huërou : « Dites à » Anne-Marie que je fais pour elle un extrait d'un livre » extrêmement curieux, que j'ai trouvé ici, intitulé : » *Vies des Saints et Saintes de Bretagne* [2]. Je suis » persuadé que cette lecture lui causera infiniment de » plaisir, comme elle m'en a causé à moi-même. Je n'ai » pas pu acheter le livre parce qu'on ne le trouve pas à » vendre. Je lui enverrai l'extrait à Pâques. »

Deux mois après (30 décembre 1833), il écrit à ses frères et sœurs de Keramborgne. Comme d'ordinaire, il revient sur sa douleur de vivre loin des siens : « Il

1 Ce chant a été publié depuis par M. de la Villemarqué, *Chants popul. de Bret.*, 3e édit., t. II, p. 48. Voyez aussi M. Ropartz, *Hist. de Guingamp*, t. II, pp. 309-311.

2 C'est l'ouvrage du P. Albert Le Grand.

» semble que les tourments d'une longue absence n'aient
» servi qu'à me rendre plus cher votre souvenir, comme
» si Dieu avait voulu y attacher cette espèce de compen-
» sation pour tous les maux qu'elle m'a fait souffrir. C'est
» alors, au milieu des tristes pensées qui assiégent mon
» esprit, que je me suis demandé si cette séparation devait
» être éternelle, ou plutôt si elle n'allait pas bientôt
» devenir plus cruelle, par l'effet d'une volonté que je
» respecte au moment même où je cherche à la combattre.
» Quelque chose m'a répondu au fond du cœur qu'il n'en
» saurait être ainsi, et que nous conserverons notre sœur
» puisqu'elle fait notre consolation....... J'ai accepté cette
» espérance, je persiste à m'y attacher, me résignant du
» reste à l'abandonner, dès qu'il me sera démontré que
» ce n'est là qu'une illusion, à laquelle il faut renoncer
» comme à tant d'autres.... »

C'était alors là, en effet, sa grande préoccupation. Cette illusion ou cette espérance, il continuait de la défendre avec tout le zèle d'une tendresse ardente, mais aussi avec l'élévation d'un grand cœur et d'un esprit généreux. Les vulgaires arguments, que la foule mondaine ne cesse de remâcher contre les vocations religieuses, lui inspiraient une répugnance instinctive; à peine si l'on en trouve un ou deux rappelés en passant, avec un dédain visible. Les siens étaient d'autre sorte; en voici un exemple, tiré d'une lettre à sa sœur du 31 mars 1834 :

« .... Jésus-Christ a dit : Celui qui aime son père ou
» sa mère plus que moi n'est pas digne de moi. Mais il
» n'a dit nulle part que la vie séculière soit incompatible

» avec cet amour qu'il réclame de nous. S'il est mort,
» c'est pour nous racheter ; si son sang a coulé pour
» nous, il coule encore et coule pour tous. La simplicité
» du cœur et l'espérance du pardon, voilà ce qui suffit
» pour en être couverts. Je crois qu'il convient de se
» modérer, même dans la passion du bien.... Il me serait
» facile d'intéresser ton cœur dans une question qui
» touche de si près à nos affections les plus chères, mais
» j'aime mieux ne m'adresser qu'à ta raison. Pour qui-
» conque est aussi bien instruit que je le suis de la tendre
» affection que tu portes à ta famille, il ne peut pas rester
» l'ombre d'un doute sur les motifs qui te conduisent au
» couvent. Tu n'y vas que pour chercher la paix de la
» conscience dans la solitude du cloître, dans l'oubli des
» hommes et des choses du monde. Mais cette paix que
» tu cherches, tu la portes avec toi dans la paix et la
» sérénité d'une âme pure. Ne va donc pas attrister
» inutilement ta famille, pour l'amour d'un bien que tu
» possèdes déjà si tu sais en jouir. Cette famille que tu
» aimes ne pourra de longtemps se consoler de ta perte,
» après t'avoir vue si bonne, si patiente, si résignée, dans
» ses bons comme dans ses mauvais jours. Tu pardon-
» neras facilement l'espèce d'opiniâtreté que je mets à
» combattre une résolution magnanime sans doute, mais
» qu'un frère ne peut jamais approuver. Il s'agit de ma
» tranquillité personnelle, du bonheur de toute ma
» famille, de ton bonheur peut-être. Ces intérêts sont
» sacrés aussi.... »

Ainsi ce que Le Huërou oppose à cette résolution

magnanime « qu'il respecte tout en la combattant, » c'est avant tout la voix de sa tendresse et le cri des affections de famille. La dernière phrase de cette lettre marque d'ailleurs parfaitement quelles limites il entendait donner à son intervention auprès de sa sœur : « Adieu, ma pauvre » sœur, lui dit-il, réfléchis à toutes ces choses. C'était un » devoir pour moi d'éclairer ton inexpérience. Je l'ai fait » selon mes forces *et avec la mesure qui convient dans* » *tout ce qui touche aux déterminations de la conscience.* » *En faire davantage, ce serait tyranniser ta volonté,* » et j'aime mieux être malheureux que de te forcer à » l'être. »

Il obtint du moins de cette sœur chérie de ne rien précipiter et de prendre tout le temps utile pour bien assurer sa vocation. Aussi écrit-il à sa famille, le 22 juillet 1834 : « L'époque des vacances est fixée, et je serai à » Keramborgne le 22 du mois prochain. J'ai une grande » impatience de vous voir, mes chers parents ; toutes les » nuits, je ne fais plus que rêver au voyage et au plaisir » de vous embrasser.... Quant à Anne-Marie, je n'ai pas » renoncé à l'espérance de la *convertir,* et vous verrez » qu'elle nous restera. »

Cette joie de revoir sa famille et de passer un ou deux mois au milieu des siens fut suivie de près d'un autre événement heureux : il fut nommé à la chaire d'histoire de Rennes. Le 15 octobre 1834, il écrit de Nantes à ses frères et sœurs : « Je puis enfin vous annoncer que je » suis nommé à Rennes. Ma nomination m'arrive dans » quelques jours, et je partirai à l'instant même pour

» ma nouvelle destination. Je n'ai pas besoin de vous dire » combien ceci me fait plaisir, et vous-mêmes, j'en suis » sûr, vous n'en êtes pas non plus fâchés..... — La lettre » d'Anne-Marie m'a causé un grand chagrin. Je crois que » son intention est de quitter la maison sans me revoir. » J'espère que son amitié pour moi lui inspirera de » meilleures résolutions. Quelque pénible que soit une » séparation de cette nature, je sens en moi la force né- » cessaire pour subir cette triste épreuve. Maintenant que » je vais être si près de vous, il ne me faudra que vingt- » quatre heures pour être dans vos bras. Ainsi donc, ma » chère sœur, fais encore ce dernier sacrifice pour un » frère qui ne t'en demandera pas d'autre. »

Le 3 novembre 1834, toujours à ses frères : « C'est » encore de Nantes que je vous écris, car j'ai ordre d'y » rester jusqu'à l'arrivée de mon successeur. — Je me » propose de vous envoyer, ainsi qu'à Fr. Luzel (son » beau-frère), une collection de graines étrangères, qui » vous donneront de beaux et jolis arbres pour l'orne- » ment de vos allées. — Qu'est devenue Anne-Marie qui » ne m'écrit pas? Est-ce qu'elle est allée au couvent sans » me revoir? J'espère qu'elle a plus d'amitié pour moi » — Je suis on ne peut plus content d'aller à Rennes, » maintenant je suis à la porte de chez moi, et je pourrai » avoir mes neveux. »

V. *Séjour à Rennes* (1835 *à* 1837).

Il dut se rendre à Rennes vers la fin de l'année 1834, et le 2 janvier 1835, il écrivait de cette ville à ses frères et

sœurs : « Je ne vous ai pas encore envoyé mes souhaits » de bonne année : n'en accusez ni ma paresse, ni mon » indifférence ; j'aime ce retour périodique des jours » consacrés aux fêtes domestiques, à la joie des pères, » des frères et des amis. Pour moi, qui n'ai plus ni » père ni mère à embrasser, la nouvelle année est une » époque qui reporte naturellement mon souvenir vers » eux, et ce souvenir, depuis tantôt vingt ans, cause » encore les plus douces émotions de mon âme. Je prie » Dieu, qui me les a ravis si jeunes et qui m'a laissé » orphelin presque dès le berceau, de me conserver au » moins ceux qui m'en ont tenu lieu jusqu'ici, vous mes » frères et sœurs, et surtout au moment où la mort frappe » à côté de vous ceux qui vous tiennent de si près [1]. — » Dites à Anne-Marie que j'ai oublié de la remercier des » soins qu'elle se donne pour moi. Dites-lui de rester » avec nous, que nous avons besoin d'elle, sinon pour » vivre heureux, puisque enfin la vie est si courte, du » moins pour mourir en paix. — Je profite de l'occasion » que m'offre G***, procureur du roi à Guingamp, pour » vous envoyer quelques graines cueillies par moi au » Jardin des Plantes de Nantes, et auxquelles j'attache » quelque prix. Vous ferez bien de ne les semer qu'en » avril, lorsque les gelées du matin deviendront moins » piquantes et plus rares. Il faut garder le tout à Kerni- » goual, où la terre est plus légère qu'à Keramborgne : » plus tard on partagera. »

1 Au commencement de cette lettre, Le Huërou déplore la mort d'un de ses jeunes neveux, qu'il ne nomme pas.

Il terminait en disant : « Ma santé est fort bonne ; je » suis très-content d'être à Rennes. »

Cependant un grand sujet de tristesse troublait cette satisfaction ; sa sœur s'affermissait de plus en plus dans son dessein de quitter le monde, et Le Huërou, craignant même qu'elle ne prît le voile avant les vacances, c'est-à-dire sans le revoir, lui écrivit, le 19 mars 1835, la lettre suivante, où il laisse éclater toute sa douleur :

« Ma chère Anne-Marie, avant d'avoir lu ta dernière » lettre, je n'aurais jamais cru que l'amitié que nous avons » eue constamment l'un pour l'autre pût être pour nous » deux la cause de chagrins aussi vifs. Je ne connaissais » encore des véritables peines du cœur que ce que j'en » avais appris par les malheurs des autres ; désormais, » ma chère Anne-Marie, ta famille n'aura plus rien à » apprendre sur ce sujet. Je vois assez, au ton de » résolution qui règne dans ta lettre, que ton parti est » irrévocablement pris et ton sacrifice à moitié consommé. » Tu n'attends donc plus, pour aller à l'autel, que le » consentement et la présence de ceux qui avaient » espéré que la mort seule pourrait désormais les séparer » de toi ? Hé bien, je me souviens encore du jour où j'ac- » compagnai mon père au tombeau : j'avais demandé à » Dieu que cette douleur fût la dernière, et il sait seul ce » que je souffris alors, quoique je ne fusse qu'un enfant. » Voilà qu'il me présente de nouveau ce calice, et c'est » toi qui veux que je le boive jusqu'à la lie ! Je vois » d'avance qu'il est inutile d'essayer de combattre, par » des larmes ou des raisons, une volonté qui s'est fortifiée

» dans les épreuves, et qui ne connaît d'autre règle que
» le devoir....

» Je te fatigue peut-être par mes instances; mais songe
» qu'il s'agit pour moi d'un intérêt bien cher, et que je
» ne me séparerai de toi qu'avec la plus vive douleur.
» Nous touchons encore au temps où notre enfance
» s'écoulait si paisiblement sous les yeux d'une seconde
» mère et sans la moindre prévision de ces orages.
» Pourquoi viens-tu m'arracher à mes illusions et me
» répéter les paroles de Job sur la brièveté de la vie?
» Ainsi vont commencer pour nous les angoisses de
» l'agonie ! — Je ne sais si tu seras disposée à accueillir
» encore une de mes prières. Je n'ai peut-être que trop
» abusé déjà du droit que tu veux bien m'accorder. Tu as
» différé ton départ de six mois pour l'amour de moi :
» diffère-le encore de trois mois, et je n'aurai plus rien à
» te demander. Je voudrais encore passer avec toi un
» dernier congé. Il me reste à te dire bien des choses
» qu'une lettre ne peut pas dire. Depuis quinze ans que
» je ne te vois qu'en passant, tu as peut-être oublié
» combien nous avons été unis. J'ai besoin de faire ma
» paix avec toi, avant que la grille du cloître nous sépare
» pour jamais. Trois mois ne sont pas longs, et j'ai besoin
» de ce délai pour mon repos et ma tranquillité. Après
» cela, si tu persistes dans ta résolution, je prends l'enga-
» gement de ne plus rien faire pour te retenir, et j'irai
» moi-même te conduire à l'autel. Mais je te prie, au
» nom des sentiments qui nous unissent, d'attendre les
» vacances prochaines. Adieu, ma sœur. »

Que de tendresse et de douleur tout à la fois! Que de cris déchirants et aussi que de traits charmants dans cette lettre! Et remarquons que cette douleur, dans le temps même où elle éclate si poignante, si impétueuse, n'est pas capable d'entraîner, je ne dis pas le cœur, mais la plume de Le Huërou à une injustice : loin d'accuser sa sœur, il proclame, il révère en elle, pour ainsi dire, « une volonté qui s'est fortifiée dans les épreuves, *et qui* » *ne connaît d'autre règle que le devoir.* » Quel plus bel éloge pouvait-on faire de cette âme d'élite et de ses résolutions magnanimes?

Le Huërou obtint de sa sœur ce qu'il lui demandait; mais la presque certitude de la perdre bientôt et de voir se rompre des relations si douces, si intimes, le charme et la vie de son cœur depuis son enfance, — cette certitude réveilla en lui ce spectre de la tristesse noire, amère, et presque désespérée, dont nous avons déjà eu à signaler les apparitions. Mais cette tristesse a grandi avec les années; jamais nous ne l'avions vue plus profonde, jamais aussi éloquente que dans cette page, adressée à ses frères et sœurs de Keramborgne :

« *Rennes, 8 juin 1835,* veille de la Pentecôte. — » Quoique je n'aie rien à vous dire, je sens le besoin de » m'entretenir un moment avec vous après les travaux de » la journée. Je pense à vous régulièrement une fois par » jour, lorsque j'ai éteint ma chandelle et que j'ai dit » adieu aux devoirs de ma charge et aux embarras qu'elle » me donne, jusqu'au lendemain matin. A mesure que je » vieillis, je sens de plus en plus le besoin de vivre au

» milieu de ma famille. Je vois bien aujourd'hui qu'il y a
» certains penchants, que le temps ne peut détruire ni
» modifier. Après quinze années d'études et d'isolement,
» je me trouve encore au même point que lorsque je
» quittais tout en larmes, pour la première fois, la maison
» de mon père. Depuis ce temps, je n'ai pas été sans me
» dire souvent que j'aurais dû n'en jamais sortir, que
» vous avez tous vécu plus heureux que moi, et que
» vous mourrez plus contents. Aussi je ne sais si je ne
» dois pas mettre au nombre des malheurs de ma vie ce
» fatal penchant, qui m'entraîna si jeune vers la science,
» et qui, comme tous les vains désirs de ce monde, ne
» m'a donné encore que de courtes illusions. Dans l'in-
» tervalle, ma raison s'est troublée, mes sens se sont
» affaiblis, et je m'avance sous mon triste fardeau avec la
» triste idée que je marche plus rapidement qu'aucun
» autre vers la mort, quoique par des chemins plus rudes
» et plus laborieux. Mon imagination, qui me peignait
» autrefois sous des couleurs si riantes l'avenir sans
» bornes qui s'ouvrait devant moi, semble n'avoir aujour-
» d'hui conservé quelque chose de sa puissance que pour
» me montrer, dans le lointain, tous les malheurs qui
» m'attendent. Chaque jour désormais apportera son
» affliction. Il faut dire un éternel adieu à tout ce que j'ai
» laissé derrière moi et qui n'a plus de réalité que dans
» mes souvenirs et mes regrets. Vous occupez tous une
» place dans ces regrets. Les plus purs et les seuls
» plaisirs de ma vie, c'est au milieu de vous que je les
» ai trouvés, et lorsque je suis trop accablé de mes

» chagrins présents, c'est dans ces souvenirs que je
» cherche un refuge. Les prochaines vacances vont me
» ramener au milieu de vous, mais attristé par ces idées
» et pour voir se briser les derniers liens qui tenaient
» encore notre famille unie : mais je me suis résigné à
» ce sacrifice, et je ne veux plus y revenir aujourd'hui... »

Dans cette belle et sombre page, on a déjà, si j'ose dire, la vision du sort tragique de Le Huërou. Cette conviction où il est de marcher vers la tombe plus vite que personne par des chemins plus laborieux, n'est-ce pas un pressentiment de la destinée? Et cette *raison troublée,* cette imagination déréglée, dont la puissance malfaisante ne s'emploie plus qu'à lui peindre et à lui grossir les maux futurs, n'est-ce pas le bourreau dont la main fatale doit un jour réaliser ce pressentiment?

Les vacances de 1835 virent en effet s'accomplir ce sacrifice, auquel Le Huërou, comme il le dit, s'était résigné, mais, hélas! le cœur saignant. Mlle Anne-Marie Le Huërou prit le voile à Tréguier. La résignation de son frère fut comme sa douleur, grande et sincère. Nous avons pour preuve une lettre de lui, écrite l'année suivante (le 12 mai 1836) à cette sœur chérie, connue dès lors en religion sous le nom de sœur Saint-Augustin.

On ne trouve pas trace dans cette lettre du moindre ressentiment, pas même une plainte amicale, pas une allusion. Rien de changé dans le ton, qui est, comme d'ordinaire, fort affectueux. Il annonce à sa sœur qu'il est complétement débarrassé d'une affection assez grave, dont elle s'était inquiétée, et pour le traitement de laquelle

lui-même avait d'abord jugé nécessaire d'aller prendre quelque repos dans sa famille; déjà même il avait demandé un congé, mais il a eu le temps de le contremander et il s'en applaudit, d'autant que les trois mois qui restent jusqu'aux vacances sont ceux où il a moins de besogne : « Tu avoueras toi-même, continue-t-il, que j'ai eu raison » de ne pas m'en aller. On vieillit tous les jours, et si l'on » ne travaille pas aujourd'hui, on sera bientôt dans » l'impuissance de le faire. Ne pense donc plus à mon » indisposition : je devine ce qu'elle a dû te causer de » peine. Je te reconnais là, ma bonne sœur, et ce n'est » pas moi qui t'accuserai d'avoir oublié, sous le voile, ce » que tu dois à ta famille.... Ne crains pas que je perde » ta croix. » Toute la lettre est sur ce ton.

Le 31 décembre 1836, il écrit de Rennes à ses frères et sœurs de Keramborgne : « Je comptais vous écrire, mais je » ne suis pas toujours libre de faire ce que je veux. Il ne » faut pas du moins laisser passer cette grande occasion » (celle du nouvel an) sans vous dire encore une fois » combien vous m'êtes chers. C'est au milieu de vous, » dans la maison de mon père et dans celle de ma sœur » Rose, que j'ai passé les plus heureux jours de ma vie. » Aujourd'hui encore, après tant d'années, c'est avec une » joie inexprimable, mêlée de quelque tristesse, que je » reporte ma pensée vers des temps qui ne reviendront » plus. *Je sens qu'il ne me reste plus à espérer sur la* » *terre que de courtes joies et de longs chagrins.* Ne vous » étonnez donc pas si, dans cet exil qui dure déjà depuis » bientôt vingt ans, je pense souvent à vous, et si j'a-

» dresse souvent au ciel des vœux pour votre conservation.
» Le jour où je vous perdrais, je perdrais ce qui me reste
» encore de bonheur sur la terre. »

Il y a dans ces lignes comme un écho de la lettre désolée du 8 juin 1835. La seule défense de Le Huërou contre cette noire tristesse, c'est le souvenir, c'est le sentiment si vif des affections de famille, et quoique l'absence fasse encore de ce sentiment une nouvelle douleur, il ne laisse place dans son cœur, pas plus en 1837 que dix ans plus tôt, à aucune autre amitié intime et profonde. Le Huërou lui-même le confesse, dans une lettre à l'un de ses frères : « Je suis constamment resté
» attaché de cœur à ma famille. Quoique je sois condamné
» depuis bien des années à vivre loin d'elle, cet atta-
» chement a été si vif qu'il n'a pas laissé de place dans
» mon cœur à d'autres amitiés, et je me suis toujours
» consolé d'un isolement qui dure depuis si longtemps,
» et qui durera longtemps encore, en pensant qu'à défaut
» de toute autre affection le cœur et l'amour des miens
» me restaient, et qu'il dépendait toujours de moi de m'y
» réfugier pour échapper à l'indifférence des autres. »

Cette lettre (du 31 octobre 1837) est la dernière de notre recueil[1], qui, en remontant de cette date jusqu'à 1826, embrasse ainsi onze années entières. Dans cette

1 Il nous reste cependant quelques lettres postérieures à celles-ci, qui seront citées à leurs dates; mais elles se trouvent dispersées à de longs intervalles, sans liaison entre elles, tandis que les lettres du recueil se suivent presque sans lacune pendant onze ans, du 31 décembres 1825 au 31 décembre 1836; car, de 1837, nous n'en avons qu'une, celle du 31 octobre.

longue correspondance, où Le Huërou montre à nu le fond de son âme, tout révèle une nature franche, élevée, généreuse, aimante jusqu'à la tendresse, douée des plus beaux dons de l'intelligence et d'une sensibilité exquise, mais quelquefois excessive, sur laquelle les purs caprices de l'imagination ont presque autant de prise que la réalité.

Trois ou quatre sentiments dominent dans ces lettres et, sous mille formes diverses, les remplissent : l'amour constant et profond de la famille et de la patrie, le regret profond et constant de s'en voir séparé, l'impossibilité radicale de remplacer ces saintes affections et, comme suite naturelle d'un tel état, un fond de tristesse incurable, souvent prête à déborder en tournant à l'amertume, parfois même à la désolation.

Nous ne ferons pas d'autres réflexions sur cette belle et curieuse correspondance intime. Les lettres sont là, on vient de les lire, on y voit l'homme tout entier : un commentaire ne ferait qu'affaiblir l'impression de cette lecture.

VI. *Suite du séjour à Rennes; dernières années (1838 à 1843).*

Les six années qui s'étendent d'octobre 1837 à octobre 1843 furent certainement les plus actives, les plus occupées, les mieux remplies de la vie intellectuelle de Le

Huërou. Il suffit, pour le prouver, d'une simple énumération chronologique.

En 1838, Le Huërou subit avec honneur les épreuves du doctorat ès-lettres, et prit pour sujet de sa thèse l'*Établissement des Francs dans les Gaules et le gouvernement des premiers Mérovingiens :* germe d'où sortirent, peu de temps après, les *Institutions Mérovingiennes.* — Pendant que Le Huërou devenait docteur, M. de Salvandy, alors ministre de l'Instruction publique, fondait à Rennes une Faculté des lettres; et durant le second semestre de l'année scolaire 1838-1839, Le Huërou suppléa, à cette Faculté, le professeur de littérature étrangère, M. Marmier, envoyé en mission au Spitzberg. — L'année suivante (1839-1840), aussi dans le second semestre, il suppléa le professeur d'histoire de la Faculté, le savant M. Varin, contraint de s'absenter pendant quelques mois; et le succès du suppléant fut tel, que le ministre, M. Cousin, crut devoir appliquer pour la première fois, en sa faveur, la disposition de l'ordonnance de 1840, qui permettait de conférer directement, sans concours, le titre d'agrégé à une Faculté, en récompense de services rendus: Le Huërou fut ainsi institué *agrégé pour l'histoire* près la Faculté de Rennes. — C'est aussi en 1840 que parurent ses *Recherches sur les Origines celtiques,* en tête de la nouvelle édition du *Dictionnaire historique de Bretagne.* — En 1841, au mois de novembre, il publia son *Histoire des Institutions Mérovingiennes*, volume in-8° de plus de 500 pages; et reprenant aussitôt sa tâche, il se mit à composer son *Histoire des Institutions Carolingiennes,*

dont le travail l'occupa sans distraction pendant toute l'année 1841-1842; mais à la rentrée de 1842, il remonta dans la chaire de littérature étrangère de la Faculté de Rennes, pour suppléer le nouveau professeur, M. Labitte, qui, se regardant en Bretagne comme exilé, « fit *avec quelque bonheur* ses adieux à la » province[1]. » Malgré ce cours, qu'il professa pendant toute l'année 1842-1843, Le Huërou trouva moyen d'achever ses *Institutions Carolingiennes* et de faire imprimer ce volume (de plus de 600 pages), dont l'apparition coïncida avec la mort même de son auteur (octobre 1843).

Ajoutons que pendant tout ce temps, et jusqu'au dernier moment, ni les cours de Le Huërou à la Faculté des lettres ni la composition de ses ouvrages ne l'empêchèrent de remplir au collége royal ses laborieuses fonctions de professeur d'histoire. Qu'on évalue donc, maintenant, l'énorme somme de travail accompli par lui pendant les six dernières années de sa carrière.

Nous reviendrons plus loin sur ses ouvrages; disons ici quelques mots de ses cours, sans oublier celui du collége royal.

Ce dernier était sans doute le plus modeste, mais non assurément le moins utile, le moins difficile, ni le moins méritoire. Autre chose est de savoir, et autre chose d'enseigner. Entre un professeur de faculté et un pro-

1 Nous reproduisons ici textuellement les expressions de M. La Ferrière, dans sa *Notice sur Le Huërou*, p. 13.

fesseur de collége, la différence n'est pas moindre : l'un a les roses du métier et l'autre les épines. Mais si l'on concluait de là que, pour bien faire sa besogne, il faut moins de talent au second qu'au premier, on se tromperait de tout. Un cours de collége est sans doute aisé à faire tellement quellement, — à faire bien, c'est autre chose. Des écoliers, des enfants, qui ne savent point et le plus souvent ne désirent point savoir, sont autrement difficiles à attraire, à intéresser, à captiver, que des hommes qui savent déjà et ne demandent d'ordinaire qu'à savoir mieux.

Le premier don de Le Huërou, dans son enseignement classique, c'était justement d'intéresser. Pour la caractériser d'un mot, sa manière était l'opposé du pédantisme. Au lieu de nous présenter l'histoire (je dis *nous*, car j'en étais) comme une infinie kyrielle de dates, de faits et de noms, à incruster de vive force dans notre mémoire, il nous la montrait ce qu'elle est : un drame immense, tragique, pittoresque et infiniment varié, mais pourtant toujours suivi, logique, conséquent. Sans sortir de la rigueur des programmes scolaires, il savait grouper les faits de manière à en marquer l'enchaînement, remonter des effets aux causes, du particulier au général, et, au cours même de sa narration, semer çà et là des traits de mœurs ou quelques piquants détails, propres à soutenir l'attention et à mieux fixer dans la mémoire le souvenir des événements principaux.

J'ai encore fraîche l'impression que me laissa son cours d'histoire du moyen-âge. Sur ce que j'en avais ouï dire, je

me figurais cette histoire comme l'écheveau le plus embrouillé et le plus confus du monde. Grand fut mon étonnement de voir ce fameux chaos s'éclaircir et s'ordonner comme par enchantement, grâce à l'excellente méthode de Le Huërou. Il commençait par distinguer nettement les périodes; à l'entrée de chaque période, il en déterminait soigneusement les caractères distinctifs; puis venant à l'exposition des faits, et passant successivement d'une nation à l'autre, il montrait partout la manifestation de ces caractères dans la suite des événements.

Ajoutons que l'esprit de cet enseignement était hautement chrétien : je me rappelle, entre autres, ses leçons sur la querelle du Sacerdoce et de l'Empire et sur l'histoire des Croisades. Jamais on n'a mieux montré le rôle supérieur, l'invincible puissance morale, le caractère surhumain de l'Église et de la Papauté, qui seules, au prix de tant de luttes, préservèrent la liberté et la civilisation européennes des deux plus fameux périls qu'elles aient courus : l'invasion mahométane, et le brutal despotisme des Césars germains.

Mais le chef-d'œuvre de Le Huërou, c'était le cours qu'il professait aux rhétoriciens, où il avait à faire l'histoire des institutions de la France, de Mérovée à Louis XVI. Ceux qui l'ont entendu savent par expérience combien de cours de Faculté seraient incapables de soutenir un seul instant la comparaison avec ce cours de collége. Le difficile, assurément, en pareille matière, c'était de se bien faire comprendre par les élèves : l'extrême lucidité de Le Huërou supprimait en quelque sorte la difficulté. Ici, l'on

me pardonnera de citer un trait qui est à ma connaissance personnelle. Un jour, les inspecteurs-généraux de l'Université visitaient la classe de Le Huërou ; après avoir entendu son cours : — « Bonne et excellente leçon ! lui dirent-ils à demi-voix. Un vrai cours de Faculté ! Mais ne craignez-vous pas que vos jeunes auditeurs ne puissent vous suivre et ne soient pas tout à fait en état de vous comprendre ? — Veuillez les interroger, répliqua Le Huërou, vous verrez ce qu'il en est. » — L'épreuve eut lieu sur le champ, et tourna tout à l'honneur du maître et des disciples.

Le Huërou fut toujours extrêmement aimé de ses élèves; la rigueur lui répugnait, mais par la douceur et l'émulation il avait d'eux ce qu'il voulait. Ceux d'entre eux qui l'allaient voir chez lui trouvaient toujours un accueil affectueux et sympathique ; avec eux il n'était plus professeur, il était un ami, un frère aîné : pour peu qu'il leur crût le cœur bien placé, non seulement il se plaisait à leur donner des conseils et à les guider dans leurs études, mais il s'ouvrait volontiers à eux de ses projets, de ses désirs, même de ses peines : par là il provoquait leur confiance et l'obtenait de suite, car on ne pouvait le pratiquer sans reconnaître en lui un homme aussi bon qu'aimable et spirituel.

Lorsque Le Huërou parut pour la première fois (en 1839) dans la chaire de la Faculté de Rennes, en qualité de suppléant de M. Marmier, c'est l'Angleterre qu'il choisit pour objet de ses études. Avant d'en aborder la littérature, il lui sembla nécessaire de retracer, en manière d'intro-

duction, la grande et tragique histoire des institutions politiques de nos voisins. Dans le cours de l'été de 1839, il esquissa d'une main sûre toute la première partie de ce vaste tableau, depuis la bataille d'Hastings jusqu'à la mort de Marie Tudor, en 1558. Sa parole élégante et animée, ferme et brillante à la fois — disons mieux — son éloquence, appuyée sur une science irréprochable, puisée aux sources et féconde en aperçus originaux, fit revivre avec éclat, devant un nombreux auditoire, ces luttes fameuses et ces hommes célèbres : Guillaume le Conquérant, Henri II, Thomas Becket, Richard Cœur-de-Lion, Jean-Sans-Terre, Simon de Leicester, la guerre des barons et de la grande charte, et par-dessus tout, pour terminer, la figure épouvantable de cet atroce tyran, Henri VIII, un Néron théologien, un Sardanapale pédant, une âme de bourreau, dont le règne est la plus grande honte de l'Angleterre, et dont l'Angleterre pourtant n'a point eu honte d'embrasser avec amour la prétendue Réforme, fruit de ses infâmes adultères.

Aussi Le Huërou, en achevant son cours de 1839, avait-il raison de dire : « Sur cette base de la Réforme » s'élèvera désormais tout ce qui est destiné à s'élever en » Angleterre : les lois, les mœurs, la littérature. Les » modes nationales se sont empreintes de ce préjugé. » L'étude que nous en avons faite n'a donc pas été un » hors-d'œuvre. Je persiste à dire que ce prologue était » nécessaire pour l'intelligence du drame littéraire qui » doit suivre [1]. »

[1] Voir ci-dessous, p. 64.

Le succès de ce cours fut complet. Dans ce jeune orateur de trente-deux ans, on reconnut à ce premier coup un maître; dès lors le public breton réclama avec instance une place définitive, pour ce glorieux enfant de la Bretagne, dans la nouvelle université bretonne, créée par M. de Salvandy. Le Huërou, sentant sa force, aspirait, lui aussi, à prendre sa place. Tout au moins espérait-il continuer comme suppléant, à la rentrée de 1839, un cours inauguré avec tant d'éclat. Cependant il n'en fut rien, une autre combinaison prévalut. Cette déception le rejeta dans un de ces accès de tristesse désolée, dont nous avons eu déjà plus haut quelques exemples. Au mois de septembre 1839, il écrivait à l'un de ses amis [1] : « Me voilà brisé au » milieu de ma carrière.... *Il y a de quoi en perdre la* » *raison, et la mienne a été plus d'une fois sur le point* » *de fléchir*.... Je me demande quelquefois si je ne ferais » pas aussi bien de renoncer à ma carrière et de me » retirer.... Il y a des intérêts beaucoup plus chers encore » que ceux de la fortune : ce sont ceux d'un amour-propre » trop longtemps et trop profondément blessé ; c'est » surtout cet intérêt-là qui me fait souffrir [2]. »

C'est presque l'accent du désespoir. Pourtant, l'année ne passa point sans amener à Le Huërou une compensation : dans l'été de 1840, il fut appelé à suppléer M. Varin, doyen de la Faculté de Rennes, dont la parole

1 M. Victor Foucher, alors avocat-général à la cour royale de Rennes, éditeur des *Assises de Jérusalem*.

2 La Ferrière, *Notice sur Le Huërou*, p. 30.

savante et piquante, pleine d'esprit et de grâce, attirait alors autour de la chaire d'histoire une foule compacte et charmée, qu'on n'y a guère vue depuis. Avec des qualités autres, mais non pas moindres, Le Huërou sut retenir cette affluence et continuer ce succès. Sa première parole fut un hommage au talent de celui qu'il remplaçait ; mais, dans une pensée de convenance parfaite, voulant écarter toute ombre de compétition, il abandonna sans hésiter le terrain où s'était établi M. Varin (l'étude des sources de l'histoire de France), pour rentrer dans le sien propre, c'est-à-dire dans l'histoire de la constitution de l'Angleterre. Après avoir, dans ses trois premières leçons, peint avec une éloquence émouvante la lutte implacable d'Elisabeth contre Marie Stuart, il arriva de suite à la trop fameuse révolution de 1640, dont il acheva le tableau en cinq leçons, jusqu'à la mort de Charles Ier. C'est justement ce cours de 1840, précédé des trois dernières leçons de celui de 1839, qui doit former la publication, en tête de laquelle la présente notice est destinée à prendre place.

Toutes les qualités applaudies dès 1839 dans le cours de Le Huërou reparurent en 1840 avec plus d'éclat, de force, de plénitude, et dans un épanouissement plus complet. Le succès fut plus grand encore que la première fois et toucha à l'enthousiasme. La Bretagne applaudissait ce Breton de pure race, dont la jeunesse faisait mieux que promettre un orateur et un savant de premier ordre. Rennes, qui l'avait nourri dans son collége, le regardait avec un orgueil de mère. De plus en plus l'opinion publique l'appelait à la possession définitive d'une chaire de

la Faculté des lettres. Tout semblait seconder ce désir. M. Varin s'était voué depuis longtemps à des travaux d'érudition d'une nature spéciale, impossibles à poursuivre hors de Paris sans de grandes difficultés. Il aspirait donc à y revenir, prêt d'ailleurs à se contenter (on le vit bien plus tard) d'une position modeste, et désireux d'avoir dans sa chaire de Rennes un héritier capable d'en soutenir le renom. Dès 1840, il travaillait à mettre cette succession aux mains de Le Huërou. Voici comme ce dernier raconte l'incident fort imprévu, qui renversa cette combinaison. Le 18 septembre 1840, il écrit de Paris à sa famille :

« Mes chers parents, si je ne vous ai pas encore écrit, » c'est que je n'avais aucune bonne nouvelle à vous ap- » prendre, et qu'il me répugnait de vous en annoncer de » mauvaises. Depuis un mois que je suis ici, je n'ai pas » cessé un seul jour de m'occuper de cette interminable » affaire de la Faculté, et à mesure qu'une difficulté » disparaissait, une autre s'élevait tout à coup et prenait » sa place. Voici ce qui est arrivé : — Varin, professeur » d'histoire à la Faculté de Rennes, que j'ai suppléé l'an » dernier[1], est venu comme moi à Paris demander au » ministre une place qui lui était presque formellement » promise, et qui lui convenait mieux que celle qu'il » occupe à Rennes. C'est un homme très-adroit et très- » habile, et je pensais qu'il ne manquerait pas de faire » usage de toute son habileté auprès du ministre. Nous » sommes donc allés tous deux ensemble au ministère.

1 C'est-à-dire pendant la dernière année scolaire.

» Mais, à ma grande surprise, le ministre [1], qui est un » original, au lieu d'accueillir Varin avec des compliments, » comme je m'y attendais et comme il s'y attendait lui- » même, ne lui adresse que des reproches, lui disant » qu'il est un paresseux, qu'il n'a rien fait, qu'il ne veut » rien faire, etc. Varin s'emporte, se fâche, sort brus- » quement, et écrit le lendemain au ministre qu'il » retourne à Rennes et ne lui demande rien. Ce coup » retombe sur moi, car la place de Varin m'était promise, » et le ministre était très-disposé à me la donner, parce » qu'il a été extrêmement content de mon cours [2]. Vous » voyez par quel hasard elle m'échappe encore une fois. » D'un autre côté, je ne veux point quitter la Bretagne : » à quoi bon aller recommencer une autre carrière à » l'autre bout de la France ?

» Je vais donc retourner à Rennes, et j'y retourne pour » occuper mon ancien poste. Quelque pénible que soit » cette détermination, il faut bien s'y résigner. Varin ne » peut pas rester longtemps à Rennes ; il finira par obtenir » ce qu'il demande ou quelque chose d'équivalent. » D'ailleurs, le ministre, hier soir, m'a promis de me » donner, comme compensation, le titre d'agrégé d'histoire » près la Faculté de Rennes [3]. Par là, au moins, je serai » assuré de la succession de Varin quand la place viendra » à vaquer. Ce titre d'agrégé n'est accompagné d'aucun » traitement, mais il me donne une position définitive

1 Ce devait être alors M. Cousin.

2 Sans doute le cours professé à la Faculté, en suppléant M. Varin.

3 On a déjà vu plus haut que cette promesse reçut son exécution.

» dans la Faculté, et dès-lors il faudra bien tôt ou tard » que j'arrive comme titulaire. En attendant, il faut » patienter.

» Vous le voyez, les emplois publics, comme le mien, » donnent bien des embarras, beaucoup de peine, et » quelquefois peu de profit. A force de travailler, la santé » s'use, la vie s'en va, et on arrive à la mort sans avoir » goûté un moment de repos. C'est à peu près le cas où » je me trouve. Il y a vingt-trois ans que je travaille, et » mon avenir n'est pas encore assuré. J'ai bientôt trente- » quatre ans, et je ne suis pas encore établi ; je ne sais » pas même quand je pourrai y songer. Tout cela me » cause de grandes inquiétudes. Je ne veux pourtant pas » mourir dans l'état d'isolement où je me trouve depuis » tant d'années, et si je suis condamné à vivre sans » famille, je vivrai malheureux.

» Je partirai de Paris dans quelques jours. Je m'arrê- » terai à Rennes. Il ne me reste plus assez de temps pour » aller jusqu'en Bretagne, quelque désir que j'aie de vous » revoir. Ce sera pour une autre fois. Je suis déjà habitué » à ces sortes de sacrifices, mais ils ne m'en sont pas » moins pénibles. »

Lorsque M. Cousin l'eut nommé, suivant sa promesse, agrégé d'histoire près la Faculté de Rennes, un membre du Conseil royal de l'instruction publique, qui avait assisté à son cours, lui écrivit, le 9 novembre 1840, pour » l'en féliciter : « La justice qui vous a été rendue, je » l'appelais de tous mes vœux. Vous savez si j'estime » profondément l'enseignement de l'histoire, ce premier

» instrument de vie ou de mort que la Providence a » déposé entre les mains de l'autorité universitaire. Vous » enseignez l'histoire et vous êtes chrétien : je me félicite » de votre belle mission, et je m'associe à vos succès par » tous mes désirs et toutes mes espérances [1]. » *L'autorité universitaire* fait ici un singulier effet, et nous ne sommes pas du tout sûr que la Providence veuille accepter la responsabilité dont on la charge. A cela près, l'idée exprimée est belle et juste, et il est honorable pour Le Huërou d'avoir provoqué de semblables paroles.

Il passa, comme on l'a dit, les années 1840-41 et 1841-42 tout occupé de la composition de ses ouvrages, et fut, à la rentrée de 1842, chargé de rechef de la suppléance du cours de littérature étrangère. M. Varin s'employa vivement pour procurer ce résultat, et Le Huërou ne fut point en reste pour lui témoigner sa reconnaissance [2]. Il occupa cette chaire pendant toute l'année,

1 La Ferrière, *Notice sur Le Huërou*, p. 11. M. La Ferrière appelle l'auteur de cette lettre « M. le conseiller R , » — initiale qui ne nous semble guère pouvoir désigner que M. Rendu.

2 On lit dans une lettre d'octobre 1842, adressée par Le Huërou à M. Varin : « Mon très-cher doyen et ami,..... ces remercîments sont bien tardifs, » je le sais; ils n'en sont, après tout, ni moins affectueux ni moins sincères, » et je vous prie de les agréer comme l'expression des sentiments d'estime » et d'attachement que je vous ai voués » — Dans une lettre de novembre 1842 : « Je ne saurais vous dire combien votre lettre d'aujourd'hui m'a » ému, moins par ce qu'elle m'annonce que par le sentiment qu'elle res- » pire.... Je ne vous répéterai pas combien je suis reconnaissant de tout » ceci; je voudrais pouvoir vous le prouver » — Autre lettre de novembre 1842 : « Je ne saurais vous dire combien je suis touché de l'affection que » vous y mettez.... Adieu, et mille remercîments. » (La Ferrière, *Notice sur Le Huërou*, p. 13 et 14).

jusqu'aux vacances de 1843, et poursuivit fidèlement le plan qu'il s'était tracé dès 1839. En 1840, il avait achevé le *prologue historique*, indispensable, à ses yeux, « pour » l'intelligence du drame littéraire, » principal objet de son cours. En 1842, il aborda ce drame même, et marquant son but d'avance au cœur de son sujet, il se proposa pour tâche principale l'étude de l'immense génie de Shakspeare. Auparavant, il sonda d'une main hardie les origines de la poésie anglaise; il en compara les plus beaux types aux modèles de la littérature italienne: Dante, Pétrarque, Boccace, etc., parurent tour à tour, avec leurs œuvres, leur siècle, leur génie, et enfin après eux, ainsi préparé et annoncé, le divin Shakspeare. — Jusque là, bien des auditeurs de Le Huërou, et même des plus sympathiques, avaient douté que son talent, transporté dans des régions purement littéraires, y pût conserver un vol aussi élevé que dans l'histoire. Mais cette crainte fut plus que vaine: loin de décliner, il monta encore; tout le monde voulut entendre cette parole; la ville entière vint se presser aux portes de la salle trop étroite.

Quelques-unes des leçons de ce cours ont été publiées depuis la mort de l'auteur, et, bien que ce ne soient que des esquisses, des cadres qu'une fois en chaire il ornait, il amplifiait et il animait au gré de son inspiration, avec une verve et un éclat sans pareil, elles suffisent pourtant à faire comprendre les qualités éminentes et en même temps les triomphes de cette éloquence magistrale.

En descendant de sa chaire, couvert de bravos, Le Huërou retournait chez lui mettre la dernière main à ses

Institutions Carolingiennes ou en revoir les épreuves. La fièvre du travail succédait à celle des applaudissements. A travers ces succès et ces travaux, surexcité mais lassé par les uns comme par les autres, agité de corps et d'esprit, Le Huërou atteignit enfin le seuil des vacances de 1843.

VII. *Vacances de 1843.*

Le 20 juillet 1843, Le Huërou écrivait à ceux de ses frères et sœurs qui habitaient alors le manoir de Keramborgne : « Je vous remercie des excellentes crêpes que » vous m'avez envoyées ; j'ai reconnu en cela et l'excel- » lent cœur de mes parents de Keramborgne et le talent » avec lequel on y fait les crêpes. J'en ai fait goûter à tous » mes amis, qui ont été de mon avis...... J'ai terminé mon » cours à la Faculté depuis huit jours; il a obtenu le » succès le plus complet. Au collége, la distribution des » prix est fixée au 17 du mois prochain. Mon projet est » de faire d'abord un voyage à Paris ; je l'abrégerai le » plus possible et, dans tous les cas, je serai à la » maison vers la mi-septembre. Mon intention n'est pas » de rentrer au collége l'année prochaine ; ainsi mes » vacances seront plus longues que de coutume. — J'ai » maintenant à vous parler d'une affaire plus grave, mais » sous le sceau du secret le plus rigoureux, et je vous » prie de ne communiquer ces détails qu'à mes frères et

» sœurs, et à nul autre. Vous savez que depuis longtemps
» je suis occupé de projets de mariage et que j'ai trente-
» six ans et demi : il est temps de conclure ou de renon-
» cer. Je dois vous apprendre que, sans avoir encore rien
« conclu, il en est pourtant question en ce moment, c'est-
» à-dire que j'ai fait faire quelques démarches. Les
» choses sont à peine entamées : mais il est convenable
» que je mette la famille en état d'apprécier ce que je lui
» propose, et quoiqu'elle ait protesté qu'elle voulait s'en
» tenir à ma parole, je tiens à produire mes actes de
» propriété. Je prie donc Fr. Luzel de me les envoyer
» aussitôt qu'il le pourra. Je ne puis vous donner d'autres
» détails en ce moment. A mesure que les affaires mar-
» cheront, je vous tiendrai au courant. Je vous prie de
» communiquer cette lettre à nos autres frères et sœurs,
» et de leur recommander le secret le plus rigoureux.
» Croyez aussi que mon mariage, s'il se conclut, ne
» changera rien aux sentiments d'affection et de recon-
» naissance qui m'attachent étroitement à ma famille, et
» que la sœur que je vous donnerai sera digne de les
» comprendre. »

Le 12 août suivant, il écrivait de même, de Rennes, à
l'un de ses frères : « Mon cher frère, tu t'attends sans
» doute à me voir arriver bientôt, et je viens t'annoncer
» qu'il faut que je fasse d'abord le voyage de Paris. Ce
» voyage durera aussi peu que possible ; j'espère être
» dans ma famille pour la seconde quinzaine de sep-
» tembre ; d'ailleurs je t'écrirai de Paris. J'y vais pour
» essayer d'éclaircir mes affaires et tâcher d'avoir une

» fin. Mon intention est de ne plus rentrer au collége ;
» ainsi je pourrai rester assez longtemps dans ma famille.
» Nos parents de Keramborgne ont dû te communiquer
» une lettre où il était question de projets de mariage. Je
» n'ai pas renoncé à cette idée, et je m'en occupe, au
» contraire, activement. Il est temps de terminer, je vais
» avoir trente-sept ans. Je n'ai pas besoin de te dire
» que ma famille sera consultée auparavant : quand
» j'aurai le bonheur de la voir, je lui dirai de quoi il est
» question. »

L'avenir faisait encore à Le Huërou d'autres promesses à courte échéance. M. de Thiard, depuis longtemps député de Lannion, d'ailleurs avancé en âge, songeait à se retirer de la vie politique ; Le Huërou appartenait à cet arrondissement, dont les plus influents électeurs lui offraient la succession de M. de Thiard ; il n'avait point repoussé cette offre, et ceux qui connaissaient le mieux la composition du collége électoral ne doutaient pas du succès de sa candidature.

Laissant à l'avenir le soin de tenir ces promesses, Le Huërou vint à Paris vers le 25 août, sans autre désir que d'y conquérir le droit, non de se reposer, mais au contraire de poursuivre plus librement, plus assidûment, les grands travaux dont ses éloquentes leçons à la Faculté et ses ouvrages mis au jour étaient le premier fruit, gage assuré d'une moisson bien autrement riche et abondante. Il allait demander cette chaire de Faculté depuis longtemps promise, depuis longtemps, on peut le dire, payée de ses sueurs ; ou si la combinaison qui devait l'y asseoir

définitivement n'était pas mûre encore, il allait demander d'être exempté de son cours du collége, qui, joint à ses autres travaux, était devenu pour lui, dans les derniers temps, une entrave intolérable. Espérant plaider sa cause avec plus de succès, il voulait se présenter au ministre son nouvel ouvrage en main. Mais l'imprimeur ne finissait point de corriger les dernières feuilles. « Le Huërou » s'impatientait de ce contre-temps, dit M. La Ferrière; » il avait besoin de repos, de distraction, il désirait vive- » ment visiter quelques amis de la province avant de » rentrer dans sa famille, et il se trouvait enchaîné, et il » voyait finir ses vacances pour une cause imprévue! Il » s'irritait; sa tête travaillait et se créait des fantômes[1]... » Enfin, dans la seconde moitié de septembre, il put enfin présenter au ministère quelques exemplaires de son *Histoire des Institutions Carolingiennes;* en même temps il formula les demandes que l'on vient de rappeler; mais il fut fort mal reçu de la haute bureaucratie universitaire. On ne refusa pas absolument de l'exempter de son cours du collége, mais on lui dit que la rentrée des classes étant proche (au commencement d'octobre), il devait retourner à Rennes, reprendre son cours, et adresser de là à Paris une demande d'exemption, qui alors seulement pourrait être examinée, accordée ensuite s'il y avait lieu. Qui ne voit là un de ces mille abus de formalité, où se

1 La Ferrière, *Notice sur Le Huërou*, p. 18. L'ouvrage de Le Huërou dont il s'agit ici, quoique publié par un éditeur de Paris, était imprimé à Rennes.

délectent les pachas de la bureaucratie moderne? Mais cet abus ne couvrait-il qu'un ajournement, ou cachait-il, au contraire, sous une fin de non-recevoir un refus définitif? Le Huërou resta à cet égard dans une dure incertitude [1]; mais ne pouvant, en dépit de tous ses efforts, avoir réponse plus précise, il quitta Paris en hâte et, dans la matinée du 27 septembre, il était rendu à Angoulême, chez son ami M. La Ferrière. La sympathie bienveillante dont il s'y vit entouré, endormit pour quelques jours la blessure qu'il emportait de Paris. Le 6 octobre au soir, il quitta Angoulême, en disant à M. La Ferrière qu'il allait dans sa famille, qu'il comptait gagner la Basse-Bretagne par Nantes et par Rennes, qu'il lui écrirait sous peu, le reverrait bientôt, etc. Le surlendemain 8 octobre, il arrivait à Nantes. C'était un dimanche; il fut frapper à la porte de quelques anciens amis; par un funeste hasard, il n'en rencontra aucun. Le temps était sombre, brumeux, il sortit de la ville et s'en alla errer seul le long de la Loire, dans la vaste prairie de Mauves. La nuit l'y surprit. Le lendemain matin (9 octobre) à six heures, on l'y trouva mort, pendu à un saule, au bord du fleuve. Sur le vélin d'un carnet trouvé dans sa poche on lut, tracés d'une main tremblante, ces mots : « Je demande pardon à Dieu

1 Selon M. La Ferrière « il acquit *la presque certitude* de son exemption des fonctions du collége » (*Notice*, p. 18). M. La Ferrière était un haut fonctionnaire de l'Université; il écrivait deux mois après l'événement, sous les yeux et le pouvoir des mêmes hommes à qui Le Huërou avait eu affaire. D'après cela on juge sans peine que, sous sa plume, *la presque certitude* signifie une incertitude complète.

» et à ma famille... » et au verso : « Je demande que tout » ceci soit annoncé à ma famille avec les plus grandes » précautions. »

En face de cette mort, une question se dresse : ce suicide fut-il volontaire, c'est-à-dire librement délibéré, consenti, exécuté par une intelligence en pleine possession d'elle-même? — Ou bien n'est-ce pas au contraire d'un trouble momentané de la raison, d'un complet obscurcissement de l'intelligence qu'est issue cette catastrophe? Jadis on faisait le procès aux suicidés, on les traînait sur la claie. De nos jours c'est l'opinion seule et le blâme sévère qu'elle inflige qui font la claie et le procès. Dieu nous garde, assurément, de nous récrier contre ces rigueurs! Mais plus l'opinion a le droit d'être sévère, plus elle a le devoir d'être juste et de ne pas confondre les innocents avec les coupables. Supposons, pour un moment, que Le Huërou n'eût pas en lui de croyances ni de principes capables de retenir sa main : si l'on admet qu'il agit en toute raison, du moins faut-il lui trouver quelque raison d'agir. Il n'y a que les fous qui se tuent par plaisir. Les autres ne le font que quand ils ont perdu l'espoir d'acquérir ou de regagner ce qui est pour eux la nécessité ou tout au moins le bien de la vie. On s'est suicidé pour bien des causes; toutes se ramènent à deux : manque ou perte de biens, souffrance morale réputée intolérable. Rien de pareil chez Le Huërou. Il était, nous l'avons dit, non-seulement électeur mais éligible, c'est-à-dire que sa fortune personnelle, en dehors de son traitement, dépassait dès lors notablement les 2,000 francs de rente aux-

quels se bornait son ambition[1]; c'est-à-dire surtout que, loin d'être serf à merci de cette fière suzeraine, l'Université, il lui restait, en dehors de sa place, une position véritablement indépendante. — Toutes ses souffrances morales, ou du moins les plus aiguës, tenaient à son éloignement de de sa famille et à son isolement : cet isolement allait cesser et cet éloignement s'adoucir par la réalisation, vivement poursuivie, de ses projets de mariage. — Voudrait-on voir dans la réception médiocre qu'il avait essuyée à Paris, dans l'incertitude où on s'était plu à le laisser sur son exemption des cours du collége, des déplaisirs suffisants pour le déterminer au suicide? Car enfin c'était là, à cette heure, sa seule peine. Mais à qui persuadera-t-on qu'un homme sensé, en possession de sa raison, se tue pour une telle cause?

Malgré l'accueil maussade de Paris, il était assez clair qu'on ne pouvait pas lui refuser une demande, justifiée à la fois par ses services et par l'état de sa santé. Bien plus, il était visible qu'on ne pouvait non plus tarder beaucoup à lui donner, dans la Faculté de Rennes, une chaire en titre, but unique et dernier de son ambition. Je ne parle pas seulement du succès croissant de son cours, des pressantes réclamations de l'opinion publique, qui à cette époque encore comptait pour quelque chose : mais, par suite des arrangements pris par les électeurs de Lannion, Le Huërou allait sous peu devenir député, et, sans faire de politique, tout le monde sait qu'un gouvernement

1 On sait que pour être éligible, il fallait alors payer 500 francs de contributions directes.

parlementaire, comme celui d'alors, n'eût eu garde de refuser à un député un poste auquel celui-ci avait de tels droits.

Jamais l'avenir n'avait tant souri à Le Huërou, et jamais sa position n'avait été aussi belle : impossible donc d'y découvrir un seul motif plausible de suicide, même pour un homme que le manque de principes et de croyances positives eût laissé à la merci de cette fatale inspiration.

Mais Le Huërou en était-il là ? Non certes. En 1838, dans sa thèse latine de doctorat, il s'élevait au contraire avec énergie contre la doctrine stoïcienne qui prétend faire du suicide un acte de vertu [1]. Quelques mois avant sa mort (en juin 1843), dans la chaire de la Faculté de Rennes, à propos de l'*Hamlet* de Shakspeare, il revenait avec plus de force sur ces idées. Nous ne pûmes assister à cette leçon, mais le lendemain de la catastrophe, un de ses auditeurs écrivait : « La funeste mort du professeur a
» réveillé dans les esprits le souvenir de l'émotion qui
» avait saisi tout son auditoire, quand il parla d'Hamlet,
» quand il fit descendre dans les cœurs les sombres
» terreurs du monologue : *Mourir...... dormir!* Avec
» quelle force il s'éleva contre ces dispositions d'une âme
» maladive, qui songe à éteindre en elle le rayon im-
» mortel que Dieu lui a départi ! Comme son âme planait

1 « Fato occurrere, et casum lacessere, et utrumque animi fortitudine superare, id virile et honestum nec ingloriosum » Passage cité par M. La Ferrière, *Notice*, p. 17.

» au-dessus de ces découragements de la misère humaine! Comme il flétrissait le *triste courage* du suicide! » C'était l'homme alors qui parlait, qui s'inspirait de » toute la foi de la jeunesse, de toute la religion de l'âge » mûr[1]. »

L'âme de Le Huërou, en effet, était toute chrétienne : on le voit assez à la manière dont il parle du christianisme dans les ouvrages publiés de son vivant et dans les leçons que sa famille publie aujourd'hui[2]; on le voit de même dans cette longue correspondance de dix années, dont j'ai cité plus haut tant de passages. Peu de temps avant sa mort, il écrivait à sa sœur chérie : « *Tu sais, ma sœur,* » *que j'ai toujours conservé à Dieu un cœur d'enfant.* » Et un mois après sa mort (en novembre 1843) le vénérable abbé Le Luyer, celui-là même qui l'avait préparé à sa première communion, écrivait de son côté à cette sœur que, depuis moins d'un an, Le Huërou *s'était approché deux fois des sacrements*[3].

Le Huërou était donc chrétien de cœur et de pratique, absolument incapable d'ailleurs, et surtout en de telles matières, du moindre déguisement.

Ainsi, d'une part, ses principes, sa foi religieuse, lui interdisaient formellement le suicide. D'autre part, abstraction faite du frein religieux et moral, l'état de ses

1 La Ferrière, *Notice*, p. 16.

2 Voir, entre autres, *Hist. des Instit. mérov.*, liv. Ier, ch. 12; *Hist. des Instit. carol.*, liv II, ch. 9 et 10; *Hist. de la Constitution anglaise*, leçon 6e, ci-dessous pp. 120-124.

3 La Ferrière, *Notice sur Le Huërou*, p. 21 et 22.

affaires n'avait rien qui pût pousser un homme raisonnable à un tel coup de désespoir. Il est donc clair que Le Huërou, quand il s'est tué, n'avait pas sa raison.

Voudrait-on se prévaloir, contre cette vérité si évidente, des mots informes tracés sur son carnet : *Je demande pardon à Dieu et à ma famille?* Mais qui ne voit que, si Le Huërou s'est tué en pleine raison et, par conséquent, pour un motif qu'il estimait raisonnab'e, au lieu de ces mots ou au moins à côté d'eux il n'eût pas manqué d'inscrire l'indication de ce motif, si bien caché que nul ne le savait alors ni depuis lors ne l'a su? Ces mots sont donc, au contraire, une protestation suprême et une dernière lueur de sa conscience, luttant contre la nuit affreuse du délire, qui déjà opprimait sa volonté et éteignait sa raison.

D'où venait ce délire, comment l'expliquer? rien n'est, malheureusement, plus facile. Le Huërou était d'un tempérament nerveux, extrêmement impressionnable, irritable. Les travaux excessifs dont il avait été surchargé en 1842 et 1843 avaient causé dans son organisation un ébranlement général et altéré sa santé. Pendant la dernière année, il était sujet, entre autres, à des irritations nerveuses d'estomac, qui lui causaient les souffrances les plus aiguës. Quelques-uns de ses amis, qui ont eu occasion de le voir en de pareils moments, rapportent que pendant ces crises il était comme hors de lui, et sa raison même comme atterrée, anéantie sous la force du mal.

Le Huërou lui-même, dans ses lettres, parle de son imagination, qui n'avait plus de force que pour lui montrer

et lui grossir tous les maux ; de sa raison « déjà troublée, » disait-il en 1835, « qui a été plus d'une fois sur le point de fléchir » ajoutait-il en 1839 ; — et il exprime plus d'une fois cette conviction, « qu'il n'a plus à espérer sur terre que de courtes joies et de longs chagrins[1]. » Certes une telle disposition morale, combinée avec les souffrances physiques, était éminemment propre, sous le coup de certaines circonstances fâcheuses, à faire éclater le délire, la démence momentanée.

Faut-il poursuivre et montrer qu'à Nantes ces circonstances déplorables se présentèrent en effet? Il était revenu de Paris vivement affecté de sa mauvaise réception et livré à de fâcheux pressentiments. Le corps et l'esprit souffraient : M. La Ferrière nous dit que pendant son séjour à Angoulême Le Huërou portait, *sur tous ses traits et dans ses entretiens*, l'empreinte d'une profonde fatigue[2]. Il arrive à Nantes, cherche des amis, ne trouve personne, erre seul dans cette grande ville, puis dans la campagne, au bord du fleuve, par un temps brumeux et froid. Dans ce brouillard et dans cette solitude, son âme était forcément en proie aux plus noires pensées. Puis voilà que tout à coup il est pris de ce mal aigu, qui le tourmentait si cruellement. Comment s'étonner que cette fois, sous le coup de pareilles souffrances physiques et morales, loin de la ville, loin des hommes, loin de tout secours, sa raison ait enfin succombé ?

1 Lettres du 8 juin 1835, 31 décembre 1836, septembre 1839, etc., citées plus haut

2 *Notice*, p. 19.

Le Huërou était de petite taille, maigre, le teint brun, le front haut, les cheveux noirs, les yeux noirs très-vifs, très-perçants, très-spirituels avec une expression de calme tristesse; le nez mince, un peu relevé du bout; les lèvres fines, la bouche arquée, relevée aux angles par une ironie discrète mais habituelle. Sa voix était bien timbrée, claire sans être forte, empreinte d'un accent breton auquel on s'accoutumait aisément, et qui donnait même à son débit un rythme varié, piquant, original, nullement désagréable. Il avait dans ses manières, dans son abord, dans toute sa personne, une distinction naturelle, une bonté sympathique, intelligente : signes certains d'un noble cœur, d'un esprit élevé, d'un homme supérieur.

VIII. *Œuvres de Le Huërou. — Recherches sur les Origines celtiques.*

Le Huërou a publié trois ouvrages historiques importants : ses *Recherches sur les Origines celtiques,* son *Histoire des Institutions mérovingiennes,* son *Histoire des Institutions carolingiennes.* Nous ne parlons pas de sa thèse de doctorat sur l'établissement des Francs dans la Gaule et le gouvernement des premiers Mérovingiens, parce que ce travail n'a jamais été mis dans le commerce, et ne peut d'ailleurs être considéré que comme le germe ou l'embryon des *Institutions mérovingiennes.*

Les *Recherches sur les Origines celtiques*, composées dès 1839, comme le prouve la date de leur préface, parurent l'année suivante, en tête du *Dictionnaire historique de Bretagne* d'Ogée, dont M. A. Marteville entreprenait alors de donner une nouvelle édition[1].

Ce travail, où l'érudition coule à pleins bords, révèle dès les premières pages la main d'un véritable écrivain; bornons-nous à citer ici le début :

« Je ne sais (écrit Le Huërou) si la science sera » jamais en mesure de reconstruire l'arbre généalogique » du genre humain, comme elle l'a tenté de nos jours. Il » y avait, je le crains, dans cet arbre sacré bien des » rameaux qui se sont desséchés de bonne heure, et dont » il ne reste pas même un débris; d'autres, au contraire, » se sont étendus si démesurément, que les générations » qu'ils couvrent aujourd'hui de leur ombre sont arrivées, » en la suivant, comme dans un autre univers, et ne » peuvent plus, dans cet éloignement, mesurer du regard » la distance qui les sépare de la tige commune. Ce fut » longtemps le sort de la race celtique. Dépouillée depuis » des siècles par des races moins guerrières peut-être » mais plus astucieuses, rejetée aux extrémités de l'Occident, pauvre, ignorante et abrutie, elle n'a commencé » à être un objet de curiosité pour ses voisins que » lorsqu'elle a cessé d'être l'objet de leur haine ou de » leurs dédains. D'un autre côté, ses misères ont été telles,

1 Les *Origines celtiques* de Le Huërou occupent 37 pages grand in-8° à deux colonnes, ce qui représente à peu près 150 pages in-8° ordinaire.

» ses souffrances si accablantes que, pour y échapper au
» moins par la pensée, elle a voulu se créer un passé
» selon sa fantaisie, et l'a tout peuplé de merveilleuses et
» riantes chimères. L'imagination, — une imagination
» aussi belle que ses destinées ont été malheureuses, —
» fut dans tous les temps la faculté dominante chez ce
» peuple asiatique égaré au milieu des brouillards de
» notre Europe ; et c'est à elle qu'il doit ces chants si
» mélancoliques et si doux, que nos bardes se sont
» transmis de siècle en siècle, comme un poétique
» héritage, depuis Merlin jusqu'à Châteaubriand. C'est à
» elle aussi, je le dis à regret, qu'elle doit en grande
» partie ses histoires. L'histoire de la race celtique est
» sortie toute parée de la tête inspirée de ses bardes, et
» comme les héros d'Ossian, elle semble encore flotter
» au-dessus des nuages. L'indigène qui entreprenait de la
» dire se laissait emporter par son élan et chantait au
» lieu de raconter ; et l'étranger, qui avait la prétention
» de connaître le peuple tout en ignorant sa langue, ne
» comprenait en effet ni l'un ni l'autre [1]... »

C'est là le grand style de l'histoire. Quant au fond, quant à l'opinion exposée par Le Huërou sur cette question si ardue et si obscure des origines celtiques, nous n'entreprendrons pas d'en donner ici une analyse complète. Il suffira de savoir que l'auteur, reconnaissant dans les *Cimmerii* d'Homère et d'Hérodote le même peuple appelé plus tard *Cimbri* par César, Tacite, Plutarque, etc.,

1 *Dictionnaire hist. de Bret.*, nouvelle édition, t. 1er, p. 35.

et prouvant d'ailleurs sans peine que ces derniers appartiennent à la race celtique, est amené à voir dans les Cimmériens ou Cimbres l'arrière-garde, en quelque sorte, de cette immense famille. Quand cette arrière-garde campe encore dans les Palus Méotides, l'avant-garde s'étend déjà au-delà du Rhin jusqu'à l'Océan occidental. Mais les Scythes (ou Germains), pressés par les Massagètes (les Slaves), poussent eux-mêmes devant eux les Cimmériens qui, d'étape en étape, des Palus Méotides à la Baltique, et de la Baltique au Rhin, finissent par être enfermés avec le reste de leur race dans le continent gaulois et les îles britanniques.

Le Huërou s'accorde donc avec M. Amédée Thierry en ce qu'il rattache, comme lui, les Cimbres ou Cimmériens à la race celtique et voit en eux les auteurs directs de ces Cymris ou Kymris, dont les derniers restes occupent maintenant le pays de Galles et la Basse-Bretagne. Comme M. Thierry, il admet aussi en Gaule une occupation celtique antérieure à l'arrivée des *Cimmerii*, *Cimbri*, ou Kymris; mais peut-être ne s'explique-t-il pas assez sur cette première occupation et sur les tribus celtiques auxquelles il convient de la rapporter. Tout au moins eût-il fallu se prononcer clairement sur la dualité de la race celtique, fait si important, si bien attesté par César, Strabon, Ammien, et si hautement proclamé par la dualité de l'idiome des Celtes, qui reste encore de nos jours et sous nos yeux même partagé en deux langues, le gaëlique et le breton. C'est à constater, à expliquer cette dualité de la race celtique que s'est surtout attaché M. Thierry; et

peut-être, entraîné par son sujet, a-t-il poussé à l'extrême en certains cas les conséquences de ce principe. Mais Le Huërou, à son tour, n'en a pas assez tenu compte, et c'est là la seule critique sérieuse que puisse soulever sa dissertation. On ne peut se plaindre de ce qu'il y a mis ; on regrette qu'il ait négligé cette face si importante du problème.

IX. *Histoire des Institutions Mérovingiennes* [1].

Cet ouvrage et le suivant (les *Institutions carolingiennes*) contiennent l'histoire *politique* des cinq siècles compris entre la dissolution de l'Empire romain et celle de l'empire de Charlemagne. Deux principes sont en présence durant cette période : d'une part, le génie indiscipliné des nations barbares, si favorable à l'indépendance individuelle, si réfractaire aux idées de société générale, d'autorité publique, de soumission à une telle autorité, et d'autre part, au contraire, la grande tradition d'autorité, d'ordre, de discipline sociale et politique, léguée par l'Empire mourant aux chefs des nations barbares campées sur son territoire. Deux tentatives furent faites pour soumettre la barbarie à cette tradition de gouvernement, l'une par les Mérovingiens, l'autre par Charlemagne : toutes deux

1 Le titre complet est : *Histoire des Institutions mérovingiennes et du gouvernement des premiers Mérovingiens jusqu'à l'édit de 615.* Paris, Joubert, libr.-édit., 1841, in-8°. Plusieurs exemplaires portent la date de 1842.

échouèrent. Le Huërou, dans ses deux ouvrages, nous découvre la vraie cause de ce double échec ; on y trouve une théorie toute nouvelle des origines du système féodal, d'où sort une explication nouvelle aussi de la chute des Mérovingiens et de l'empire de Charlemagne, explication véritablement originale et qui me semble plus complète, plus profonde même que toutes celles proposées jusqu'alors sur ce sujet.

Le premier livre des *Institutions mérovingiennes* est consacré à rechercher les causes et le caractère véritable de cet immense événement que l'histoire appelle d'ordinaire la chute de l'Empire romain. Le Huërou démontre que ce mot de chute ne doit pas s'entendre d'un écroulement subit, d'une catastrophe soudaine et complète, d'une mort violente : non, ce n'est pas ainsi que périt l'Empire; il ne tomba pas comme un guerrier frappé au cœur sur le champ de bataille; il ne mourut pas de la mort des braves. Mais il s'affaissa lentement, rongé par les vices funestes qu'il portait au sein ; l'action de ces germes empoisonnés amena dans ce corps immense une décomposition organique, si l'on peut user de ce mot; il périt par voie de dissolution.

Ah ! s'il n'avait eu contre lui que les barbares, il eût pu leur résister sans doute. Il les repoussa bien d'abord pendant deux siècles; pourquoi céda-t-il ensuite? C'est qu'il nourrissait en lui un mal incurable, attaché aux sources mêmes de la vie, et qui en s'étendant de proche en proche, les tarissait une à une. Ce mal c'était le despotisme, avec ses deux suites inévitables, la fiscalité, la

corruption : trinité diabolique, dont le premier terme engendre forcément les deux autres. Car le despotisme abaisse les âmes, énerve les courages, et pousse à l'abus de toutes les jouissances sensuelles aussi bien le despote que ses sujets. Par là entre et circule dans tous les rangs la corruption, qui des âmes des sujets déprimées et amollies fait de la boue, pendant qu'elle engendre dans l'âme du maître les appétits les plus monstrueux, les prodigalités les plus folles. On a beau être le maître, il faut payer : favoris et complaisants, compagnons de débauche, valets, poètes courtisans, ministres des secrets plaisirs, il faut gorger d'or tout ce monde. On donne à pleines mains : pourquoi se gêner? N'a-t-on pas sous soi des peuples nombreux, le monde entier au besoin pour fournir à ces largesses? Néanmoins, un beau matin, on découvre avec stupeur que la caisse est vide. C'est alors que le fisc s'abat sur ce pauvre peuple, avec mille engins maudits; c'est alors qu'il taille dans la chair vive, qu'il saigne à blanc la nation.

Ainsi font tous les despotes, ainsi firent donc les empereurs romains. On sait de quelles chaînes odieuses ils chargèrent la propriété foncière, et comme ils la voulurent vouer, ainsi qu'une victime, à l'assouvissement de leur fisc insatiable. Mais on sait aussi que sous le poids de ces chaînes la propriété fut étouffée, que ses possesseurs la répudièrent et que, pour se sauver des griffes du fisc, on les vit, la mort au cœur, tantôt s'exiler hors de l'empire, tantôt se révolter contre lui, et tantôt appeler eux-mêmes ses ennemis dans son sein.

Quand un empire en est là, viennent les barbares frapper à ses portes, et ils entreront. Ils entrèrent. Le Huërou a supérieurement démêlé et démontré, en cette histoire, le rôle fatal et décisif de l'affreuse fiscalité des Césars. Il a prouvé aussi que les barbares, une fois entrés dans l'Empire, ne songèrent nullement à le renverser, mais bien à entrer dans son alliance en se faisant seulement céder, pour prix de leurs services, la possession de quelque province. Ainsi firent les Visigoths, les Ostrogoths, les Burgondes, les Alains, les Francs eux-mêmes, etc. Puis, un beau jour, le caprice d'un chef barbare, campé en Italie à portée de Rome, empêcha de donner un successeur au dernier César, — et ainsi finit l'Empire. Mais d'ailleurs rien ne fut changé. Les rois barbares continuèrent de gouverner les provinces qu'ils s'étaient fait céder; ils y laissèrent subsister toutes les institutions romaines : seulement, au lieu de gouverner à titre d'alliés et de délégués de César, ils gouvernèrent en leur propre nom, s'efforçant autant que possible de se substituer partout à la personne, au rôle et aux droits de l'empereur. Ainsi toute l'organisation impériale persistait, l'empereur seul n'existait plus; au lieu d'un seul grand empire, il y en avait une dizaine de petits.

Le monde ne gagna-t-il donc à ce jeu que la substitution d'une dizaine de tyranneaux à un seul tyran? Gardons-nous de le croire. C'était beaucoup sans doute d'avoir brisé le joug étouffant d'une monarchie universelle despotique : diviser la tyrannie, c'est l'affaiblir. Mais ici il y avait mieux : dans ce chaos fermentait un divin

germe, la foi chrétienne, et l'un des plus beaux chapitres de Le Huërou est celui où il étudie *l'influence du Christianisme sur la dissolution de l'Empire romain et l'établissement de la Monarchie française :*

« L'Empire romain a subi presque en même temps » deux invasions bien différentes, mais dont l'une aurait » peut-être été stérile sans l'autre : il fut conquis à la » fois par les Barbares et par le Christianisme. Les » premiers renouvelèrent cette population mourante, que » le vice et la misère avaient dégradée; l'autre releva la » nature morale de l'homme en vivifiant ses croyances. » Si les premiers n'étaient venus à temps de leurs forêts » pour régénérer l'empire, la société romaine aurait » achevé de se dissoudre lentement dans une incurable » langueur; et si le monde avait été abandonné plus » longtemps à l'influence immorale du paganisme, tout » espoir de régénération sociale aurait été perdu sans » retour...... Admirable coïncidence ! Au moment où une » voix divine s'élève sur les montagnes de la Judée pour » annoncer aux hommes fatigués que le jour de la délivrance est proche, les peuples du Nord commencent à » s'ébranler pour marcher contre Rome, et courent sans » le savoir au devant de la bonne nouvelle qui va renouveler le monde. Ainsi, une double régénération s'accomplit à la fois du Ier au Ve siècle : celle des institutions et des hommes par l'invasion des Barbares; » celle des mœurs et des croyances par les combats et » les victoires du Christianisme. Ces deux événements » se répondent et se complètent l'un par l'autre dans

» l'histoire du genre humain. Sans les Barbares, il est » douteux (humainement parlant) que le Christianisme » eût produit tous ses effets sur un peuple si prodigieu- » sement usé et corrompu ; sans le Christianisme, les » Barbares seraient restés barbares sur la terre romaine, » ou n'auraient participé à la civilisation de Rome que » pour tomber et mourir bientôt avec elle[1]. »

L'Église s'éleva sans effort à la hauteur du grand rôle dont l'investissait la Providence ; elle entreprit avec zèle, avec amour, l'éducation des peuples barbares. Mais, par une fatalité singulière, tous ces Barbares, à qui elle ouvrait généreusement son sein maternel, se laissèrent choir dans l'hérésie, dans l'arianisme, à une seule exception près, les Francs.

Aussi ces derniers, surtout depuis la conversion de Clovis, devinrent l'espoir de l'Eglise et de tous les catholiques de la Gaule, c'est-à-dire sans exception de tous les indigènes Gallo-Romains ; car sur ceux-ci l'arianisme n'avait pas prise. De toutes les parties de la Gaule, on souhaita, on espéra, on appela leur domination : lisez, si vous ne m'en croyez, l'Histoire de Grégoire de Tours (II, 23 et 36), et comprenez d'après cela que, si les Francs de Clovis ont conquis la Gaule, ce n'est pas sur les indigènes, mais sur les Barbares ariens qui la foulaient, les Burgondes, les Visigoths, les Alains. Le Huërou le démontre parfaitement après Dubos (dont le premier en ce siècle il a repris la théorie) mais mieux que lui : si

1 *Hist. des Inst. mérov.*, pp. 244, 245.

donc aujourd'hui ce point de vue est presque universellement adopté, c'est Le Huërou qui a eu le mérite de remettre en honneur cette opinion, la plus vraie à tous égards, mais pourtant fort délaissée depuis les sarcasmes de Montesquieu.

« Ainsi (conclut Le Huërou), la vieille Gaule, morcelée » depuis un siècle (409-507) entre tant de dominations » étrangères, retrouva enfin son unité sous le joug des » Francs, que la victoire de Vouillé venait d'en rendre » maître. Cette unité fut l'œuvre des évêques ; l'unité » religieuse leur paraissait à bon droit plus précieuse » que l'unité politique, et l'on continua de chérir la » première et de la croire possible, alors même qu'on » commençait à désespérer de la seconde.... On doit le » dire sans détour, c'est le catholicisme qui a reconstitué » la Gaule sous la domination des Francs, en renversant » à leur profit les dominations hérétiques des rois visigoths et burgondes. C'est par là que s'annonce la » nouvelle unité qui remplira le moyen-âge, celle de la » foi et des croyances religieuses. L'unité matérielle, » celle du territoire et des institutions politiques, a péri » sans retour ; car après l'Empire romain il ne doit plus » se rencontrer, dans le cours des siècles, une puissance » assez vaste pour l'imposer au monde. Mais ce que » l'Empire romain n'avait pu faire, ni par la force de ses » légions ni par le génie de ses législateurs, le Christianisme le fera par la miraculeuse fusion des cœurs et » des intelligences. A mesure que l'arianisme s'éteint » sous les anathèmes des conciles et la parole des

» docteurs, la foi des peuples s'épure dans les discussions
» et se raffermit dans la lutte, au moment même où le
» monde politique va être livré de nouveau à d'intermi-
» nables combats. Elle s'élève ainsi par son propre élan
» plus haut que la tempête, et plane bientôt au-dessus de
» ce chaos si agité du monde qui vient de naître, dans
» une région sereine et longtemps inaccessible aux
» orages [1]. »

Impossible assurément de mieux concevoir et de mieux peindre le grand rôle de l'Église dans la formation des sociétés modernes : on sent ici plus que la main de l'écrivain et la science de l'érudit, on sent le cœur d'un chrétien.

Le deuxième livre de l'ouvrage de Le Huërou est consacré à l'histoire du gouvernement des Mérovingiens, depuis l'établissement de Clovis dans les Gaules jusqu'à l'année 615.

Cette histoire n'est que le développement d'une lutte incessante et acharnée entre la royauté mérovingienne et l'aristocratie franque. Dans les institutions germaniques d'outre-Rhin, la royauté tenait peu de place : voyez Tacite. Le roi n'y avait guère d'autre prérogative que le commandement militaire de la nation, d'autre caractère que celui du généralissime : quant au reste, plus d'honneurs que de pouvoir. La souveraineté effective résidait dans l'assemblée générale des hommes libres, la direction habituelle des affaires dans le conseil des principaux guerriers. A

1 *Hist. des Inst. mérov.*, pages 261-263.

peine assise sur la terre romaine, la royauté fut poussée naturellement à agrandir son rôle, à élargir son cercle d'action et à modifier son caractère. Elle trouvait là toutes vivantes, non-seulement les traditions mais même les institutions du despotisme impérial; elle se voyait acceptée par les Gallo-Romains comme l'héritière de ce pouvoir; elle ne résista point à la tentation de se draper dans cette pourpre abandonnée; peu à peu elle affecta toutes les prétentions, toutes les allures des Césars du Bas-Empire. De la part des Gallo-Romains, façonnés de longue date au joug et au servilisme, ces prétentions n'éprouvèrent aucun obstacle; de la part des Francs elles soulevèrent une résistance obstinée.

Le Huërou démêle les causes de cette lutte avec une profonde sagacité. Parmi les questions que son sujet le force à examiner, l'une des plus importantes est celle de l'impôt public en Gaule sous la première race de nos rois: question souvent débattue, qui a reçu des meilleurs auteurs bien des réponses différentes, ou même opposées. Le Huërou y consacre deux longs et intéressants chapitres (le 1er et le 7e de son livre II), qui contiennent, à notre sens, la véritable solution de ce problème ardu. Il distingue avec raison la situation des Gallo-Romains et celle des Francs: par des textes authentiques, la plupart tirés de Grégoire de Tours, il démontre que les Mérovingiens continuèrent de lever sur les premiers les mêmes impôts que les empereurs; mais il prouve aussi que les Francs en étaient exempts dans l'origine par le droit de leur race, et qu'en essayant de les y soumettre leurs rois sou-

levèrent en eux une colère, une résistance, qui devint l'un des plus actifs ressorts de la grande lutte engagée entre l'aristocratie et la royauté. Outre ce grief, les guerriers germains en avaient bien d'autres contre les fils de Clovis, ceux-ci se plaisont à laisser tomber en désuétude ou même à détruire toutes les libres institutions d'outre-Rhin, et s'efforçant de plus en plus de donner à leur puissance un caractère arbitraire et absolu.

Enfin la lutte devint implacable, et les deux principes adverses en vinrent à se personnifier en deux femmes d'un nom fameux : Frédégonde et Brunebaut. Le fils de la première triompha; mais son triomphe, dû au secours intéressé de l'aristocratie, fut la défaite décisive de la royauté mérovingienne. Le lendemain même, ses alliés de la veille le forcèrent à promulguer l'édit de 615, désaveu formel et éclatant de la politique suivie depuis Clovis par tous les princes de sa race. « C'est, » dit Le Huërou, après avoir rapporté le texte de cet édit, « c'est le renver-
» sement du système que les Mérovingiens avaient voulu
» établir, et qu'ils avaient si énergiquement soutenu.
» Tous les nerfs de la puissance royale sont coupés un à
» un : rétablissement des élections canoniques, et par
» conséquent annulation de l'influence royale dans le
» choix des évêques; défense au fisc de mettre la main
» sur les successions *ab intestat,* d'augmenter les impôts,
» les péages, d'employer les Juifs pour les percevoir;
» responsabilité des juges et des autres officiers du roi;
» restitution des bénéfices enlevés aux *leudes;* défense au
» roi d'accorder à l'avenir des *præcepta* pour enlever les

» riches veuves, les religieuses, les vierges; peine de » mort contre celui qui oserait enfreindre un seul de » ces articles. — Ainsi tous les abus de l'autorité royale » vont disparaître, et ceux du gouvernement des sei- » gneurs vont commencer. Toute la période qui s'ouvre » avec le traité de 615, pour ne finir qu'avec la dynastie, » appartient presque exclusivement à cette dernière in- » fluence. En effet les Mérovingiens, malgré de coura- » geuses tentatives, ne purent s'affranchir du joug que ce » fatal traité venait de leur imposer. Ils étaient condamnés » à périr dans une lutte désormais trop inégale, et leur » chute ne fut que la conséquence de cette première » défaite; car le reste de leur histoire n'est plus un » combat, mais une longue et douloureuse agonie.

» Je ne saurais déplorer ce résultat, ajoute notre auteur. » Leur gouvernement avait toutes les allures du despo- » tisme impérial, et n'en avait ni la grandeur ni la force. » Ils ne surent ni comprimer la liberté des Francs ni en » régler l'exercice. Cette société turbulente et désordon- » née, qu'ils prétendaient discipliner et raffermir avec les » hommes et les traditions de l'Empire, continuait de se » dissoudre sous leurs yeux et leur échappait de toutes » parts [1]. »

X. *Histoire des Institutions carolingiennes.*

Le Huërou reprend, dans ce livre [2], l'histoire du gou-

1 *Hist. des Inst. mérov.*, pp. 490-461.

2 Dont voici le titre complet : *Histoire des Institutions Carolingiennes et du gouvernement des Carolingiens*, Paris, Joubert, libraire-éditeur, 1843, in-8°.

vernement des Francs au point où il l'a laissée dans l'ouvrage précédent. Il retrace les dernières luttes des Mérovingiens contre l'aristocratie germanique, luttes dont le terrain ne change pas : ici les rois restaurant à leur profit le despotisme impérial, là les leudes maintenant avec une vigueur farouche les vieilles institutions d'outre-Rhin. Vers la fin du VIIe siècle, la royauté, toujours battue jusque-là, trouve dans le maire Ebroïn un défenseur intéressé, il est vrai, mais habile et énergique, qui lui rend quelques années de prépondérance, et tombe à son tour sous les efforts de la vaillante race mise par les Austrasiens à la tête du grand parti germain. C'est la race de Pépin de Herstall, de saint Arnoul de Metz, de Charles Martel. Devant l'ascendant croissant de cette héroïque famille, la dynastie des Mérovingiens s'affaisse, s'éclipse, disparaît, et par la main du pape Zacharie, l'Eglise sacre, en la personne de Pépin le Bref (en 752), la seconde race de nos rois, les Carolingiens.

Issue de la réaction aristocratique, anti-despotique, anti-romaine, suscitée par le régime arbitraire des Mérovingiens, la royauté carolingienne resta fidèle à son origine. « Même sous Charlemagne, c'est moins une » monarchie qu'un gouvernement aristocratique, où les » seigneurs interviennent régulièrement, à des époques » déterminées, en vertu d'un droit de même date et » de même origine que le pouvoir qui les réunit autour » de lui [1]. » Ce n'est plus une imitation plus ou moins

[1] *Hist. des Inst. Carolin.*, p. 294.

grossière du hautain et fastueux absolutisme des Césars romains ; c'est, au contraire, « la royauté germanique, » telle que Tacite nous la représente, telle que les » Francs prétendaient la maintenir, c'est-à-dire un simple » patronage, une *mainbournie*, une association de famille, » où le commandement était héréditaire mais condi- » tionnel et limité, où l'obéissance était moins une sujé- » tion qu'une déférence spontanée et volontaire. Le roi » n'est qu'un seigneur (*senior*), c'est-à-dire un ancien : » c'est l'expression féodale, et on la rencontre à chaque » page des monuments carolingiens. Les fidèles, dans » leurs relations entre eux, sont des *pairs* et des égaux ; » dans leurs rapports avec le prince, ce sont des *leudes*, » c'est-à-dire des hommes libres associés à sa fortune, » des *conseillers*, des *auxiliaires*, des *vassaux*, c'est-à- » dire des membres de la domesticité du roi, des *comites* » ou compagnons, des *familiers* de sa maison, dont » l'assistance est requise et l'intervention obligée dans » les circonstances solennelles où la famille éprouve » quelque modification importante, et même dans les » fêtes périodiques qui la rassemblent. De là les réunions » solennelles de Pâques, de la Toussaint, de Noël et de » la Pentecôte [1]. »

Mais que faites-vous, dira-t-on, de l'empire de Charlemagne? On ne se le peint pas, d'ordinaire, sous de pareils traits. — Et c'est en quoi l'on a tort ; car si Charlemagne, avec son immense génie, connut du premier

1 *Ibid.*, pp. 299-300.

coup-d'œil la nécessité urgente de donner à cette société éparse un lien, un centre et un système d'unité, l'originalité de son système et de son génie consista à ne rien tirer de la vieille Rome, à laisser là le régime vermoulu du césarisme, et à faire appel aux seules forces vives en harmonie avec l'esprit de son époque et celui de sa nation.

Dans les institutions germaniques il rechercha et raviva avec soin toutes celles qui pouvaient concourir à cette œuvre, entre autres, ces Champs de Mars et de Mai, ces grandes assemblées des principaux de la nation, qui sous son règne furent tenues régulièrement au moins deux fois chaque année. Par le service militaire et par le serment, il rattacha à la royauté tous les hommes libres; il prit soin de les protéger contre l'injure des puissants, au besoin contre les agents de son propre pouvoir, par la tutélaire intervention des *missi dominici*, dont les tournées le rendaient en quelque sorte présent sur tous les points de son empire.

Mais c'est surtout à l'Église et à son influence salutaire que Charlemagne s'adressa pour relever, par son moyen, dans les âmes, la notion et le respect de l'autorité. Par une circonstance providentielle, il y avait, entre la race carolingienne et la papauté, complète communauté de sentiments, de vues et d'intérêts, en un mot, comme dit Leibnitz, une véritable *harmonie préétablie*. La mission de la papauté était de convertir par la parole évangélique les nations barbares; celle des Carolingiens, de les contenir par le glaive, d'établir sur elles en les domptant

la suprématie des Francs, de fixer enfin sur des fondements définitifs l'état territorial et politique de l'Europe, en arrêtant à la fois, au nord et au midi, les flots de l'invasion barbare.

C'était là le rôle providentiel des Carolingiens, et non-seulement il était grand, épique, héroïque, mais il était forcé. Ne pouvant s'imposer aux Francs par les voies du despotisme, comme l'avaient tenté les fils de Clovis, ceux de Charles Martel étaient réduits à les dominer par le prestige de la gloire : belle nécessité assurément, quand elle tourne au triomphe du christianisme et de la civilisation. Déjà, en 732, le père de Pépin le Bref avait écrasé à Tours la barbarie musulmane; restait en Italie les Lombards ariens et oppresseurs de la papauté, au-delà du Rhin cette vaste et profonde légion de peuples germaniques encore païens, à peine entamés de la veille par l'apostolat de saint Boniface, et parmi lesquels on distinguait à leur énergie farouche les nombreuses tribus saxonnes.

La grande œuvre des trois premiers Carolingiens (Charles Martel, Pépin le Bref et Charlemagne) fut, comme on sait, la destruction de la monarchie lombarde, la conquête et la conversion des Saxons, l'établissement définitif de la souveraineté temporelle des papes et même, à plus d'un égard, l'extension de leur autorité religieuse. Le Huërou a compris et exposé cette œuvre immortelle avec une hauteur de vues dont on prendra quelque idée dans les lignes suivantes, où il détermine le caractère et le grand rôle historique de la papauté :

« Les Carolingiens, qui fondèrent la puissance tem-
» porelle des papes, ne travaillèrent pas avec moins de
» zèle et de succès à étendre leur autorité spirituelle. Il
» n'y a point, dans l'histoire des hommes, de fait plus
» grand et plus extraordinaire que la création de cette
» vaste unité religieuse qui, au moyen-âge, a rassemblé
» tous les peuples de l'Occident dans une même foi, un
» même espoir, et une commune obéissance aux ensei-
» gnements d'un même pasteur. L'empire romain, il est
» vrai, avait déjà nivelé le monde, et placé trois continents
» sous les pieds d'un seul homme; mais cet homme était
» l'empereur, dont la puissance ne reposait que sur le
» glaive, et dont la parole n'avait d'action que sur des
» esclaves et des soldats. Sa volonté, de quelque terreur
» qu'elle fût armée, s'arrêtait à l'homme extérieur; l'asile
» de la conscience restait impénétrable pour elle. Là
» chacun reprenait en quelque sorte possession de soi-
» même, et revendiquait avec humeur des droits mécon-
» nus, profanés, et une liberté qui n'existait nulle part
» ailleurs. L'intelligence, sous un despotisme écrasant,
» était restée dans l'anarchie; elle n'avait pu trouver un
» empereur. Ce magnifique empire des esprits et des
» volontés, plus grand, plus beau et plus durable que
» l'autre, c'était à un pauvre prêtre, à un vieillard qu'il
» était réservé de le créer; c'était à l'évêque de Rome que
» la clef des consciences et la domination des âmes
» avaient été remises, avec la houlette du berger.

» Le deuxième concile œcuménique (en 381) le pro-
» clame déjà sous les yeux de Théodose, en reconnaissant

» au successeur de Pierre une primauté naturelle par
» dessus tous les autres évêques du monde. Le concile de
» Chalcédoine (451) la confirma sous le petit-fils de Théo-
» dose... Le concile de Sardique (344) avait déjà reconnu
» au pape de Rome le droit de relever et de juger les
» appels en matière ecclésiastique, quelle que fût la di-
» gnité et l'autorité du premier juge. L'empereur Gratien
» consacra de nouveau cette jurisprudence (378), et, en
» 445, les empereurs Théodose le jeune et Valentinien III
» placèrent la règle de la foi et de la discipline, pour
» l'Église universelle, dans l'exemple et les décisions du
» pontife de Rome. Ces maximes n'avaient guère rencontré
» en Occident qu'une soumission filiale. L'Église des
» Gaules elle-même, la plus indépendante de toutes, les
» avait acceptées, et le temps ne pouvait manquer d'en
» développer les conséquences. C'est surtout à l'avène-
» ment des Carolingiens qu'elles éclatèrent [1].... »

Ainsi la dynastie carolingienne et l'Église se prêtèrent l'une à l'autre fidèle assistance dans l'œuvre commune de civilisation que chacune d'elles poursuivait avec ses moyens particuliers. Si le glaive des princes arrêta l'Islam et fraya au-delà du Rhin la voie à l'Évangile, la parole, la conduite et l'influence des prêtres, des évêques et des papes ne cessa de prêcher aux peuples le respect de cette puissance publique, de cette autorité centrale, de ce gouvernement monarchique et unitaire, vaste édifice élevé par le génie de Charlemagne pour réunir, protéger et

1 *Hist. des Inst. carol.*, pp. 343, 344, 345.

abriter les membres épars de cette pauvre société européenne, battue depuis quatre siècles par tant d'orages.

Malgré tout, ce majestueux édifice ne survécut guère à son fondateur, et s'il est resté à tout jamais dans le souvenir de la postérité avec le prestige d'une création quasi féerique, il a laissé à cette même postérité, comme une énigme insoluble, la tâche difficile de rechercher le secret de sa chute.

Ce n'est pas que l'on se soit fait faute de trouver des solutions au problème ; c'est, tout au contraire, qu'il y en a trop. Trop souvent aussi on a eu le tort de ne point distinguer deux choses, pourtant très-distinctes, — d'une part, le démembrement de l'immense empire de Charlemagne en plusieurs royaumes, — de l'autre, l'affaissement rapide et presque l'abolition, dans chacun de ces royaumes, de l'autorité unitaire et monarchique, remplacée presque partout par l'avènement de cette fédération aristocratique, connue sous le nom de système féodal.

Le démembrement de l'empire de Charlemagne s'expliquerait à la rigueur par l'opposition et l'antipathie mutuelle des races diverses comprises sous cette vaste domination ; c'est l'explication de M. Augustin Thierry, fort en vogue il y a une vingtaine d'années, aujourd'hui encore volontiers reçue du public, mais dont néanmoins l'insuffisance a été prouvée de la manière la plus sérieuse et la plus solide[1]. Ce qui veut dire, non que les antipathies

[1] Entre autres, par M. Benjamin Guérard dans un mémoire intitulé : *Des causes principales de la popularité du clergé en France sous les deux premières races* (Bulletin de la Société de l'Histoire de France,

nationales n'aient été pour rien dans cet événement, mais qu'elles n'y ont pas été pour tout; ce qui veut dire surtout qu'elles n'expliquent point la défaite de la puissance monarchique et du gouvernement unitaire par le système aristocratique et féodal. A cet égard, il faut l'avouer, l'explication de M. Augustin Thierry est de nulle valeur.

M. Guizot l'entendait ainsi, il y a déjà bien longtemps; et aussi, dans son *Histoire de la civilisation en France*, s'était-il efforcé d'y suppléer en rapportant à la fois la dissolution de l'empire Carolingien et le triomphe du gouvernement aristocratique à une même cause, savoir, l'absence d'idées générales et de relations étendues chez les hommes du IXe siècle [1]. Explication certainement plus haute, plus philosophique que celle de M. Thierry, mais qui a besoin elle-même d'être expliquée, c'est-à-dire développée et modifiée. Comment admettre, en effet, que les idées générales fissent absolument défaut à ce siècle, qui avait eu l'ambition de rétablir en Occident la monar-

année 1835, t. II, 1re partie, p. 272-293); et par M. Varin, doyen de la Faculté des lettres de Rennes, dans sa dissertation : *De l'influence des questions de races sous les derniers Karolingiens*, Paris, imprimerie Crapelet, 1838, in-8° de 105 pages.

1 « Dans un pays et un temps où il n'y a ni relations ni idées nombreuses et étendues, évidemment les liens d'une grande société, d'un grand état, sont impossibles. C'était là précisément le caractère de l'époque dont nous nous occupons.... C'est là la cause dominante, la vraie cause de la dissolution de l'empire de Charlemagne. Le pouvoir et la nation se démembrèrent, parce que l'unité du pouvoir et de la nation était impossible; tout devint local, parce que toute généralité était bannie des intérêts, des existences, des esprits. » (M. Guizot, *Histoire de la Civilisation en France*, leçon 24e, t. II, p. 250, édit. in-12.)

chie impériale, qui avait vu l'Eglise, le clergé entier, alors si populaire, s'attacher avec amour à cet empire restauré; qui enfin, en développant plus que tout autre siècle l'autorité des papes, jeta sur le roc les fondements de la plus vaste et de la plus générale société qu'on ait jamais vue entre les hommes? Les idées générales en fait de société, et même de société politique, n'étaient donc pas aussi absentes de ce siècle qu'on l'a prétendu. Seulement, en ce siècle-là comme en tous les siècles, il y avait plusieurs courants d'idées, il y avait entre ces courants lutte et combat. Si l'un d'eux portait les hommes à se réunir sous l'abri tutélaire d'un pouvoir central, unique et fort; un autre courant les poussait à fuir ce lien, condition indispensable d'une société vaste et puissante, et les entraînait en sens inverse à se séparer, à se disperser en mille petits groupes indépendants, gouvernés par des pouvoirs locaux, dont la protection était moins sûre et le poids moins lourd. S'il était permis d'user ici des mots barbares introduits dans la langue politique de notre temps, on pourrait donc dire qu'il existait, dans les idées des hommes du IXe siècle, un courant *séparatiste* et un courant *unitaire*. Pourquoi celui-là l'emporta-t-il? Là est la question; et c'est justement à la résoudre que Le Huërou a consacré toute la première moitié, c'est-à-dire le premier livre, de l'ouvrage que nous examinons. Car notre analyse n'a jusqu'ici porté que sur le second livre, et si nous avons suivi cette marche, qui semble peu naturelle, c'est afin d'attirer mieux l'attention sur le point le plus important des théories historiques de notre auteur.

Le livre Ier de l'*Histoire des Institutions carolingiennes* est intitulé : *De la famille et de la propriété germaniques.* C'est, en effet, dans l'organisation primitive de la propriété et de la famille chez les Germains d'outre-Rhin que Le Huërou cherche à la fois l'origine et la raison du triomphe de ce système d'institutions politiques et sociales, qui a définitivement prévalu en France, à la fin du IXe siècle, sous le nom de féodalité.

Impossible de donner ici la moindre idée de l'érudition immense et judicieuse, mise par l'auteur au service de son opinion. Ce qui est possible et ce qui importe, c'est de bien caractériser le côté original de sa thèse.

Longtemps on avait placé vers la fin du IXe siècle le berceau de la féodalité ; depuis Montesquieu, on le place sans contestation au-delà du Rhin, où Tacite nous le montre, dès le Ier siècle de notre ère, dans ce passage de sa *Germanie*, souvent cité :

« Une haute naissance ou les hauts exploits de leurs » pères donnent à des enfants même la dignité de prince[1]. » Quant aux autres, ils s'attachent à des guerriers plus » âgés qui ont fait leurs preuves depuis longtemps, et il » n'y a point de honte à être ainsi le compagnon *(comes)* » d'un autre. Il y a même dans le compagnonnage *(comi-* » *tatus)* différents grades à la disposition du chef ; et il

1 *Principis dignationem*, c. 13. *Prince* n'est point ici synonyme de roi ou de souverain ; il désigne la dignité commune à tous les principaux chefs (*principes*) d'une tribu, à ceux qui en formaient, en un mot, l'aristocratie.

» existe une grande émulation entre les compagnons pour » obtenir le premier rang près de leur chef *(principem)*, » entre les chefs pour avoir le plus de compagnons et les » plus braves; car ce qui leur donne à la fois et la » considération et la puissance, c'est cette troupe même » de jeunes gens d'élite qui les suit partout; elle est pour » eux un honneur pendant la paix, un rempart pendant » la guerre *(in pace decus, in bello præsidium)*. Au » combat, il est honteux à un chef *(principi)* de le céder » en valeur, aux compagnons *(comitatui)* de ne point » égaler leur chef. C'est pour eux surtout une infamie et » un opprobre éternel de le laisser mort sur le champ » de bataille sans mourir avec lui. Leur premier serment, » c'est de le défendre, de le garantir, de faire tourner » leurs exploits même à sa gloire; ainsi, les chefs *(prin-* » *cipes)* se battent pour la victoire, les compagnons » *(comites)* pour leur chef..... Aussi est-ce au chef à leur » fournir le cheval de guerre, la framée sanglante et » terrible, et en place de solde, des festins grossiers, » mais abondants [1]. »

Qui ne reconnaît ici du premier coup-d'œil, en pleine floraison, l'institution du vasselage, où gît, on peut le dire, l'esprit et toute l'essence de la féodalité? Car le principe de la féodalité est de lier l'individu (le vassal) à un autre individu (le seigneur), qu'il reconnaît seul pour chef et guide en quelque matière que ce soit, à qui il voue, en un mot, un dévouement absolu. C'est ce lien

1 Tacite, *de Morib. German.*, c. 13 et 14.

même qui unit, d'après Tacite, les *compagnons* à leur *prince* ou chef. Mais, remarquons-le de suite, ce principe tend forcément à dissoudre la société publique et générale entre les hommes d'une même nation, à anéantir toute autorité politique et centrale, en un mot, à supprimer ce que nous appelons aujourd'hui *l'État.* Du moment donc où la vieille institution germanique du compagnonnage, qu'on appelait déjà le vasselage au IX[e] siècle, devait prévaloir, la défaite de la puissance monarchique était nécessaire. Mais pourquoi le vasselage persista-t-il? Pourquoi, au lieu de succomber sous les attaques plus ou moins violentes, plus ou moins habiles des Mérovingiens et de Charlemagne, pourquoi cette institution se développa-t-elle au point de former à son image toute la société, et d'imposer à la terre elle-même un système de relations hiérarchiques, qui, dans le principe, ne s'appliquait qu'aux personnes?

La réponse sera d'autant plus facile que l'institution du vasselage ou du compagnonnage (nous prenons ces mots pour synonymes) se montrera intimement liée à l'essence des mœurs germaines d'outre-Rhin. On n'efface pas aisément les coutumes fondamentales d'une nation barbare; et l'on conçoit au contraire que ces coutumes, persistant et se développant dans des conditions nouvelles, produisent une forme sociale, plus ou moins étrange à première vue, et qui n'est pourtant que l'application des principes anciens à un état de choses nouveau.

Montesquieu, qui a eu le mérite de retrouver le premier dans la *Germanie* de Tacite les racines de l'arbre féodal,

ne voit guère dans le compagnonnage qu'une institution militaire.

M. Guizot, se plaçant au même point de vue, a systématisé et exagéré l'opinion, vaguement formulée d'ailleurs, de Montesquieu. Il croit reconnaître en Germanie, avant la conquête des Gaules, l'existence simultanée de deux sociétés *distinctes :* « 1° La société de la *peuplade* ou de » la *tribu*, tendant à un état sédentaire, sur un territoire » peu étendu, qu'elle faisait cultiver par des colons et » des esclaves; 2° la société de la *bande guerrière*, » accidentellement groupée autour d'un chef fameux, et » menant la vie errante. » La première était établie pour la paix, et gouvernée patriarcalement par les chefs de famille; dans l'autre « un autre principe présidait, le » principe du patronage d'un chef, de la clientèle aristo- » cratique et de la subordination militaire [1]. »

Ce système établit donc dans les institutions germaniques un vrai dualisme; là, la société de la paix, de la famille, des institutions patriarcales; ici, celle de la guerre, et dans cette dernière seulement l'institution du compagnonnage. Nul plus que nous ne rend hommage à la haute autorité historique de M. Guizot, mais en cette matière celle de Tacite est plus haute encore, et en vain, nous le confessons, avons-nous cherché quelque trace d'un tel dualisme dans son immortel tableau des mœurs germaniques. Tacite au contraire nous montre le com-

1 *Histoire de la Civilis. en France*, 8e leçon, t. I, pp. 225 et 226, édit. in-12. — M. Guizot, d'ailleurs, si nous ne nous trompons, a emprunté ce système des Allemands.

pagnonnage subsistant dans la paix comme dans la guerre : *in pace decus, in bello præsidium* (cap. 13). Et d'autre part, il témoigne que dans la guerre le pouvoir des chefs de famille n'était ni absent ni méconnu, quand il dit : « Ce qui contribue puissamment à exciter le courage des » Germains dans les combats, c'est que chez eux les » bataillons et les escadrons ne sont point composés de » gens rassemblés au hasard, mais des hommes d'une » même famille, d'une même parenté [1]. »

Tacite ne nous peint en Germanie qu'un seul genre de société, la tribu (*civitas*), plus ou moins étendue, plus ou moins nombreuse, ayant à sa tête un roi, dont la puissance assez limitée [2] ne s'exerce qu'avec le concours d'une sorte de conseil formé par les princes ou chefs *(principes)*, c'est-à-dire par les principaux guerriers et chefs de famille qui, dans les cas les plus importants, renvoient eux-mêmes la décision à l'assemblée générale des hommes libres de la nation. Autour du roi et autour de chacun des princes ou chefs se groupe un nombre plus ou moins grand de compagnons (*comites*), clients ou vassaux, dont on a décrit plus haut la condition. Mais ces divers groupes ne forment point une ou plusieurs sociétés en dehors de la tribu ; le principe qui les constitue n'exclut en aucune façon celui de la famille et les institutions qui s'y rat-

1 « *Quodque præcipuum fortitudinis incitamentum est, non casus nec fortuita conglobatio turmam aut cuneum facit, sed familiæ et propinquitates.* » MOR. GERM., c. 7.

2 « *Nec regibus infinita aut libera potestas.* » MOR. GERM., c. 7.

tachent. Chacun des chefs dispose à la fois des membres de sa famille et des clients attachés à sa fortune ; il semble même que son pouvoir s'exerce de la même façon sur ceux-ci et sur ceux-là, car Tacite, quand il nous montre les Germains allant au combat non par escadrons faits au hasard mais par parentés et par familles, embrasse nécessairement dans l'un de ces deux termes les compagnons ou vassaux, qui (nous l'avons vu) ne se séparaient jamais de leur chef. Ils étaient donc là rangés autour de lui avec ses parents ; et Tacite, en comprenant les uns et les autres sous un même nom, ne marque-t-il pas implicitement que la nature des relations établies entre le chef et ses vassaux (*comites*) assimilait ces derniers aux parents du chef et faisait d'eux, en quelque sorte, une seconde division de sa famille ?

Ce point de vue, qui ressort naturellement du texte de Tacite, exclut le système dualiste de M. Guizot, et sert au contraire de point de départ à l'opinion de Le Huërou.

Selon lui, en effet, une famille germaine complète, c'est-à-dire celle d'un chef en position d'avoir des vassaux, comprenait trois divisions, savoir : 1° la famille proprement dite, c'est-à-dire le père, la mère, les enfants, les descendants et les collatéraux de tous les degrés qui n'étaient pas eux-mêmes chefs de famille ; 2° le cortége des vassaux qui suivaient le chef et lui avaient engagé leur foi, qu'on appelle aussi souvent dans les lois barbares *ministeriales*, et qui forment, à proprement parler, en paix comme en guerre, la domesticité libre ; 3° les domestiques de condition servile, employés soit à l'intérieur de

la maison, soit à la culture des champs, distingués en diverses classes sous les noms de *liti, coloni, servi,* etc. [1]

Le Huërou, on le voit, prend ici le mot de famille au sens du latin *familia,* sens d'ailleurs très-légitime, puisque de tout temps le pouvoir du maître sur ses domestiques a été regardé comme analogue à celui du père sur ses enfants. Or, notre auteur prouve, par une foule de textes empruntés aux lois barbares et supérieurement interprétés, que, dès le commencement de la première race et sans doute plus anciennement, « les relations de seigneur à vassal étaient » celles de maître à serviteur, le second étant lié envers » le premier par une espèce de *contrat de louage,* qui ne » pouvait être rompu par le vassal à moins de torts graves » de la part du seigneur. Le gage du contrat était la » nourriture, le logement, l'habillement accordé au vassal, » ou un bénéfice qui en représentait la valeur, et quel- » quefois tout cela en même temps [2]. »

Il prouve que « l'état de vasselage et l'état de domesti- » cité se confondaient dans les idées des Germains, parce » que l'un et l'autre étaient également honorables à leurs » yeux; parce que le guerrier qui accompagnait son chef » à la guerre et se dévouait pour le sauver, continuait de » l'accompagner encore dans la paix et de se dévouer » pour le servir; parce que les services rendus à raison » de la personne étaient réputés aussi nobles chez les » peuples d'outre-Rhin, que les services rendus à raison

1 *Hist. des Inst. Carol.*, pp. 10 et 27.
2 *Ibid.*, p. 142.

» de la terre étaient avilissants, parce que les premiers » s'adressaient moins à un seigneur qu'à un compagnon » et un ami, et les seconds s'adressaient tout à la fois à » un seigneur et à un maître [1]. »

Il prouve aussi, — et c'est là ce qui fait mieux que tout rentrer le vasselage dans la classe des institutions *familiales* (si le mot était français), — il prouve que l'autorité du chef de famille était la même sur ses vassaux que sur ses enfants et sur les autres parents mis en sa garde, autorité désignée ordinairement sous le nom de *mundium* [2], et supposant dans celui qui l'exerce *(mundoaldus)* « 1° un » pouvoir spécial sur la personne et les biens de tous » ceux qui dépendaient de lui ; 2° une sorte de tutelle » qui, en conférant certains droits, imposait certains » devoirs (entre autres, le devoir de protection) ; 3° une » responsabilité civile et politique qui donne à l'institution sa véritable physionomie [3]. »

Il prouve enfin que les vassaux, aussi bien que les serfs et les colons, étaient, dès la première race, soumis, au moins dans les causes civiles, à la juridiction de leur chef ou seigneur, et qu'ainsi le principe même des justices féodales du X[e] siècle était tout vivant en Gaule dès le VI[e], et même longtemps avant au-delà du Rhin.

Telles sont les principales conclusions, les traits caractéristiques de la théorie de Le Huërou sur les origines

1 *Ibid*, p. 143.
2 Du mot germanique *mund*, bouche, parole, en latin *verbum* On dit aussi *mundeburdium*, au même sens que *mundium*.
3 *Hist. des Inst. Carol.*, p. 11.

féodales, et c'est de là qu'il part pour affirmer « que les » lois politiques de la féodalité ne sont en réalité que des » lois civiles ou, pour mieux dire, des lois *domestiques*, » et qu'on ne peut comprendre l'histoire des deux pre- » mières races qu'autant qu'on s'est fait des idées exactes » sur l'histoire de la famille et de la propriété en Ger- » manie [1]. »

Entre cette manière d'apprécier le vasselage et celle de M. Guizot, qui n'y reconnaît qu'une institution exclusivement militaire, il y a, on le sent, large divergence. Rien d'étonnant, donc, à voir la théorie de Le Huërou combattue par les amis de celle de M. Guizot. Ainsi, en octobre 1843, M. Charles Giraud ayant lu à l'Académie des sciences morales un rapport très-favorable au livre de Le Huërou, un membre éminent de cette compagnie, M. Mignet, crut devoir protester contre un système qui prétend rattacher le compagnonnage, et par lui la féodalité, aux institutions de famille des Germains, tandis qu'elle ne peut sortir, selon lui, que de leur organisation militaire. M. Mignet ne fit guère que reproduire la théorie exposée ci-dessus, de la tribu pacifique et de la bande guerrière coexistantes. Nous avons dit ce que nous en pensons, nous n'y reviendrons pas. Toutefois il y ajouta un argument tiré de l'adoption du droit d'aînesse dans le système féodal. Le droit d'aînesse n'existait pas dans la famille germaine, donc la féodalité, où il existait, n'a aucun rapport avec celle-ci : c'est l'objection. La réponse consiste à dire que

1 *Ibid*, p 6.

le droit d'aînesse n'existait pas plus dans la bande guerrière ni dans l'institution du compagnonnage que dans la famille ou dans la tribu germaine; donc suivant le raisonnement de M. Mignet, il faut dire que la féodalité ne sort point de la Germanie, proposition que M. Mignet est le premier à repousser [1].

Ainsi, malgré cette opposition, la théorie de Le Huërou, confirmée depuis lors, d'ailleurs, par des travaux importants, conserve toute sa valeur, et il y a lieu de la maintenir, comme l'auteur lui-même l'a résumée en tête de son livre :

« Ce qu'on a appelé *féodalité* au X[e] siècle n'était au » fond que le jeu simple et naturel des principes et des » coutumes, d'après lesquels la famille germanique s'était » gouvernée de temps immémorial de l'autre côté du » Rhin. Les lois féodales n'étaient que le développement » régulier d'un ordre de choses antérieur à la conquête » et que la conquête elle-même n'avait jamais interrompu. » Les institutions *domestiques* de la tribu germaine, lors- » qu'elle campait encore au-delà du fleuve, se retrouvent » au fond de toutes les institutions *civiles* et politiques qui » gouvernèrent la Gaule sous les deux premières races, » et sous cette enveloppe à demi-romaine de l'adminis- » tration de Clovis et de Charlemagne, se cachent à fleur » de peau, pour ainsi dire, des idées, des traditions, des » formes et des institutions entièrement féodales. Le

1 Voyez, dans le recueil intitulé : *Séances et travaux de l'Académie des Sciences morales et politiques*, t. IV, pp. 333-343, le rapport de M. Giraud, et à la suite, pp. 344-348, les observations de M. Mignet.

» gouvernement mérovingien, avec cet appareil emprunté
» de ducs, de comtes, de milices palatines, d'impositions
» romaines et d'imitations impériales, se trouvait super-
» posé à un autre gouvernement, qui marchait d'après des
» principes et par des moyens diamétralement opposés,
» et qui néanmoins ne cessa jamais de fonctionner concur-
» remment avec le premier. Il en était de même sous les
» Carolingiens....

» C'est que le gouvernement féodal n'était que le gou-
» vernement de la famille ; qu'il ne comprenait guère que
» des institutions *domestiques,* que les institutions politi-
» ques, rares et intermittentes, isolées les unes des au-
» tres et sans liaison nécessaire avec l'ensemble, n'y
» apparaissent que comme des créations parasites et n'y
» ont qu'une vie d'emprunt...... Aussi, lorsque l'écorce
» impériale dont Clovis et Charlemagne avaient entourée
» l'institution primitive se fut desséchée comme d'elle-
» même, et tomba comme un vêtement incommode que
» le temps a usé, la création antérieure reparut dégagée
» de son enveloppe et dans un état parfait de conservation ;
» mais on prit pour une forme nouvelle, laborieusement
» élaborée dans le cours des siècles (et c'est en cela que
» consiste l'erreur), la vieille et indestructible construc-
» tion, contre laquelle toutes les attaques du génie impé-
» rial étaient venues échouer tour à tour. Mais la vérité
» est qu'il n'y avait rien en tout cela, du moins si l'on
» veut se renfermer dans les choses essentielles, qui ne fût
» aussi vieux que l'histoire des peuples germaniques [1]. »

[1] *Hist. des Inst. carol.*, p. 3, 4, 5.

Et voilà pourquoi toutes ces créations factices de monarchies despotiques et unitaires durent à un jour donné disparaître, chassées par les vieilles institutions germaines qui tenaient au fond même des mœurs, et qui répugnaient énergiquement à tous ces systèmes d'État et de centralisation politique.

Ainsi s'explique aisément et la chute de l'empire de Charlemagne et l'avénement du système féodal. Ce système, Le Huërou comptait, en le décrivant, compléter le beau livre dont nous parlons et qui se ferme par ces quatre lignes :

« Nous nous arrêtons sur cette limite, là finit l'empire » de Charlemagne. Au-delà c'est la féodalité qui com- » mence. Il faut un peu de repos après une course aussi » laborieuse. *Cras ingens iterabimus æquor*[1]. »

Quand on songe quel fut ce lendemain (*cras*) pour l'infortuné auteur, on ne voit guère rien de plus mélancolique que ces quatre mots latins.

XI. *Œuvres posthumes de Le Huërou.*

Le Huërou a laissé en manuscrit un certain nombre de travaux qui, sans être amenés au point où leur auteur les eût voulu mettre avant de les livrer à l'impression, sont toutefois assez achevés pour recevoir le nom d'œuvres posthumes et obtenir, si les circonstances s'y prêtent, les honneurs de la publication.

1 *Ibid.*, p. 621.

Ces travaux se divisent d'eux-mêmes en deux classes, selon qu'ils se rapportent ou qu'ils ne se rapportent pas aux cours professés par leur auteur à la Faculté des lettres de Rennes pendant les années 1839, 1840, 1842 et 1843[1].

Dans la première classe se rangent 1° les onze leçons sur l'histoire de la Constitution d'Angleterre publiées ci-après, dont les trois premières[2], ainsi qu'on l'a dit, se rattachent au cours de 1839 et les huit autres[3] à celui de 1840; — 2° un assez grand nombre de leçons se rattachant à son cours de 1842-43, et comprenant, d'abord, une introduction qui a pour objet les rapports de la littérature anglaise avec la poésie celtique, puis une série d'études brillantes sur les plus illustres poètes et écrivains de l'Angleterre et de l'Italie aux XIIIe, XIVe, XVe, XVIe et XVIIe siècles, entre autres, Dante, Boccace, Pétrarque, Machiavel, le Tasse, Thomas Morus, Shakspeare, Bacon, Milton, etc. Quelques-unes de ces études ont été imprimées dans la *Revue de Bretagne et de Vendée*[4], et un

1 Voir ci-dessus, pp. XLVII, XLVIII, LI à LIV, et LVIII-LIX.

2 Voir ci-dessus, p. LII, et ci-dessous pp. 1 à 64. La 2e leçon (ci-dessous p. 23-42) a été publiée en 1862 dans la *Revue de Bretagne et de Vendée*, t. XI, p. 169-178.

3 Voir ci dessus p. LIV, et ci-dessous pp. 65 à 302. Le commencement de la 6e leçon (ci-dessous pp. 118-129) avait été publié en 1861 par la *Revue de Bretagne et de Vendée*, t. IX, pp. 243-249.

4 Cette *Revue* a publié en 1859 (t. III, pp. 543-556), la leçon d'ouverture sous ce titre : *La Langue anglaise et la poésie celtique*, titre fautif où il faut lire: *La Littérature anglaise* au lieu de *La Langue*. Le même recueil a publié de plus trois leçons sur Shakspeare (t. IV, pp. 97-114 et 193-208, et t. VI, pp. 5-16) et une leçon sur Dante (t. V, pp. 81-

jour, nous l'espérons, il nous sera donné de les voir publier toutes en un beau volume, dont l'intérêt ne sera pas moindre que celui de la *Constitution anglaise*.

La seconde classe des œuvres posthumes de Le Huërou comprend : 1° ce premier volume d'une *Histoire de France* composé à Nantes, dont il parle dans ses lettres des 2 mai et 4 juin 1833[1], et qui s'étend depuis les origines de la monarchie jusqu'au règne de Louis XII; 2° un discours *Sur l'importance des études historiques,* prononcé en 1842, à l'occasion de la distribution des prix du collége de Rennes, et publié aujourd'hui à la suite de l'*Histoire de la Constitution anglaise*[2]; 3° un assez grand nombre de notes, soit historiques, soit philologiques, dont la plupart se rapportent, les unes à l'histoire de Bretagne, les autres à la langue bretonne rapprochée, dans ses étymologies et ses origines, de diverses autres langues vivantes ou mortes.

Nous nous bornerons à cette sèche nomenclature des œuvres posthumes de Le Huërou, et l'on en comprendra sans peine la raison. Pour la partie de ces œuvres comprise dans le même volume que cette notice, le lecteur l'a sous les yeux, et c'est à lui d'apprécier. Quant

102). La *Revue de Bretagne et de Vendée* indique ces leçons et ce discours d'ouverture comme appartenant au cours de 1839, mais à tort; tous ces morceaux appartiennent à celui de 1842-1843.

1 Ci-dessus pp. XXVIII et XXX.

2 Ce discours avait déjà été imprimé en partie, en 1861, dans la *Revue de Bretagne et de Vendée* (t. VIII, pp. 356-363); mais la *Revue* s'était trompée en le donnant comme prononcé en 1843, tandis qu'il l'avait été l'année d'avant.

aux autres, si, comme nous l'espérons, elles sont publiées un jour, l'analyse fort incomplète que nous en pourrions donner ici aboutirait simplement à déflorer l'intérêt de cette future publication.

XII. *Le Huërou écrivain.*

Dans les chapitres qui précèdent, nous avons surtout examiné le fond et les doctrines historiques des ouvrages de Le Huërou ; resterait à en apprécier la forme et à étudier l'auteur non plus comme savant, mais comme écrivain.

Faisons mieux ; avant de risquer à cet égard aucune appréciation personnelle, mettons sous les yeux du lecteur un ou deux morceaux de quelque étendue, qui lui permettent de juger en connaissance de causes la manière de l'auteur. Voici d'abord le tableau de la grandeur de Rome sous Auguste :

« Ce laborieux ouvrage de la grandeur romaine venait » de s'achever enfin au bout de sept cents ans. C'est le » plus magnifique effort qui ait jamais été tenté pour » fonder un vaste empire et pour en assurer la durée. » La cité de Romulus, à force de reculer ses limites, » avait fini par y renfermer la plus fertile et la plus belle » moitié de la terre; et l'administration impériale avait » fait, de ce monstrueux assemblage de contrées et de » nations si diverses, la plus régulière et la plus com- » pacte de toutes les agrégations sociales. L'Empire,

» couvert au dehors par des boulevards naturels, ou par » des constructions colossales qui en avaient à la fois » la solidité et la grandeur, gouverné au dedans par la » sagesse de l'homme le mieux avisé de son siècle, » appuyé partout sur des légions victorieuses, et protégé » autant par la faiblesse et la frayeur des nations étran- » gères que par la force de sa puissante organisation, » ressemblait à une place de guerre fermée de toutes » parts et pleine de sécurité derrière ses remparts et ses » tours. Au nord le Danube et le Rhin; à l'orient le » Caucase et l'Euphrate; au midi les cimes de l'Atlas et » les sables de la Libye; à l'occident, les flots de l'Océan » se déroulaient autour de lui comme une immense » ceinture, et circonscrivaient cette heureuse oasis de » la civilisation au milieu d'un désert dévasté, ensan- » glanté par les barbares. C'est le moment où Rome, » enivrée de ses longues prespérités, célèbre elle-même » son apothéose en peuplant l'Olympe de ses héros, et » prend possession de l'avenir en recevant de ses poètes » la promesse d'une durée éternelle.

» Peut-être cette espérance était-elle permise alors. » Vingt années de guerres civiles venaient de se terminer » par une seule bataille, et à ces longues agitations avait » succédé un grand calme. Le monde, épuisé par des » luttes et des combats inouïs, était tombé malade et » blessé aux pieds d'un seul homme; et l'on entendait » encore la marche des légions qui revenaient fatiguées » du Nil et de l'Euphrate. Chacun en arrivant eut hâte de » déposer le fardeau d'une gloire si coûteuse, et demanda

» aux voluptés de Rome l'oubli de ces héroïques fatigues.
» L'empire, doucement endormi par son maître, put finir
» en paix et recommencer tous ses rêves; car aucun
» bruit sinistre ne venait encore en interrompre le cours.
» Ces acclamations, qui s'élèvent par intervalles et font
» trembler la ville, sont celles des soldats d'Actium qui
» montent au Capitole avec leur général, et se disposent à
» faire tomber devant lui tous les pouvoirs de la Répu-
» blique, comme toutes les gloires qui ont préparé la
» sienne. Ces voix, si retentissantes et sitôt étouffées sous
» les applaudissements, sont celles de Messala et de
» Munatius Plancus, qui réclament de nouveaux titres et
» de nouveaux honneurs pour la personne sacrée de
» César. Ce cri immense, qui part de l'amphithéâtre et
» vient mourir sur les Sept Collines, est celui du peuple-
» roi qui salue l'entrée des tigres, ou qui demande le
» dernier sang du gladiateur. Il vient de commencer les
» longues saturnales de l'Empire, et dans ce premier
» enivrement, il songe moins à ses maîtres qu'à ses
» plaisirs. Après Actium, après Pharsale, il a besoin
» d'oublier; et il oublie volontiers, au milieu de telles
» délices, l'héroïsme embarrassant des temps antiques,
» laissant aux poètes et aux rhéteurs le soin de redire
» éternellement cette vieille fable. De toutes ces libertés
» perdues, dont on fait tant de bruit, qu'a-t-il à regretter
» puisqu'on lui a laissé du pain et des spectacles! Il ne
» connaît la République que pour l'avoir entendu vanter
» dans les discours de Cicéron, et pour l'avoir vu trahir
» par presque tous ceux qui avaient la prétention de lui

» rester fidèles. A peine s'il se souvient de l'avoir entrevue une ou deux fois dans les traits de Brutus.

» Les dieux d'ailleurs, en la laissant périr, ont dispensé les hommes du soin de la regretter. A Philippes, ils combattaient avec Octave contre la liberté de Rome ; à Actium, ils mettaient le désordre dans la flotte d'Antoine ; à Pharsale et à Munda, ils s'étaient jetés dans la mêlée; et César, percé de vingt-trois coups de poignard pour avoir usurpé la tyrannie, boit le nectar avec eux au plus haut sommet de l'Olympe. L'ordre nouveau, qui vient de commencer avec Auguste, n'est que l'accomplissement des promesses faites autrefois à la cité de Romulus, lorsqu'elle s'éleva sous sa main au pied du chêne qui avait abrité son berceau. C'est le développement régulier et nécessaire des phases qu'elle doit parcourir pour remplir sa destinée, et la voix des oracles a annoncé aux hommes, dès le commencement, ces étranges vicissitudes. Ainsi, Rome est toujours la ville chérie des dieux et des génies, et le prince qui la gouverne est à la fois leur nourrisson et leur vengeur. D'ailleurs, l'adroit tyran qui vient de l'asservir a eu soin de laisser subsister les anciennes formes, comme une vaine image propre à tromper les simples et à déconcerter les arguments des sages. En voyant le sénat se rassembler, selon la coutume, pour délibérer sur les affaires publiques, les tribus se répandre dans le comice pour nommer les magistrats de l'année, les consuls traverser le forum précédés de leurs licteurs, qui pourrait dire que la République a péri ?

» Telle est, du reste, la grandeur du présent, qu'elle » ne saurait laisser aucune place aux regrets : toutes les » gloires, comme tous les souvenirs du passé, semblent » pâlir et s'effacer devant l'éclat nouveau des temps for- » tunés qui viennent d'éclore. Rome, devenue la capitale » du monde, en réunit toutes les merveilles. La vieille » ville républicaine, avec ses rues étroites et ses maisons » de briques, se retire tristement dans ses faubourgs, » pour faire place aux palais d'or et de marbre de la cité » impériale. Voici la basilique Julienne et le forum d'Au- » guste ; le portique de Livie et celui de Caius et de Lucius » César ; le théâtre de Marcellus, le temple de Mars Ven- » geur, celui de Jupiter Tonnant, les jardins de Salluste, » le panthéon d'Agrippa, et les immenses et magnifiques » constructions qui surchargent le Palatin. Qui pourrait » regretter, au milieu de tels prodiges, la charrue de » Cincinnatus et le chaume d'Évandre? Toutes les nations » de la terre viennent tour à tour rendre hommage » à la ville souveraine, et déposer à ses pieds les suppli- » cations de leurs princes et l'or de leurs tributs. Les » Cantabres et les Astures renoncent enfin à une résistance » de trois siècles, et apportent à l'heureux Auguste la » soumission d'un peuple qui l'a refusée à Annibal, aux » Scipions et à César. Le Cimbre, perdu au fond du nord, » lui envoie le bassin sacré où coule le sang du sacrifice ; » l'Indien, les parfums et les perles de ses rivages ; le » Parthe, les aigles enlevées à Crassus, pendant que » celles d'Ælius Gallus franchissent les déserts de l'Arabie, » et que celles de Tibère reviennent des bords de l'Elbe

» et planent au-dessus des pics les plus inaccessibles des » Alpes[1]. »

Connaissez-vous, dans notre langue, beaucoup de tableaux historiques traités avec plus d'ampleur, d'éclat et de verve? En connaissez-vous beaucoup qui joignent plus de grandeur dans les idées à plus de force et de justesse dans les images, plus de mouvement et d'éloquence dans le style? Peut-être êtes-vous, au contraire, tenté de reprocher à ce morceau un excès de perfection, une hauteur trop soutenue et trop constante? Mais c'est là, pour ainsi dire, un caractère forcé du tableau, puisqu'il s'agit de peindre Rome à l'apogée de son faste et de sa gloire. L'auteur sait fort bien, d'ailleurs, descendre de ces sommets quand il s'agit, par exemple, d'ôter le masque aux faux grands hommes et de réduire ces *habiles*, gonflés en héros, à leurs véritables proportions. Voyez, entre autres, ce portrait d'Auguste :

« César avait donné à l'Empire la frontière du Rhin; » Auguste voulut lui donner celle du Danube. La première avait coûté aux Romains dix ans de luttes héroïques et de sanglantes batailles. Six années de petites » guerres et de petits combats leur suffirent pour atteindre » la seconde. Le prudent Octave, qui avait soin d'être » malade à Philippes et, à Actium, de se cacher à fond » de cale, fit en personne cette médiocre conquête. On » sait que le neveu du dictateur avait la prétention de » l'égaler, et croyait avoir hérité de son génie, parce que

1 *Hist. des instit. mérov.*, pp 1 à 11.

» la fortune le servit assez bien pour le dispenser d'en » avoir. Chaque démarche, dans sa conduite, révèle l'in- » tention de provoquer cette comparaison dangereuse, e » semble calculée pour la soutenir sans trop de désa- » vantage. Elle a été méconnue par tous les modernes qui » nous ont parlé de ses exploits; mais elle fut si bien » comprise par tous ses contemporains qu'elle inspirait » encore les flatteurs après sa mort. Cette imitation vani- » teuse s'attaqua de préférence aux grandes actions du » héros, et vint échouer jusque dans les petites. César » hésita un peu avant de sortir le jour des Ides de Mars, » pour aller recevoir de la main de ses ennemis une mort » prévue d'avance et annoncée par tous les oracles de » Rome. Auguste ne sortait point, si par mégarde il chaus- » sait sa sandale gauche en place de la droite. César » composa un *Œdipe;* Auguste ne put achever son *Ajax.* » César écrivit un traité judicieux sur la grammaire; Au- » guste disgrâciait un consulaire pour une faute d'ortho- » graphe. Sa vie entière ne fut jamais, même dans sa » pensée, qu'une perpétuelle imitation, qu'un rôle appris » d'avance et rempli avec adresse; et il était dans son » droit lorsqu'en finissant sa longue comédie, il deman- » dait aux spectateurs les applaudissements d'usage. » Comme presque toutes les copies, elle ne reproduisit » guère que des défauts ou des qualités faciles, et ne » rappela les mâles beautés de son modèle que pour » montrer combien elles étaient inimitables. Il entreprit » de soumettre les barbares de l'Illyrie, parce que César » avait dompté les barbares de la Gaule; de pénétrer

» jusqu'au Danube, parce que César avait pénétré jusqu'au
» Rhin; d'aller dans la Bretagne, parce que César l'y
» avait précédé; d'écrire des commentaires, parce que
» César en avait écrit avant lui. Il paraît qu'il y racontait
» longuement ses hauts faits contre les sauvages, sans
» oublier ni l'égratignure qu'il reçut au genou droit ni
» celle qu'il reçut au bras gauche; et lorsqu'après la
» mort d'Antoine il monta au Capitole pour rendre grâces
» aux dieux de tant de hasards heureux qui l'avaient fait si
» grand, il n'avait point encore oublié ces lauriers obscurs,
» et il triompha de l'Illyrie. C'était sans contredit, de tous
» les triomphes d'Auguste, celui qui coûtait le moins
» cher aux Romains[1]. »

Que de traits excellents, quelle fine peinture ! Comme voilà bien le prototype de ces gens heureux, portés au faîte par un jeu de fortune, transformés en héros par leurs flatteurs, et dont le génie si vanté consiste dans cette fortune même qui les dispense d'en avoir aucun. Ce type n'est point perdu; on l'a revu dans nos révolutions modernes; on a vu, pour comble d'analogie, ses modernes représentants se grimer avec effort, comme Auguste, d'après un modèle, choisi le plus souvent dans leur famille, et, trop sûrs de n'être pas de grands hommes, s'efforcer d'être du moins, comme dit La Bruyère, *d'après un grand homme*[2]. Méchantes copies qui excitent à la fois l'enthou-

1 *Hist. des Instit. mérov.*, p. 5 à 7.

2 « Un *Pamphile* veut être grand, il croit l'être, il ne l'est pas: il est » *d'après un grand.* » *Caractères*. chap. *des Grands*, n° 50, édit. Walckenaër.

siasme infatigable des valets et des dupes, et le mépris inextinguible des esprits indépendants. Le Huërou a supérieurement peint, dans Auguste, ce caractère historique.

En lisant ci-dessous l'*Histoire de la Constitution anglaise*, on verra à quelle hauteur, à quel éclat, à quelle force d'entraînement peut s'élever son éloquence. Nous nous sommes interdit de citer ici ce livre; nous en détacherons seulement une dizaine de lignes, où, à l'aide d'une grande et fière image, l'auteur trace avec une précision mathématique la loi fatale des révolutions :

« Il en est des révolutions comme d'une mer qui se » mettrait en mouvement. Le bruit sourd et profond que » vous entendez derrière vous est celui de l'abîme qui se » soulève. Les premiers flots qui l'annoncent s'arrêtent » encore à vos pieds et se retirent avec un vain murmure. » Ceux qui les suivent vous entourent déjà, vous enve- » loppent, et vous renversent si vous ne cédez à temps; » d'autres leur succèdent, qui vous poursuivent et vous » renversent encore si vous cédez. Les derniers enfin, les » plus tumultueux et les plus violents de tous, établissent » en arrivant le niveau des grandes eaux, et font dispa- » raître toutes les inégalités du sol sous une surface unie » d'une effrayante et terrible immobilité [1]. »

C'est là de la haute éloquence, et bien à sa place, puisque cette magnifique métaphore est chargée de nous annoncer les phases successives de la grande révolution d'Angleterre, dont l'auteur va commencer le récit.

[1] Ci-dessous, p. 216.

Comment s'étonner, d'ailleurs, que, dans les grands sujets historiques, Le Huërou s'élevât sans effort à cette hauteur de style, quand on voit quelle grande et haute idée il se faisait de l'histoire :

« Oui, s'écrie-t-il dans son *Discours* de 1842, oui, s'il » existe un moyen de soustraire sa raison aux influences » contemporaines et d'isoler sa conscience au milieu des » préoccupations importunes qui lui enlèvent en même » temps son indépendance et sa dignité, c'est de les » élever l'une et l'autre à la hauteur de l'histoire générale, » et de leur donner pour horizon la lointaine et immense » étendue qui compose son empire. Là disparaissent, à » la lumière d'un jour plus pur et plus radieux, et les » mesquines passions du moment, et ces intérêts égoïstes » qui vivent de cette honteuse pâture, et la haine, et » l'envie, et les préférences injustes et les injustes sévé- » rités des partis, et tout ce vain bourdonnement des » choses qui nous entourent et qui remplissent la triste » atmosphère où nous vivons. Oui, nous aussi, nous avons » besoin de planer dans le ciel pour tout voir et tout » dominer; et c'est seulement à cette hauteur que » l'histoire, selon la belle définition des anciens, devient » un véritable tribunal, et l'historien un juge, dont » chaque parole est un arrêt[1]. »

Si ces paroles étaient vraies il y a vingt ans, combien plus de nos jours. Il y a vingt ans, la vie intellectuelle et politique coulait à pleins bords, en France, dans le vaste

1 *De l'importance des études historiques*, ci-dessous, p. 311.

et large canal de la liberté pour tous. S'il y avait de mesquines passions, des intérêts égoïstes, des iniquités et des mensonges, du moins les champions de la vérité et de la justice pouvaient lutter sans entraves, à armes égales, à front découvert. C'était la vie, car la vie est un combat. Mais aujourd'hui...... Aujourd'hui, un long et savant travail s'efforce de plus en plus de courber tous les fronts et tous les cœurs devant les autels de la Force et du Veau d'or. Quiconque poursuit un but autre que l'accroissement de son pécule, la faveur du maître, ou la satisfaction de quelque jouissance matérielle, est noté comme un rêveur ou un esprit dangereux. C'est en une telle situation, au milieu d'une atmosphère ainsi alourdie et corrompue, si propre à remplir l'âme de dégoût, qu'il est urgent de suivre le conseil de Le Huërou, de soustraire aux influences contemporaines sa conscience et sa raison, et pour cela, comme il le dit, il n'y a certes pas de meilleur moyen que « de les élever l'une et l'autre à la hauteur de l'his» toire générale, et de leur donner pour horizon la loin» taine et immense étendue qui compose son empire. » De ces sommets, en effet, on embrasse d'un seul coup-d'œil la longue et glorieuse tradition de la France, où brillent d'un éclat vainqueur la Justice, l'Honneur, la Liberté; on comprend qu'il ne peut être donné à personne d'éteindre une pareille lumière, et quoi que fassent certains hommes pour en voiler momentanément l'éclat, on se rit de leur impuissance et l'on reprend courage.

On comprend alors aussi combien il est méritoire d'étudier cette tradition magnifique, sans égale dans l'histoire,

et de l'éclaircir de plus en plus, en remontant jusqu'à ses sources premières. On comprend plus que jamais l'intérêt, le mérite et l'importance des nobles labeurs auxquels Le Huërou avait consacré sa vie, et puisqu'on vient de voir quelle forme il savait donner à sa pensée, on déplore à double titre sa perte prématurée : la France a perdu en lui, au moment même où il atteignait la plénitude de ses forces, non-seulement un vrai savant, mais, ce qui est plus rare encore, un véritable écrivain.

Arthur de la Borderie.

ERRATA.

---

*En examinant, après le tirage, les feuilles de l'*HISTOIRE DE LA CONSTITUTION ANGLAISE, *un de nos amis a relevé un assez grand nombre d'erreurs qu'il est important de signaler ici et qui viennent, pour la plupart, de la copie des manuscrits de M. Le Huërou.*

Pages.

33. Ligne 7 : au lieu de *tirage*, lisez *triage*.
34. Ligne 2 : au lieu de *bonnes à exciter et à entretenir*, lisez *bonnes pour exciter et pour entretenir*.
35. Ligne 2 : au lieu de *que gentilshommes*, lisez *pas gentilshommes*.
36. Lignes 4 et 5 : au lieu de *les prédestinations*, lisez *la prédestination*.
37. Ligne 1 : au lieu de *d'amours*, lisez *d'amour*.
55. Ligne 1 : au lieu de *Au prix*, lisez *A ce prix*.
61. Ligne 3 : au lieu de *Courtesey*, lisez *Courtenay*.
63. Ligne 6 : au lieu de *Latinier*, lisez *Latimer*.
64. Ligne 12 : au lieu de *ces dernières*, lisez *ses dernières*.
68. Ligne 8 : au lieu de *lutte*, lisez *luttes*.
69. Ligne 12 : au lieu de *ces scènes redoutables*, lisez *ces scènes sont redoutables*.

J

71. Ligne 3 : au lieu de *ailleurs que*, lisez *ailleurs*.

79. Ligne 28 : au lieu de *l'idole*, lisez *l'image*.

83. Ligne 21 : au lieu de *Wycliff*, lisez *Wicleff*.

86. Ligne 4 : au lieu de *du peuple*, lisez *de la souveraineté du peuple*.

88. Ligne 25 : au lieu de *Sterling*, lisez *Stirling*.

97. Ligne 26 : au lieu de *a dû être*, lisez *en a dû être*.

101. Ligne 6 : au lieu de *du nord*, lisez *du monde*.

101. Ligne 29 : au lieu de *guerres de religion*, lisez *de nation*.

103. Ligne 9 : au lieu de *l'usage*, lisez *ou de l'usage*.

106. Ligne 25 : au lieu de *pour lequel*, lisez *sur lequel*.

109. Ligne 3 : après *au comte de Lennox*, il manque une ligne dans le manuscrit.

110. Ligne 26 : au lieu de *et résolut*, lisez *et il résolut*.

113. Ligne 16 : au lieu de *le mettre*, lisez *la mettre*.

127. Ligne 1 : au lieu de *et qui trouve*, lisez *et trouve*.

137. Ligne 13 : au lieu de *les précautions*, lisez *ces précautions*.

141. Ligne 5 : après *spectacle*, il manque *(Lecture)*.

141. Ligne 26 : au lieu de *leurs projets*, lisez *ces projets*.

142. Lignes 12 et 13 : au lieu de *ne la mettait pas, n'excusait point*, lisez *ne la mettait-elle pas, n'excusait-elle point*.

142. Ligne 18 : au lieu de *sons*, lisez *son*.

145. Ligne 25 : au lieu de *se préservait*, lisez *se réservait*.

155. Ligne 16 : au lieu de *abnégation*, lisez *exagération*.

157. Ligne 16 : au lieu de *froissé*, lisez *favorisé*.

161. Ligne 21 : au lieu de *il présentait*, lisez *ils se présentaient*.

162. Ligne 4 : au lieu de *assez éloigné*, lisez *assez peu éloigné*.

164. Ligne 17 : au lieu de *à l'envi par*, lisez *à l'envi, par*.

164. Ligne 21 : au lieu de *Il*, lisez *il*.

168. Ligne 14 : au lieu de *dans*, lisez *sans*.
172. Ligne 2 : au lieu de *arméniens*, lisez *arminiens*.
172. Ligne 14 : au lieu de *arménianisme*, lisez *arminianisme*.
173. Ligne 4 du sommaire : au lieu de *Hampdes*, lisez *Hampden*.
173. Ligne 7 du texte : au lieu de *Louis XV*, lisez *Louis XVI*.
194. Ligne 4 : au lieu de *du lord*, lisez *de lord*.
194. Ligne 8 : au lieu de *moment*, lisez *mouvement*.
195. Ligne 3 : au lieu de *traverser*, lisez *braver*.
195. Ligne 16 : au lieu de *que chaque*, lisez *que si chaque*.
206. Ligne 13 : au lieu de *les nobles*, lisez *ces nobles*.
208. Ligne 28 : au lieu de *définitivement*, lisez *indéfiniment*.
210. Ligne 18 : au lieu de *alimentaient*, lisez *alimentent*.
213. Ligne 26 : au lieu de *plus sur*, lisez *plus que sur*.
215. Ligne 11 : au lieu de *de l'esprit*, lisez *et l'esprit*.
216. Ligne 20 : au lieu de *des dernières*, lisez *les dernières*.
226. Ligne 1 : au lieu de *Il y trouva*, lisez *Le roi de son côté s'y était rendu. Il y trouva.*
230. Ligne 20 : au lieu de *Newmark, et*, lisez *Newmarket*.
236. Ligne 1 : au lieu de *la ligne*, lisez *la ligne la*.
273. Ligne 14 : au lieu de *leur sabre*, lisez *le sabre*.
274. Lignes 10-11 : au lieu de *pétition de droit*, lisez *pétition des droits*.
276. Lignes 25-26 : au lieu de *que nous les ayons*, lisez *que nous ne les ayons*.
301. Ligne 2 : au lieu de *sur une certaine limite*, lisez *dans une certaine limite*.
330. A la note : au lieu de *1843*, lisez *1842*.

HISTOIRE

DE

LA CONSTITUTION

ANGLAISE.

PREMIÈRE LEÇON.

HENRI VIII ET LA RÉFORME. — Henri VIII. — Affaire du divorce. — Catherine d'Aragon. — Anne de Boleyn.

MESSIEURS,

De 1307 à 1509, de la mort d'Édouard Ier à l'avénement de Henri VIII, s'étend une période de deux cents ans qui n'a pas dû être plus stérile que celle que nous avons parcourue, en grands événements et en grands caractères; et cependant nous avons renoncé d'avance à l'intérêt qu'elle ne manquerait pas de nous offrir.

J'en ai déjà donné la raison : c'est l'histoire de la Constitution anglaise que nous avons entreprise; et cette histoire, comme celle de toutes les institutions humaines, a ses temps de crise et ses temps d'arrêt. Les premiers seuls présentent peut-être un intérêt suffisant à ceux qui, comme nous, sont placés à distance, et qui ne peuvent apporter dans cette étude ni les passions contemporaines qui rendent toutes choses intéressantes, ni cette sympathique curiosité avec laquelle un Anglais aime à interroger l'histoire de son pays jusque dans ses plus minutieux détails. Ce n'est pas que nous ne puissions trouver sur la route que nous abandonnons, des hommes d'une trempe peu commune, des événements d'un tragique intérêt. Ainsi, cette terrible aristocratie qui avait désarmé Jean-Sans-Terre, foulé aux pieds Henri III, humilié Édouard Ier, brise encore deux couronnes royales, l'une sur le front d'Édouard II, l'autre sur celui de Richard II. Elle élève sur le trône la maison de Lancastre, avec le cruel Henri IV, pour l'en précipiter de nouveau avec le pacifique et inoffensif Henri VI; puis enfin, après vingt ans d'une guerre atroce, pendant laquelle on ne voit surgir autour de soi que de sombres et hideuses figures, elle va chercher sur la terre d'exil le dernier représentant de cette même maison de Lancastre qui devait fournir encore à l'Angleterre Henri VII, Henri VIII, et la grande reine Élisabeth. pour ne citer que de grands noms, après lui avoir donné Henri IV, Henri V et l'infortuné Henri VI. Mais, si les résultats sont trop grands pour

échapper à l'observateur le plus distrait, on ne peut pas en dire autant des causes qui les produisent. Ces causes, malgré les efforts d'une critique qui a résolu presque autant de problèmes qu'elle s'est posé de questions, sont encore enveloppées d'une obscurité désespérante, et cependant aucune histoire ne peut moins se passer de la science des causes que l'histoire des institutions. La faute en est à Wahingham, à Hollinshed, à Polydore Virgile, qui ne sont que de secs chroniqueurs ou des rhéteurs misérables à côté de Mathieu Pâris, qui est un grand historien. Au lieu donc de vous fatiguer du récit de ces éternels combats d'une agitation si stérile, j'ai cru qu'il convenait mieux à l'objet de cet enseignement de passer vite, et sans nous arrêter au milieu de ces ténèbres, pour arriver à vol d'oiseau, comme l'ange de Milton, au séjour de la lumière et du soleil. Nous laissons donc derrière nous, comme un épais brouillard, et la guerre de Cent ans entre la France et l'Angleterre, et la guerre des Roses entre les maisons rivales d'York et de Lancastre, et nous plantons notre drapeau au milieu du XVIe siècle et de la Réforme.

Je n'ignore pas que ces deux mots seuls renferment plus de faits et d'idées qu'il n'en faudrait pour défrayer pendant toute une année le cours le plus complet et le plus ambitieux. Mais le premier soin de quiconque comprend la valeur des mots et leur portée, doit être de se circonscrire et de ne point se jeter follement dans des questions immenses sous prétexte de se mettre à l'aise. Le XVIe siècle, dans sa prodigieuse variété,

a vu éclore presque toutes les questions qui remplissent tout l'intervalle qui le sépare de nous, et qui, à la fin du dernier siècle, ont fait une si terrible explosion autour de nous et, pour ainsi dire, au-dessus de nos têtes. L'examen de toutes ces questions ne serait rien moins que la philosophie de toute l'histoire moderne, depuis Luther jusqu'à M. de Lamennais, depuis Charles-Quint jusqu'à Napoléon. C'est assez dire que je n'y toucherai qu'autant que mon sujet m'y condamnera, et j'aurai soin de me rappeler que je ne dois envisager la Réforme que dans ses rapports avec la Constitution anglaise, pour me préserver de la tentation de mettre le pied sur le continent, de peur qu'un éclat de la voix de Luther ou de Calvin ne vienne porter le trouble dans ma pensée et m'empêcher de continuer nos paisibles et inoffensives discussions.

Voyons d'abord ce qu'était devenue la Constitution anglaise pendant ces deux siècles que nous négligeons; car si le détail des luttes ignobles qui les remplissent serait fastidieux, les conséquences générales qui en résultent sont importantes à recueillir. Or, nous nous trouvons, au commencement du règne de Henri VIII, en présence d'un fait étrange, et qui après le résultat que nous avons constaté à la fin du règne d'Édouard Ier, peut nous paraître étonnant à plus d'un titre. La Constitution que nous avons laissée victorieuse de trois puissants princes au commencement du XIVe siècle, et qui dans ce XIVe siècle a encore renversé du trône Édouard II et Richard II, nous la retrouvons au

XVIe siècle, avec tous ses anciens rouages, il est vrai, et même quelques autres qui donnent à sa marche plus de régularité et d'aisance, mais dépourvue de toute son efficacité politique et privée, pour ainsi dire, de son énergie constitutionnelle. Le Parlement et la Grande Charte ne sont guère plus que des mots vides de sens, et au lieu de protéger, comme autrefois, les libertés publiques, ils sont devenus l'un et l'autre les armes les plus acérées et les plus efficaces du pouvoir absolu. Ce fait, quelque étrange qu'il nous paraisse, nous surprendra moins, si nous nous rappelons que les révolutions qui durent trop longtemps se terminent toutes au profit de l'autorité, et qu'après les grandes commotions politiques il arrive un moment de lassitude générale où tous les partis viennent pêle-mêle abdiquer au pied du seul pouvoir qui soit assez fort pour les protéger contre leurs prétentions réciproques. Ce fut le sort de l'Angleterre après la guerre des Roses. Pendant vingt ans toutes les haines comme toutes les forces de la nation s'étaient trouvées aux prises sur vingt champs de bataille, et il fut facile de prévoir que celle des deux maisons qui succomberait, entraînerait inévitablement dans sa ruine la cause des libertés publiques. C'est en effet le grand résultat qui nous frappe tout d'abord à l'avénement des Tudors. Henri VII ne conquit pas seulement dans la plaine de Bosworth la couronne de Richard III, mais un pouvoir jusqu'alors inconnu à l'Angleterre, une royauté plus forte, plus respectée et surtout plus redoutée que ne l'avait jamais

été la royauté de ses prédécesseurs. Il sut la conserver dans l'état où il l'avait reçue par des moyens qui déshonorèrent son caractère en affermissant son autorité, et il la rendit plus formidable encore en l'entourant de nouvelles institutions destinées en quelque sorte à liquider la guerre civile par des amendes, des confiscations, des procédures sans publicité et sans garanties, des emprisonnements arbitraires et les terreurs de l'échafaud. Ce fut pendant cent cinquante ans le rôle de la Chambre étoilée en Angleterre, de Henri VII à Charles Ier, ce prince infortuné qui reçut la couronne d'Angleterre, ce ruineux héritage des Tudors, et qui périt si tristement en la défendant. Henri VIII, le successeur de Henri VII, agrandit encore cet immense pouvoir, en confisquant par sa Réforme, après toutes les autres libertés, la seule liberté qui restât encore à l'Angleterre, la liberté de conscience; et c'est là le sujet qui va nous occuper aujourd'hui.

Henri VIII sembla d'abord destiné à dissiper par ses folies tous ces trésors du despotisme que son père avait si laborieusement amassés. C'était un jeune prince de dix-huit ans, gros, joufflu, ardent, colère et emporté, avide de popularité et de plaisirs, de tous les plaisirs à la fois. Il s'empressa de donner à son peuple pour son joyeux avénement le plus curieux et le plus agréable des spectacles, celui de la mort des ministres qui avaient trop bien servi son père. Empson et Dudley, furent traduits devant le conseil, condamnés comme traîtres au roi et à la nation, et en conséquence, punis de mort.

Mais le XVIe siècle tenait en réserve pour l'imagination populaire bien d'autres distractions. — Ce fut un moment solennel dans l'histoire des hommes que celui où le génie de l'homme vit tomber devant lui, comme par enchantement, les anciennes barrières qui l'avaient contenu jusqu'alors. L'imprimerie venait d'être trouvée, le cap de Bonne-Espérance doublé, l'Amérique découverte au milieu des flots. Constantinople et Grenade avaient succombé, et Martin Luther avait déjà fait entendre du haut de la chaire de Wittemberg cette voix puissante qui livra l'Europe à une révolution de trois cents ans. Le contre-coup de cet immense mouvement se fit sentir presque partout à la fois et se communiqua avec la rapidité d'une détonation électrique à l'Empire, à la France, à la Suisse, à tous les royaumes du nord. L'Angleterre semblait une terre merveilleusement préparée à recevoir le germe des doctrines nouvelles. L'esprit de réforme y fermentait depuis le XIVe siècle, depuis Wickleff et les Lollards, et faisait de temps en temps éruption au milieu de sourdes et violentes secousses. Tous les éléments révolutionnaires que le cours des orages avait dispersés dans le sol anglais, et que la main vigoureuse de Henri VII avait si rudement comprimés, se rassemblèrent à la voix du moine de Wittemberg et se dressèrent devant le trône de Henri VIII. Henri VIII fut à la fois un détestable prince, un bel esprit et, à ce qu'il paraît, un assez habile théologien. Il savait par cœur Virgile et saint Thomas d'Aquin, et s'occupait avec un égal succès de

controverse et de musique. Déjà en 1512 il avait reçu de Jules II la rose d'or que les souverains pontifes avaient coutume d'envoyer le Vendredi-Saint au protecteur spécial du Saint-Siége. Le bruit de la dispute réveilla son ardeur, et il descendit dans la lice avec un gros volume écrit en beau latin, fort de logique et de raison, intitulé : *Défense des sept sacrements contre Martin Luther,* par Henri, roi d'Angleterre et de France, et seigneur d'Irlande.— Ce fut la plus curieuse des curiosités littéraires du XVIe siècle; car il paraît que l'ouvrage était bien de lui. Le livre fit une sensation prodigieuse, et Léon X s'empressa d'envoyer au royal auteur le titre de défenseur de l'Église. (1522.)

Mais la révolution religieuse qu'Henri poursuivait dans Martin Luther, et qu'il condamnait au bûcher dans son propre royaume, était déjà dans son cœur, et n'attendait qu'une occasion pour éclater. Elle fit enfin explosion à propos d'une simple femme.

AFFAIRE DU DIVORCE.

Henri était marié à la veuve de son frère Arthur. C'était Catherine d'Aragon, fille de Ferdinand le catholique et d'Isabelle la grande. Le vieux Henri VII avait sollicité et obtenu pour cela une bulle du pape Jules II. Il avait cependant différé lui-même la célébration de ce mariage par des motifs incertains. Mais le jeune Henri, immédiatement après la mort de son père, fit discuter

la convenance de ce mariage dans son conseil, et le consomma d'après son avis. — Il avait alors dix-huit ans; la reine en avait vingt-quatre.

Il vécut avec elle dans la plus inaltérable union pendant plusieurs années, et en eut plusieurs enfants. Mais à mesure que la jeune reine voyait s'évanouir les grâces de sa première jeunesse, le cœur du roi s'éloignait d'elle par degrés, et cherchait ailleurs des distractions plus séduisantes. L'amour de Henri désormais mal à l'aise auprès d'une femme qui n'avait guère plus d'autres charmes qu'une vertu douce et résignée, allait se prodiguant, sans retenue et sans mystère, aux femmes qui remplissaient sa cour; et déjà les noms d'Élisabeth Blount et de Marie Boleyn avaient occupé la malignité publique et alarmé la tendresse pieuse de Catherine. Mais ce ne fut qu'en 1522, treize ans après son mariage, qu'elle vit paraître à la cour la femme qui devait lui enlever sans retour le cœur de son mari, et allumer en Angleterre un incendie qui dure encore.

C'était la séduisante Anne de Boleyn, sortie d'une maison dont sa beauté était jusque là l'illustration la plus grande et la moins contestée. Brune et légère comme une espagnole, vive et folâtre comme une française, sa taille grande et élancée empruntait une grâce et un éclat tout nouveau aux modes françaises qu'elle venait d'importer en Angleterre avec la vivacité, l'élégante simplicité, les manières, le ton et quelque chose de l'esprit des dames françaises. Ses talents incomparables dans la danse, le chant et la musique

ajoutaient encore à l'effet que produisaient sa beauté et son esprit, et en faisaient la plus étourdissante des merveilles au milieu de cette froide et triste Angleterre où l'on ne savait encore que boire de la bière, rompre des lances et parler latin. — Henri, déjà malade et blessé, la voyait tous les jours à côté de la reine parmi ses filles d'honneur, à l'église, à la promenade, aux fêtes, aux tournois, et jusque dans son appartement. Une vertu réelle ou affectée donnait un irrésistible attrait à tant de charmes; et cette simple fille, qui avait partout sous ses yeux et jusque dans sa maison tant d'exemples de faiblesse, se défendit contre les importunités de Henri avec la dignité d'une reine. Elle dédaigna l'éclat trop facile et trop prodigué du titre de maîtresse, et sut tenir à distance cet impétueux soupirant.

Henri s'en plaignait et cherchait à s'en consoler dans des lettres que la postérité a recueillies, et qu'elle lit encore avec un intérêt mêlé de terreur; car elle n'ignore pas que l'amant d'Anne de Boleyn a fini par devenir son bourreau. Le roi, toujours rebuté, se jeta de désespoir dans les bras de Wolsey, son ami, et lui découvrit, avec trouble, la plaie secrète de son cœur.

Wolsey est ce fameux cardinal que l'amitié et la haine de Henri VIII, des talents prodigieux, une ambition sans limites, une élévation presque sans exemple et une terrible catastrophe ont rendu si célèbre. C'était, dit-on, le fils d'un simple boucher de la petite ville

d'Ipswich. Son esprit, le succès avec lequel il étudia les belles-lettres, qui renaissaient alors, et plus que tout cela peut-être, des hasards heureux, le firent sortir de bonne heure de cette humble condition. Le comte de Dorset lui confia l'éducation de ses enfants. Henri VII en fit son chapelain et l'employa avec bonheur dans des négociations délicates. Cet esprit souple et délié s'empara tout d'abord de la jeunesse du nouveau roi, étudia cette nature ouverte et impétueuse pour le prendre par ses faiblesses, s'insinua adroitement par cette porte d'abord dans sa confiance, plus tard dans son conseil, et décida enfin le roi à renvoyer tous ses vieux ministres, en lui laissant entrevoir moins de travail et plus de plaisirs sous sa direction. Alors il ne mit plus de bornes à son ambition. L'Angleterre semblait n'avoir pas assez de dignités, de faveurs, de richesses pour combler cet abîme. Il fut à la fois évêque de Hereford, de Durham, de Bath, de Worcester, de Winchester, archevêque d'York, abbé de Saint-Alban, cardinal légat du pape et chancelier, et traitait avec l'empereur de la succession de Léon X. Tous les princes de l'Europe recherchaient son amitié et la payaient fort cher. L'empereur Charles-Quint en lui écrivant le traitait de cousin ; Érasme l'appelait l'autre roi d'Angleterre. Huit cents serviteurs encombraient son palais. Ses chevaux étaient couverts de draps d'or et de soie. Lorsqu'il paraissait en public, un personnage de distinction portait devant lui son chapeau de cardinal, et dans l'église il ne souffrait jamais qu'on le

plaçât ailleurs que sur l'autel. Un prêtre portait sa croix de légat, un autre sa croix d'archevêque. Il ne disait jamais la messe qu'avec le cérémonial réservé pour les souverains pontifes ; des évêques et des abbés la lui servaient ; des ducs et des comtes lui présentaient l'eau et le vin.

Mais il savait compenser ce faste et cet orgueil par une générosité qui n'avait guère d'autres limites que son pouvoir. Il pensionnait tous ceux qui avaient un nom dans la littérature, offrit à Erasme un évêché et son amitié toute puissante pour le décider à venir en Angleterre, sans y réussir. Il y attira Polydore Virgile, moins jaloux de sa liberté que ce bâtard de chanoine de Rotterdam, qui fut à la fois un écrivain si élégant, un si profond érudit et un controversiste si distingué. Il fonda des chaires de grec et d'hébreu à l'Université d'Oxford, y bâtit un collége, songeait déjà à fonder une nouvelle Université à Ipswich, et donna à l'Angleterre les prémiers palais dignes de loger ses souverains, White-Hall et Hampton-Court.

Wolsey reçut avec terreur la dangereuse confidence des sentiments de Henri, comme s'il avait pressenti que sa ruine devait en sortir. Il se jeta à ses genoux, essaya en vain de le ramener à d'autres pensées, et, le trouvant inflexible, lui parla avec transport des charmes de Marguerite, la sœur de son ami le roi de France. Mais le cœur de Henri appartenait sans réserve à la fille de Thomas Boleyn, et il pressa son ministre de l'aider à rompre des liens détestés alors. Wolsey,

mettant de côté tous scrupules, se dévoua sans réserve à ce puissant intérêt.

Wolsey fit agiter par ses théologiens la question de savoir si l'on peut épouser la femme de son frère; on interrogea l'Écriture, on interrogea les Pères. Henri lui-même se mit à l'œuvre, médita longtemps les passages désespérants du Lévitique et du Deutéronome, pressa saint Thomas d'Aquin, son auteur favori, de lui venir en aide, et crut avoir enfin résolu tous les doutes dans un petit livre qu'il donna au public. Il avait soin de rendre compte de son travail à sa maîtresse à mesure qu'il avançait, et dans une de ses lettres il lui apprend qu'il vient de passer quatre heures à écrire. Le livre de Henri ne trouva guère que des approbateurs. Il n'y eut que deux voix discordantes : celles de Thomas Morus et de l'évêque Fisher. Le premier prétexta son ignorance des matières théologiques; l'autre répondit nettement que le divorce était impossible. Alors Henri se décida à envoyer Gardiner à Rome. C'était le secrétaire du cardinal.

(1528). Gardiner trouva le pape Clément VII à Viterbe, à peine sorti de la prison où les soldats de Charles-Quint l'avaient renfermé, triste, abattu, et fort indigné contre l'empereur. Il répondit d'abord avec froideur à ces premières ouvertures, hésita quelque peu, parla de ses devoirs, et finit par tout accorder. Il nomma Wolsey pour examiner l'affaire, et lui adjoignit, sur ses instantes prières, le vieux cardinal Campeggio, rompu dans tous les détours des procé-

dures romaines. Campeggio, fidèle à ses instructions, mit six mois à faire le voyage, et se mit au lit en arrivant. Il y resta quinze jours sans recevoir personne et sans vouloir entendre parler d'affaires. A la fin cependant, il se leva et demanda à être introduit près de la reine. Il essaya, en l'abordant, de lui persuader de se retirer dans un couvent, et, pour l'y déterminer, il lui laissa entrevoir une sentence de divorce déjà suspendue sur sa tête. Alors cette pauvre femme appela à elle toute sa fermeté, et répondit avec quelque émotion qu'elle ne ferait jamais aucune démarche qui pût blesser son honneur ou nuire aux droits de sa fille, qu'elle était la femme légitime du roi Henri, qu'elle n'avait rien fait pour perdre ce titre, qu'on pouvait sans doute le lui ravir, mais non faire en sorte qu'elle en fût indigne. Elle finit par dire qu'elle n'était qu'une pauvre femme aux prises avec d'habiles et puissants ennemis, et demanda qu'on lui accordât au moins l'assistance d'un conseil nommé par elle et choisi parmi les sujets de son neveu l'empereur. Ce langage intimida les juges; et le peuple, qui estimait la vertu de la reine, parut vouloir la prendre sous sa protection. Il exprimait assez hautement son opinion sur cette odieuse procédure, lorsque le roi, alarmé, essaya d'appeler cet intérêt sur lui-même. Il convoqua le maire et les aldermen de Londres pour leur parler, une heure durant, de ses scrupules sur la validité de son mariage, et essayer de leur persuader que, dans toute cette affaire, c'était surtout lui qui était à plaindre. Il

termina par une menace beaucoup plus persuasive que le reste, et jura qu'il ferait voler la tête du premier qui s'aviserait de trouver qu'il n'avait pas raison. Après sa harangue, il se rendit auprès de Campeggio pour hâter la lenteur désespérante de l'Italien, qui attendait toujours quelque nouvelle lettre de Rome. Mais Henri était d'autant plus pressé, que des bruits alarmants circulaient déjà sur l'état de Madame Anne; il n'y avait pas un moment à perdre. Enfin, après avoir épuisé tous ses délais, Campeggio monta sur son tribunal et commença la procédure dans le réfectoire des Dominicains (Black friars), à Londres. (1539).

A la droite des légats paraissait Henri, assis sous un dais, entouré de ses courtisans; à gauche était la reine, assistée de quelques-unes de ses femmes. Henri répondit à l'appel de son nom, et promit de se soumettre avec une docilité parfaite et une résignation filiale à la sentence des légats. La reine se leva à son tour, mais pour en appeler au pape, puis elle alla se jeter à genoux aux pieds de son mari et prononça les paroles que voici :

« Sire, dit-elle, je vous supplie de me regarder en » pitié, comme femme, comme étrangère, sans ami » dont je sois sûre et sans conseiller désintéressé. Je » prends Dieu à témoin que je me suis toujours mon» trée envers vous comme une femme attachée et » loyale; que je me suis fait un devoir constant de me » conformer à votre volonté; que j'ai aimé tous ceux » que vous aimiez, que j'en eusse raison ou non,

» qu'ils fussent mes amis ou mes ennemis. Je suis » votre femme depuis nombre d'années; je vous ai » donné plusieurs enfants. Dieu le sait, lorsque j'en- » trai dans votre lit, j'étais vierge; et je m'en rapporte » à votre propre conscience pour dire si cela n'était » pas. Si l'on peut me reprocher la moindre faute, je » consens à partir avec honte; sinon, je vous prie de » me rendre justice. »

Elle se leva immédiatement, fit une profonde révérence et se retira. Un officier la saisit pour la rappeler; elle parla tout bas à l'un de ses serviteurs, et continua son chemin en disant : « Je n'ai jamais contrarié la » volonté de mon mari, et je saisirai la première » occasion de lui demander pardon de ma désobéis- » sance. »

Henri, après le départ de la reine, plaida sa cause avec une grande chaleur et crut l'avoir gagnée, lorsqu'il vit les légats refuser d'admettre l'appel interjeté par la reine. Mais Campeggio trouvait tous les jours quelque difficulté nouvelle. A la fin, il lui dépêcha le duc de Suffolk. Suffolk parla très-haut et se laissa emporter jusqu'aux menaces. Campeggio répondit qu'il était trop vieux et trop malade pour avoir rien à craindre ou à espérer du roi d'Angleterre; et quelques jours après, il déclara que les vacances d'été venant de commencer, l'affaire serait reprise immédiatement aux prochaines vacations. Dans l'intervalle, arriva une lettre du pape Clément, qui évoquait l'affaire à son tribunal. Clément venait de conclure sa paix avec

l'empereur, qui lui avait rendu Cervia et Bologne, et promettait de faire rentrer les Médicis à Florence. Campeggio, à cette nouvelle, fit ses adieux au roi Henri et partit pour l'Italie. Mais Wolsey ne pouvait partir et dut rester en Angleterre entre les mains d'un homme si cruellement trompé, et qui allait lui demander compte du mauvais succès de cette odieuse intrigue.

Ce fut Anne de Boleyn qui jeta dans l'esprit de Henri les premiers soupçons sur la fidélité de son ministre. Elle n'avait jamais aimé le cardinal, et regardait comme un vol fait à elle-même la confiance que le roi lui accordait. *(Lecture).* — Henri dissimula quelque temps encore; ses caresses et son abandon avec son favori parurent même redoubler, comme s'il avait éprouvé le besoin d'oublier lui-même et de faire oublier à Wolsey des chagrins également pénibles à tous deux. Un jour, les ennemis du cardinal virent avec terreur le roi lui tendre familièrement la main et causer longtemps et familièrement avec lui en presence de toute la cour. Alors la favorite recourut à ses derniers moyens, et ce fut dans un mystérieux tête-à-tête avec Henri qu'elle lui arracha la condamnation du coupable. La cour se trouvait alors à Greenwich; le cardinal reçut l'ordre de se rendre immédiatement à Londres. Il obéit, et reprit en arrivant ses fonctions de chancelier. Le jour même, l'avocat-général présenta à la cour du banc du roi une accusation contre lui, en violation du statut *Præmunire* pendant qu'il exerçait

ses fonctions de légat. L'accusation était odieuse et ridicule, en ce qu'elle tendait à remettre en vigueur un statut depuis longtemps tombé en désuétude, et parce que, dans tous les cas, le cardinal n'avait rien fait que de l'aveu et par l'ordre du roi. Mais Wolsey désespéra tout d'abord de sa cause en réfléchissant au caractère bien connu de Henri, et en songeant qu'il y avait, selon son expression, un oiseau de nuit qui avait le cœur et l'oreille de son juge. Il résigna son emploi et s'en remit à la clémence du prince; il promit, en outre, qu'il abandonnerait tous ses biens au roi. Il reçut l'ordre d'évacuer, au préalable, son magnifique palais d'York-Place, parce que Sa Majesté voulait y passer l'hiver. Henri trouva en y entrant un luxe inconnu à lui-même. Les tapisseries étaient des étoffes d'or et d'argent, la vaisselle était d'or massif; plus de mille pièces de fine toile de Hollande étaient amassées dans ses armoires. Le cardinal dut se retirer à Asher pour y attendre de nouveaux ordres. *(Lecture).*

Il descendit le fleuve dans sa barque et vit les deux rives garnies de spectateurs. On s'attendait à voir les portes de la Tour s'ouvrir devant lui. Mais il trompa cette curiosité malveillante, et prit terre sur la rive opposée. Il gravissait lentement la colline, au pas de sa mule, lorsqu'il vit arriver Norris, valet de chambre du roi, qui lui remit un gracieux message de la part de son souverain. Le cardinal descendit précipitamment de sa mule et tomba à genoux, au milieu de la boue, pour le recevoir.

Il tomba dangereusement malade à Asher. Le roi lui envoie son valet de chambre pour l'exhorter à prendre courage, et sur ce qu'il apprit que son état empirait, il s'écria : « Dieu veuille qu'il ne meure point ! Je ne voudrais pas le perdre pour deux mille livres ! » Il lui envoya trois médecins, et força Anne à lui envoyer des tablettes d'or, en signe de réconciliation. Mais la haine de ses ennemis ne se ralentissait pas; il se vit successivement dépouillé de ses bénéfices, et on lui signifia l'ordre de se retirer dans son archevêché d'York. — Ses nouvelles occupations. — Il s'était résigné. — Depuis quelque temps il avait prévu cette catastrophe. — Rendait grâce à Dieu de n'avoir pas payé plus cher sa longue faveur. — Avait invité la noblesse du voisinage à assister à son installation. — Arrêté le jour même comme coupable de haute trahison. — Obligé de s'arrêter à Leicester. — Ses paroles à l'abbé. (1530). *(Lecture.)*

Henri entreprit de faire peur au pape. Le mérite de cet expédient paraît appartenir tout entier à Cromwell. — Frappe sur le clergé. — Lui fait payer une amende de 400,000 écus pour avoir reconnu Wolsey comme légat, malgré le statut de *Præmunire.* (1532). — Se fait déclarer par le clergé chef de l'Église gallicane. — Supprime les annates. — Entrevue de Calais avec François Ier. — Tous deux envoyèrent de nouvelles remontrances au pape. — Demande l'avis des corps savants et des Universités. — Ses agents se présentèrent en Allemagne, en Italie, en France. — Orléans,

Bourges, Angers, Toulouse, Bologne et Pavie donnèrent des réponses favorables. — On attendait celle de la Sorbonne avec une vive impatience. — Les docteurs se réunirent pour entendre une messe du Saint-Esprit, et consacrèrent un mois entier à examiner la question. La réponse se trouva bonne, grâce à l'adresse de l'évêque de Senlis, le chancelier. Les théologiens anglais n'eurent guère qu'une voix. Mais on remarqua l'opinion des luthériens, Luther et Mélanchton. Zwingle et Calvin, au contraire, se prononcèrent pour le divorce.

Toutes ces nouvelles arrivaient une à une à l'oreille du pape Clément, qui devenait de jour en jour plus absolu dans sa résistance. Vains efforts du comte de Wiltshire, père d'Anne de Boleyn, qui, à bout de raisons, offrit de l'argent au pape et à l'empereur. L'empereur répondit qu'il n'était pas un marchand. Le pape cita le roi à comparaître à Rome, en personne ou par procureur, pour répondre devant le tribunal du pape. — Enjoignit en même temps à Henri de se séparer de sa concubine et de rappeler sa femme légitime, dans le délai d'un mois, sous peine d'excommunication. Alors Henri brusque le dénouement. — Ordre au chapelain Lee de se rendre de très-grand matin dans un grenier de White-Hall. — Y trouve le roi et Anne de Boleyn. — Les marie devant l'autel. — Il fut fait archevêque d'York. — Cranmer venait de monter sur le siége de Cantorbéry; cita la reine à comparaître, pendant quinze jours consécutifs, montant tous les

jours sur son siége et en descendant sans que la reine se présentât. — Prononça alors que le mariage était valide. — La nouvelle reine fut couronnée. — Rome prenait une décision contraire. Clément venait de soumettre l'affaire à ses cardinaux. Trois seulement proposèrent un nouveau délai; dix-neuf se prononcèrent pour la validité du mariage de Henri et de Catherine. Cette décision, si longtemps attendue, vint ranimer la pauvre reine dans la solitude où elle vivait depuis que sa rivale avait usurpé sa place à côté du roi Henri. On avait essayé de réduire ce caractère indomptable par de cruelles et ignobles persécutions. On ne lui avait laissé dans son exil que le plus strict nécessaire; on lui enleva les domestiques auxquels elle était attachée; on lui enleva jusqu'à sa fille Marie, sans que tant de rigueur ait jamais pu lui arracher la moindre plainte. Sa vie, depuis dix ans, n'avait été qu'un supplice de tous les jours; elle vit arriver la mort avec joie. Elle écrivit à sa fille pour lui recommander de se montrer toujours soumise aux volontés de son père; elle écrivit à Henri pour lui recommander leur fille commune et les deux vieilles femmes qui allaient lui fermer les yeux. Henri ne put s'empêcher d'accorder quelques regrets à une femme si vertueuse et si soumise, et l'on vit quelques larmes rouler dans ses yeux. Il prit le deuil et ordonna à toute sa cour de le prendre comme lui. Mais au milieu de la tristesse de tous et de ces vêtements funèbres, on ne fut pas peu surpris de voir paraître un jour une jeune femme dans tout l'éclat

d'une parure de fête, le sourire sur les lèvres et la joie dans le cœur. C'était l'infortunée Anne de Boleyn. Elle ne pouvait prévoir alors qu'elle allait bientôt expier cette joie indécente par une mort qui eût arraché des larmes de pitié à sa rivale !

DEUXIÈME LEÇON.

Henri VIII et la réforme. — Henri VIII. — Son caractère. — Sa tyrannie. — Sa réforme. — Quelques-unes de ses victimes. — Lambert. — Cromwell, etc.

Messieurs,

De ce fatal divorce sortit toute une révolution politique et religieuse. Je n'ignore pas que l'une et l'autre tiennent à des causes bien autrement profondes, et je sais qu'il y avait dans cette Europe, si tourmentée par les controverses religieuses et les rivalités politiques, comme une plaie intérieure contre laquelle tous les palliatifs auraient été impuissants et qui devait aboutir tôt ou tard, en dépit de tous les obstacles. Mais il n'en est pas moins vrai que la révolution d'Angleterre, telle qu'elle s'est développée durant un espace de cent cinquante ans, de Henri VIII à Jacques II, de la Réforme à l'expulsion des Stuarts, est sortie originairement d'une passion amoureuse, du cœur blessé d'un prince intempérant et débauché. Et ce qui prouve que, quelle que fût déjà la force des circonstances, elles n'avaient

cependant rien d'invincible, c'est que Henri, qui venait si légèrement de déchaîner la tempête, se trouva assez fort pour la maintenir, et parvint avec une incroyable facilité à circonscrire ses ravages dans le cercle de ses caprices et de ses intérêts. Quel que soit le besoin que l'on éprouve de rattacher les grands événements de ce monde à des causes qui ne les fassent pas trop déchoir des hauteurs où nous les voyons, on ne peut s'empêcher de reconnaître que la révolution d'Angleterre ne fut rien autre chose dans la première période de son développement que le caprice d'un seul homme, la fantaisie d'un esprit malade et chagrin. Ce fait immense, qui occupe aujourd'hui une si grande place dans les destinées générales de l'humanité, et qui en particulier a donné à l'Angleterre ses dogmes, sa morale, sa constitution politique et sa littérature, ne cessa d'être un accident, que lorsqu'il eut cessé d'être personnel, et ne devint un principe qu'après avoir été longtemps quelque chose de moins qu'une conséquence.

C'est donc dans la personne même de Henri VIII que nous devrons nous renfermer pour étudier la révolution à laquelle son nom doit rester attaché; c'est dans cette étrange et odieuse nature qu'il faut chercher les causes et la raison de tout ce qui se fit en Angleterre pendant douze ans. C'est une hideuse et sanglante histoire que celle de cet incroyable Henri VIII, et de quelque côté qu'on l'envisage, on ne trouve guère que des atrocités; et pourtant l'on s'y trouve à l'aise. Nous ferons

deux parts de ce qui nous reste à dire du personnage, dans la première nous placerons ce qu'on est convenu d'appeler sa Réforme, dans la seconde les plus intéressantes du nombre infini de victimes qui lui furent immolées.

On le sait : la Réforme, au XVI[e] siècle, a revêtu autant de figures et de masques qu'elle a eu d'apôtres. pour ne pas dire de sectateurs. Luther et Calvin, Zwingle et Knox, Muntzer et Servet, pour ne parler que des plus célèbres, sont autant de types qui nous la représentent sous autant d'aspects différents que leurs passions et leur caractère offrent de nuances. Violente et emportée dans Luther, plus violente encore, mais d'une violence froide et calculée dans Calvin, elle s'emporte jusqu'au délire dans Servet, jusqu'au meurtre, jusqu'à l'assassinat dans l'incurable folie de cet infortuné Muntzer. Nulle part elle ne s'offre sous un aspect plus étrange, j'ai presque dit plus inintelligible, qu'en Angleterre. On dirait un édifice soulevé de terre, arraché à sa base par une main invisible, et soutenu dans les airs, à une très-grande hauteur, par un pouvoir magique. La Réforme anglicane peut passer à juste titre pour le phénomène le plus incroyable du XVI[e] siècle qui en est tout rempli. On vit, à un jour donné, une église nationale, emportée comme par un tourbillon, se détacher violemment du siége de Rome, puis tourner sur elle-même avec une prodigieuse vitesse dans une sphère à part, ralentissant ou accélérant sa marche au gré d'un petit homme qui la devan-

çait, et qui d'un signe réglait ses mouvements. Nous allons essayer de la suivre dans son orbite, et de vous dire en passant les altérations qu'elle fit à la Constitution anglaise dans les deux branches qui la composent, l'Église et l'État.

Le premier résultat que nous ayons à constater, parce qu'il se trouve en première ligne et domine l'ensemble de la situation, c'est la disparition complète et à peu près instantanée de toutes les anciennes garanties qui protégeaient les libertés publiques contre les caprices ou les violences des princes. La royauté anglaise, resserrée, comprimée autrefois entre la Grande Charte et le Parlement, est devenue une *monarchie* qui se sert de la Grande Charte et du Parlement au lieu de subir leur empire, qui les courbe à sa volonté, et qui les briserait au besoin. Ce despotisme, né en partie des circonstances dont je vous entretenais dans notre dernière réunion, en partie de celles qui naissaient forcément au XVIe siècle de la tournure générale des faits et des idées, est également sans limite dans l'État et dans l'Église, et fait tomber du même coup les libertés politiques et les libertés religieuses du peuple anglais. — Il y a plus d'une espèce de despotisme : celui d'Auguste fut clément, celui de Louis XIV fut grand et noble, celui de Napoléon eut peut être plus de grandeur encore, celui de Tibère fut sanglant, celui de Néron fut atroce, et je cherche vainement une autre qualification pour caractériser celui de Henri VIII. — On vit, au grand scandale de tous ceux qui savent

ce que c'est que la dignité humaine, un Parlement annuler le mariage de Catherine d'Aragon qu'un autre Parlement avait approuvé, confirmer celui d'Anne de Boleyn avec Henri VIII, et le rompre au bout de quelques mois, substituer encore quatre autres princesses à l'infortunée Catherine, à la malheureuse Anne de Boleyn, dans cette couche funèbre où l'une d'elles devait mourir, d'où deux autres furent chassées pour mourir, la première sur un échafaud, la seconde dans l'ignominie et la disgrâce et où la dernière ne resta que parce que Dieu arrêta par une mort soudaine la main qui se préparait à l'étouffer. Les enfants issus de ces différents mariages furent tour à tour déclarés seuls héritiers de la couronne et inhabiles à lui succéder, réhabilités et proscrits, bâtards et légitimes, offerts tantôt aux hommages et aux regrets des peuples, tantôt à leurs outrages et à leurs persécutions. Dans chacune de ces circonstances, d'énormes pénalités menaçaient les récalcitrants et venaient en aide au parjure. On fut conduit en prison, condamné à l'amende, appliqué à la torture, traîné à l'échafaud, pour avoir refusé de reconnaître Anne de Boleyn et pour lui être resté fidèle, pour avoir nié la pudicité de Catherine Howard et pour l'avoir défendue, pour avoir cru à la vertu d'Anne de Clèves et pour en avoir douté. Ainsi à mesure qu'une nouvelle plaie venait à s'ouvrir dans ce cœur gangrené, une pauvre femme était rejetée de la couche du prince aux gémonies ou à l'échafaud, et une hécatombe de victimes humaines expirait autour de la

reine répudiée, dans les prisons, à la torture, au haut des gibets, dans les ténèbres et les cachots de la Tour de Londres. Dès que le roi commençait à se dégoûter d'une de ses femmes, ce qui lui arriva autant de fois qu'il en eut, les gens de loi et les évêques se rassemblaient en toute hâte pour aviser aux moyens de mettre à l'aise la conscience de Sa Majesté. On cherchait et on finissait par trouver des motifs dirimants. L'une avait déjà promis sa foi à un autre avant de la promettre à Henri; l'autre avait été infidèle à la couche royale; une troisième était soupçonnée d'hérésie, et pouvait compromettre chaque jour l'orthodoxie bien connue du prince, en l'exposant au danger de vivre avec une hérétique.

Le Parlement venait ainsi chaque année s'informer en quelque sorte auprès du prince de ceux qu'il lui plaisait de faire mourir, et mettre ses hypocrites scrupules à l'aise derrière un vain simulacre de procédures et de jugement. Ainsi chaque année voyait tomber sur les marches du trône, sous les coups de cette implacable, de cette insatiable colère, quelques-unes des têtes qui en étaient à la fois l'ornement et l'appui; et l'Angleterre n'eut plus assez de larmes pour pleurer tant de trépas, assez d'indignation et de haine pour flétrir le prince cruel qui en était l'auteur. Bien plus, la nation elle-même par ses représentants, sembla vouloir ambitionner l'honneur de partager avec lui la solidarité de tant de crimes, et aplanit, comme à plaisir, toutes les barrières devant lui, pour qu'il pût

atteindre plus facilement ceux que son inexorable vengeance avait condamnés. — On lui reconnut le droit de faire juger et mettre à mort les accusés, sans les entendre. — On déclara obligatoire et inviolable tout ce qu'il lui avait plu de décréter jusqu'à ce jour, tout ce qu'il lui plairait de décréter par la suite. — Il put accorder à qui bon lui semblerait, honneurs, titres, dignités, terres, châteaux. Il n'est point de degrés dans la bassesse et la servilité que le Parlement anglais n'ait parcourus sous le règne de Henri VIII, point de flatteries si grossières et si repoussantes dont ses registres ne nous offrent l'exemple. Un orateur compare ce détestable prince à Absalon pour la beauté, à David pour le courage, à Samson pour la force, à Salomon pour la justice, à Dieu lui-même pour la sagesse. Et tout cela était dit aux applaudissements de la foule qui écoutait, en présence de la sauvage idole qui recevait ce fol encens en méditant de nouveaux crimes sur la cendre de ceux qui venaient de tomber sous ses coups, et, pour ainsi dire, comme un intermède dans cet épouvantable tragédie où chaque scène n'était remplie que de procès de haute trahison et de supplices. On modifia dans le sens de ses appétits et de sa convoitise tous les statuts des règnes précédents, tous ceux de son propre règne; jusqu'à ce qu'enfin en 1539, un seul statut lui épargna la peine d'avoir si souvent à y songer, en déclarant qu'à l'avenir les proclamations royales auraient à perpétuité la même force que les statuts promulgués en Parlement, et en laissant au roi la liberté d'attacher à la désobéissance telle pénalité

qu'il jugerait convenable. C'était abattre d'un seul coup tout l'édifice de la Constitution, et l'on est réduit à regretter qu'un si heureux expédient ne se soit pas plus tôt présenté à l'esprit de ces sages législateurs, pour nous épargner le douloureux et ignoble spectacle d'une nation qui se traîne d'une honte à l'autre, et qui se suicide pendant douze ans!

Voyons maintenant si les libertés religieuses, plus vivaces de leur nature, ont mieux résisté à Henri.

Nous avons déjà vu qu'une simple déclaration lui avait suffi en 1531 pour confisquer à son profit la suprématie religieuse que le pape avait exercée jusqu'alors. Il s'était fait déclarer chef spirituel et temporel de l'église anglicane, même avant d'avoir rompu définitivement avec la cour de Rome. Il fit de son nouveau titre le plus bizarre et le plus capricieux usage. Le nouveau pape se donna d'abord un vicaire général et fit choix de Cromwell, homme illettré, qui ne sut jamais d'autre théologie que celle qui germait chaque matin dans les rêves du roi; mais qui avait aux yeux de Henri le mérite incontestable d'une docilité à l'épreuve de presque toutes les difficultés. C'est par le canal de son vicaire et par celui de son métropolitain Cranmer, archevêque de Cantorbéry, que la sagesse royale rendait ses oracles et se communiquait aux simples mortels. Tous les ans les évêques et les abbés du royaume, aussi longtemps du moins qu'il y eut des abbés, venaient siéger à Londres en même temps que le Parlement, mais dans un local séparé, pour traiter

avec Cromwell et le métropolitain des points de dogme et discipline encore en litige. Cette assemblée prenait le nom de convocation, et ce fut elle qui façonna l'église anglicane sur le patron que Henri lui présentait.

Elle commença par supprimer avec la suprématie papale tous les revenus que le Pape prélevait en Angleterre en vertu de ce titre. On abolit les annates, les provisions, les commandes, tous les paiements qui se faisaient autrefois à la Chambre apostolique (la question d'argent étant la plus urgente, ce fut par elle qu'on dut commencer), en même temps que les appels en cour de Rome, le serment que les évêques prêtaient entre les mains du pape, enfin l'usage des bulles, du pallium et de tout ce qui rappelait de près ou de loin l'autorité du Saint-Siége. Le nom du pape fut soigneusement effacé de tous les livres existants, il fut défendu sous peine d'amende et d'emprisonnement de l'imprimer dans les nouveaux, et le roi lui-même se donna la peine de le gratter dans tous ceux qui lui appartenaient. On le brûlait tous les jours en effigie sur toutes les places de Londres. Il fut déclaré que l'évêque de Rome n'avait pas plus de droit en Angleterre que tout autre évêque étranger, et que tous ceux qu'il avait exercés jusqu'alors étaient autant d'usurpations dont on avait pu le dépouiller également. Tous les dimanches un évêque prêchait le peuple sur ce texte à la croix de saint Paul. Le nom de Henri remplaça celui du Pape dans les prières de l'église, et tous les prêtres devaient faire lecture publique de ses or-

donnances ecclésiastiques au peuple, au moins quatre fois. — En conséquence tous les évêques prirent de nouvelles lettres d'investiture du roi, et lorsqu'un siége épiscopal venait à vaquer, le chapitre devait s'adresser au roi pour obtenir un congé d'élire. Le congé du roi renfermait ordinairement le nom de la personne qu'il voulait faire élire, et il n'y a pas d'exemple qu'un autre nom que celui-là soit jamais sorti de l'urne. Le nouvel élu était sacré par l'archevêque, ou, en l'absence de l'archevêque, par quatre évêques désignés à cet effet; puis le nouvel élu devait encore obtenir la sanction royale avant d'être mis en possession de son siége. Toutes les causes ecclésiastiques continuèrent d'être jugées, comme par le passé, au tribunal de l'évêque, et par appel au tribunal de l'archevêque. Enfin, la cour de la Chancellerie formait un troisième et dernier degré de juridiction. Elle jugeait sans appel.

Ce furent là les seules innovations introduites dans la discipline. Celles qui concernent le culte et la doctrine furent plus considérables, et sont néanmoins marquées au même coin.

Il fut reconnu que le culte des images était fondé sur l'autorité de l'Écriture, et qu'il fallait le conserver; mais on avertit les fidèles qu'il fallait se tenir en garde contre la superstition et l'idolâtrie. En conséquence le roi fit transporter à Londres et brûler sous les yeux du peuple toutes celles qui étaient l'objet de ces hommages, et les pèlerinages furent sévèrement interdits.

Il est de l'essence des religions d'avoir la forme en horreur. Le sentiment religieux, à un degré donné d'exaltation, craint de s'arrêter aux images et de leur accorder l'honneur et le respect qu'il ne doit qu'à Dieu.

D'après le même principe le culte des saints fut maintenu; mais on fit un tirage parmi les saints : les uns furent conservés, comme n'ayant point démérité du nouvel ordre de choses; les autres au contraire furent traités d'usurpateurs, et impitoyablement chassés de leurs niches et du calendrier; mais on proscrivit généralement toutes les reliques et un grand nombre de fêtes. Le plus célèbre de tous les saints ainsi disgraciés est le fameux Thomas de Cantorbéry, l'adversaire de Henri II, dans lequel Henri VIII ne pouvait voir qu'un séditieux et un traître. Il fut sommé de se relever de la bière où il reposait depuis plus de trois cents ans, pour venir répondre devant la justice du roi. On lui accorda pour comparaître le délai légal de quinze jours, et, après les trois sommations d'usage, comme il ne comparut pas, il fut déclaré contumax, et ses biens dévolus au roi. On conserva aussi, après une discussion des plus chaudes, et qui dura plusieurs jours, l'usage de l'eau bénite, de l'encens, du surplis, de la cendre le mercredi de Carême prenant, des palmes le jour des Rameaux, du luminaire devant le Saint-Sacrement et non ailleurs; mais on eut soin de déclarer que les diverses cérémonies de l'Église n'avaient par elles-mêmes aucune efficacité réelle pour le salut,

et que ce n'étaient après tout que de pieuses et louables coutumes bonnes à exciter et à entretenir la piété des fidèles.

Il n'est rien dans tout cela peut-être qui soit directement contraire à l'ancienne croyance; mais le dogme ne sortit pas tout entier du remaniement auquel il venait d'être soumis, et reçut plus d'une blessure.

On décida que la seule règle de la foi était le livre des Écritures et les trois symboles des apôtres, de Nicée et de saint Athanase. Par cela même on rejeta virtuellement l'autorité des conciles œcuméniques, autres que celui de Nicée, celle des pères, des docteurs et de la tradition. Et pour que chacun pût désormais remonter par lui-même à la source de toute vérité, on fit faire une traduction vulgaire et officielle du livre qui la contenait, et un exemplaire de cette traduction fut attaché par une chaine de fer à un pilier dans chaque église, afin que tous eussent la liberté de venir y puiser. On alla même jusqu'à permettre à chaque père de famille d'en avoir un autre dans sa maison; mais lui seul devait y toucher et en donner chaque soir lecture à sa famille. Il y eut défense expresse de se livrer à aucun commentaire, sous peine d'être immédiatement privé de ce bienfait et traduit devant le magistrat. Cependant comme le texte anglais n'était guère plus intelligible pour le plus grand nombre que le texte latin lui-même, les commentaires ne pouvaient manquer d'arriver; et le roi en ayant été averti blâma

sévèrement cette présomption, et finit par interdire l'usage du livre à tous ceux qui ne seraient que gentilshommes ou marchands. Tout ce qui n'était que serviteurs à gages ou laboureurs en fut privé pour toujours. (Le roi se réserva le droit d'interprétation, et l'exerça dans le Parlement et dans ses livres.) — Le nombre des sacrements fut maintenu à sept; mais on établit deux catégories; la première des grands, la seconde des petits sacrements. Dans la première figuraient le Baptême, la Pénitence et l'Eucharistie; dans la seconde la Confirmation, l'Extrême-Onction, l'Ordre et le Mariage. Cette classification s'appuyait sur un système de pénalités qui croissaient à raison de l'importance des sacrements, et du rang qu'ils occupaient dans l'échelle. Quiconque niait la présence réelle était brûlé irrémissiblement, et ne pouvait être admis à se rétracter. Des amendes pécuniaires et l'emprisonnement furent les peines réservées à ceux qui s'écartaient sur un autre point de la ligne de l'orthodoxie. La messe, la confession auriculaire, le célibat des prêtres, la communion sous une seule espèce, le purgatoire, furent conservés; mais on déclara que la justification ne pouvait provenir d'aucun effort de la vertu humaine, d'aucune expiation volontaire, mais uniquement de la grâce de Dieu, et par la vertu du sang du Christ.—L'archevêque Cranmer, dans son livre de l'*Institution du chrétien*, et le roi lui-même, dans son *Traité de l'érudition du chrétien*, consignèrent et expliquèrent tout cela.

On donna une explication nouvelle de tous les prin-

cipes de la foi chrétienne, des commandements de Dieu, du symbole, des vertus théologales, des sacrements, de la prédestination de la grâce.

La foi tenait une ligne imperceptible entre les prédestinations des luthériens et des calvinistes, et la foi accompagnée et soutenue par les bonnes œuvres admise par les catholiques.

Tous les degrés de la hiérarchie ecclésiastique avaient été religieusement maintenus, les diacres, les prêtres, les évêques et les deux archevêques d'York et de Cantorbéry; mais on reconnut que les moines étaient une race parasite qu'il fallait extirper à tout prix, et tous les monastères furent supprimés. Le grand crime des moines, il faut bien le reconnaître, était leurs richesses. Le roi dévorait l'argent de la nation avec une voracité effrayante, et était toujours affamé. Les biens des monastères offraient une mine inépuisable, et le roi donna l'ordre à son vicaire général, Cromwell, de commencer une tournée générale, de visiter tous les monastères du royaume, et de lui rendre un compte exact de l'état des mœurs et de la discipline dans ces établissements. Cromwell ne trouva que des vices à corriger, des erreurs à redresser, et jugea que le seul moyen de guérir le mal était de tuer le malade. On commença par les petits monastères. Sa Majesté en retira une somme nette de 350 millions de notre monnaie. Ajoutez-y les dixièmes, quinzièmes, vingt-cinquièmes, cinquantièmes, votés annuellement par le Parlement à titre d'aides, de subsides, de contributions

de guerre, de contributions d'amours, les amendes, les confiscations, les rapines de toute nature, et l'on se fera quelque idée des sommes prodigieuses versées dans ce gouffre.

Grâce à cette heureuse aisance, le roi était énormément gros, et dans les dernières années de sa vie il fallut inventer une machine pour lui permettre de monter les escaliers et de se mettre au lit. Pour un pudding il donnait une terre à son cuisinier. La peine d'apposer sa signature aux actes de son administration était devenue pour lui un devoir au-dessus de ses forces.

Tel est, dans ses traits essentiels, l'ensemble de la nouvelle doctrine donnée à l'Angleterre par la réforme de Henri VIII. Elle ne s'écarte que sur un petit nombre de points de l'ancienne foi, et Henri mit son amour-propre et sa gloire à la maintenir dans cette ligne. Le plus léger écart à droite ou à gauche était irrémissiblement puni de mort, et jamais l'inquisition ne se montra plus soupçonneuse, plus impérative et plus cruelle. Si on inclinait un peu trop vers les doctrines luthériennes, on était brûlé comme hérétique; si on revenait tant soit peu vers les doctrines catholiques, on était pendu comme traître. Toute la différence consistait entre le bûcher et le gibet. Quelquefois cependant on vit traîner catholiques et protestants sur la même claie dans les rues de Londres, et la séparation ne se faisait qu'en présence du bûcher et au pied de l'échafaud. Quelques exemples achèveront de compléter ce tableau.

Nous n'avons ici que l'embarras du choix. C'est le côté riche, le côté inépuisable du règne de Henri VIII. Nous pouvons opter entre Anne de Boleyn, Catherine Howard, la vénérable comtesse de Richemond, toute la famille du cardinal Polus, le comte de Surrey, le duc de Norfolk, l'évêque Fisher, le chancelier Morus et cette foule presque innombrable de victimes moins illustres qui pendant quarante ans baignèrent de leur sang les planches de l'échafaud et la cendre des bûchers. Mais je préfère m'arrêter à deux exemples qui ont le triste avantage de faire ressortir dans tout leur jour les deux côtés de cette odieuse nature : une soif insatiable de persécution contre les opinions qui n'étaient point les siennes, et une cruauté inexorable à l'égard des malheureux qui avaient une fois encouru sa disgrâce.

Lambert, maître d'école à Londres. — Déjà mis en prison pour opinions hérétiques. —(La mort de l'archevêque Warham le sauve pour cette fois.) — Remit à quelqu'un huit objections contre la présence réelle. — Ce quelqu'un le dénonça à Cranmer. — Lambert cité devant la cour archiépiscopale. — En appela du métropolitain au chef visible de l'Église. — Henri se reconnut dans cette désignation. — Le roi sur son trône, revêtu d'habits de soie blanche. A sa droite les évêques, les juges, les jurisconsultes; à sa gauche les pairs temporels et les officiers de sa maison ; Henri demande à l'accusé d'un ton doux et bénin s'il persistait dans ses erreurs. Sur sa réponse affirmative, il prononça une longue harangue contre la première objection de

Lambert. Sept évêques se levèrent successivement pour attaquer dans autant de discours les sept autres. Le malheureux ne put que balbutier quelques paroles. Enfin le roi se lève et lui demande : « Qu'as-tu à dire » maintenant ? Veux-tu vivre ou mourir ? » — « Je » m'en remets à la grâce de Votre Majesté. » — « Alors » tu dois mourir ! » — Jeté au feu. Cromwell prononça la sentence. — Les jambes déjà à moitié consumées ; mais le reste du corps étant encore intact. (Deux soldats émus de pitié le soulèvent avec leurs hallebardes et le laissent retomber au milieu des flammes.) S'écrie encore sur les charbons ardents : « Nul autre que Christ ! nul autre que Christ ! » Ce furent ses dernières paroles.

— Cromwell n'avait jamais eu d'autre volonté que celle de Henri, ni d'autre théologie. S'était constamment montré prêt à sacrifier ses opinions et ses amis aux caprices du roi. — N'avait jamais eu aucun mouvement de pitié pour aucun de ceux qu'il avait vu mourir. Il s'en était défendu comme d'un sacrilége, comme d'un attentat à la majesté du prince. — C'est lui qui avait toujours les hyperboles les plus outrées pour élever jusqu'aux nues la sagesse divine du monarque, son incomparable science, son incomparable clémence, mais cet adroit courtisan dont la perspicacité et la finesse ne s'étaient jamais trouvées un seul instant en défaut, commit une faute irréparable qui le conduisit à sa perte. — Avait vanté au roi outre mesure les charmes d'Anne de Clèves, après la mort de Jeanne

Seymour. — Portrait flatté par Holbein. — Désappointement du roi, qui s'était avancé jusqu'à Rochester pour la recevoir, lorsqu'il vit cette masse lourde et immobile. — Le roi répudia Anne de Clèves, et résolut de mettre à mort l'entremetteur de ce malencontreux mariage. — Accable Cromwell de caresses et de dignités. — Le crée comte de Kent. — Obtieut le pas sur tous les dignitaires du royaume. — Venait tout récemment de faire une grande figure dans l'affaire des six articles, de la liturgie et de l'exposition de la foi. — Il était en outre grand chambellan, garde du petit sceau, et aspirait à la jarretière.

Les deux chambres délibéraient lorsque le duc de Norfolk se rendit au conseil pour accuser milord Cromwell du crime de lèse-majesté. — Ce qui veut dire qu'il avait donné à Sa Majesté une femme qui ne lui plaisait point. — En même temps il fut envoyé à la Tour. — Il est à remarquer que Norfolk était l'oncle de Catherine Howard que le roi avait déjà prédestinée à remplacer auprès de lui Anne de Clèves répudiée. — De plus, on murmurait beaucoup contre la tyrannie du roi, et le roi jugea prudent de jeter cette victime à l'indignation populaire.

Le seul Cranmer osa élever une voix timide en sa faveur. Il avait des ordres pressants d'expédier l'affaire. — On ne voulut même pas l'écouter. Lui-même avait donné ce funeste exemple. — Le Parlement y mit toute la diligence possible. — En tête de l'accusation figurait, qui le croirait? le reproche de s'être montré partial en

faveur des accusés, d'avoir ouvert la porte de la prison à de grands coupables. — Puis on le traitait d'hérétique. On parlait surtout d'une opinion détestable sur la présence réelle. Enfin on disait qu'il avait foulé la noblesse et nourri la pensée de détrôner le roi.

Il fut donc condamné comme hérétique et comme traître, pour laisser toute latitude au roi de le faire pendre ou brûler. Tous ses biens furent confisqués. Quelques instances qu'il en fît, le roi ne voulut jamais lui permettre de se justifier. — Le roi avait ses raisons pour cela. On le laissa pendant six semaines aux prises avec les angoisses de la mort dans la Tour de Londres. — Écrivit au roi. — Henri se fit lire la lettre jusqu'à trois fois, et envoya l'ordre d'expédier le coupable. — Loua sur l'échafaud la clémence de son prince. — Avoua qu'il avait été séduit. — Demanda pardon à Dieu, au roi, et implora les prières des assistants. Il pria lui-même très-ardemment en présence de tout le peuple, et fit signe à l'exécuteur d'achever.

Norfolk accusé plus tard du même crime. — Avait mis dans ses armes la couronne de saint Édouard. — Réduit aussi à écrire des lettres lamentables à Henri, sans pouvoir en être écouté. — Son fils mis à mort sous ses yeux. — C'était le plus vieux et le plus fidèle des amis de Henri. — L'avait débarrassé de l'insurrection des comtés du nord. — Son procès instruit avec la même précipitation. — Le couronnement du jeune Édouard approchait, et le roi sentait ses forces s'affaiblir. — L'ordre expédié au lieutenant de la Tour d'exé-

cuter le coupable le lendemain; mais dans la nuit même Henri expira.

Henri obèse, ulcéré, toujours furieux. — Cherchait des distractions dans les tourments des autres. — Ses domestiques n'osaient ni lui parler, ni le regarder. — Peine de mort contre quiconque parlerait de la mort du roi. — A la fin un de ses serviteurs se jeta à ses genoux pour l'avertir de son état. — Reçut cette nouvelle avec calme. — Fit des legs pieux. — Fonda le collége de la Trinité à Cambridge.

TROISIÈME LEÇON.

Messieurs,

Henri VIII, avons-nous dit, avait renfermé la révolution dans sa personne, et en avait fait l'instrument de ses caprices les moins légitimes. Il avait su resserrer tout un enchaînement d'idées et de faits dans les étroites limites de sa personnalité, et tracé autour de la Réforme, comme en se jouant, et pour ainsi dire du bout de son sceptre, le cercle dans lequel elle devait se renfermer. Elle y resta aussi longtemps qu'il vécut: quand il fut mort, elle déborda de tous côtés. Ce résultat était inévitable; et si quelque chose pouvait nous surprendre, c'est que la volonté de Henri VIII ait suffi si longtemps pour la comprimer.

Il croyait pourtant l'avoir enchaînée pour jamais et scellée pour ainsi dire dans le testament où il avait légué ses dernières fantaisies à l'obéissance de ses sujets. Ce testament établissait un conseil de régence chargé de maintenir la Religion et l'État dans l'ornière où il les faisait marcher depuis dix-huit ans.

L'un et l'autre en sortirent violemment après sa mort. Au lieu d'un conseil de régence, on eut un protecteur avec un conseil de simples commis; au lieu de la réforme bâtarde de Henri VIII, on eut la réforme beaucoup plus radicale du métropolitain Cranmer. — Ainsi, les volontés toutes puissantes de Henri VIII pendant sa vie furent brisées sur sa tombe, comme il est arrivé tant de fois; et le torrent, un moment arrêté, reprend plus librement son cours après avoir renversé l'obstacle. C'est ici le moment décisif où la balance, si bien tenue en équilibre par Henri VIII entre le catholicisme et la réforme, va pencher définitivement du côté de la dernière. C'est donc ici l'époque la plus importante, sinon la plus passionnée, du drame, et celle qui mérite de fixer plus particulièrement notre attention.

Au nombre des seigneurs qui, par la volonté de Henri VIII, devaient composer le conseil de régence jusqu'à la majorité de son fils, le comte de Hereford tenait le premier rang, moins par son illustration personnelle que par la parenté qui l'unissait au nouveau roi. C'était le frère de Jeanne Seymour, la plus aimée et la moins malheureuse des femmes du roi Henri. Il se fit déclarer protecteur avec des pouvoirs exorbitants; cumula avec cette charge celles de grand chambellan, de grand trésorier et de grand maréchal du royaume, et ajouta à tant de distinctions le titre de duc de Sommerset. Sa magnificence et son orgueil paraissaient merveilleux, même à ceux qui avaient vu autrefois le cardinal Wolsey. C'est lui qui écrivait en tête de ses

lettres : « Sommerset, par la grâce de Dieu, protec-
» teur du royaume d'Angleterre. » — Le protecteur voyait dans la Réforme un instrument de pouvoir,et il résolut de la faire prévaloir. Il écarta du conseil tous ceux qu'il soupçonnait de lui être contraires, entoura l'enfance du jeune Edouard VI d'hommes qui partageaient ses opinions et ses vues, et s'entendit avec le métropolitain Cranmer pour faire descendre enfin la Réforme des hauteurs où Henri VIII l'avait tenue si longtemps suspendue.

Elle s'annonça d'abord dans le culte avant de s'attaquer au dogme, et il devait en être ainsi, car le culte qui parle à l'imagination et aux sens, sera toujours, aux yeux du grand nombre, la partie essentielle de tout système religieux. C'était peut-être celle qui avait le moins souffert des caprices théologiques de Henri VIII; mais c'était celle que les réformateurs contemporains avaient attaquée avec le plus d'acharnement. La représentation sensible des objets immatériels leur avait paru tout d'abord une sacrilége idolâtrie, et c'était par de coupables violences contre les images que s'était manifesté l'instinct iconoclaste des réformateurs, partout où la Réforme avait obtenu quelque crédit. Le peuple en donna le signal. Il courut aux images qui étaient encore restées dans leurs niches, et les brisa avec un indicible plaisir. L'autorité feignit de blâmer ces excès et résolut d'en profiter. Cranmer, dont les opinions calvinistes avaient eu tant de peine à se contenir, même en présence de Henri VIII, jugea que le

moment était venu de purger le temple du Seigneur de toute cette pompe idolâtrique, et d'en chasser le veau d'or. Il abolit comme autant de superstitions dangereuses l'adoration de la croix, l'élévation de l'hostie, la consécration de l'eau et du pain, l'usage du sel, de l'encens et des cierges. Prendre de l'eau bénite en entrant à l'église, porter des chandelles le jour de la Chandeleur, des palmes le jour des Rameaux, passèrent pour des actes de connivence avec Satan, et des marques d'une damnation presque inévitable. On cessa aussi de bénir les églises, les cloches, les autels et les croix, les petits enfants dans leurs berceaux, les morts sur le bord de leurs tombes, et on supprima avec la même horreur le symbolisme si expressif et si poétique qui accompagne l'administration des sacrements. Le baptême se conféra par une simple immersion, l'eucharistie ne fut plus qu'un repas ordinaire, la confirmation ne fut qu'un simple renouvellement des vœux du baptême. Déjà on avait traduit l'Écriture sainte en langue vulgaire, sous prétexte de la rendre plus intelligible et de la mettre à la portée de tous. On ne réussit qu'à la dépouiller de ce prestige sacré qui l'entoure et de ce parfum d'antiquité qui la rend plus vénérable et plus sainte. Ce fut là désormais que les esprits malades et les imaginations exaltées allèrent chercher des rêveries dangereuses et de sottes extases. Ainsi, sous prétexte de la rendre plus accessible, on la rendit moins respectable. Le sentiment religieux ne peut se nourrir exclusivement d'abstractions; il faut

qu'il trouve au dehors quelque chose à quoi il puisse se prendre dans ses moments de défaillance, et quiconque voudrait réduire la vie intellectuelle de l'homme à la contemplation solitaire, même des plus sublimes idées, finirait par tuer l'humanité au profit d'une spéculation stérile et malheureuse.

De là les diverses sectes d'illuminés et de bizarres fanatiques sortis du protestantisme partout où il s'est répandu, mais qui n'ont été nulle part plus dangereux ou plus bizarres qu'en Angleterre. Les vêtements sacerdotaux, par une inconséquence qui se rencontre toujours comme un correctif heureux et souvent nécessaire à côté des plus fatales résolutions, échappèrent seuls à cette proscription générale. Cependant, ce ne fut point sans opposition : plusieurs soutinrent que c'était la livrée du diable. — L'évêque Hooper.

Le dogme éprouva bientôt une révolution presque aussi radicale. Le statut des six articles avait été posé par Henri VIII comme une digue aux envahissements des doctrines luthériennes et calvinistes. Autrefois, Cranmer, dans un moment de courage et de résolution, avait eu la force de s'élever contre elle ; et cette hardiesse avait failli le conduire au bûcher. Sous le protectorat de Sommerset, il n'avait à craindre rien de semblable. Il se mit donc à l'aise, et renversa presque d'un seul coup cette odieuse barrière. — 1° On abolit les messes privées pour le soulagement des âmes du purgatoire, sous prétexte que c'était un sacrement, et que le sacrement ne peut avoir de vertu

que pour ceux qui y participent. — 2° On proscrivit le célibat des prêtres, comme contraire à la loi de Dieu et au but de la destinée humaine. — 3° On reconnut que la contrition, sans confession, suffit pour la justification du pécheur ; mais on laissa cependant, par tolérance, l'usage de la confession auriculaire à qui voudrait y recourir. — 4° Le dogme sur la présence réelle, si sévèrement maintenu par Henri VIII, fléchit aussi dans le sens de la nouvelle réforme ; et on décida que les espèces eucharistiques n'étaient que la représentation, la figure, la commémoration de la dernière cène que le Christ avait célébrée avec ses disciples.

Mais la question du jeûne et de l'abstinence est curieuse entre toutes. — On a établi que la distinction des viandes n'avait aucun fondement dans l'Écriture, et cependant on crut bon de la maintenir pour soutenir le négoce de la pêche et pour épargner le bétail : ce sont les termes du décret. En résumé, l'Écriture resta la seule règle de foi. La grâce suffisait pour la justification sans le secours des œuvres. Le nombre des sacrements se trouva réduit à deux : le baptême et l'eucharistie. L'un et l'autre eurent, dans la religion anglicane, un caractère particulier et une signification différente de celle que leur donnaient les catholiques. Le culte fut dépouillé de toutes ses pompes. La hiérarchie resta intacte, avec cette différence que le roi remplaça le pape. Ainsi, la Réforme anglicane a fait depuis Henri VIII un pas immense vers les opinions luthériennes et calvinistes, et cependant elle s'en sépara encore en plus d'un

point. Elle tient par quelque attache à l'orthodoxie catholique et à l'hérésie; mais de toutes les thèses nées au XVI• siècle, c'est incontestablement celle qui se rapproche le plus de l'ancienne croyance par le culte, quoique ce ne soit pas celle qui s'en éloigne le moins par le dogme.

Le résultat de cette immense discussion où tout le christianisme avait été refondu, fut consigné dans le livre de la nouvelle liturgie et celui des communes prières, ouvrage du métropolitain Cranmer. Puis il résuma encore toute cette doctrine sous une forme plus sévère en 42 articles qui devinrent le symbole religieux des anglicans, comme la confession d'Augsbourg avait résumé les innovations luthériennes, et comme plus tard le catéchisme d'Heidelberg devint l'étendard de l'opinion calviniste.

Chacun peut, avec quelque raison, réclamer sa part dans ce laborieux ouvrage ; mais la part la plus large revient incontestablement à l'archevêque Cranmer. C'est un personnage trop important pour qu'il ne soit pas nécessaire de le crayonner en passant.

Il avait embrassé de bonne heure les opinions nouvelles, et il se vit rejeté jeune encore dans l'oubli et la disgrâce par l'intolérance encore orthodoxe de Henri VIII. Cranmer, disgracié, reconquit sa position en écrivant un livre pour le divorce. Ce livre le fit connaître à Henri, qui l'envoya à Rome dans l'intérêt de la même cause, puis en Allemagne, pour traiter avec les luthériens de la confession d'Augsbourg. Il s'y maria

avec une fille du célèbre Osiander, terrible secret qui pouvait compromettre toute sa fortune, mais qu'il sut dérober aux regards pénétrants de Henri VIII. A son retour en Angleterre, il succéda à Warham dans l'archevèché de Cantorbéry. Enfin, il reconnut les bienfaits dont Henri l'avait comblé par un service qui les valait tous. Il prononça le divorce tant désiré et mit la belle Anne de Boleyn au pouvoir du roi. Ce souvenir n'aurait pas été néanmoins une sauvegarde contre le bûcher, si Cranmer n'avait eu l'art de déguiser jusqu'au bout ses sentiments secrets.

Les positions et les rangs n'étaient pas moins mobiles que les idées, la scène politique offrait les mêmes vicissitudes que l'arène où se heurtaient les passions religieuses. L'aspect du monde est triste et sombre au XVIe siècle, malgré l'éclat de la Renaissance. Les hommes sont horribles et hideux : Henri VIII, Louis XI, Ferdinand le Catholique, Machiavel. La morale faillit périr dans ce laborieux essai tenté pour la régénérer. C'est le siècle de l'Arétin, de César Borgia et d'Alexandre VI.

Le protecteur avait établi son despotisme sur l'abaissement du conseil de régence. Il en avait chassé le chancelier Wriothesley, le seul qui eût osé élever la voix pour défendre le testament de Henri VIII. Le métropolitain Cranmer n'avait d'autre ambition que de gouverner l'Église et de la faire marcher dans le sens de ses idées. Il laissait une libre carrière à celle de Sommerset dans le gouvernement de l'État. Parmi les

autres membres du conseil, aucun n'avait d'importance ou de talent pour disputer le pas au protecteur. Il régna donc pendant quelques années avec une autorité sans bornes sur le royaume, sur le conseil et sur son royal neveu.

Mais il voyait s'élever à côté de lui, dans sa famille, une ambition domestique plus insatiable encore que lui-même, et en même temps plus habile. C'était Thomas Seymour, son frère, qui avait dû se contenter du titre de baron et de la charge d'amiral pendant que son aîné occupait le premier poste de l'État. Il aspirait à quelque chose de plus élevé, et songea d'abord à obtenir la main de la princesse Élisabeth, fille d'Anne de Boleyn et de Henri VIII. Le sort de cette princesse fut d'être recherchée en mariage depuis l'âge de douze ans jusqu'à celui de soixante-cinq, et de mourir à soixante-dix ans sans être mariée. La reine douairière, veuve de Henri VIII, Catherine Parr, se montra plus traitable. Elle épousa Thomas Seymour avec une précipitation qui fit murmurer tous ceux qui portaient encore quelque respect à la mémoire de Henri VIII. Alors, Seymour ne songea qu'à s'emparer de l'entourage du jeune Édouard, par des présents ; de l'esprit d'Édouard lui-même par d'adroites flatteries et de petits cadeaux. Il lui fit entendre qu'il était convenable de faire deux parts de l'autorité excessive dont son frère venait de s'emparer, et que si Sommerset continuait d'être protecteur du royaume, lui, Thomas Seymour, devait devenir au moins gouverneur de la personne royale. Le roi écrivit de sa propre

main une lettre au Parlement pour demander que son oncle Thomas fût fait gouverneur de sa personne. Le protecteur était occupé sur la frontière d'Écosse, où il faisait la guerre aux Écossais pour les décider à donner la main de leur jeune reine, Marie Stuart, à Édouard, roi d'Angleterre. Il se hâta de revenir, laissant la belle Marie à l'influence française et abandonnant aux Écossais le résultat de la victoire qu'il venait de remporter sur eux. Déjà Thomas Seymour avait tout disposé pour emporter d'assaut la position qu'il enviait, et il était en marche vers le Parlement, entouré de ses amis et muni de la lettre royale, lorsqu'une députation du Parlement réussit à l'intimider, en parlant de l'envoyer à la Tour. Le feu parut s'éteindre, et une franche amitié sembla avoir remplacé la haine qui divisait les deux frères. Mais Seymour n'avait différé l'exécution de son projet, que pour le conduire plus facilement à son terme. Sa femme, Catherine Parr, étant venue à mourir, il songea de nouveau à la main de la jeune Élisabeth. Un statut du Parlement déclara traître quiconque épouserait la sœur du roi sans l'aveu du Parlement. Alors, Seymour essaya d'enlever le prince lui-même et de gouverner en son nom. Il fut prévenu et envoyé à la Tour. Le roi abandonna l'infortuné avec une facilité qu'on voit se reproduire avec quelque regret dans toutes les circonstances semblables. Cette fois, il sacrifia l'un de ses oncles au ressentiment de l'autre; plus tard, il sacrifia le dernier à une ambition plus exigeante encore. On mit dans cette odieuse pro-

cédure une précipitation déplorable. L'accusé ne fut ni entendu dans ses défenses, ni confronté avec ses accusateurs. Son frère et son neveu vinrent déclarer tour à tour qu'ils avaient tout fait pour sauver le coupable, mais qu'il avait résisté obstinément à tous les efforts de la raison et de l'amitié. En conséquence, il fut déclaré coupable du crime de lèse-majesté et condamné à mourir (1549). Au bas de la sentence, les plus indifférents virent avec indignation la signature du protecteur et celle de l'archevêque de Cantorbéry.

Le protecteur ne se trouva jamais plus près de sa ruine que le jour où il crut avoir écarté tous les obstacles. Son administration avait été tout à la fois sanglante et malheureuse. La guerre d'Écosse avait été mal conduite et durait encore, à la honte de l'Angleterre. La France reprenait Boulogne et se préparait à reprendre Calais. Une insurrection formidable venait d'éclater contre la nouvelle liturgie dans toutes les parties du royaume à la fois, et n'avait été échauffée que dans des flots de sang. La mort si odieuse de l'amiral avait encore augmenté l'impopularité du protecteur. Il vit avec effroi que, pendant que l'opinion publique s'éloignait de lui, une nouvelle trame s'ourdissait dans le sein du conseil pour sa perte. Il avait eu le tort d'y rappeler l'ancien chancelier Wriothesley, qu'il en avait chassé au commencement de ce règne; mais Wriothesley se souvint plus longtemps de l'ancienne injure que de la faveur récente qui l'avait en partie effacée. Il excita, dans l'intérêt de sa propre ven-

geance, l'ambition d'un de ses collègues, d'une popularité égale à celle de Sommerset et d'une habileté supérieure. C'était le comte de Warwick, qui deux fois déjà avait sauvé le protecteur en battant les Écossais à Pinkey, et les insurgés dans toute l'étendue du royaume d'Angleterre. Warwick et Southampton n'eurent pas de peine à amener dans leur parti le reste du conseil, puis tous ceux qui haïssaient le nouvel ordre de choses introduit par la double réforme de Henri et d'Édouard. Le conseil de ville de Londres promit d'appuyer leurs démonstrations. Le lieutenant de la Tour, au lieu d'y recevoir les ennemis du protecteur, se montra disposé à l'y recevoir lui-même, au gré de ses ennemis. Sommerset avait songé un moment à se défendre, mais il y renonça en voyant son isolement. Il se trouvait avec le roi à Windsor quand on vit arriver un messager porteur d'une lettre signée par tous les membres du conseil. Ils rejetaient sur le protecteur tous les malheurs de son règne, et priaient le roi de permettre qu'ils s'acquittassent de leur devoir envers lui, en faisant justice du coupable. Le roi déclara qu'il prenait tout en bonne part et que la conduite de son oncle lui était suspecte depuis longtemps. Il le laissa conduire à la Tour. Là, un secrétaire vint lire au protecteur les charges qui pesaient sur sa tête. C'étaient ses excès prétendus ou réels : abus de pouvoir, insolence, falsification de la monnaie, attentat contre les jours du prince. Sommerset avoua tout ce qu'on voulut, et se mit à genoux devant le roi et son

conseil pour lire un aveu public de ses fautes. Au prix, et moyennant la perte de ses charges et de ses biens, il fut rendu à la liberté (1550).

Il fut moins à plaindre que ceux qui avaient aidé Warwick à le perdre. Tous furent condamnés à de grosses amendes, et Wriothesley, qui avait eu la plus large part à la ruine du protecteur, reçut l'ordre de s'éloigner de la cour. Warwick, en s'emparant du poste de Sommerset, se laissa emporter aux mêmes désirs. Il osa même les élever jusqu'au trône, et les circonstances paraissaient se prêter à tant d'ambition. Édouard était d'une complexion délicate et d'une santé vacillante. Ses deux sœurs, Marie et Élisabeth, avaient été déclarées illégitimes, et, sur ce prétexte, il serait facile de revenir sur l'article du testament qui les avait appelées à la succession de la couronne. Or, dans cette supposition, le trône devait appartenir à la branche des Suffolk, descendue de Marie Tudor. L'unique fille issue du mariage de Marie Tudor avec Charles Brandon, duc de Suffolk, était mariée à mylord Grey, marquis de Dorset, et des quatre enfants auxquels elle avait donné le jour, deux filles seules vivaient encore. L'aînée des deux était cette aimable et belle Jeanne Grey, enfant de seize ans, douée d'une beauté singulière et d'une éducation classique qui eût pu défier celle des plus savants docteurs, et qui formait un contraste si piquant avec les grâces de sa personne et la naïveté enfantine de son joli visage. Warwick la destina à son quatrième fils, mylord Dudley, tout en observant d'un

œil avide les progrès du mal intérieur qui minait déjà le jeune Édouard. Le marquis de Dorset fut créé, en attendant, duc de Suffolk, et Warwick lui-même prit le titre de duc de Northumberland. Ensuite, il songea à achever la ruine de l'homme qu'il avait déjà abattu, mais qui paraissait encore capable de traverser ses desseins. Sommerset, qui, du reste, avait le tort de souffrir impatiemment le rôle secondaire auquel il était réduit, se vit arrêté et jeté dans la Tour avec sa femme et ses amis. Il était accusé d'avoir voulu se faire déclarer de nouveau protecteur, même au prix d'une guerre civile. Le duc, trahi par ses complices, se défendit mal, et n'allégua pour sa défense que des excuses, au lieu de raisons. Du reste, on ne voulut point le confronter avec ses accusateurs, et il subit ainsi l'exemple qu'il avait lui-même donné. Cependant, si ses mauvais desseins contre Northumberland n'étaient pas équivoques, aucun d'eux pourtant n'avait reçu un commencement d'exécution. Il ne put donc être convaincu du crime de lèse-majesté ; mais, par une distinction dont les avocats seuls peuvent avoir la clef, il fut déclaré félon, et, sur cela, condamné à mort. Il demanda pardon au duc de Northumberland, et écrivit au roi pour solliciter sa grâce. Le roi montra aux malheurs de Sommerset cette profonde insensibilité dont il lui avait lui-même donné l'exemple, lorsqu'il refusait d'écouter les supplications d'un frère. Il le laissa traîner à l'échafaud. (Janvier 1552.)

Un an après, il mourut lui-même, à l'âge de seize

ans, entre les mains de l'ambitieux Northumberland, qui l'avait décidé à sacrifier son oncle, et qui venait de le décider à sacrifier encore les droits de sa sœur Marie.

La fille de Catherine d'Aragon avait hérité de la courageuse obstination de sa mère, et n'avait jamais consenti à reconnaître les innovations religieuses introduites sous le règne qui venait de finir. Elle avait continué de faire célébrer la messe d'après l'ancien rite, en dépit des menaces du Parlement et du conseil et malgré les pressantes sollicitations de son propre frère. Il était facile de prévoir que si elle venait à s'asseoir un jour sur le trône, son premier soin serait de rétablir la religion pour laquelle elle avait tant souffert et à laquelle elle était restée attachée. Édouard, qui était animé d'un zèle presque fanatique pour la nouvelle doctrine, résolut de prévenir ce malheur, et, par les suggestions intéressées du duc de Northumberland, il substitua à sa sœur Jane Grey, mariée à Guilford Dudley, le quatrième fils du duc. L'acte, signé par Édouard en six endroits différents, au haut, au bas et sur toutes les marges, fut remis au duc avec ordre de le rendre exécutoire après la mort du roi. Quelques jours après, le roi expira, laissant après lui des espérances déçues et des temps encore plus agités que ceux qui venaient de finir. (1553.)

Dès que le prince eut rendu le dernier soupir, le conseil se mit à délibérer sur les moyens de mettre à exécution le plan dont on était convenu. Leur pre-

mier soin fut de s'assurer de la personne de Marie ; mais la princesse, prévenue à temps, avait quitté sa résidence de Hoddesdon. Cependant, la nouvelle, renfermée pendant trois jours entiers dans l'intérieur du palais, venait de se répandre au dehors. Déjà, la cité de Londres s'était associée à la cause et aux intérêts de la maison de Suffolk, et une députation de lords et de membres des Communes se rendit à Sion-House pour annoncer à lady Jane qu'elle était reine. On la trouva au milieu de ses occupations favorites, entourée de quelques parures nouvelles, à côté desquelles on voyait épars les livres grecs et latins dont elle faisait sa lecture habituelle. Elle tenait un Platon à la main. Depuis quelque temps, sa mère, la duchesse de Suffolk, que l'on avait mise d'avance dans cet important secret, ne cessait d'exciter sa curiosité par des prédictions mystérieuses où se mêlaient les mots magiques de sceptre et de couronne, sans réussir néanmoins à troubler la paix de son âme. Ces prédictions et le mystère qui les avait accompagnées revinrent dans son esprit, lorsqu'elle vit cette foule de seigneurs envahir ses appartements et lui témoigner, par leur contenance et leurs paroles, un respect inaccoutumé. A la fin, Northumberland creva le nuage, en annonçant à lady Jane que son royal cousin était mort et lui avait laissé sa couronne. En même temps, tous les seigneurs confirmèrent les paroles du duc, en tombant à genoux devant la reine. A cette nouvelle, la pauvre jeune fille trembla de tous ses membres et tomba évanouie. Était-

ce un pressentiment de l'avenir, et avait-elle entrevu le sort qui l'attendait? Dès qu'elle eut recouvré ses sens, elle embrassa sa destinée avec résolution et fermeté, déclara qu'elle se croyait peu propre à remplir les devoirs d'une reine, mais que si ce droit lui appartenait, elle demandait à Dieu la grâce de le porter à la gloire et à l'avantage de la nation. Alors, ses parents la saluèrent à genoux, le lord trésorier lui présenta la couronne, et elle fut conduite à la cour au milieu d'un brillant cortége.

Cependant, Marie, déjà en communication avec l'empereur son cousin, et sûre de son appui, avait envoyé à Londres une lettre menaçante, où elle sommait les membres du conseil de faire connaître ses droits et de la proclamer. Le conseil ne tint aucun compte de cette communication et continua d'expédier les affaires au nom de lady Jane. Mais la fille de Catherine d'Aragon avait un puissant parti dans la nation. Elle vit accourir autour d'elle les chefs de quelques-unes des familles les plus puissantes, avec leurs tenanciers. Déjà elle avait une armée. Northumberland ne savait s'il devait quitter Londres pour aller combattre les séditieux ou y rester pour comprimer le mouvement. A la fin, il se détermina à marcher. Il ne rencontra partout qu'un silence désespérant. Ses craintes et son irrésolution se trahissaient dans ses démarches, ses paroles et jusque sur son visage. La désertion se mit dans ses rangs. Il jugea qu'il était temps de revenir sur ses pas, et en arrivant à Londres, il se rendit

sur la place publique, proclama la reine Marie, à son tour, et jeta son chapeau en l'air en signe de réjouissance. Quelques jours après, Marie entrait dans la Tour, et lady Jane reprit la route de Sion-House. Son règne n'avait duré que neuf jours.

Marie, en entrant dans la Tour, y trouva les victimes des troubles qui avaient précédé son avènement, et comme une représentation vivante des malheurs qui avaient successivement abaissé et relevé les partis en Angleterre. La duchesse de Sommerset, le vieux duc de Norfolk, Gardiner, évêque de Winchester, vinrent la recevoir, et tombèrent ensemble à ses genoux. Elle les releva, les embrassa et leur rendit la liberté. Gardiner devint son premier ministre et Northumberland monta à son tour sur l'échafaud. On le vit, comme autrefois Sommerset, reconnaître devant le peuple la justice de la sentence qui allait le frapper, demander pardon à Dieu et à la reine et renier la Réforme, qu'il avait propagée et soutenue. Avec lui, tomba tout l'édifice de la Réforme. Le vieux Cranmer en prison, où il avait vu entrer Anne de Boleyn, Catherine Howard, le duc de Norfolk, son ami Cromwell, et tous les amis comme tous les ennemis de Henri VIII. — La messe dans son église de Cantorbéry, dans le palais de la reine, dans toutes les églises du royaume. — Le Parlement valide le mariage de Henri VIII et de Catherine d'Aragon et casse tous les statuts du règne d'Édouard VI. Bientôt on parla du mariage de la reine avec don Philippe, fils de Charles-Quint, puis d'une réconcilia-

tion avec la cour de Rome. Rome et l'Espagne étaient deux noms odieux aux Anglais. — Conspiration. — On résolut de marier le jeune Courtesey à lady Élisabeth. — L'insurrection éclata sous un aspect formidable. — Un homme de tête et de résolution, Wyat, avait déjà soulevé tout le comté de Kent et marchait sur la métropole avec quinze mille hommes. — Y pénètre et soutient un combat acharné dans les rues de la ville. La reine fut obligée de paraître et de haranguer ses partisans. — La peur, cette fois, la rendit impitoyable. — On pendit quelques centaines d'hommes dans les différents quartiers de la ville ; les plus marquants eurent la tête tranchée, et l'infortunée Jane Grey et son mari furent compris au nombre des victimes. — Reconnaît sa faute. — Écrit en grec à sa sœur. — C'était peut-être la seule vanité de cette noble intelligence : ce fut du moins la dernière dont elle voulut se séparer. — Élisabeth eut quelque peine à échapper au même sort. — Mandée à Londres. — Reçoit les envoyés de la reine au lit. — Deux médecins constatèrent qu'elle pouvait voyager. — Renfermée à la Tour, quoiqu'elle demandât à voir la reine. — Sauvée par Gardiner.

Restait à réconcilier l'Angleterre avec le Saint-Siége. — Le mariage de la reine avec don Philippe parut un acheminement à ce but tant désiré.

Philippe est la figure la plus expressive du parti catholique au XVI[e] siècle. C'est le plus grand adversaire de la Réforme ; car si Charles-Quint finit par la combattre, il fut accusé de l'avoir quelquefois ména-

gée. L'esprit terne et rigide de don Philippe ne connut jamais ces tempéraments. Il porta la guerre dans toutes les parties de l'Europe à la poursuite de l'hérésie et alluma des bûchers permanents dans toutes les villes de son royaume, pour atteindre les hérétiques.

Arrivée de Polus comme cardinal-légat. — Histoire de Polus. — Issu de Lancastre. — Avait passé dans l'étude et l'exil les quarante premières années de sa vie. Avait trouvé un abri auprès du Saint-Siége, pendant que le sang de ses frères et de sa vieille mère coulait sur l'échafaud. — Lié d'amitié avec Sadolet, Contarini, les esprits les plus élevés de son siècle. — Avait dédaigné la papauté. — Revit l'Angleterre contre toute espérance.

La reine se fit présenter une pétition par les deux chambres. — Le jour fut fixé. — La reine, placée sur une estrade, entre le roi et le légat. — Dans le fond, on voyait les membres du Parlement, à genoux. — Le cardinal prêcha, nous dit-on, pendant quelques heures, et termina son sermon par la formule d'absolution. Enfin, Gardiner vint clore la cérémonie par un nouveau sermon d'une célébrité historique. C'était celui qu'il avait prononcé autrefois en la présence de Henri VIII, et qui l'avait fait envoyer à la Tour (1554.) Puis le Parlement rétablit par un bill l'autorité pontificale en Angleterre, telle qu'elle existait avant le schisme. Alors, on vit se reproduire, dans un intérêt catholique, tous les excès qui avaient souillé autrefois le triomphe des protestants. On remit en vigueur les

anciens statuts contre les Lollards. — Alarme des réformés. — Priaient Dieu d'éclairer le cœur de la reine ou de la retirer de ce monde. — Cités en cour de chancellerie. — Excommuniés. — Livrés au bras séculier et brûlés. — Dans la foule des victimes, on distingua Cranmer, Rioley et Latinier. — Avant de les traîner au bûcher, on les mit aux prises avec les théologiens catholiques d'Oxford et de Cambridge. Cette joûte théologique se termina par le supplice du feu. Cranmer touchait ainsi à la fin d'un rôle diversement apprécié, mais qu'il avait joué avec un talent incontestable. Seul de tous les amis de Henri VIII, il avait échappé à ses terribles caprices. Sous Édouard, il avait donné carrière à l'esprit de réforme comprimé par Henri, et donné à l'église nationale ses rites, sa hiérarchie et sa croyance. Il abjura tout son passé en présence du bûcher qui s'élevait pour le recevoir. Il offrit de brûler plutôt ses livres, et signa jusqu'à six rétractions. On l'obligea à venir lire la dernière sur l'échafaud. Jusqu'à ce moment, il avait espéré son pardon; mais quand il vit qu'il fallait y renoncer, il se réfugia dans son passé, croyant mettre ainsi sa réputation à couvert, et au lieu de la rétraction qu'on lui avait donné à lire, et qu'il tenait à la main, il déclara qu'il voulait mourir dans les doctrines qui avaient été celles de toute sa vie.

D'autres supplices suivirent encore. On en a renvoyé tour à tour la responsabilité à la reine, à Polus, à Gardiner. Il faut la laisser tout entière à l'esprit persé-

cuteur du XVIe siècle. Toutes les croyances, à cette époque, ont contracté les mêmes souillures; ou plutôt les hommes de toutes les croyances s'en sont servi dans l'intérêt de leurs passions. — Doctrines de Calvin. — Exemple de Servet. — C'est la morale qu'il faut tirer de cette lamentable histoire, que je viens de faire passer sous vos yeux.

La Réforme parut donc destinée à succomber. Elle expirait en Angleterre dans les bûchers de Marie; elle succombait en Allemagne sous les armes de Charles-Quint. Et pourtant elle ne périt point en Angleterre; elle va renaître sous le sceptre d'Élisabeth, et ces dernières commotions feront tomber une dynastie. Elle renaîtra en Allemagne, et de ce nouvel embrasement sortira la guerre de Trente ans. Ce n'est qu'après de si longues et de si rudes épreuves que les deux croyances ont fini par se tolérer et par vivre dans un accord que l'esprit de modération qui distingue si éminemment notre siècle rendra de jour en jour plus inaltérable. Sur cette base de la Réforme s'élèvera désormais tout ce qui est destiné à s'élever en Angleterre. Tout ce qui a été fait pendant deux cents ans en Angleterre, l'a été en vue de ce puissant intérêt: les mœurs, les lois, la littérature. Les modes nationales se sont empreintes de ce préjugé. L'étude que nous en avons faite n'a donc pas été un hors-d'œuvre. Je persiste à dire que ce prologue était nécesssaire pour l'intelligence du drame littéraire qui doit suivre.

QUATRIÈME LEÇON.

Messieurs,

Avant d'aborder le sujet qui me ramène si inopinément dans cette chaire, permettez-moi de me replacer sous la protection des souvenirs que j'ai emportés en la quittant. La bienveillance avec laquelle vous avez accueilli mes premiers efforts, je la réclame aujourd'hui avec d'autant plus de justice que ma tâche s'est agrandie de toutes les difficultés que m'a léguées le talent et le succès du professeur distingué que je remplace. Cette chaire a gardé des traditions dangereuses ; et si elles dominent encore, à juste titre, l'auditoire bienveillant qui vient me prêter son appui, elles ne doivent être nulle part plus présentes que dans l'esprit de celui qui semble prendre sur lui de les continuer. Mais il doit l'avouer en commençant : il n'a pas, il ne peut pas avoir cette prétention. Il s'étudiera au contraire à égarer vos souvenirs, s'il est possible, à détourner votre attention, pour essayer de la ramener à lui avec moins de peine, et à vous faire accepter ainsi,

sans trop de répugnance, en échange de la parole brillante et facile que vous regrettez, un enseignement qui n'aura d'autre séduction que celle qui s'attache toujours à une parole consciencieuse et amie de la vérité.

Nous ne ferons donc point d'histoire de France, quelque pressés que vous soyez peut-être de voir traiter enfin l'histoire nationale dans une chaire qui doit lui être plus spécialement consacrée, et quelque hâte que j'aie moi-même de concentrer sur elle seule des études et des efforts que les nécessités de ma position ont égarés jusqu'ici dans des directions si contraires. Plus tard peut-être (si toutefois il m'est permis de croire que cet enseignement a désormais quelque avenir) plus tard nous étudierons l'histoire de France avec la prédilection qu'elle mérite, et l'intérêt qui s'attache à toutes les scènes où le nom et les destinées de la France sont mêlés.

Pour aujourd'hui nous nous bornerons encore à faire de l'histoire d'Angleterre, et nous nous replacerons ainsi sur un terrain que nous avons été forcé, à notre extrême regret, je l'avoue, d'abandonner l'an dernier. Je me suis arrêté à ce choix, moins cependant, je dois le dire, par les besoins de reprendre les traditions d'un enseignement que le public a eu le temps d'oublier, et qu'il n'a pas oublié cependant, que pour circonscrire l'enseignement de cette année dans des limites que nous puissions parcourir sans trop de fatigue dans l'espace de temps qui nous est accordé.

L'esprit d'ailleurs aime naturellement cette unité de sujet, et elle semble aussi nécessaire pour la satisfaction de celui qui écoute, qu'elle est commode pour les recherches de celui qui est condamné à parler.

D'ailleurs il se trouve, par une heureuse coïncidence, que l'époque où nous devons reprendre l'histoire d'Angleterre, est à la fois la plus intéressante de ses annales, au point de vue national des Anglais, et au point de vue de ses relations avec l'histoire de France : je veux parler de la mémorable révolution qui a renversé les Stuarts, et placé sur le trône l'heureuse dynastie à qui il a été donné d'arrêter deux fois l'essor de la France vers la monarchie universelle, d'humilier la couronne de Louis XIV et de briser celle de Napoléon.

Certes, si l'histoire est une leçon (et je n'en connais pas de plus auguste ou de plus saisissante), nous devons trouver dans cette étude de nobles et magnifiques enseignements. La révolution d'Angleterre est une de ces époques de crise, heureusement assez peu nombreuses dans l'histoire des hommes, où l'humanité s'arrête pour débattre dans la polémique de la tribune et des livres, et au besoin pour vider sur les champs de bataille les questions qui embarrassent sa marche, et dont elle n'a pu trouver la solution sur sa route. Or, il arrive le plus souvent que les solutions auxquelles on aboutit après ces furieuses et sanglantes mêlées, sont des solutions éternelles, en ce sens du moins que tout un passé s'évanouit et disparaît aux

yeux du spectateur avec la poussière du combat, et qu'il ne peut même pas mesurer du regard l'immensité de la perspective qui s'ouvre devant lui. Ainsi tout le ferment théologique qui avait couvé pendant mille ans dans les entrailles du moyen âge, fit un jour explosion dans la tête ardente de Luther et donna naissance à la réforme, et la réforme est un abîme : et il fallut pour le combler deux cents ans de lutte et de batailles. Ainsi toutes les discussions politiques qui s'étaient élevées de distance en distance depuis l'établissement des sociétés modernes sur les devoirs et les libertés des peuples, se concentrèrent un jour au sein du parlement anglais, et donnèrent naissance à la révolution d'Angleterre. Ce dernier fait est devenu à son tour le point de départ d'un immense mouvement qui dure encore, et semble devenir plus rapide à mesure qu'il avance, qui nous pousse nous-mêmes, qui nous entraîne en dépit de nos craintes, en dépit de nos efforts, et nous porte ainsi, à travers les écueils et les brisants, vers des rivages et des destins inconnus.

Vous le voyez, je n'ignore pas combien de secrets abîmes sont cachés sous cette belle et magnifique apparence. Il y a là des problèmes qui ont défié, qui ont fatigué les méditations des sages, et dans cet éloignement des temps et des hommes il est facile d'apercevoir, même aujourd'hui, des blessures qui saignent encore. C'est que la révolution d'Angleterre est devenue la nôtre, et notre histoire s'est trouvée écrite par nos voisins cent cinquante ans avant que nous

ayons pu la reconnaitre dans propres annales. Ainsi quand Bossuet rassemblait ces tristes images autour du cercueil de Henriette, et rappelait, dans la langue divine que vous connaissez, tous les orages qui l'avaient jetée veuve et découronnée sur la terre de France, il soulevait, sans le savoir, aux yeux de Louis XIV étonné un coin du voile qui recouvrait encore les tragiques et lamentables destinées de sa postérité. — Je sais que lorsque je vous parlerai de Charles Ier, votre souvenir, et le mien peut-être, se reporteront involontairement sur Louis XVI; et si je vous parle de Cromwell, vous penserez à Napoléon. Certes ces scènes redoutables dans leur grandeur et leur majesté, et ces noms ne sont ni moins grands ni moins redoutables; et pourtant, si je les aborde avec crainte, je les aborde toutefois sans embarras. Je crois être assez sûr de moi-même et de mes sentiments pour me persuader que ces ombres illustres, quelles qu'elles soient, ne trouveront dans mon âme ni irritation ni faiblesse. En les évoquant devant vous, j'aurai soin de les laisser dans leur suaire, et tout en vous parlant librement de leurs fautes, de leurs crimes, si j'en rencontre, je ne les séparerai jamais du culte religieux que nous devons aux morts. D'ailleurs, et cette pensée suffirait pour me raffermir, je parlerai à des hommes dont l'expérience pourrait au besoin servir de guide à ma jeunesse, et dans les moments difficiles je m'appuierai avec confiance sur la sagesse, sur les lumières et le désintéressement de mon auditoire.

Nous l'avons dit : la mémorable révolution dont j'entreprends de retracer l'histoire, se rattache à tout le passé de l'Angleterre, comme elle domine tout son avenir; et pour la rendre suffisamment intelligible, il faudrait peut-être écarter tous les voiles que le temps et l'oubli ont jetés sur ses premiers commencements. Mais cette recherche laborieuse des faits, des dates et des noms propres, indispensable sans doute dans une histoire spéciale de la Constitution anglaise, aurait peut-être daus cette chaire plus d'un inconvénient, et je craindrais, en voulant rester fidèle à la science jusque dans ses exigences les moins légitimes, d'accabler mon auditoire par le double ennui de la matière et du professeur. D'ailleurs, ici, comme partout, les détails infinis dont se compose tout vaste ensemble de faits et d'idées, viennent se résumer dans quelques grandes scènes qui renferment à elles seules l'enchaînement, les péripéties, l'intérêt et la moralité du drame. Ce sont les seules qu'il importe et qu'il convienne de vous montrer. Or, en Angleterre tout aboutit à deux idées, à deux faits, à deux mots : le Parlement et la Réforme. Le Parlement nous fait remonter jusqu'à la conquête, et nous conduit, comme par la main, à la révolution. La Réforme, sortie du sein de la prérogative, et fille du despotisme, finit par appeler la révolution à son aide, après en avoir longtemps arrêté le développement. Le Parlement, sorti de la conquête en même temps et au même titre que la royauté ellemême, se soutient par sa seule énergie pendant une

lutte de cinq cents ans contre ce puissant antagoniste; et lorsque les institutions libres ont déjà fléchi partout ailleurs que sous la toute puissance royale, il reste seul debout au milieu de tant de ruines pour livrer un dernier et funeste combat sous les yeux de toute l'Europe, et pour vaincre dans une dernière bataille.

La Réforme est venue au XVIe siècle jeter dans cette sanglante arène des passions politiques la violence plus meurtrière encore des haines religieuses; et c'est là le double spectacle que Bossuet avait sous les yeux lorsqu'il parlait de cette île plus orageuse que l'Océan qui l'environne. Ainsi le Parlement nous fait remonter jusqu'à la conquête, et nous conduit, comme par la main, jusqu'à la révolution; la Réforme sortie du sein de la prérogative, et fille du despotisme, finit par se détacher du pouvoir qui l'a créée, et appelle aussi la révolution à son aide. Ces deux grandes images domineront donc tout ce que j'aurai à vous dire durant le cours de ces leçons, et si je parvenais à faire comprendre tout ce qu'il y a au fond de ces deux mots, je croirais avoir suffisamment rempli ma tâche.

Nous la reprendrons au point précis où nous l'avons laissée l'an dernier, c'est-à-dire à l'avènement d'Élisabeth; car Élisabeth qui a fait mourir Marie Stuart, a préparé la catastrophe qui a renversé son petit-fils en transmettant aux rois d'Angleterre un pouvoir désavoué par la Constitution, et que la Constitution a brisé. Remarquons, en effet, et cette remarque n'est pas sans importance, quoiqu'elle soit faite, je crois, pour la

première fois, remarquons que l'histoire a été sévère envers les Stuarts et que la responsabilité des reproches qu'on leur adresse ne doit pas peser tout entière sur leur mémoire. Ils ont sans doute méconnu plus d'une fois l'esprit de la Constitution, et plus d'une fois ils l'ont foulée aux pieds; mais qui dira que cette Constitution était encore intacte lorsque le dépôt leur en fut confié, et leurs prédécesseurs ne semblaient-ils pas leur avoir légué avec le sceptre le droit de la fouler impunément?

Élisabeth, au lieu de monter sur un trône, avait failli monter sur l'échafaud, sous le règne de sa sœur Marie; et elle était encore dans la prison de Wodstock lorsqu'elle fut appelée à régner sur les Anglais. En prenant possession de la Tour de Londres, les cruelles images des temps qui venaient de finir se retracèrent à son souvenir, et elle tomba à genoux pour rendre grâces à Dieu de l'avoir préservée, comme autrefois Daniel dans la caverne aux lions. Puis sa pensée se reporta sur les affaires de son gouvernement.

Deux opinions se partageaient l'Angleterre. D'un côté, ceux qui avaient embrassé la réforme de Henri VIII et qui venaient de la confesser dans les tortures, sous le règne de sa fille; d'un autre, le nombre, plus considérable peut-être, de ceux qui étaient restés fidèles à l'ancienne foi, et qui venaient de partager son dernier triomphe sous le règne de Marie Tudor. Élisabeth, avec une prudence dont elle n'avait certes hérité ni de Henri VIII ni de Marie, commença par flatter les deux

croyances rivales, sans se livrer à elles, et les domina l'une et l'autre en leur offrant d'abord une égale protection.

Elle usa de la même déférence, mais aussi de la même réserve à l'égard du Souverain-Pontife, et commença par lui faire part de son avénement. Paul IV rejeta l'Angleterre dans l'hérésie par une brusquerie de jeune homme qui contrastait péniblement avec la tiare et avec ses cheveux blancs. Il répondit que l'Angleterre était un fief du Saint-Siége; il répondit encore qu'Élisabeth était bâtarde, et il l'invita en conséquence à descendre du trône, jusqu'au moment où il jugerait convenable de lui permettre d'y remonter. Élisabeth persista à vouloir y rester, et, pour y être plus fermement assise, elle résolut d'y faire monter le protestantisme avec elle.

Le protestantisme venait de recevoir des persécutions impolitiques du dernier règne, l'espèce de consécration qui pouvait lui manquer, et de se dépouiller dans cette rude et cruelle épreuve d'une partie des souillures qu'il avait contractées lorsqu'il était lui-même persécuteur. On le vit sortir des prisons où l'on avait cru le renfermer pour toujours. des déserts où il était allé de lui-même chercher un refuge, pour venir saluer dans l'avénement d'Élisabeth l'espoir d'une inévitable et prochaine restauration. Il remplissait déjà le premier parlement qu'elle convoqua. Ce parlement de 1559 est déjà l'un des précédents de la révolution d'Angleterre, et se rattache essentiellement à son histoire. Il replaça

l'Église et l'État dans la main du souverain, comme autrefois sous le règne de Henri VIII il mit à néant par un simple statut cette terrible constitution qui avait déjà brisé tant de princes, et constitua au profit d'Élisabeth un despotisme commode dont elle se servit avec adresse et bonheur, mais qui, transmis à de plus faibles mains, réagit contre elles et les blessa mortellement. On lui conférait en même temps le pouvoir de réformer la discipline, de réprimer les hérésies, de statuer avec une autorité souveraine sur les matières de foi et de transmettre ce droit illimité à telle personne qu'elle jugerait convenable. L'ensemble de ces divers pouvoirs fut désigné par le mot de suprématie, et la suprématie d'Élisabeth s'appuya sur les mêmes pénalités que celle de son père Henri VIII, amendes, confiscations, emprisonnements; dix sous d'amende pour quiconque refuserait d'assister au service divin, d'après la liturgie de la reine. Un détail précieux et authentique nous apprend quelle était sur ce point la mesure de la conscience publique. Quatre-vingts recteurs, cinquante prébendiers, quinze doyens de chapitres refusèrent seuls le serment exigé. Tous les historiens l'affirment, et Lingard se contente de le nier. Mais tous les évêques aimèrent mieux résigner leurs siéges, et l'on ne signale qu'une seule exception, celle d'Oglethorp de Carlisle.

Ce revirement de la conscience anglaise se fit avec une facilité merveilleuse, avec cette prestesse phénoménale que nous avons déjà remarquée chez nos voisins dans toutes les circonstances semblables. Personne

ne voulut mourir, personne ne se laissa traîner en prison, et le courage le plus exalté ne s'éleva pas au-delà d'un simple refus. Élisabeth, maîtresse du cœur et de la volonté de ses sujets, crut pouvoir dès lors se livrer sans réserve aux grandes pensées qui frappèrent si vivement ses contemporains et qui plaident encore aujourd'hui pour sa mémoire.

Mais sur le point de vous parler de la gloire d'Élisabeth, je me vois forcé de revenir sur mes pas, pour ramener sur le même plan et faire marcher à côté d'elle l'ombre importune qui en ternit l'éclat et qui en est à jamais inséparable. C'est la triste Marie Stuart. Élisabeth, Marie Stuart, ces deux noms sont en effet inséparables dans les jugements de l'histoire comme ils le sont dans la mémoire des hommes, et les révolutions des deux royaumes ne le sont pas moins que les destinées de leurs princes. Il est même vrai de dire que des deux éléments qui ont contribué à renverser les Stuarts, le premier, et c'est l'élément politique, appartient plus spécialement à l'Angleterre; le second, et c'est l'élément religieux, est plus particulièrement d'origine écossaise. En Écosse l'exaltation religieuse s'est portée de bonne heure sur les matières de gouvernement, et c'est de là que le presbytérianisme d'abord, ensuite le puritanisme, ont commencé à souffler sur l'Angleterre. — Ainsi lorsque nous voudrons étudier le mouvement constitutionnel, c'est au pied de la tribune anglaise qu'il faudra nous placer; mais lorsque nous voudrons suivre les transformations et les écarts

de la Réforme, il faudra nous transporter au milieu des montagnes de la sauvage Écosse. Or, si la lutte entre le roi et le peuple a commencé sur le terrain de la Constitution, c'est sur le terrain des discussions religieuses qu'elle est venue se dénouer; en d'autres termes, c'est le parlement anglais qui a jeté Charles Ier dans une prison, et c'est le puritanisme qui l'a forcé à monter de la prison sur l'échafaud.

Je veux d'ailleurs emprunter à la reine d'Écosse l'attrait qui a pu manquer jusqu'ici à cette leçon, car un immense et douloureux intérêt s'attache encore aujourd'hui à ce beau nom, et l'opinion populaire l'a entouré d'une sympathie si vive et d'un culte si plein d'amour que l'histoire, l'histoire elle-même s'est trouvée désarmée devant lui, et n'a pas voulu dire tout ce qu'elle a été condamnée à savoir. C'est sans doute que les faiblesses de la femme ont été voilées par la majesté de la reine, et les fautes de la reine par les larmes et la sainte résignation de la martyre. Soulevons donc encore une fois ces tristes voiles, mais avec les ménagements, avec la piété que commande un nom si douloureusement consacré.

Fille de Jacques V et de Marie de Guise, d'un roi d'Écosse et d'une princesse française, on aurait pu deviner sa double origine à la poétique exaltation de ses sentiments, aux séductions et à la grâce toute française de ses manières. La maison des Stuarts, dont elle recueillit l'héritage, était déjà une famille tragique, même avant que le sang de Marie lui eût acquis sa triste et fatale célébrité.

Son père était mort à quarante-deux ans dans une guerre d'Angleterre, du chagrin d'avoir été abandonné par ses barons sur son dernier champ de bataille. Son grand-père mourut à Flowden avec toute sa noblesse, en défendant la cause de la France; et en remontant l'histoire de ses ancêtres jusqu'à Robert II qui fonda la dynastie, elle ne rencontrait pas moins de sept minorités et de quatre assassinats. Au-delà de ces souvenirs, et en plongeant dans la nuit des siècles, le premier ancêtre de Marie Stuart que l'histoire ait nommé, c'est le Banco de Shakespeare, le sinistre ami de Macbeth.

Mais dans sa vive et brillante jeunesse, la royale orpheline portait avec insouciance le souvenir de ce passé funèbre et les menaces du sombre avenir qu'il présageait. Elle atteignit légèrement sa quinzième année sous la protection de sa mère; et quoique la tempête qui devait l'emporter fût déjà déchaînée sur l'Écosse, ses ravages ne pénétrèrent point encore jusqu'à l'asile que la prévoyante tendresse de sa mère lui avait ménagé. Elle avait été fiancée, encore enfant, au dauphin de France, fils de Catherine de Médicis et de Henri II; et cette alliance, en réunissant les deux couronnes, scellait par un nouveau lien l'antique et fidèle union des deux peuples. Mais la mort lui enleva son époux après une union de quelques mois, et elle repassa avec des vêtements de deuil cette mer qu'elle avait naguère traversée dans un appareil si différent. Je ne puis m'empêcher de vous redire, puisque cette redite

éternelle est un hommage à Marie Stuart et à la France, qu'aussi longtemps que le vaisseau se trouva en vue des côtes de France, elle resta sur le pont, les regards attachés sur ces côtes dont elle ne s'éloignait qu'à regret; et lorsque la nuit arriva, elle fit étendre sa couche au même endroit, et recommanda au patron de la réveiller aux premières blancheurs du jour, si la France paraissait encore à l'horizon. Et, en effet, le lendemain elle put encore la saluer d'un dernier regard.

Elle put croire un moment qu'elle n'avait pas quitté la France, aux transports que sa présence fit éclater parmi ses sujets d'Écosse. Les Écossais, qui croyaient avoir à jamais perdu leurs souverains, crurent les retrouver dans leur aimable et gracieuse héritière. La beauté de Marie, ses dix-neuf ans, l'attrait irrésistible de son esprit et de son caractère, produisirent d'abord autour d'elle la plus vive sensation; mais bientôt ces grâces mêmes et cet éclat devinrent autant de titres à la haine et aux persécutions d'une partie de ses sujets.

La Réforme avait pénétré en Écosse sous l'influence des exemples et du voisinage de l'Angleterre; et pendant qu'en Angleterre elle n'était qu'un instrument entre les mains du pouvoir, en Écosse elle se préparait à le briser. Déjà elle avait immolé le cardinal Beatoun, archevêque de Saint-André, primat du royaume, et que son titre de premier ministre plaçait pour ainsi dire sur les degrés du trône. Hamilton, son successeur, crut intimi-

der les séditieux par un exemple, et donna ainsi aux passions fanatiques l'aliment qui avait paru leur manquer jusqu'alors. Il fit saisir et traîner au bûcher le prêtre apostat Walter Mill, et provoqua par cette rigueur des colères et des vengeances implacables. Le jour de l'exécution, toutes les boutiques d'Édimbourg se trouvèrent fermées; personne ne voulut vendre la corde dont on avait besoin pour attacher le patient au poteau, et il fallut que le ministre se résignât à la fournir lui-même. Et pendant que la cendre de Mill fumait encore, le peuple, dont la croyance venait de souffrir du même supplice, éleva un monceau de pierres dans l'endroit même où il avait subi le martyre; et à mesure que la pyramide était renversée par l'ordre de la régente, elle s'élevait de nouveau sous les infatigables mains qui l'avaient commencée.

Quelques jours après ce triste événement, et pendant que les esprits étaient encore tout frappés, la ville royale d'Édimbourg célébra la fête de son patron, et, selon l'usage, l'image du saint, promenée en grande cérémonie sur un brancard, parcourut les rues de la ville, précédée du clergé et suivie de la foule du peuple. La reine régente paraissait dans le cortége, et partageait avec le bienheureux l'attention et les respects de la multitude. Sa présence et la crainte qu'elle inspirait continrent un moment les séditieux; mais elle ne se fut pas plus tôt retirée, que la populace se jeta sur l'idole et la mit en pièces.

Le peuple, à toutes les époques et dans tous les pays

du monde, a le privilége très-chanceux et très-peu envié de commencer les révolutions; mais une fois commencées, ce sont les grands qui s'en emparent, qui les dirigent et les sauvent par leur modération, ou les compromettent par leurs violences. La noblesse écossaise s'était unie depuis longtemps par un pacte secret pour la défense des nouvelles doctrines; et il existait déjà, dès le règne de Henri VIII, comme une espèce de conspiration souterraine qui n'attendait qu'un éclat et une occasion favorable pour se montrer au grand jour. Voici dans quels termes et dans quelle intention les conjurés s'étaient engagés envers la cause commune.

Pacte signé par les membres de la congrégation du Seigneur. (Argyle, Lorn, Morton, Glencairn, Erskine, etc.) (1557).

« Nous, voyant la rage meurtrière que Satan déploie » dans ses membres, les antéchrists de notre temps, » pour renverser et anéantir l'Évangile de Christ et » sa congrégation, nous nous sentons engagés par nos » devoirs les plus saints à combattre jusqu'à la mort » pour la cause de notre maître, et avec la certitude » que nous vaincrons en lui. En conséquence, nous » promettons, en présence de la majesté de Dieu et » devant sa congrégation, qu'avec le secours de sa » grâce nous consacrerons immédiatement et sans » aucun relâche notre crédit, nos biens et notre vie » pour maintenir, propager et affermir la très-sainte » parole de Dieu et sa congrégation, et que nous tra-

» vaillerons par tous les moyens possibles à procurer
» à son Église des ministres fidèles pour dispenser au
» peuple, en toute vérité et en toute sincérité, l'Évan-
» gile du Christ et ses sacrements. Nous nous enga-
» geons, au nom de toute la congrégation du Christ
» et de chacun de ses membres, à les soutenir et à les
» défendre de tout notre pouvoir et au risque de notre
» vie, à l'encontre de Satan et de toute autre damnable
» puissance qui essaierait de tyranniser et de troubler
» ladite congrégation; nous ralliant nous-mêmes à ce
» mot sacré et à cette sainte congrégation, et détes-
» tant, abjurant la congrégation de Satan avec toutes
» ses superstitions, abominations et damnable idolâ-
» trie; promettant de plus de nous déclarer haute-
» ment ennemis irréconciliables desdites abominations
» par cette fidèle promesse faite à Dieu en présence de
» sa congrégation et sous la foi de nos seings.

» Edimburgh, 3 décembre 1557. »

(Ap. Keith, p. 66). — Walter Scott.

En conséquence, la congrégation présenta une double pétition à la régente et au Parlement pour demander la réforme des mœurs corrompues, scandaleuses, détestables du clergé, l'emploi de la langue vulgaire dans la liturgie, le concours de la gentry dans les élections des évêques, des paroissiens dans le choix de leur curé, etc.... La régente était portée par caractère et par une trop longue expérience des inconvé-

ments de la rigueur, à user de ménagements et à ne rien précipiter; mais elle fut poussée violemment hors d'elle-même et de la modération naturelle de ses propres sentiments par des conseils étrangers. Ses frères de la maison de Guise, qui préparaient déjà en France cette funèbre époque des Valois, prétendirent gouverner l'Écosse par les mêmes maximes, et persuadèrent à Marie que sa modération la perdrait. Alors elle se décida à recourir à la rigueur et cita les mécontents à Stirling. Ils s'y présentèrent avec une armée. C'était la foule de ceux qui n'avaient point voulu les abandonner dans ce péril, et qui n'avaient pas craint de les escorter devant Pilate. La régente, intimidée, leur fit dire qu'elle renonçait à ses poursuites, et sur cette assurance le peuple se dispersa. La procédure n'en fut pas moins commencée, et les accusés condamnés comme contumax.

Sur ces entrefaites, arriva en Écosse l'homme prédestiné, l'homme à qui il était réservé d'en renouveler la face. — Jean Knox avait quitté sa patrie après le meurtre de l'archevêque de Saint-André, auquel on l'accusait de n'avoir pas été étranger; et après avoir séjourné longtemps en Angleterre sous la protection d'Édouard VI, il s'était retiré à Genève à la mort de ce prince. C'est à Genève, au pied de la chaire de Calvin, dans les leçons et les écrits de ce fougueux réformateur, qu'il faut chercher l'explication des étranges événements qui allaient se passer, non-seulement en Écosse, mais en Angleterre, dans les Pays-Bas, dans le

reste du monde. Le protestantisme, qui n'avait été à son début qu'une *protestation* contre la suprématie de l'église romaine, et dans lequel les esprits les plus pénétrants n'avaient aperçu d'abord qu'une oiseuse querelle de théologiens, s'était transformé peu à peu, sous l'influence du temps et des passions humaines, en une immense controverse où étaient venues se mêler et se confondre religion, théologie, morale, société, politique, gouvernement. C'est qu'en effet toutes ces questions s'agitaient depuis des siècles au fond des masses, confusément, il est vrai, sans conscience de leur passé et encore moins de leur avenir, mais avec une force et une puissance qui avaient déjà porté l'alarme plus d'une fois dans les régions supérieures. On eût dit un feu souterrain qui, ne pouvant se faire jour, ébranlait le sol par intervalles, en attendant que la lave, dans une dernière secousse, brisât enfin son enveloppe et sortît brûlante du cratère. Ainsi, pour me borner à deux ou trois exemples, aux XII[e] et XIII[e] siècles, l'hérésie des Albigeois avait mis toute l'Église en péril; au XIV[e], l'hérésie de Wycliff s'attaqua en même temps à l'Église, à la société et au gouvernement; au XV[e], l'hérésie des Hussites embrasa toute l'Allemagne, et il ne fallut rien moins qu'une guerre de vingt ans, non pas pour la détruire, mais pour être admis à traiter avec elle. Tout ce levain révolutionnaire, réchauffé par la parole de Luther et remué par les passions contemporaines, se rattacha à la question, bien secondaire assurément, de la vente

des indulgences, et donna naissance à la Réforme. Or, la Réforme ne pouvait rester longtemps renfermée dans la sphère des spéculations religieuses. Des hauteurs de la théologie où elle s'était placée en commençant, elle descendit peu à peu aux intérêts matériels de la vie, et après avoir troublé, fasciné la raison de l'homme, elle égara son cœur et sa volonté. On ne vit d'abord aux prises que deux opinions, très-spéculatives assurément, sur la prédestination et la grâce, et deux ordres de moines qui les soutenaient de part et d'autre avec un remarquable acharnement. Quelques années plus tard, ce n'était plus la question de la prédestination et de la grâce, c'étaient le pouvoir et la propriété qui étaient remis en question; et au lieu de quelques moines, c'étaient les princes et les rois de la terre qui se battaient, l'épée à la main, à la tête des peuples. Ce triste débat retentissait déjà depuis vingt ans dans toute l'Europe, et s'était parfois élevé à une hauteur prodigieuse dans les pamphlets de Luther, lorsque Calvin y appliqua la froide violence de sa logique, et tira du nuage la foudre qu'il recélait. Il déduisit avec une grande vigueur et une précision presque mathématique les conséquences pratiques ensevelies et presque étouffées dans les éloquentes déclamations de Luther, et fit voir au monde étonné que la théologie renfermait des mystères dont nul n'avait jusqu'alors soupçonné l'existence; c'est que le moyen âge avait renfermé dans ce mot toute son âme et toute sa pensée, tout ce qu'il savait et tout ce qu'il prétendait

savoir : Dieu, le monde, l'homme, la société et les impénétrables mystères qui les entourent. C'était tout un ordre nouveau d'idées et de faits appliqué au gouvernement de ce monde ; en droit, la complète égalité des hommes, et en fait, l'obligation de se rapprocher le plus possible de ce grand principe ; en théologie, l'Écriture, et l'Écriture seule admise comme autorité compétente; dans les questions de politique, la souveraineté du plus grand nombre; la souveraineté de la raison dans toutes les questions imaginables. Ainsi l'Évangile devint un code révolutionnaire entre les mains de ces intrépides novateurs, et la démocratie parut une des conséquences de sa morale. Ce principe démocratique, appliqué au gouvernement de l'Église, donna naissance au presbytérianisme ; appliqué au gouvernement de l'État, il devait aboutir à la république. Ce mot et cette pensée se retrouvent au fond de tous les écrits de Calvin. C'est de là qu'ils ont fait pour ainsi dire explosion dans l'Europe au XVI[e] siècle; c'est là que Knox alla les chercher pour révolutionner toute l'Angleterre.

Dès l'année 1557, il avait fait entendre le premier son de trompette contre *le monstrueux gouvernement des femmes* (c'était le titre de son livre). La trompette de Knox trouva de l'écho ; toutes les chaires de l'Écosse répétèrent ce premier cri, la maxime révolutionnaire passa de la bouche du prêtre dans la constitution, et en 1579, Buchanan, l'ami de Knox et le précepteur de Jacques VI, adressait à son élève son fameux traité :

de Jure regni apud Scotos, où il développe avec la méthode ordinaire des logiciens de son école, et dans un latin d'une admirable élégance, les principes sacramentels, et déjà fort controversés, du peuple, de la délégation du pouvoir, de la responsabilité de ceux qui en sont dépositaires, sans reculer devant la dernière conséquence, la dernière application de ses principes, la punition, la mort et, au besoin, le *meurtre* du tyran Je n'ai pas le temps de traduire le livre; mais j'ai voulu vous en lire au moins la préface. C'est dans les préfaces que se réfugie d'habitude toute la tendresse, toute la modestie des auteurs; et s'ils ne s'y mettent pas tout à fait à genoux, selon l'expression de Boileau, ils s'y montrent du moins presque toujours fort débonnaires. Il est curieux de rapprocher cette date et ce livre de celui de Mariana.

GEORGES BUCHANAN A JACQUES VI, ROI DES ÉCOSSAIS, SALUT.

« J'avais écrit, il y a déjà plusieurs années et au
» plus fort de nos guerres civiles, un dialogue tou-
» chant la puissance des rois en Écosse, dans lequel
» j'avais entrepris d'expliquer, dès le berceau, pour ainsi
» dire, quels sont, de part et d'autre, les droits et les de-
» voirs des sujets et des rois. Bien que ce livre ait paru de
» quelque utilité dans le temps pour fermer la bouche
» à certains déclamateurs plus enclins à blâmer sans

» discernement ce qui se faisait alors, qu'à prendre
» pour règle de leurs jugements la raison et la justice,
» néanmoins, dès qu'un peu de calme a succédé à ces
» orages, moi-même, je consentis de grand cœur à
» déposer les armes, et j'en fis comme une espèce de
» sacrifice à la paix publique. Mais ayant retrouvé der-
» nièrement dans mes papiers ce travail oublié, et
» jugeant qu'il s'y rencontrait plusieurs choses néces-
» saires et à votre âge et au rang que vous occupez
» parmi les hommes, j'ai pris la résolution de le
» donner au public pour qu'il pût vous rappeler à la
» fois et mon dévouement à votre personne, et les de-
» voirs qui vous obligent envers votre peuple. J'ai plus
» d'un motif de croire que ce soin ne sera pas inutile :
» et d'abord votre jeunesse que de pernicieuses doc-
» trines n'ont pas encore corrompue, et cette heu-
» reuse nature qui n'a pas attendu les années et qui
» court d'elle-même vers tout ce qui est beau, ensuite
» la docilité singulière avec laquelle vous écoutez, non-
» seulement vos précepteurs, mais indistinctement
» tous ceux qui vous donnent de bons conseils; enfin
» votre excellent jugement, le discernement que vous
» apportez en toutes choses, et qui est tel que nul n'a
» d'autorité auprès de vous que par la raison. Je vois
» d'ailleurs que l'heureuse impulsion de votre nature
» vous inspire une horreur instinctive pour la flat-
» terie, cette mère de la tyrannie, cette peste de l'au-
» torité légale, et vous montrez autant d'éloignement
» pour les barbarismes et les solécismes des courtisans.

» que les censeurs de toute élégance dans le langage
» mettent d'affectation à les rechercher en parsemant
» et assaisonnant leurs discours de *Majestés*, *de Dominations*, *d'Illustrations* et de telles autres fadaises.
» Bien que l'excellence de votre nature et les sages
» leçons qui l'ont dirigée vous tiennent pour le moment suffisamment en garde contre ce travers,
» néanmoins je ne puis m'empêcher de craindre quelque peu que l'exemple, et l'habitude qui sait si bien
» fortifier nos vices, ne finissent par corrompre votre
» âme encore tendre; et je le crains d'autant plus que
» je n'ignore pas avec quelle facilité nos autres sens
» se laissent induire en erreur. Je vous envoie donc,
» je ne dis pas ce conseiller, mais ce moniteur importun, et impudent au besoin, pour vous servir de
» guide dans ce passage critique de votre vie, jusque
» par delà les écueils de la flatterie; avec mission,
» non-seulement de vous avertir du danger, mais
» de vous retenir dans la bonne voie une fois que
» vous y serez entré, et de vous y ramener par la main
» pour peu que vous vous en écartiez. Si vous écoutez
» ces conseils, vous assurerez votre repos et le repos
» des vôtres durant cette vie, et vous acquerrez dans
» l'autre une gloire éternelle.
» Sterling, l'an de notre salut 1579, le dixième jour
» de janvier. »

Cette rudesse de langage, que vous trouvez voilée ici par les formes élégantes de la belle latinité de

Buchanan, se montrait dans toute son âpreté et son impitoyable barbarie dans les improvisations de Knox. C'est de Knox lui-même qu'il faut apprendre combien le glaive de sa parole était tranchant et acéré. Il nous dit dans son histoire que la reine ne l'entendait jamais sans trembler. Et, en effet, quand elle paraissait dans l'église, le fougueux apôtre montait en chaire et empruntait son texte aux imprécations que le prophète adresse à la prostituée de Babylone. Un jour (et c'est encore de lui que nous tenons ce détail), il monta en chaire, dans l'église de Perth, au milieu de la plus vive exaltation des esprits. Il y prononça uu discours foudroyant contre l'idolatrie de l'Église romaine; et au moment où il en descendait, un prêtre catholique montait à l'autel et se préparait à dire la messe. La multitude, toute pleine encore des anathèmes et des imprécations de Knox, se jeta sur l'imprudent, mit en pièces ses vêtements, brisa les tableaux, les statues, les vases sacrés, et, se répandant de là dans la ville, elle en fit autant dans les couvents de tout ce qu'il y avait de moines dans la ville de Perth. Puis ils rendirent public ce pacte qui unissait déjà leurs chefs dans un covenant solennel contre l'idolâtrie, mais qu'ils avaient tenu secret jusqu'alors, et publièrent un nouveau manifeste plus violent encore. Je n'ai osé traduire celui-ci.

La régente s'arrêta d'abord à la pensée de poursuivre à outrance ces forcenés et de les ramener au bon sens par le châtiment; mais le comte d'Argyle et

Jacques Stuart (c'était un bâtard de Jacques V), qui avaient paru rester fidèles à sa cause, quoiqu'ils fussent secrètement gagnés à la révolte, parvinrent à lui inspirer des craintes sur les conséquences d'une telle résolution, et elle consentit à offrir aux rebelles une capitulation dont ils se réservèrent le droit de dicter les conditions. En conséquence, la régente fit son entrée à Perth; mais, dès le lendemain, la guerre civile recommençait dans ses murs. La capitulation avait été violée, on le prétendit du moins, et en quelques jours, Perth, Stirling, Édimburgh se trouvèrent au pouvoir de la révolte. Il ne resta à la régente d'autre asile que la forteresse de Dumbar. Là, elle attendit les secours qui lui arrivèrent de France.

Ce secours, si impatiemment attendu, débarqua enfin, sous le commandement de La Brosse, avec un formidable train d'artillerie, l'évêque d'Amiens et trois docteurs de Sorbonne. Ceux-ci avaient mission de démonter les hérétiques par leurs arguments, pendant que les canons français battraient en brèche leurs remparts. Quelques semaines suffirent pour les chasser de toutes leurs positions, et l'autorité de la régente reprenait son ascendant, lorsque les révoltés résolurent de recourir, de leur côté, à l'Angleterre.

Maitland, comte de Ledington, qui joua un rôle si considérable dans les affaires de sa patrie, fut député à Élisabeth. — Déposition de la régente.

LES LORDS DE LA CONGRÉGATION A LA REINE RÉGENTE.
(*Buchanan*, *rerum scoticarum*, XVI, p. 171, verso.)

« Votre lettre et le message dont elle était accom-
» pagnée nous ont fait connaître combien est opiniâtre
» la haine qui vous anime contre la piété, contre le
» bien général de la nation écossaise, et contre nos
» libertés. Et nous, voulant défendre ces droits sacrés,
» comme nous y sommes tenus, nous suspendons,
» nous vous retirons l'autorité que vous exercez au
» nom de nos rois ou tout autre commandement que
» vous prétendiez usurper au même titre, persuadés
» que toute votre conduite est en désaccord avec les
» intentions dont ils ont été animés de tout temps
» pour le salut et la prospérité de ce royaume. Et de
» même que vous refusez de nous reconnaître pour le
» parlement et le conseil public de cet État, nous qui
» en sommes à la fois les légitimes citoyens et les
» concitoyens de ses rois, de même aussi nous cessons
» de vous reconnaître pour régente, nous cessons de
» reconnaître en vous l'autorité souveraine, de
» telle sorte que si nos rois vous ont en effet confié
» quelque pouvoir, nous vous le retirons pour les mo-
» tifs les plus graves et les plus légitimes; et cela au
» nom même de ces rois dont nous sommes les con-
» seillers-nés, particulièrement dans les choses qui
» touchent à la sûreté publique. Quoique nous soyons
» dans la ferme résolution d'affronter tous les périls
» pour la délivrance de cette place où vous avez intro-

» duit des mercenaires étrangers, pour notre ruine,
» néanmoins, pour satisfaire au respect et à la défé-
» rence que nous devons à la mère de notre reine,
» nous vous prions instamment d'évacuer une ville que
» l'intérêt public nous oblige à réclamer aujourd'hui
» les armes à la main, après l'avoir vainement réclamée
» par des prières. Nous vous prions en outre d'emmener
» avec vous, dans les vingt-quatre heures, tous ceux
» qui pourraient se trouver dans la place avec le titre
» d'ambassadeur et la prétendue mission de s'entre-
» mettre dans nos affaires, ou de terminer nos différents,
» de plus, tous les soldats mercenaires qui la remplis-
» sent et auxquels nous accordons volontiers la vie et
» la liberté, en mémoire de l'antique alliance qui a
» si longtemps uni les Écossais et les Français; car il
» est juste que le mariage de notre reine avec le roi de
» France fortifie plutôt qu'elle n'affaiblisse cette pré-
» cieuse union. »

Plus d'un motif devait porter la fille de Henri VIII à accueillir les propositions des révoltés avec faveur. D'abord les troubles de l'Écosse assuraient la tranquillité de l'Angleterre, et les réformateurs de Perth étaient de précieux alliés pour la réforme anglicane. De plus, la France qui les combattait l'une et l'autre, n'attendait qu'une occasion pour enlever à la fille d'Anne de Boleyn une couronne que l'intérêt catholique et peut-être le droit, réservaient à la dauphine de France. En effet, Marie Stuart descendait de la sœur aînée de Henri VIII, et après la mort d'Édouard, le

seul des héritiers de ce prince dont le droit fût incontestable, elle devenait, dans les idées catholiques du moins, la légitime héritière de sa couronne; car le mariage de Henri VIII avec Anne de Boleyn ne pouvait être regardé que comme un simple concubinage, puisque celui du même prince avec Catherine d'Aragon n'avait jamais été dissous par l'Église. Aussi la reine d'Écosse avait-elle mis dans ses armes celles du royaume d'Angleterre; de sorte que les lys de France, le chardon d'Écosse et les léopards d'Angleterre se confondaient sur son blason. Ce dernier trait avait profondément blessé Élisabeth, car elle n'ignorait pas combien son droit était contestable. Elle ne pouvait hésiter, et, quelques instances que fît le roi de France pour la déterminer à rester neutre dans la querelle, elle répondit noblement qu'elle ne pouvait rester neutre lorsqu'il s'agissait des intérêts de son peuple et de la dignité de sa couronne. Une armée anglaise débarqua dans le Forth, surprit les Français plus occupés à piller l'Écosse qu'à la défendre, et les força à se renfermer précipitamment dans les murs de Leith. Ils furent bientôt réduits à accepter une capitulation où se révèlent à chaque phrase le génie impérieux et l'heureuse habileté d'Élisabeth.

Les Français s'engagèrent à évacuer l'Écosse immédiatement. Le dauphin et la dauphine de France (je devrais dire le roi et la reine de France, car Henri II venait de mourir, et François II était sur le trône) s'abstiendraient à l'avenir de porter les armes d'An-

gleterre, et une satisfaction convenable serait offerte à Élisabeth pour cette offense.

Une amnistie générale devait être accordée aux rebelles. Nul étranger ne serait admis dans les emplois, et pendant l'absence de la reine la puissance publique serait déposée entre les mains de douze personnes, dont sept à la nomination de la reine, et cinq à la nomination des États.

Ce traité reçut immédiatement son exécution de la part des troupes françaises, et un parlement fut convoqué sans l'intervention de la reine pour la réforme de l'Église et de l'État.

CINQUIÈME LEÇON.

MESSIEURS,

Deux causes, avons-nous dit, ont amené la révolution d'Angleterre et renversé le trône des Stuarts : — 1° d'un côté, l'effort de la constitution anglaise courbée par un long despotisme, et se redressant tout-à-coup pour reprendre dans le jeu des pouvoirs la place qui lui revenait et qu'elle y avait occupée autrefois ; — 2° de l'autre, l'indiscipline et l'alliance, nouvelle alors, des doctrines républicaines et des maximes de la parole évangélique.

Je n'hésite poiut à dire que si ces deux causes ont, en effet, concouru à ruiner le trône des Stuarts, elles y ont concouru cependant dans des proportions différentes, et la seconde a été, sans contredit, plus décisive et plus mortelle que la première. Il existe d'ailleurs entre elles cette différence fondamentale que l'une trouve naturellement son explication et sa raison dans les bornes de l'histoire d'Angleterre, tandis que l'autre se rattache à un ordre d'idées qui dominent le

développement de l'esprit humain tout entier, durant une des périodes les plus remarquables de son histoire. Permettez-moi de descendre aujourd'hui avec vous dans les entrailles de cette question; car il y a là quelque chose qui, peut-être, n'a pas encore été suffisamment approfondi, et qui est digne, dans tous les cas, de nos plus sérieuses méditations.

Remarquons d'abord que le XVIᵉ siècle est le premier, depuis l'établissement des sociétés modernes, qui ait prétendu juger le pouvoir dans ses tendances et dans sa source, le redresser lorsqu'il dévie, ou le briser lorsqu'il s'égare; non plus par emportement et colère, comme dans les siècles du moyen âge, mais (ce qui est bien plus redoutable), froidement, systématiquement, par réflexion et par calcul, et, pour ainsi dire, en vertu d'un droit antérieur au pouvoir lui-même, au nom d'un principe plus grand, plus respectable, plus sacré que lui. Est-ce à dire que l'esprit humain au XVIᵉ siècle est sorti tout à coup des conditions de sa nature, et qu'emporté, pour ainsi dire, hors de son ornière par le tourbillon immense des doctrines nouvelles qui s'agitaient autour de lui, il se soit dépravé par leur contact, et n'ait plus reculé devant des profanations qui l'eussent épouvanté autrefois? Cette explication est plausible, et il est de très-bons esprits qui ont voulu s'en contenter. Il y a, en effet, dans ces tragiques et funèbres spectacles des révolutions humaines quelque chose de fascinateur qui trouble l'intelligence; et l'on dirait volontiers une

sorte de mirage révolutionnaire qui éblouit, qui étourdit, qui aveugle et qui finit par entraîner. Je reconnais de plus que les difformités morales des XV[e] et XVI[e] siècles ont pu, jusqu'à un certain point, exercer sur l'imagination et la raison de l'homme une influence pernicieuse et leur donner à eux-mêmes une puissance de corruption à laquelle les têtes les plus saines et les cœurs les plus fermes n'ont pas toujours échappé. Certes, il était difficile de ne pas se troubler un peu lorsque Machiavel écrivait, au milieu de la belle et savante Italie, sur les ruines de l'empire romain, et en présence des nations nouvelles qui s'étaient formées de ses débris, en invoquant en même temps la foi du passé et le témoignage des générations contemporaines, que les sociétés humaines ne sont que des associations de brigands, que le moins scrupuleux y est toujours le plus habile, et le plus habile le plus sage et le plus digne d'envie. Il y avait certes lieu de douter un peu de soi-même et des autres, de la légitimité de sa propre raison et des raisons de la morale, de sa conscience, de ses devoirs, de Dieu, de l'humanité, en voyant l'Arétin sous la pourpre des cardinaux, Alexandre VI sous la robe de lin des souverains pontifes. Je reconnais donc qu'il y avait dans tout cela quelque chose de profondément corrupteur, et que la moralité humaine a dû être étrangement altérée; mais cette cause est trop générale pour être complétement satisfaisante, et je trouve dans les relations nouvelles du pouvoir politique avec les croyances religieuses une explication

plus naturelle et plus concluante. Ceci a besoin de quelque développement.

Rappelons-nous que le christianisme, le premier, a détaché la religion de sa base matérielle, en l'isolant du pouvoir politique et en la renfermant comme un trésor, comme le trésor de l'âme, dans le sanctuaire de la conscience humaine. Toutes les religions antiques étaient fondées plus ou moins sur la confusion des deux principes; car l'univers, dans cette aimable simplicité du monde naissant, apparaissait encore dans sa belle et majestueuse unité, et personne ne songeait encore à introduire une division dont personne ne sentait le besoin. Ainsi, les magistrats de la cité étaient encore les prêtres du sanctuaire; le diadème du roi et la bandelette du pontife se réunissaient sur le même front, le sceptre du prince et le *lituus* de l'augure avaient la même origine, le palais du souverain était le temple des dieux protecteurs, les dieux du ciel eux-mêmes se prenaient sur la terre, et la première divinité de l'olympe romain était la personne sacrée de l'empereur. Les institutions politiques et les institutions religieuses se confondaient ainsi dans une harmonieuse et facile unité, et la vie de l'homme, depuis son berceau jusqu'à sa tombe, s'écoulait sous l'empire d'une croyance qui identifiait tous ses devoirs et tous ses droits dans la contemplation d'une seule et même vérité. Mais le christianisme, enfanté avec douleur au sein d'une société qui le repoussait, éprouva tout d'abord pour elle la même horreur qu'il lui inspirait

de son côté, et cherchant de plus en plus à se soustraire à son influence, il se replia sur lui-même et s'isola au fond du cœur humain, content de ce riche domaine, et résigné peut-être à ne jamais en dépasser les limites. Et, en effet, il le purifia, il le changea, il le transforma, il le transfigura pour ainsi dire, et donna au monde étonné le spectacle d'une perfection morale inconnue jusqu'alors. Mais bientôt, et par la vertu d'attraction qui appartient aux croyances énergiques, il attira à lui tout ce qui avait encore souffle de vie sous cette froide et hideuse enveloppe, et finit par absorber l'humanité tout entière. Ainsi, l'empire, à force de conquérir, après trois cents ans de persécutions contre les chrétiens, se trouva un jour chrétien, presque sans le savoir. Et cependant la distinction primitive qui s'était établie dès l'origine entre le prêtre et l'empereur, continua de subsister au sein de cette confusion nouvelle, et les deux mondes religieux et politique, quoique superposés l'un à l'autre, continuèrent désormais de se développer à part. Le roi et le pontife sont séparés à jamais, et l'image du Christ a remplacé l'image de César dans l'abside de la basilique. Alors commence à s'élever avec un art et un éclat merveilleux le magnifique édifice de l'Église chrétienne. Pendant que l'unité impériale chancèle, se décompose et se brise au choc des nations barbares, une unité plus majestueuse et plus belle plane au-dessus de ces débris, les recueille à mesure qu'ils se détachent de la vieille construction, se les approprie,

se les assimile, et la cité de Dieu domine enfin toutes les cités de la terre. L'humanité, tout effrayée encore des terribles images qui viennent de passer devant elle, et froissée par le contre-coup de tant de révolutions, vient des quatre coins de l'horizon s'abriter dans l'immense basilique et s'abreuver sous la garde de Dieu et des saints à la source intarissable qui jaillit des colonnes du temple. Ce fut la destinée de l'humanité pendant mille ans; pendant mille ans, l'esprit et le cœur de l'homme se reposèrent dans la foi des promesses et s'arrêtèrent pleins d'espérance et d'abandon devant les voiles mystérieux de l'autel et les saintes frayeurs du tabernacle. Mais au XIII° siècle, ce demi-jour ne suffit déjà plus; des mains hardies essaient déjà de soulever ces voiles; d'autres, plus téméraires encore, se préparent à les déchirer. C'est le moment où Frédéric II écrit son effroyable livre : *De tribus impostoribus;* — où Jean de Parme modèle son *Évangile éternel*, où Aristote commence à compter autant de croyants que l'Évangile. Alors commence, en effet, un effroyable tumulte, et toute chose est de nouveau mise en question. La voix des docteurs et des saints ne suffit déjà plus pour dominer le désordre de cette controverse : ils travaillent avec une ardeur infinie, ils travaillent sans repos et sans fin à réparer les brèches du sanctuaire, et saint Thomas se croit obligé de continuer sa lutte éternelle contre Manès pendant son repos, pendant son sommeil, jusqu'à la table même de saint Louis. Saint Bonaventure meurt de tristesse après une vision

où l'église de Saint-Jean-de-Latran s'est présentée à lui inclinée vers un abîme et sur le point de s'y écrouler. En effet, au XIVe siècle, elle parut s'écrouler sous un soufflet d'un roi de France. Au XVe siècle, elle se traîne péniblement entre le schisme et l'hérésie, entre la France, qui voudrait la retenir, et le reste du nord, qui veut la rendre à elle-même. Elle ne sortit de cette crise séculaire que pour en subir une autre plus longue, plus énervante encore, et surtout plus fatale, sous les anathèmes et les imprécations de Luther. Et alors le danger fut si grand et la mêlée si générale que l'Église, qui jusque là ne s'était guère défendue que par ses propres armes, par le glaive de la parole et celui de l'excommunication, cesse de compter exclusivement sur l'efficacité de ce remède, et appelle à son secours les rois de la terre. Et, en effet, ce n'était plus seulement l'Église qui était en péril, c'était l'État, c'était la société, c'était l'humanité tout entière. La puissance temporelle se trouva donc engagée, comme auxiliaire d'abord, et bientôt comme partie principale, dans un débat auquel elle était restée à peu près étrangère jusqu'à ce moment; car ce n'était pas à elle que l'ennemi s'était attaqué dans le principe; elle était alors trop humble et dans un rang trop secondaire pour mériter cette distinction. Les grands orages n'éclataient que dans les sphères supérieures et descendaient rarement jusqu'aux princes. Leurs plus grandes affaires étaient encore les pas d'armes et les tournois, des guerres de religion, les furieuses batailles de Crécy ou

d'Azincourt, quelque mince question de conquête ou de succession disputée. Mais une fois descendue sur le champ de bataille, elle dut se résigner à recevoir sa part des coups et des blessures ; car l'esprit humain en révolte, au lieu de s'arrêter devant ce nouvel adversaire, se retourne contre lui avec un redoublement de fureur. On lui demanda compte à son tour de son origine et de sa fin, de son droit et de ses prétentions, de la légitimité de cette intervention amicale en faveur d'un principe étranger. Puis on interrogea l'histoire, on discuta ses antécédents, on fouilla à sa base pour y appliquer la sape et la mine ; et ceux qui avaient poussé les fouilles le plus profondément et le plus loin, crurent s'apercevoir que le colosse n'avait que des pieds d'argile ! Alors on redoubla d'ardeur et d'efforts pour le renverser. On fit appel en même temps à la logique et au poignard ; car le XVI[e] siècle les maniait avec une égale adresse et la même indifférence. D'un côté, Henri III mourut d'un coup de couteau, et d'un autre Mariana publiait son traité : *De rege et regis institutione*. Ici c'était l'assassinat lui-même érigé en principe et commandé comme un devoir.

Or, si la tutelle des doctrines religieuses a toujours été si dangereuse, et devint quelquefois si fatale aux puissances catholiques, les puissances protestantes se trouvaient, à cet égard, dans des circonstances plus désavantageuses encore ; car en énervant le principe de l'autorité dans la sphère religieuse, elles avaient donné un exemple qui devait réagir contre elles-mêmes,

et elles avaient de moins une arme incomparable pour se défendre. Aussi, est-ce aux puissances protestantes que s'adressent les plus violentes attaques, et surtout à celles qui, comme les rois d'Angleterre, n'avaient enlevé la supériorité religieuse aux pontifes romains que pour la concentrer en eux-mêmes. — Élisabeth s'y trouva plus particulièrement exposée, à raison de l'autorité très-douteuse du titre en vertu duquel elle régnait, ou l'usage rigoureux qu'elle fit de son pouvoir, des trésors de haines et de colères qu'elle accumula ainsi sur sa tête, et des circonstances générales dans lesquelles l'Europe entière se trouvait alors placée. On trouve, en effet, au XVI[e] siècle un déluge d'écrits et de livres qui n'avaient point eu jusqu'alors de modèle dans l'histoire. L'antiquité elle-même, si hardie dans ses théories, si indépendante dans ses allusions, n'avait rien produit de semblable, excepté peut-être dans les derniers temps de la république romaine; encore est-il juste de dire que les Romains commirent beaucoup plus d'assassinats qu'ils ne composèrent de livres pour les excuser. Au XVI[e] siècle, au contraire, le meurtre n'est plus un fait de passion ou de premier emportement, c'est un fait de raison et de logique; c'est une maxime, c'est un principe, c'est une sorte de religion. On a dit et l'on répète encore que c'est au XVIII[e] siècle que les doctrines les plus perverses et les plus antisociales ont pris naissance, au milieu des saturnales de la Révolution française et pendant les saturnales d'une autre nature qui les précédèrent.

C'est une erreur : toutes les théories révolutionnaires de cette époque dataient déjà de deux cents ans, et pour mon compte, en fait de révolution ou d'immoralité, je ne connais rien de plus impudent, de plus éhonté que le XVIe siècle. Et non-seulement j'y trouve les doctrines dont on a reculé bien mal à propos la naissance jusqu'au XVIIIe siècle ; mais je les y trouve sous la forme rigoureuse, logique, impitoyable qu'elles ont affectée depuis..................................

....

....

Mais retournons à Marie Stuart. Nous l'avons vue arriver en Écosse en 1561, après la mort de son époux et celle de sa mère, pour prendre en mains, à l'âge de vingt ans, les rênes du plus turbulent et du moins gouvernable de tous les peuples du monde. La Réforme était déjà toute puissante autour d'elle, et quoiqu'elle eût refusé jusqu'à ce jour de sanctionner les innovations religieuses qui s'étaient accomplies durant son absence, elle crut devoir s'y résigner alors ; et le calvinisme radical de Genève reçut ainsi une existence légale à côté du protestantisme bâtard d'Édouard VI et d'Élisabeth. Ce fut encore par une inspiration de la même prudence ou de la même faiblesse, qu'elle choisit ses ministres parmi les promoteurs les plus ardents de la Réforme : Jacques Murray, son frère bâtard, et Maitland, comte de Ledington, devinrent, à ce titre, les principaux dépositaires de sa confiance. Mais elle refusa constamment de ratifier les autres sti-

pulations du traité d'Édimburg, et notamment la clause en vertu de laquelle elle devait effacer de son blason les armes de la couronne d'Angleterre. Cependant la plus parfaite union paraissait régner alors entre les deux reines; elles s'écrivaient tous les huit jours sur le ton de la plus intime confiance, et pour la rendre plus entière encore, on convint d'une entrevue qui devait avoir lieu sur la frontière des deux royaumes. Mais l'entrevue fut définitivement remise de jour en jour, de mois en mois, d'excuses en excuses; Élisabeth craignit une comparaison trop dangereuse, et fit dire à sa sœur d'Écosse que les chemins étaient impraticables et que d'ailleurs elle désespérait de pouvoir réunir sur sa route la volaille et le gibier nécessaires pour l'entretien de sa suite. Marie soupçonna le véritable motif avec cette finesse d'aperçus qui appartient à son sexe, et aussi, il faut le dire, le sentiment d'une orgueilleuse supériorité, et elle dépêcha Melville à Londres avec la mission de pénétrer dans les plis les plus secrets de cette âme jalouse. Voici comment le malicieux envoyé s'en acquitta :

« Je commençai par lui parler de mes voyages, sans » oublier de faire mention des différents costumes » des dames dans les différents pays, et des avantages » particuliers à chaque parure, pour mettre en relief » et faire éclater dans tout leur jour l'élégance de la » taille et les grâces de la figure. La reine répondit » qu'elle avait des parures de tous les pays du monde, » et depuis ce moment, elle eut soin de se montrer

» chaque jour à moi dans un nouveau costume : telle
» fois c'était une mode anglaise, telle autre quelque
» nouvelle fashion parisienne, quelquefois un caprice
» italien, et toujours elle me demandait quelle était
» la forme qui lui allait le mieux. Je répondis l'ita-
» lienne, et cela pour mieux la flatter, parce que cette
» coiffure laissait flotter ses longs cheveux, qui étaient,
» à vrai dire, plutôt rouges que blonds, mais qu'elle
» croyait sincèrement les plus beaux de la terre. Un
» jour elle désira savoir de moi quelle était la couleur
» la plus estimée dans les cheveux ; puis elle demanda
» lesquels étaient les plus beaux, les siens ou ceux de
» la reine Marie, et enfin laquelle des deux était, à
» mon jugement, la plus belle personne. Je répondis
» avec un peu d'embarras qu'il ne m'appartenait point
» de décider une question si délicate, mais que Sa
» Majesté était, sans contredit, la plus belle femme
» d'Angleterre, comme ma maîtresse était la plus belle
» d'Écosse. Elle revint à la charge, et demanda la-
» quelle était la plus grande. Je répondis que c'était
» ma reine. Alors, reprit Élisabeth, elle est trop
» grande, car je suis dans la juste mesure. Ayant
» appris de moi que la reine d'Écosse prenait quelque-
» fois son déduit en s'accompagnant de la harpe, ins-
» trument pour lequel, du reste, elle excellait, elle donna
» l'ordre à milord Hunsden de me conduire comme
» par hasard dans un appartement où je pourrais en-
» tendre son jeu et sa voix en même temps. Je feignis,
» comme c'était mon devoir, d'être transporté par les

» accords de cette divine harmonie, et j'entrai brus-
» quement dans l'appartement de la reine. Elle fit
» semblant de m'en témoigner son déplaisir; mais elle
» ne m'en demanda moins laquelle, à mon avis, était
» la plus habile sur cet instrument. — De tout ce
» que je viens de dire et de tout ce que j'observai
» encore, je me crus en droit de conclure qu'il n'y avait
» dans le cœur de la reine d'Angleterre ni bonne foi ni
» droiture; mais beaucoup de dissimulation, de crainte
» et d'envie. » (Melville.)

Cependant les parents maternels de la reine d'Écosse songeaient à marier leur royale nièce; car ce mariage entrait dans les gigantesques projets de la maison de Guise, et faisait en quelque sorte partie essentielle des rêves ambitieux dont elle aimait à bercer sa vanité. Ils l'offraient en même temps à don Carlos d'Espagne, à Eric de Suède, à Henri de Navarre, à Charles d'Autriche, aux ducs de Ferrare, d'Anjou, d'Orléans, de Nemours, et jusqu'au vieux cardinal de Bourbon, qui avait eu soin de ne prendre que le simple diaconat pour se ménager, en cas de besoin, une éventualité si commode. La jeune reine d'Écosse accueillait chacune de ces avances avec un intérêt visible et qui ne permettait pas de croire que son choix tardât longtemps à se fixer. Mais Élisabeth avait autant de motifs d'empêcher son mariage qu'elle en avait de le hâter, et n'épargna rien pour le rendre impossible. Elle employa toutes les ressources de son esprit, et elle en avait infiniment, toutes les roueries de sa politique à susciter

chaque jour un nouvel obstacle à cette candidature matrimoniale de sa bonne sœur, et lorsque tous les autres moyens avaient échoué, elle n'hésitait pas à se proposer elle-même en concurrence avec sa rivale. Et comme ses ressources, quelque bien ménagées qu'elles fussent, menaçaient de s'épuiser, elle finit par lui donner à entendre que le véritable moyen peut-être d'aplanir les difficultés qui séparaient les deux cousines, était de prendre son époux en Angleterre et de le recevoir de la main même d'Élisabeth. Puis, au bout d'une longue année de stériles négociations, et après avoir entretenu à dessein une attente qu'elle trompait toujours, elle finit par laisser tomber le nom de Robert Dudley.

Robert Dudley est ce fameux comte de Leicester que les romans de Walter Scott, bien plus que l'amour d'Élisabeth, ont immortalisé. L'élégant et noble jeune homme était trop nécessaire au bonheur de la reine pour qu'il fût permis de croire à la sincérité d'une proposition si étrange. La proposition en elle-même était d'ailleurs peu convenable. Dudley, malgré le beau titre dont la tendresse d'Élisabeth l'avait récemment décoré, n'était après tout qu'un simple gentilhomme, et, de plus, on l'accusait d'avoir fait mourir sa première femme. Marie dut donc songer à une autre combinaison.

Il s'en présentait, en effet, une autre beaucoup plus naturelle. Marguerite, sœur aînée de Henri VIII et mariée au roi Jacques IV d'Écosse, avait épousé après

la mort de son premier mari le comte d'Angus, qui la rendit mère d'une fille, mariée plus tard elle-même au comte de Lennox, et par conséquent le cousin de la reine Marie. La famille se trouvait alors comme exilée en Angleterre, par suite de quelques rivalités domestiques; mais un rapprochement était facile, et la reine d'Écosse sourit à cette idée. Elle demanda à voir son cousin. Élisabeth approuva l'idée, donna à Darnley la permission de retourner en Écosse; mais à peine eut-il franchi la frontière, qu'elle lui expédia l'ordre de revenir, jeta sa mère dans la Tour de Londres, confisqua toutes les propriétés de la maison de Lennox, et proposa de nouveau le brillant comte de Leicester à la reine d'Écosse. Mais les deux jeunes gens, qui s'aimaient, jugèrent à propos de passer outre, et la cérémonie du mariage fut célébrée à Edimburgh.

Ce funeste mariage blessa mortellement la vanité d'Élisabeth, mécontenta les lords d'Écosse, et devint le premier degré de la ruine de l'aimable princesse, qui avait cru y trouver un appui. Les Hamilton, rivaux politiques des Lennox, voyaient dans Darnley un ennemi; les protestants lui reprochaient son papisme, et toute l'Écosse, le scandale de ses mœurs et le désordre bruyant de ses orgies. Les mécontents se jetèrent d'abord dans la révolte, selon la méthode écossaise, et essayèrent d'enlever la reine sur la route de Perth. Ils la manquèrent de quelques heures, et se réunirent de nouveau à Stirling pour signer un nouveau pacte. Marie, indignée, les somma de comparaître devant elle, et,

sur leur refus, se mit à leur poursuite avec une grande ardeur, leur donna la chasse à Glascow, revint sur Edimburgh pour les en chasser encore, et ne leur laissa bientôt d'autre asile que le royaume d'Élisabeth (1565). Élisabeth, qui leur avait prodigué les encouragements et l'argent (plus volontiers les encouragements que l'argent), se hâta de les désavouer. Elle attira à Londres Jacques Murray, et lui persuada de déclarer en présence des ambassadeurs d'Angleterre et de France qu'elle était complétement étrangère à tout ce qui venait de se passer, en lui faisant entendre que c'était là le moyen d'obtenir quelque chose de plus que des promesses dans l'avenir. Jacques s'y laissa tromper; et lorsqu'il eut affirmé que la reine ne s'était mêlée en rien des affaires d'Écosse, Élisabeth le chassa rudement de sa présence en l'appelant traître et parjure.

Cependant la tragédie écossaise se déroulait avec une étrange rapidité. Au nombre des personnes privilégiées que Marie admettait dans son intimité, les regards des courtisans remarquaient depuis quelques années le Piémontais Riccio, que son talent pour la musique et son habileté dans la langue française rendaient plus particulièrement cher à la reine. Il fut facile de persuader à Darnley que ce dangereux favori était trop à l'aise dans sa maison, et résolut de s'en défaire. Il signa donc un double traité avec les mécontents, et s'obligea à faire casser l'acte du Parlement qui les avait bannis, à la condition que leurs amis

l'aideraient à venger son honneur. — La scène qui suivit est connue. — Un soir que Marie soupait dans ses petits appartements avec sa compagnie ordinaire, sa sœur la comtesse d'Argyle et le musicien préféré, une troupe d'hommes armés entra en grand tumulte, et pendant que l'un d'eux plaçait un pistolet sur la gorge de la reine, un autre passait son bras par dessus sa tête et poignardait Riccio derrière sa chaise. Le lendemain, Darnley fit rappeler les exilés, cassa le Parlement et s'empara du gouvernement. La reine était prisonnière dans son palais.

Mais les séductions de Marie Stuart étaient infinies; et lorsqu'elle se trouva seule avec son époux, elle eut bientôt repris sur cette faible tête l'ascendant naturel que méritait la supériorité de sa raison et de son caractère. Elle se hâta de l'entraîner à Dumbar pour le soustraire à des excitations dangereuses, l'obligea à désavouer toute participation au meurtre de Riccio, lui fit publier une proclamation contre ses complices, et marcha avec lui contre les meurtriers. Et à la fin de cette laborieuse campagne, la reine donna le jour à un enfant qui devait régner un jour sur l'Écosse et l'Angleterre. Élisabeth dansait à Greenwich lorsqu'elle apprit en même temps et la fin des troubles de l'Écosse et la naissance de l'enfant royal. Elle se laissa tomber sur son fauteuil, et s'écria avec douleur que la reine d'Écosse était mère d'un beau fils, tandis qu'elle n'était elle-même qu'une souche stérile qui ne devait jamais fleurir.

Cependant la reine d'Écosse, doublement heureuse des prospérités de la reine et des joies de la mère, avait voulu signaler par la clémence le retour de la bonne fortune et venait de pardonner à tout le monde. Elle pardonna à tous, excepté à Darnley; ellle ne pouvait point prendre sur elle de lui cacher son mépris, et bientôt elle souffrit qu'on lui parlât d'un divorce. Les intérêts de son enfant semblaient seuls la retenir encore, lorsque Darnley s'éloigna tristement de la cour et tomba malade à Glascow. A cette nouvelle, toute la tendresse de la reine parut se réveiller. Elle courut éperdue à Glascow, prodigua au malade les soins, les consolations et les caresses, et au bout de quelques jours elle le ramenait convalescent à Edimburgh. Puis elle quitta le tumulte de cette grande ville et alla s'ensevelir avec lui dans la solitude d'une de ses maisons de plaisance. Elle y passait les jours au chevet de son époux, et la nuit elle voulait reposer dans un appartement voisin de celui qu'il occupait. Le 9 février, elle l'avertit qu'elle devait s'absenter pour cette nuit seulement, car elle s'était engagée à assister au mariage de deux de ses serviteurs. Elle ne se retira qu'à onze heures pour se rendre à Edimburgh, à la lumière des flambeaux, et en partant elle passa au doigt de Darnley la bague qu'elle portait au sien, et l'embrassa avec amour. Le bal fut des plus magnifiques; mais vers deux heures du matin, la ville d'Édimburgh trembla sur ses fondements, et quelques moments après on apprit que la maison occupée par Darnley

venait de sauter avec le prince (1567). Le corps du roi fut trouvé le lendemain dans un champ voisin.

Les premiers soupçons se portèrent sur le comte de Bothwell, homme d'une réputation infiniment suspecte, qui s'était déclaré dans chaque circonstance l'ennemi du roi, et à qui la reine accordait une part trop considérable dans ses bonnes grâces. Le vieux comte de Lennox, le père de la victime, se rendit à Edimburgh pour l'accuser. Marie fit droit à sa requête et assembla un parlement, mais Lennox n'osa s'y présenter; il abandonna l'accusation; et Bothwell, après avoir attendu avec son intrépidité ordinaire que quelqu'un se présentât, afficha sur la croix un placard dans lequel il protestait de nouveau de son innocence, et offrit de se battre en champ-clos avec quiconque oserait le mettre en question.

Mais voici le point inexplicable de cette histoire. Après la dissolution du Parlement, vingt-quatre de ses membres les plus influents se réunirent pour signer un nouveau pacte dans lequel ils affirmaient qu'ils étaient convaincus de l'innocence de Bothwell, et s'obligeaient à lui procurer la main de la reine dès que le délai légal serait expiré. Le lendemain, Marie revenait de Stirling, où elle était allée embrasser son enfant, lorsqu'elle rencontra à quelque distance d'Edimburgh Bothwell, à la tête de cent cavaliers. Sa petite troupe n'essaya point de résister. On l'amena à Dumbar, on l'y retint dix jours, et au bout des dix jours l'Écosse apprit avec une incroyable surprise que

Marie pardonnait à son ravisseur la violence qui l'avait conduite à Dumbar, et d'autres crimes encore, disait la proclamation, puis enfin que la veuve de Darnley était devenue la femme de Bothwell.

Certes, pour en venir à ce point, il avait fallu traverser de bien cruelles extrémités. Le Parlement, il est vrai, avait absous Bothwell du meurtre de Darnley; mais la conscience publique l'en accusait toujours, et la reine elle-même avait fortifié ces soupçons en lui accordant, avant d'accepter sa main, un pardon pour des crimes qu'elle n'osait spécifier. De plus, Bothwell était déjà marié, marié depuis six semaines seulement. Il fallut briser ces liens à peine formés, et une double action fut intentée à cet effet devant la juridiction catholique de l'archevêque de Saint-André et devant la cour consistoriale des ministres protestants; la cause fut plaidée devant les deux juridictions en termes contradictoires, appuyée de part et d'autre de raisons également empruntées aux deux croyances, mais également détestables, et la sentence dans les deux cours se trouva néanmoins favorable à la demande de Bothwell, et, à ce qu'il paraît, aux secrets désirs de la reine. La reine résista avec une opiniâtreté invincible à la clameur publique, aux lettres et aux messages d'Élisabeth, à la désapprobation formelle du roi de France et de la maison de Guise. Mais je n'ose pas approfondir trop cette histoire.

La conscience publique se vengea par une insurrection nouvelle, et Bothwell se montra aussi lâche en

présence de l'ennemi qu'il avait paru audacieux dans le meurtre et le rapt. Il livra sa femme entre les mains des insurgés, obtint à ce prix la permission de se retirer — il se retira en Danemarck, où il mourut dix ans après dans une prison, fou et désespéré, — pendant que la reine prenait la route d'Edimburgh, accompagnée de la foule du peuple et précédée d'une bannière qui retraçait à ses yeux les principales circonstances du meurtre de son mari. On la retint vingt-quatre heures dans la maison du prévôt, sans que personne pût être admis en sa présence.

« Elle parut hier à une fenêtre de sa chambre qui » donne sur Highgate, s'adressant au peuple d'une » voix forte, et disant comment elle avait été jetée en » prison, enlevée par ses propres sujets après avoir » été trahie par eux. Elle se présenta à cette fenêtre » plusieurs fois dans un état misérable, les cheveux » épars sur ses épaules et sur son sein, dans un » étrange désordre de vêtements et de manières, et si » émue, si émue, que personne ne pouvait la regarder » sans être ému à son tour de compassion et de pitié. » Pour moi, j'en avais assez de l'entendre dire, et je » n'aurais pu supporter de la voir. » (Keith, 403, lettre de Beton du 17 juin).

Le lendemain, on la conduisit sous bonne escorte au château de Lochleven, au milieu d'un lac et elle devait y rester sous la garde de sa mortelle ennemie, la mère du comte de Murray, l'une des maîtresses de Jacques V. — Là une triple déclaration lui fut présentée, avec

invitation de la signer. Par la première, elle résigna la couronne à son fils; — par la seconde, elle confia la régence de son royaume à Murray; — par la troisième, elle nommait un conseil de régence pour l'assister dans le gouvernement. Mais cette prompte obéissance n'avait pas encore désarmé ses ennemis. Après lui avoir arraché son sceptre et sa couronne, ils songèrent à lui arracher la vie, ou peut-être à la lui laisser comme un opprobre, et on parla de lui faire son procès pour cause de meurtre et d'adultère. La discussion en était à ce point, lorsque Murray, son frère, arriva de France, où il s'était prudemment retiré, pour recueillir les fruits de cette rare prudence, en prenant possession de son nouvel emploi. Il crut devoir encore une visite de bienséance à la captive de Lochleven, et la triste Marie, qui n'avait eu depuis si longtemps que des jours sans consolation et des nuits sans sommeil, se jeta tout en larmes au cou de son frère et implora sa pitié. Ce sage et discret personnage l'invita froidement à recourir plutôt à la pitié du ciel, lui reprocha amèrement l'indécence de sa conduite, et la laissa désespérée et plus malheureuse de ces reproches que des horreurs de son cachot.

Cependant, telles étaient la violence et la mobilité des passions écossaises, qu'il se trouvait toujours en Écosse un parti prêt à relever toutes les bannières et à se rallier à toutes les causes. Celle de la prisonnière de Lochleven excitait encore de puissantes sympathies; et pendant que les Hamilton s'armaient en masse pour

sa défense, le jeune Georges Douglas, frère utérin du régent, entreprenait tout seul de la sauver. Il fit entrer dans l'appartement de la reine une blanchisseuse qui changea avec elle de vêtements et de robe; et déjà la captive voguait en liberté sur les eaux du lac sous cet heureux déguisement, lorsque le vent — d'autres disent la main d'un batelier trop hardi — souleva son voile et laissa voir aux nautonniers étonnés la gracieuse figure de la reine d'Écosse. On la ramena dans sa tourelle. Georges Douglas échappa par la fuite à la colère et aux emportements de la vieille comtesse; et cinq semaines après, un enfant de seize ans de cette même famille, le *petit Douglas* (c'était son seul nom), recommençait la tentative. Il enleva adroitement les clefs du donjon pendant que sa tante oubliait en soupant et le donjon et la prisonnière, mit encore une fois la reine Marie hors de sa tour, ferma la porte du château sur la maîtresse de la maison, et jeta les clefs dans le lac. Deux jours après, Marie Stuart était au château des Hamilton, au milieu d'une armée nombreuse et dévouée, reprenait toutes les concessions qu'on lui avait arrachées dans la révolte, et avec elles le titre et l'autorité de reine. Mais ce bonheur fut bien éphémère, et la catastrophe ne se fit pas attendre. Murray dispersa en un seul jour et par une seule bataille tout le parti de la pauvre reine; et Marie, désormais sans asile dans son propre royaume, dut songer à le demander à la France ou à l'Angleterre. Mais elle ne voulut point revoir la France, où elle avait été si

grande et si heureuse, dans le misérable état où la fortune l'avait réduite; et elle partit pour l'Angleterre, en se faisant précéder d'un anneau de diamant qu'elle avait reçu autrefois d'Élisabeth comme un gage de son affection et de son inaltérable attachement.

Le reste de l'histoire de Marie Stuart se rattache à une autre série de faits, et aussi, je crois, à un autre ordre d'idées que nous aborderons dans notre prochaine réunion.

SIXIÈME LEÇON.

CARACTÈRE DU XVI[e] SIÈCLE. — MARIE STUART.

MESSIEURS,

Au XVI[e] siècle, quelle que soit déjà l'importance du pouvoir temporel et la grandeur d'une institution représentée par des personnalités aussi fortes, aussi complètes que l'étaient François I[er], Charles-Quint, Gustave Wasa, Élisabeth, le principal intérêt de l'histoire se trouve ailleurs que dans les conseils où ils règnent, et sur les champs de bataille où nous les rencontrons si souvent. C'est dans la sphère religieuse, c'est autour du livre des Évangiles, sur le terrain de la théologie scolastique, de la doctrine des Pères et de la tradition que s'agitent encore les problèmes les plus intéressants, les seuls éternels de la destinée humaine; c'est dans le monde des idées que le cœur et l'esprit de l'homme se livrent encore les combats les plus mémorables et les

plus dignes d'attention. C'est donc là aussi qu'il faut que nous remontions pour nous en donner le spectacle.

Transportons-nous par la pensée aux premières années de ce XVIe siècle; et pour mieux le dominer, plaçons-nous au point le plus élevé qui s'offre à nous dans cet immense horizon, — au sommet de Saint-Jean-de-Latran, — puisque le dôme de Saint-Pierre est encore dans la tête de Michel-Ange. Nous avons devant nous une immense perspective, et le spectacle le plus ravissant que l'imagination de l'homme puisse se représenter dans ses plus beaux rêves. Voilà la création chrétienne dans toute sa magnificence. Du point où vous êtes assis, un seul homme, — un vieillard, — appuyé sur la houlette du pasteur, commande à tout l'univers. Un mot de sa bouche suffit encore pour porter la paix ou l'épouvante jusqu'aux deux pôles. Tous les rois de la terre s'inclinent encore à son seul nom; et chaque année, au Vendredi Saint, lorsqu'il vient donner sa bénédiction *à la ville et au monde*, — un million de chrétiens se prosternent sous sa main, et ne se relèvent qu'en portant sur le front le signe mystérieux qui reluit sur sa poitrine! — On dirait la vision du prophète, lorsqu'il nous représente les vingt-quatre vieillards, avec leurs robes blanches et leurs couronnes d'or, agenouillés devant l'Agneau, et répétant trois fois le nom sacré. Et, comme pour rendre l'illusion plus complète, il se trouve par une rencontre alors de jour en jour plus rare, et depuis longtemps inconnue, que l'homme est en rapport avec la grandeur de cette situa-

tion, ou du moins ne la profane pas par les hideux excès qui naguère encore en avaient affaibli la majesté. C'est Léon X, le plus illustre rejeton de la noble maison des Médicis, le Père des lettres, l'homme le plus doux, le plus aimable, le plus lettré de la moderne Italie. Et admirez ici la beauté de ce rôle, unique jusqu'à ce jour dans l'histoire des hommes. Pendant que d'une main il soutient et dirige les vieilles croyances de l'humanité dans la route où elles marchent depuis seize cents ans, de l'autre il préside aux destinées nouvelles qui s'ouvrent devant elle, et dont l'éclat l'inonde déjà de toutes parts. Tout un monde d'éloquence, de statuaire, d'architecture et de poésie, d'inimitable et divine poésie, semble sortir à sa voix des ruines de la Grèce et de l'Italie, et vient s'asseoir à ses côtés sur les sept collines de la Ville éternelle. Ici c'est Machiavel qui moule, en quelque sorte, le génie antique sur les plus beaux chefs-d'œuvre qu'il ait inspirés, et marie dans un style d'une singulière facilité les mâles inspirations de Tacite et l'élégante noblesse de Tite-Live, dont il commente les Décades. Là c'est Ange Politien, c'est Sannazar, qui dérobent à la muse endormie de Virgile quelques-unes de ses modestes parures; et bientôt naîtra, presque sous le laurier qui ombrage sa tombe dans la grotte du Pausilippe, l'enfant miraculeux qui doit le montrer de nouveau à l'Italie. Torquato Tasso est destiné à clore par sa *Jérusalem* l'ère poétique du XVIe siècle au-delà des monts, et prolongera jusqu'à cette limite le chant national que Dante et Pétrarque ont commencé au

XIVᵉ siècle, et dont l'écho a retenti jusqu'à lui. — Un peu plus loin c'est le sylphe si capricieux, si badin, si hardi et toujours si aimable que l'on appelle l'Arioste, qui chante en riant sur tous les tons, prend à volonté toutes les allures, enlace l'imagination dans un inextricable et charmant dédale où il l'étouffe à force de surprises et de plaisir, et qui échappe à l'indignation du lecteur étourdi et haletant par toutes les malices de l'esprit et par toutes les grâces du style. Ailleurs c'est le Trissin, qui calque avec amour sa Sophonisbe expirante sur la Didon de Virgile, et, pour la chanter, emprunte au poëte de Mantoue quelques-uns de ces tendres accords qui touchaient encore l'imagination d'Augustin jusque sur le siége d'Hippone. — Mais le plus beau, le plus ravissant des poëmes de l'Italie au XVIᵉ siècle, s'élabore lentement dans la tête de Michel-Ange et sous le pinceau de Raphaël. — C'est Saint-Pierre de Rome qui s'élève à deux cents pieds dans les airs, avec ses innombrables colonnes, avec les patriarches et les prophètes de l'Ancienne Loi, avec les martyrs, les pontifes, les saints et les docteurs de la Nouvelle. C'est la plus sublime et la plus vivante de toutes les personnifications historiques, et c'est encore l'expression la plus vraie de cette singulière époque qui réunit tous les contrastes, — où l'antiquité païenne vient revendiquer sa place, sous les auspices d'un souverain pontife, à côté du christianisme qui l'a détrônée; — où Cicéron est aussi lu et presque aussi admiré que l'Évangile; où Léon X reçoit dans la même année, et

presque avec une égale faveur, la dédicace du roman d'Arioste et celle de la première édition grecque du Nouveau-Testament par Érasme. Et pendant que ces flots de lumière inondent toute l'Italie, un reflet de ce jour précoce et radieux de la Renaissance se répand déjà sur les régions transalpines, et chasse par-delà le septentrion les dernières ténèbres de la barbarie ottomane. L'Orient semble se réveiller de son sommeil, et s'illumine aux rayons de cette clarté nouvelle. Mais tout à coup, au milieu de cet hymne sans fin où tant d'inspirations différentes se confondent dans une seule et même harmonie, un cri discordant se fait entendre et trouble ce divin concert! — C'est la voix de Luther, qui proteste et qui s'écrie que le monde, racheté par le Christ, est revenu à l'ancienne idolâtrie. Cet éclat profane a blessé ses regards et porté le trouble dans ses méditations solitaires. La Rome moderne, la Rome des Médicis et de Michel-Ange, lui est apparue, dans son extase, comme la ville maudite de l'Écriture, toute pleine d'abominations et de sacriléges, et il cherche dans l'Écriture, il trouve dans les passions humaines des armes pour la renverser. — Ainsi naquit le protestantisme: ce fut une protestation du rigorisme monacal, de l'ascétisme inintelligent et farouche des couvents contre les apparences mondaines que le christianisme avait revêtues, où s'était laissé imposer par l'esprit du temps. Il triompha un moment, et, depuis l'établissement du christianisme, jamais guerre plus dangereuse n'avait mis à une plus rude épreuve les promesses de

son fondateur. Une partie de l'Europe se détache de l'Église romaine à la voix de Luther, une autre à la voix de Calvin ; le reste semble lui-même irrésolu, et balance entre la fidélité et la révolte. Le glaive des princes n'a pas plus d'efficacité que la parole des pontifes; les grandes batailles sont aussi stériles que les colloques et les conciles, et ces foudres papales qui, entre les mains de Grégoire VII, soulevaient de tels orages, ne font plus qu'effleurer la tête des princes et irriter des blessures qu'elles ne peuvent plus ni extirper ni guérir.

Mais au sein de cette confusion universelle, une tête seule resta sans vertige, un seul cœur sembla n'avoir éprouvé aucun trouble. C'est la tête, c'est le cœur du successeur de l'Apôtre. Il se rappelait la parole du Maître : — « *Noli timere!* » — Ne craignez rien! — Et en effet, alors s'opéra dans l'intérieur du catholicisme, et pour réparer tant de pertes, un mouvement de régénération extrêmement remarquable, et qui pourtant paraît n'avoir été remarqué, ou du moins étudié, que dans ces derniers temps. Il vaut la peine que nous nous y arrêtions un moment.

Quelle que soit la diversité des opinions sur la légitimité de la Réforme, sur ses causes, son à-propos et sur la solidité des arguments produits de part et d'autre pour l'attaquer ou pour la défendre, les résultats bons ou mauvais que l'humanité en a recueillis, il est un fait resté pour ainsi dire en dehors de controverse et sur lequel tout le monde à peu près est d'ac-

cord, c'est qu'un mouvement aussi considérable que la Réforme, aussi général et aussi durable, ne se produit jamais sans qu'il trouve son explication naturelle, facile, incontestable, irrécusable pour tous, dans les idées et les faits contemporains. Eh bien! il est constant qu'aux XVe et XVIe siècles, si le dogme catholique était parvenu sans tache et sans souillure à travers les âges entre les mains qui en furent les dépositaires, il n'en était pas de même de la discipline ecclésiastique, et celle-ci, de l'aveu des catholiques et des protestants, avait participé profondément au désordre et à la corruption générale. Cela tient sans doute à ce que le dogme, assis sur l'Évangile, est par cela même à l'abri des agitations et des corruptions de ce monde, tandis que la discipline, ouvrage des hommes et des circonstances, est nécessairement transitoire et variable comme les intérêts qu'elle a mission de régler. Je crois que personne ne sera tenté de contester cette vérité, car la distinction que j'invoque ici appartient à l'Église, et c'est la réponse qu'elle a toujours elle-même opposée à certaines attaques. Je ne crois pas davantage que personne soit tenté de placer sous mes paroles des intentions malveillantes, lorsqu'on voit les conciles de Constance et de Bâle le proclamer déjà au XVe siècle, le concile de Trente le prouver au XVIe siècle par ses nombreuses et salutaires réformes, et des souverains pontifes, tels que Adrien VI et Paul III, l'avouer sans détour, du haut de la chaire de l'Apôtre. Ainsi, au XVIe siècle, chacun, à quelque nuance qu'il appartînt,

admettait l'à-propos, l'urgence même d'une réforme, et l'on ne différait que sur les moyens de la mettre à exécution. Les uns (les protestants) entendaient l'exercer à leur manière, selon leur appétit et leur bon plaisir, avec tous les emportements de la logique et de la colère, avec toute la violence des passions religieuses. Les autres, au contraire (c'étaient ceux qui prétendaient rester fidèles à l'unité), voulaient y procéder aussi, mais avec modération et sagesse, sous l'inspiration et avec le concours du pontife romain, à l'aide des moyens et par la voie qu'il jugerait convenables, et, en tout état de cause, dans les sentiments du respect le plus inviolable pour son autorité souveraine. Mais comme les deux partis, selon l'usage, ne furent jamais si loin de s'entendre que lorsqu'ils eurent tout fait pour y parvenir, il en résulta qu'au lieu d'une réforme on en eut deux, partant de deux directions différentes, et poursuivies en sens contraire. La première se rattache à la protestation luthérienne, traverse, en se brisant plus d'une fois, ou du moins en se modifiant toujours, les synodes, les colloques, les diètes impériales, et vient aboutir, après ce laborieux voyage, aux trois principales formes qui la représentent encore de nos jours, le luthéranisme, le calvinisme et la forme bâtarde qu'on appelle la religion anglicane.

La seconde, au contraire, partie de Rome et du chef de l'Église, se manifeste et se continue dans chacune de ces nombreuses constitutions apostoliques qui remplissent le *Bullarium*, depuis Adrien VI jusqu'à Clé-

ment VIII, et qui trouve son expression la plus élevée et sa raison dernière dans les décrets du concile de Trente. C'est à cette dernière pensée de réforme et d'amélioration intérieure qu'il faut rapporter tant de nouvelles fondations religieuses au XVI• siècle, et l'esprit nouveau qui vient ranimer et féconder tout à coup les institutions anciennes. L'impulsion est si vive, et la nécessité si bien comprise de part et d'autre, qu'on voit s'élever en quelques années plus d'ordres religieux que les trois derniers siècles n'en avaient vu naître. Toutes ces créations nouvelles portent dans leurs constitutions, et, pour ainsi dire, sur leur physionomie, la raison de leur existence et la pensée première qui a présidé à leur création. Il suffira de nommer les *Oratoriens* et les *Jésuites;* et je me vois forcé à regret à me borner à les nommer, car il y a dans ces deux mots matière à plus d'une discussion intéressante. Nommons encore cependant la fondation des *Théatins* par le cardinal Caraffa, depuis pape Paul IV, la réforme des *Franciscains*, par Mathieu Baschi, celle des *Servites*, par le pape Pie V, celle des *Carmélites*, par sainte Thérèse de Jésus, celle des *Camaldules*, par Paolo Giustiniani; citons encore l'établissement du collége germanique et du collége anglais à Rome, par Grégoire, et surtout celui de la Propagande.

Ainsi le catholicisme, qui naguère paraissait vaincu et désarmé, recueille ses dernières forces, compte une à une toutes ses blessures, y applique à la hâte les remèdes les plus héroïques, redescend dans l'arène et

puise tout à coup une vie nouvelle dans le combat. C'est le spectacle qu'il nous présente pendant la dernière moitié du XVIe siècle et pendant tout le XVIIe.

Mais à côté de cette restauration intérieure, toute spirituelle et toute morale, du catholicisme, marchaient dans la même direction d'autres projets de restauration politique destinés à l'étendre et à la compléter; et cette considération va nous ramener au cœur de notre sujet.

L'Église, au XVIe siècle, et dans tous les siècles de son histoire depuis Constantin, était à la fois une religion et un gouvernement, un dogme et une administration, une idée et un monde. Or, l'un et l'autre, l'administration et le dogme, avaient été troublés en même temps par le protestantisme, et l'on songea, tant il y avait de force dans ces croyances vieilles et vénérables, à les rétablir en même temps. Ainsi pendant que les théologiens et les ambassadeurs des princes disputaient à Augsbourg ou à Trente les points controversés, les princes eux-mêmes combattaient sur un autre théâtre, et marchaient à la tête de leurs armées pour ramener les dissidents à l'unité catholique.

Les deux personnifications les plus glorieuses et les plus puissantes de cette pensée de restauration religieuse par la politique et par les armes, furent le roi Philippe II et le pape Pie V. — Philippe II est connu, et je n'ai rien à en dire; mais Pie V l'est beaucoup moins, et mérite davantage de l'être. Depuis Grégoire VII, il ne s'était pas rencontré sur la chaire de l'Apôtre une figure aussi austère, une âme aussi pure,

un cœur aussi parfaitement dégagé de toute affection humaine. Il parvint au souverain pontificat lorsque tout semblait déjà désespéré autour de lui, quand l'Angleterre et les trois royaumes du Nord étaient déjà perdus sans retour, quand la France menaçait de devenir huguenote, l'Allemagne catholique d'embrasser la foi luthérienne avec Maximilien II, et le Croissant des Turcs, à l'Orient, de franchir toutes les barrières qui l'avaient arrêté jusqu'alors. Eh bien! au moment même où tout menaçait de lui échapper en même temps, il entreprit par une résolution magnanime de tout reconquérir. Pendant qu'il reprenait par sa fameuse bulle : — « *In cœnâ Domini* » — les prétentions les plus exorbitantes que ses prédécesseurs eussent jamais réclamées sur les rois de la terre, il armait l'Inquisition de ses plus implacables rigueurs contre les opinions hérétiques, arrachait pour jamais aux Turcs, par une mémorable victoire, l'empire de la mer, et jusqu'à l'espérance de le disputer dans l'avenir, et lançait sur l'Angleterre infidèle une bulle destinée à réduire en poudre le trône d'Élisabeth.

La fille de Henri VIII méritait, à tous égards, cette distinction. C'était la colonne du protestantisme en Europe; ses émissaires, ses conseils, son argent, ses flottes et ses armées allaient le réveiller, l'encourager et le défendre dans toutes les parties du monde. C'est sous cette femme, c'est par ses moyens que l'orgueilleuse et jalouse Angleterre fit comme un premier essai de sa puissance et préluda à sa grandeur. Pendant

qu'elle s'emparait de l'empire des mers sur l'Espagne dégénérée, et qu'un de ses enfants, Francis Drake, faisait le premier le tour du monde, elle révolutionnait les Pays-Bas, elle révolutionnait la France et jetait un insolent défi au fils de Charles-Quint, au maître de l'Espagne, de l'Italie et du Nouveau-Monde. Et cependant la reine amassait dans les prisons de l'Angleterre tous ceux qui, en Angleterre, étaient restés fidèles à l'ancienne croyance. Elle fatiguait, elle excédait, elle brisait dans le travail ses ministres, ses geôliers, ses sbires, ses bourreaux et la torture elle-même. — La torture était devenue le principal instrument de son terrible gouvernement, et l'on pourrait dire sans métaphore que, pendant quarante ans, la question partagea avec Cécil les fonctions et le labeur de premier ministre. Elle lui jetait pêle-mêle tous les dissidents, sans distinction, puritains et catholiques, anabaptistes et luthériens : — la Tour de Londres était devenue un vrai charnier.

Enfin, la reine venait de commencer cette odieuse et infâme procédure qui conduisit à l'échafaud la femme la plus belle, la plus spirituelle, la plus aimable et, malgré toutes ses faiblesses, l'une des moins coupables du XVIe siècle. Nous retrouvons Marie Stuart.

Nous l'avons laissée à Carlisle, en négociations avec Élisabeth, et écrivant au roi de France la triste vérité qu'elle commençait à entrevoir, et qui s'éclaircissait de jour en jour.

Dès qu'elle fut arrivée à Carlisle, elle demanda à voir

sa sœur. — Élisabeth, il faut le dire, avait provoqué cette confiance et mérité les sentiments qu'on lui témoignait, par les excellents conseils qu'elle avait donnés à sa sœur dans les déplorables affaires de Darnley et de Bothwell. Elle détestait d'ailleurs la rébellion des Écossais contre leur souveraine, — car la religion du pouvoir était une des passions de cette âme virile. Tout récemment encore, elle avait donné l'ordre à son ambassadeur de ne point reconnaître le régent, de ne point assister au couronnement du jeune prince. Elle écrivit à toutes les cours qu'elle allait rétabir la reine. Qui aurait pu refuser de croire à ces apparences? (Et peut-être y avait-il, en effet, malgré tout ce qui suivit, autre chose que des apparences; car le cœur humain a de bien grands mystères!) Et cependant il est positif que Cécil, son plus intime confident, était dès lors en relations avec Murray et son parti, qu'il leur avait donné des informations et des conseils, qu'il leur avait promis l'appui de sa maîtresse. Était-ce de l'aveu de la reine? — Nous ne possédons aucun document qui nous autorise à répondre catégoriquement à cette question. Nous ajouterons néanmoins, pour essayer de l'éclaircir, que ce fut bien Cécil qui décida Élisabeth à ne point admettre la reine d'Écosse en sa présence. Élisabeth n'avait aucune résolution arrêtée. Ce fut Cécil qui lui persuada qu'il serait peu digne d'une reine vierge comme elle de se laisser approcher par une femme accusée de meurtre et d'adultère. En conséquence, on répondit à Marie qu'elle eût d'abord à se

justifier. Elle répliqua, avec beaucoup de sens et de raison, qu'elle était prête à donner à Élisabeth, en qualité de sœur et d'amie, toutes les explications qu'elle désirerait; mais qu'elle ne pouvait lui reconnaître la qualité de juge. Et comme on s'obstinait à la laisser dans ce dilemme, entre une bassesse et l'infamie, elle invoqua le droit des gens et demanda à être reconduite en France et en Écosse. On jugea plus convenable de la garder.

Mais l'essentiel n'était pas de la garder. Il fallait surtout détruire au dehors l'intérêt qui l'avait suivie dans sa prison, lui imprimer au front une flétrissure indélébile, invoquer un à un tous les souvenirs de cette triste guerre d'Écosse, la présenter aux yeux des peuples comme une femme souillée. Or, pour cela une procédure était indispensable. On persuada à la pauvre reine, — et l'on retrouve ici encore l'adresse et l'habileté satanique de Cécil, — que sa bonne sœur ne cherchait qu'une occasion de confondre ses ennemis et un prétexte honnête de la replacer sur le trône. On finit par la convaincre qu'elle aurait tort de récuser un tribunal si bien disposé pour elle, pendant que des espérances toutes contraires étaient données à Murray et à son parti. Grâce à cette honnête diplomatie, la reine d'Écosse se trouva d'accord avec ses ennemis pour reconnaître la juridiction d'Élisabeth, et les conférences s'ouvrirent à York, sous la présidence du duc de Norfolk.

Je n'ai point l'intention de m'égarer avec vous dans cette odieuse chicane et de suivre, dans tous ses détours.

cette inique et scandaleuse procédure. En général, les procès sont ennuyeux, et je craindrais qu'une partie de mon auditoire, — qui en trouve déjà suffisamment ailleurs peut-être, — ne me sût mauvais gré de lui en offrir encore ici. Je dois cependant en dire quelque chose.

Marie commença par exiger le renouvellement de la promesse qu'elle avait déjà reçue, d'être reconduite en Écosse après la clôture des débats, et elle l'obtint. Murray exigea, de son côté, l'assurance que la prisonnière, quelle que fût l'issue du débat, ne serait jamais relâchée; — et il l'obtint également. Mais la position de Murray était infiniment délicate. Il paraît que lui et ses amis (ses amis du moins, il n'est pas permis d'en douter), n'avaient pas été étrangers au meurtre de Darnley. Il avait donc tout à craindre pour ses amis et pour lui-même d'une discussion trop minutieuse des circonstances de ce tragique événement. D'un autre côté, il avait entre les mains des documents d'une nature fort singulière qui semblaient établir la culpabilité de Marie, et dont il tira le parti le plus heureux. C'était une collection de lettres et de sonnets amoureux, écrits, disait-on, par Marie à Bothwell, avant et après le meurtre de son mari: le tout était renfermé dans une cassette d'argent que Marie avait reçue de son premier mari, le roi de France, — qu'elle avait ensuite donnée à Botwell, depuis son union avec lui, et dans laquelle Bothwell avait renfermé ce trésor épistolaire. La cassette était tombée entre les mains de

ses ennemis durant la dernière guerre, par une suite de hasards fort étranges et non moins invraisemblables, et elle allait figurer aux conférences d'York parmi les pièces de conviction. Le problème de l'authenticité de ces lettres est une question infiniment délicate, et aujourd'hui parfaitement insoluble. Les plus passionnés ne pouvaient y reconnaître ni le talent, ni le goût, ni l'esprit de la reine d'Écosse. Quelques-uns cependant croyaient reconnaître son écriture. On peut voir les arguments produits, de part et d'autre, dans Hume, Lingard et dans l'intéressante biographie de M. Chalmers.

Murray, en homme habile, commença par communiquer les lettres confidentiellement aux commissaires d'Élisabeth, puis à Élisabeth elle-même, fort curieuse de lire et d'examiner les sonnets amoureux de sa rivale. Inspection faite des lettres et des sonnets, mais sans débat contradictoire, on jugea à la cour d'Élisabeth que la preuve était accablante, et on feignit de vouloir en épargner la honte à la captive. On lui fit dire que le seul moyen désormais de sauver son honneur était d'abdiquer de nouveau en faveur de son fils, et d'aller vivre dans quelque coin de l'Angleterre, dans le silence et dans l'oubli. — Mais l'oubli et le silence étaient ce qui convenait le moins aux goûts, au caractère, et, je dois ajouter, au droit de la reine d'Écosse. D'ailleurs, elle ne pouvait laisser passer une accusation de cette nature sans essayer de la repousser. Elle demanda à voir les lettres, elle demanda à être confrontée

avec les accusateurs, à être admise du moins en présence d'Élisabeth, puisque Murray avait bien obtenu cette faveur. Mais Élisabeth se borna toujours à lui faire la même réponse ; — qu'elle ne pouvait admettre en sa présence, elle qui était reine et vierge, une femme accusée de meurtre et d'adultère. Les conférences furent ainsi brusquement interrompues. Murray put librement retourner en Écosse; mais la reine d'Écosse resta dans sa prison ; et, pour lui ôter jusqu'à l'espérance d'échapper, on la transféra d'York, sur la frontière, à Tutbury, dans le cœur du royaume. Voici la peinture qu'elle faisait, un peu plus tard, à l'ambassadeur de France de sa position :

« Monsieur de Mauvissière, encore que je doive avoir » égard aux grandes affaires qui vous occupent en ce » moment — il traitait le mariage du duc d'Alençon » avec la reine d'Angleterre — je suis néanmoins con» trainte de vous importuner encore pour mon traite» ment en cette captivité, voyant que pour toutes les » promesses que vous m'avez ci-devant mandées, il n'y » a été mis jusqu'à présent aucun ordre; et m'a témoi» gné le comte Shrwsbury, quand je lui ai parlé, n'en » avoir reçu aucun avis ou commandement. Partant, » je vous prie moyenner que l'intention sur ce de la » reine d'Angleterre, ma bonne sœur, lui soit mandée, » spécialement pour mon exercice (*promenades*), rec» quérant à cet effet qu'il me soit permis d'avoir par » deçà un coche ou une litière pour pouvoir doréna» vant prendre l'air ici à l'entour, étant devenue si

» faible et si débile, principalement des jambes, qu'il
» n'est en ma puissance de faire cent pas à pied. De
» façon que depuis ces Pâques, j'ay été contrainte de
» me faire porter dans une chaire à bras, qui n'est,
» comme vous pouvez juger, pour continuer trop lon-
» guement, ayant trop peu de serviteurs propres à
» telle charge. Vous renouvellerez aussi, s'il vous
» plaît, l'instance par vous ci-devant proposée pour les
» passeports de mylord Seton et Madame Lethinthon,
» ou autres de leur qualité, pour me venir servir par
» deçà; — et par mesure moyen pour deux femmes et
» deux valets de chambre; ne pouvant en l'état valé-
» tudinaire où je suis tombée par mauvais traitement
» depuis quelques années, estre secourue et servie
» d'aussi peu de serviteurs que j'ay près de moi, comme
» il me serait nécessaire et non moins honorable à
» ladite reine ma sœur.

» Et présentez mes recommandations à mylord de
» Leycestre, le remerciant de sa favorable interces-
» sion au sujet de l'envoi de ma *petite artillerie* (sa
» vaisselle), dont je désire infiniment avoir en bref la
» résolution, pour le bien et consolation que ce me
» sera d'entendre des nouvelles de mon fils et de lui
» faire sçavoir des miennes; le bruit de toutes mes
» espérances étant la conservation de ce pauvre *petiot*,
» abandonné de tous les siens; qui me reste certaine-
» ment pour le meilleur gage de foi de mes adversités
» et prolongation de ma vie. Et me réjouis grande-
» ment et loue Dieu de l'assurance que me donnez du

» devoir, affection et obéissance de mon dit fils envers
» moy, qui m'est et sera toujours la plus grande con-
» solation que je puisse recevoir en ce monde parmy
» toutes mes adversités; ès quelles je m'estimerais
» heureuse si enfin elles peuvent accorder aucun bien
» ou grandeur à mon dit enfant, estant pour luy seul
» que je travaille et veux souffrir; car sans cela, j'y
» aurais bientôt mis une fin par moi-même.

» Escrit au manoir de Sheffield, ce 1 jour de may
» 1551.

» Votre entièrement meilleure amie,

» Marie. »

Les précautions n'étaient point superflues, car telle était la magie de ce talent merveilleux et l'intérêt qui s'attachait partout à une reine si malheureuse, que le nom de Marie remuait toute l'Angleterre et suffisait pour ébranler le trône d'Élisabeth. C'est autour de cette prison de la reine d'Écosse que nous allons voir se former tous les nœuds qui nous restent encore à délier, et qui embrassent toute la suite de ce grand règne. Voici le premier de ces nœuds.

Durant les conférences d'York, on parla, vaguement d'abord, puis avec plus de suite et d'intention, de la convenance d'un mariage entre la reine d'Écosse et le duc de Norfolk, à certaines conditions qui devaient calmer les craintes d'Élisabeth et enchaîner l'ambition de Marie Stuart. Amis et ennemis, comme il arrive quelquefois, se trouvèrent d'accord pour le hâter; les

premiers, dans la persuasion que c'était désormais le seul moyen de rendre la liberté à la reine d'Écosse; — les seconds, dans l'espérance de rendre le ressentiment d'Élisabeth plus intraitable par une nouvelle blessure. L'imprudent Norfolk se laissa persuader d'écrire à la prisonnière, et ses lettres, à mesure qu'elles partaient de ses mains, tombaient une à une dans celles de Murray, qui les envoyait fidèlement à Élisabeth. Cette trame amoureuse se liait à une vaste conspiration. Les comtes de Westmoreland et de Northumberland, catholiques de cœur et amis de Norfolk, devaient la soutenir à la tête de leurs comtés. Les lords des Marches écossaises s'étaient engagés à marcher au premier signal, et déjà une force imposante s'approchait de Tutbury pour enlever la reine, lorsque le comte de Sussex tomba sur elle à l'improviste, la dispersa, massacra la foule pêle-mêle, pendant que les bourreaux d'Élisabeth dépêchaient les chefs. Norfolk et son fils, Northumberland et son frère, d'autres encore et des plus illustres de l'Angleterre, périrent sur l'échafaud. Mais Élisabeth, malgré de vives et pressantes sollicitations, refusa de consentir à l'exécution de la reine. Elle n'avait pas encore franchi ce dernier pas, et elle voulait bien encore recevoir de sa captive des lettres bien soumises, de petites caresses épistolaires, de jolis cadeaux de broderies et de modes parisiennes.

Cependant son ressentiment n'en était pas moins implacable, et voici la lettre qu'elle écrivait à sir

Amyas Pawlet, le geôlier de Marie, pour le remercier de sa vigilance :

« Amyas, mon plus prudent et plus fidèle serviteur,
» que Dieu te récompense trois fois de la tâche fati-
» gante que tu remplis si bien. — Si vous saviez, mon
» Amyas, si vous saviez avec quelle gratitude, outre
» ce que je vous dois, mon cœur reconnaissant reçoit
» vos travaux, vos fidèles actions, vos ordres prudents,
» et votre conduite sûre dans un emploi si dangereux
» et si difficile, cela vous soulagerait beaucoup dans
» votre route et réjouirait votre cœur; car aucune
» récompense ne peut encore, dans mon jugement,
» égaler tout ce que j'estime en vous, et je pense
» qu'aucun trésor ne peut valoir une telle fidélité. Je
» me condamnerais moi-même de la faute, que je ne
» commettrai jamais, si je ne la récompensais comme
» elle le mérite. Oui, Amyas, mon ami, je veux que
» vous m'abandonniez au moment où j'aurais le plus
» besoin de vous, si je ne reconnais pas un tel mérite
» par une récompense *non omnibus datum.* »

Voici à travers quelles péripéties se prépara la catastrophe, et je me hâte d'y arriver.

Élisabeth, par une juste compensation, commençait à sentir toutes les angoisses qu'elle avait si cruellement prodiguées à sa pauvre captive, et se voyait assiégée dans son palais, au milieu de ses gardes, des mêmes terreurs dont elle avait entouré la prison de sa rivale. Chaque jour voyait éclater une conspiration nouvelle; et chaque jour la hache de l'exécuteur se

teignait d'un nouveau sang. Et à mesure que les victimes tombaient dans la Tour, d'autres s'emparaient hardiment de leur rôle et s'exposaient aux mêmes périls. La bulle du pape avait déclaré Élisabeth déchue de tout droit à la couronne, et un grand nombre de catholiques anglais, pour ne parler que de ceux-là, faisaient tous leurs efforts pour mettre la bulle à exécution. Un collége anglais s'était établi à Douai par les soins du cardinal Allen, et envoyait tous les ans une nouvelle mission en Angleterre pour prêcher contre la reine. Les jésuites s'étaient associés à cette œuvre, et déjà plusieurs de leurs émissaires, Persons, Campion, Holt et Felton, avaient été livrés à la torture. Mais on parlait d'un mouvement général de tous les catholiques d'Angleterre, d'une invasion prochaine du duc de Parme et de Philippe II, des colères de la France et de Henri III, et la nouvelle trame de Babington venait d'être découverte. C'est la plus dangereuse de toutes celles qui menacèrent les jours d'Élisabeth. Douze jeunes gens des plus qualifiés et des plus résolus s'étaient engagés par serment à tuer la reine. Il fut facile de persuader à Élisabeth que sa vie dépendait du supplice de sa rivale, et elle étouffa ses derniers scrupules. Néanmoins, elle hésitait encore; non pas qu'elle fût arrêtée par aucune considération de pitié; non, mais parce qu'elle avait lieu de craindre que le coup dont elle allait frapper la reine d'Écosse ne retombât, ne rebondît en quelque sorte sur elle-même. Il serait curieux d'assister au fond du cœur d'Élisabeth

à cette dernière lutte de la cruauté, de l'hypocrisie et de la peur. Le cœur d'une telle femme, dans une telle situation, doit avoir d'étranges curiosités. Eh bien, c'est elle-même qui va nous en donner le spectacle.

Élisabeth, après avoir suffisamment considéré le temps et les hommes, s'arrêta enfin à une résolution énergique et sortit de ces calembourgs larmoyants par un arrêt de mort. Cependant, par un reste de pudeur qui n'était encore que de l'hypocrisie, il lui répugnait de la mettre elle-même à mort, et elle offrit de la livrer aux Écossais, s'ils voulaient bien s'en charger. Les Écossais déclinèrent cette commission odieuse, et Élisabeth demanda à sir Amyas Pawlet, le gardien de la prisonnière, le Hudson Lowe de la reine d'Écosse, s'il ne consentirait point, pour une honnête récompense, à couper la tête à sa captive. Sir Amyas exigea un ordre écrit de la reine. Il fallut donc se résigner à passer par les lenteurs et l'infamie d'une procédure solennelle. On avait réussi, à force d'artifices, de machinations infernales et de ruses diaboliques, à impliquer la reine d'Écosse dans quelques-unes de ces conspirations qui prenaient son nom pour drapeau. Dernièrement encore, elle s'était mise en communication avec Babington. Il fut prouvé qu'elle avait eu au moins connaissance de leurs projets, et cette base était plus que suffisante pour asseoir une accusation capitale. Une commission composé de quarante-sept membres se rendit à Fotheringay, dernière rési-

dence de la captive. Elle dut descendre seule dans la lice, sans papiers, sans notes, sans amis, sans espérance, sans défenseurs, contre cette foule de gens de loi et d'ennemis acharnés à sa perte. Elle le fit avec un admirable courage et une présence d'esprit surprenante et presque phénoménale. Je n'ose dire qu'elle l'ait fait victorieusement sur tous les points. Il m'est démontré qu'elle avait eu connaissance des complots tramés contre la vie d'Élisabeth, et qu'elle y avait consenti. Et cependant je ne dois pas oublier qu'elle nia constamment jusqu'à la mort. L'impitoyable conduite d'Élisabeth à son égard ne la mettait pas dans le cas de légitime défense et n'excusait point ces tentatives. Elle fut déclarée coupable et abandonnée à la clémence de cette hyène que l'on appelle la reine Élisabeth.

Élisabeth commença par faire publier la sentence de mort à sons de trompe; les cloches sonnèrent pendant vingt-quatre heures, des feux de joie furent allumés sur toutes les places de Londres; puis elle laissa passer deux mois avant de ratifier la sentence, pour voir s'il ne se présenterait pas quelqu'un qui voulût bien la débarrasser de son *fardeau* (c'était son expression). Il lui paraissait doux de songer d'ailleurs qu'elle tenait là, dans son secrétaire, la vie de sa rivale, et que chaque matin la reine d'Écosse s'éveillait dans l'attente de son supplice. Puis elle se fit adresser des pétitions, des réclamations, des remontrances par son Parlement, et répondit toujours avec une douceur affectée:

« Puis-je étouffer l'oiseau qui s'est réfugié dans mon » sein ? »

Enfin, elle se décida à l'étouffer, et fit apposer le sceau de l'État à l'arrêt et donna l'ordre à Davison, son secrétaire, de le porter pour cela au chancelier. Le lendemain, elle le demanda, le redemanda avec colère, éclata en menaces quand on lui dit qu'il était en route pour Fotheringuay, et emprisonna son secrétaire. Plus tard, après qu'elle eût pardonné à tout le monde, elle refusa encore de lui pardonner.

L'histoire des derniers moments de la reine d'Écosse est connue. Qui n'a pas pleuré en lisant ces tristes pages? Et cependant ce que Marie Stuart pouvait attendre désormais de plus heureux, c'était une prompte mort. Elle avait passé vingt ans dans une prison, vingt ans entre les mains, sous les pieds de ses ennemis, sous le couteau de la reine d'Angleterre. Des infirmités précoces avaient été la conséquence de tant d'émotions douloureuses. De plus, toutes ses illusions, toutes ses consolations lui avaient échappé tour à tour; tous ses parents, tous ses amis l'avaient abandonnée ou trahie; le cœur de son fils lui-même s'était refroidi envers elle, et venait de lui enlever sa dernière espérance. Je la vois donc mourir presque sans regrets, et je suis tenté de m'écrier avec elle que la mort est une bien douce chose!

Mais qu'y avait-il donc dans cette femme, pour avoir mérité qu'on la fît languir pendant vingt ans dans une prison et qu'on la tuât par jalousie? Une beauté

incomparable, une grâce presque divine, toutes les séductions, tous les entraînements, toute la perfection idéale que le nom seul de Marie Stuart rappelle encore après trois cents ans. Cette femme fut véritablement un prodige. De quelque côté qu'on l'envisage, elle apparaît sous un jour radieux et dans des proportions supérieures. Elle parlait admirablement bien la langue des affaires, celle de la passion, celle de l'esprit et celle du cœur. Il est telle de ses lettres qui renferme plus de finesse, de raison, de logique, que l'on n'en pourrait trouver dans toute la diplomatie du XVIe siècle. Il en est telle autre qu'on dirait écrite par Héloïse; j'entends cette Héloïse du XVIIIe siècle, qui a découvert au fond du cœur humain des cordes secrètes qui n'avaient pas encore été touchées avant elle.

Avant de détourner mes regards de cette gracieuse et touchante figure, permettez-moi de vous lire le portrait que Brantôme en a tracé. Brantôme, qui avait tant vu de femmes belles et aimables, n'a rien trouvé de comparable à la reine d'Écosse. J'aime donc mieux vous laisser sous l'impression de ses paroles que des miennes. Vous y trouverez, du reste, toute la fraîcheur de son style, et cette charmante naïveté qui, au milieu du faux esprit et des *concetti* de l'Italie, devenait alors de jour en jour plus rare.

EXTRAIT DU DISCOURS DE LA REINE D'ÉCOSSE,
PAR BRANTÔME.

« Ainsi que son bel âge croissait, ainsi vit-on en elle
» sa grande beauté et ses grandes vertus croître ; de
» telle sorte que venant sur les quinze ans, sa beauté
» commença à paraître comme le soleil en plein midy
» et en effacer le soleil lorsqu'il luisait avec le plus de
» majesté. tant la beauté de son corps était belle ; et
» pour celle de l'âme, elle était toute pareille, car elle
» s'était faite savante en latin. Étant en l'âge de
» treize ans, elle déclama devant le roy Henry, la
» reine et la cour, publiquement, en la salle du
» Louvre, une oraison en latin qu'elle avait faite.
» soustenant et défendant, contre l'opinion commune,
» qu'il était bienséant aux femmes de sçavoir les
» lettres et les arts libéraux. Songez quelle rare chose
» c'estait et admirable de voir cette belle et savante
» reine ainsi orer en latin, qu'elle entendait et parlait
» fort bien, car je l'ay vu là. Et fut heureuse de re-
» commander à Antoine Fochin, de Chaumy en Ver-
» mandois, une rhétorique en français que nous avons
» encore en lumière, et qui fut adressée à la dite reine.
» Aussi la faisait-il bon voir parler, fust aux plus
» grands, fust aux plus petits. Et tant qu'elle a été
» en France, se préservait tous les jours deux heures
» pour étudier et lire ; aussi il n'y avait guère de
» science humaine qu'elle n'en discourût bien.

» Surtout elle aimait la poésie, mais surtout les
» poëtes, M. Ronsard, M. du Bellay et M. de Maison-
» Fleur, qui ont fait de belles poésies et élégies pour
» elle, et même sur son partement de France et en
» Écosse, les larmes à l'œil et les soupirs au cœur.
» Elle se mêlait quelque peu elle-même d'être poëte,
» et composait des vers dont j'ai vu aucuns très-beaux
» et très-bien faits. Oh! elle en composait de bien
» beaux et de bien gentils, et promptement, se reti-
» rant un petit en son cabinet, et sortant presque
» aussitôt pour nous en montrer à aucuns honnestes
» gens que nous étions là. De plus, elle escrivait fort
» bien en prose et surtout en lettres, que j'ai vues
» très-éloquentes et très-hautes. Toutefois, lorsqu'elle
» devisait avec quelqu'un, elle était de fort douces
» paroles, de mignard et fort agréable langage, avec
» une bonne majesté, meslée avec une fort discrète et
» modeste privauté, et surtout avec une fort belle
» grâce. Et jugez quelle vertu devait avoir une telle
» beauté et telle grâce dans son gracieux et fantasque
» costume d'Écosse ! — Et ai ouï dire à la reine qu'elle
» était en celui-là plus belle et plus divine et plus
» désirable qu'en tous les autres. Mais je l'aimais bien
» mieux encore dans les habits de son grand deuil
» blanc, car la blancheur de son visage le disputait
» à la blancheur de son long voile, et la neige de son
» beau corps effaçait celle des lys étincelants de sa
» parure ! »

SEPTIÈME LEÇON.

RÉVOLUTION DE 1640. — Caractère général du XVIIe siècle. — Caractère de la royauté moderne. — Jacques Ier. — Son caractère. — Charles Ier. — Son caractère. — Troisième parlement de 1628. — Thomas Wentworth. — Mort de Buckingham. — Affaire du tonnage.

—

MESSIEURS,

Des deux causes fondamentales qui ont amené la Révolution d'Angleterre et qui suffisent pour l'expliquer, une seule nous a occupés jusqu'ici; c'est la Réforme. L'élément politique a dû rester dans l'ombre et s'effacer, pour ainsi dire, parce qu'il était dominé alors par un intérêt supérieur, et qu'il ne reprit que plus tard, dans les affections et dans les craintes du peuple anglais, l'importance prépondérante qu'il y avait occupée autrefois, et qu'il y a conservée même depuis que ce double intérêt a été satisfait par la révolution de 1640. Il est remarquable, en effet (et c'est une des singularités de cette époque), qu'en Angleterre la révolu-

tion religieuse, au lieu de hâter la révolution politique et d'en précipiter le cours, en a contrarié le développement et retardé l'explosion pendant un siècle tout entier. J'irai plus loin, et je dirai qu'en Angleterre la révolution religieuse énerva pendant un siècle et faillit anéantir pour jamais la constitution politique, parce que la nation anglaise, dans sa haine contre les papes, oublia sa haine héréditaire contre ses rois, et préoccupée exclusivement du soin de fonder ses libertés religieuses, elle négligea de défendre les vieilles libertés politiques qu'elle avait si chèrement conquises. Peut-être même (et ce soupçon dans ma pensée équivaut à une certitude), peut-être aurait-elle consenti à laisser dormir la grande charte pendant de longues années encore, si les dangers de la Réforme sous l'administration des Stuarts, n'étaient venus éveiller à contre-temps la susceptibilité puritaine, et la forcer à placer sous l'égide de la constitution, et au besoin sous la sauvegarde d'une révolution nouvelle, un intérêt qui ne paraissait plus suffisamment garanti par la conscience du prince. Ce fut alors, et alors seulement, que les deux grands mobiles sur lesquels roule toute l'existence du peuple anglais, la Constitution et la Réforme, cessèrent de se neutraliser et d'agir en sens contraire. Alors aussi, une révolution non-seulement devint possible mais inévitable, et l'on vit pour la première fois soumettre à une discussion solennelle des principes que la foi seule des peuples avait consacrés jusqu'alors et sur lesquels les sociétés modernes reposaient depuis

tant de siècles sans avoir jamais éprouvé le besoin ou conçu la pensée de creuser jusqu'à leurs fondements.

Examinons donc sous quelles influences générales et sous l'empire de quelles causes particulières se prépara et s'accomplit ce mémorable événement.

L'Europe, au commencement du XVIIe siècle, achevait de briser les derniers liens qui la rattachaient encore au moyen âge et entrait à grands pas dans une phase nouvelle de son histoire. A l'unité religieuse qui avait duré plus de mille ans et qui venait de se briser si tristement sans retour à la voix de Luther, une autre unité avait succédé et ralliait de nouveau autour d'une seule idée les esprits qui s'étaient égarés dans les dernières ténèbres et cherchaient en vain à l'horizon le point lumineux qui les avait guidés jusqu'alors. A mesure que la foi des peuples se détachait comme à regret des vieilles et saintes croyances qui l'avaient soutenue si longtemps, elle cherchait dans un autre ordre d'idées un nouveau point d'appui qui la rassurât contre les suites de ses propres emportements, et demandait au pouvoir politique la conviction intérieure, la sécurité et la paix qu'elle ne rencontrait plus dans la sphère religieuse. Ainsi, la religion de la royauté tendait de jour en jour à se substituer dans la conscience et les respects des peuples à celle qui avait uni si longtemps toutes les croyances et tous les peuples dans une puissante et admirable unité, et la puissance temporelle s'enrichissait incessamment de

toutes les pertes que la puissance pontificale avait à déplorer.

Remarquons, en effet, que l'humanité, à toutes les époques de son histoire, a éprouvé le besoin, un besoin irrésistible, infini, de se reposer dans une croyance; et plus ses misères sont accablantes, plus elle aspire vers un autre idéal où elle place de nouveau toutes ses illusions et tous ses rêves. A chaque secousse qui fait trembler le sol, elle se dispose pour une migration nouvelle, et lorsqu'il s'entr'ouvre sous ses pieds, elle prend hardiment son essor vers les régions supérieures, au lieu de se laisser tomber dans l'abîme avec le débris des institutions qui sont condamnées à périr. Ainsi, lorsque l'unité impériale vint à manquer au monde, le monde se réfugia dans l'unité bien autrement vaste de la monarchie pontificale; et quand celle-ci, après quinze cents ans de durée, se brisa à son tour au choc des opinions hérétiques, le monde, sans se lasser, attacha sa foi et ses espérances à une forme nouvelle, et continua sa route providentielle, à travers le temps et l'espace, les yeux fixés sur une autre étoile polaire. Au XVII[e] siècle cette étoile polaire était la royauté. Ce nouveau culte venait d'hériter de tous ceux qui l'avaient précédé et dont les ruines étaient encore dispersées autour de lui. Toutes les forces sociales, toutes les forces constitutionnelles des états établis par la conquête étaient venues se fondre et se compléter dans la sienne, et formaient à son profit une espèce de souveraineté mixte et indéfinie dont la toute-puissance

des empereurs romains avait donné l'idée et le premier modèle. Et, en effet, non-seulement le prince disposa de nouveau, avec une autorité presque sans limites des flottes, des armées, des trésors, du sang et de la liberté des peuples; mais il régna même, jusqu'à un certain point, sur leurs opinions, sur leurs convictions, sur leur conscience, et réclama leur obéissance, leurs respects, leur affection et leurs craintes au même titre que tout le reste. C'est que la religion l'a marqué de son sceau, l'a consacré de ses mains, l'a couronné au nom de Dieu; et la royauté n'est plus seulement une institution ou un pouvoir, c'est déjà presque un sacerdoce.

Et pendant qu'il prenait ainsi possession du monde extérieur et du monde bien plus vaste encore de l'intelligence humaine, de puissants auxiliaires lui venaient en aide de tous côtés et achevaient de consolider son empire.

Les publicistes, les jurisconsultes et les philosophes qui, au XVI[e] siècle, osaient encore attaquer le pouvoir et mêler leur voix à la tempête déchaînée contre lui, sont devenus, au XVII[e] siècle, ses soutiens les plus intrépides et ses zélateurs les plus infatigables. La vieille école républicaine de Buchanan, de Mariana, et même l'école constitutionnelle de Bodin, de Montaigne et de Charron, va faire place à l'école monarchique de Bacon, de Puffendorf, de Leibnitz, de Hobbes et de Spinosa. Ainsi l'esprit humain semblait s'armer contre lui-même de sa propre énergie et mettre au

service de l'intérêt monarchique la vigueur qu'il avait autrefois déployée en l'attaquant. C'est que l'Europe, fatiguée des cruelles et sanglantes épreuves par lesquelles elle venait de passer, ne demandait qu'un peu de repos et de calme à tout pouvoir qui se sentirait assez fort pour lui en garantir la durée, et ne s'informait pas à quelles conditions il lui serait permis de respirer un peu après tant et de si rudes secousses. L'expérience, comme il arrive, avait détruit bien des illusions, et avec les illusions avaient péri peut-être bien des vérités utiles. On tenait moins à des libertés qui avaient été si meurtrières, et on était tenté, dans son égarement, de les regarder comme un présent funeste légué au XVII• siècle par la barbarie des temps qui venaient de finir. Ainsi, pendant que l'illusion qui s'était attachée jusqu'alors aux institutions libres et qui avait suffi, aux XIV• et XV• siècles, pour mettre aux prises les peuples et les gouvernements, achevait de se dissiper au milieu des querelles religieuses et politiques du XVI•, le pouvoir monarchique recevait du contre-coup de ces mêmes événements la sanction qui avait paru lui manquer jusqu'alors, et trouvait enfin dans le droit romain une dernière consécration de son titre et la légitimité de ses prétentions au gouvernement du monde. Cet indestructible droit romain, qui avait discipliné et gouverné l'ancien monde, survivait par sa propre énergie à toutes les institutions qu'il avait étayées ou créées. Il avait pu rester debout au milieu de toutes les agitations, au milieu de toutes les ruines

du moyen âge, et dominait de nouveau toute l'Europe moderne, après avoir présidé à sa lente et laborieuse reconstruction. C'est sur cette base indestructible du droit romain que les royautés modernes étaient déjà assises au commencement du XVII[e] siècle. Le génie de Rome, plus puissant que ses armées, avait encore une fois discipliné, organisé, raffermi et dompté la société européenne. Toutes les oppressions, toutes les répugnances, tous les pouvoirs et tous les droits avaient cédé de nouveau devant un seul principe, et la majesté des empereurs romains semblait renaître dans tout son éclat sur le front des rois que le respect des peuples envisageait comme leurs héritiers et leurs continuateurs.

L'Angleterre n'avait pas échappé à ce mouvement uniforme de centralisation monarchique et de reconstruction sociale : là aussi les anciennes barrières qui avaient si longtemps arrêté le pouvoir avaient fléchi presque toutes, et malgré les différences profondes qui séparaient encore la constitution anglaise de toutes les constitutions contemporaines, les apparences étaient les mêmes, et un regard distrait ou superficiel ne voyait que des ressemblances là où une réflexion plus intelligente et mieux dirigée eût pu entrevoir des oppositions radicales. En Angleterre, la lutte des rois contre la féodalité avait été plus longue, plus meurtrière, plus implacable que partout ailleurs, sous la double influence de la barbarie universelle et de la férocité particulière aux mœurs anglaises; mais les

résultats obtenus paraissaient en rapport avec la violence des moyens employés, et le succès semblait répondre à l'acharnement qu'on avait mis de part et d'autre à se le disputer. La guerre des roses était venue à la fin du XVe siècle clore par un dernier massacre ce drame sanglant qui avait commencé avec la conquête et qui se terminait enfin, après de cruelles vicissitudes, à l'avantage des princes. Elle avait ruiné, décimé et presque anéanti cette terrible aristocratie qui avait désarmé Jean-Sans-Terre, enchaîné Henri III et Édouard Ier, renversé Édouard II, étouffé Richard II, poignardé Henri VI et transféré jusqu'à trois fois la couronne des Plantagenets à une autre dynastie. Cette fois, elle paraissait être restée pour jamais avec ses traditions anarchiques et son insolence héréditaire sur ces mêmes champs de batailles où elle avait traîné tant de fois la royauté impuissante, et la Réforme elle-même, nous l'avons dit, la Réforme qui partout ailleurs avait affaibli le pouvoir, lui avait livré en Angleterre, par une exception unique, mais très-facile à expliquer, la fortune, la vie et jusqu'à la conscience de ses derniers ennemis.

Aussi, aucune royauté continentale, pas même celle de Henri IV, pas même celle dont Philippe II venait d'abandonner les rênes, ne paraissait aussi vigoureusement constituée que la royauté anglaise à la mort d'Élisabeth. Il y avait là une longue tradition de despotisme et de cruautés impunies, qui jointes à la fermeté et à la sanglante habileté des princes qui se suc-

cédaient depuis cent ans semblait avoir dompté enfin un caractère si longtemps indomptable et rendu impossible le retour des crises périodiques qui avaient tant de fois compromis et énervé le pouvoir. Et, en effet, jetez les yeux autour de vous, et voyez quel est l'état de l'Angleterre au pied de ce trône où le génie d'Élisabeth vient de s'éteindre. La constitution est enchaînée à la prérogative et n'est plus qu'une dépendance, une annexe, un instrument du seul pouvoir qui puisse parler et agir; le Parlement, son gardien et son interprète, s'est avili par un long silence ou par un langage plus dégradant que le silence lui-même; partout l'esprit public a fléchi en présence du châtiment, la loi sur son tribunal et dans la bouche du magistrat, n'est le plus souvent qu'une variante et quelquefois une abjecte abnégation de la volonté du prince; l'Église elle-même, l'Église qui autrefois dominait les constitutions et les trônes, l'Église se trouve aujourd'hui, avec le respect qu'elle commande et la terreur qu'elle inspire, dans la main d'une simple femme, et se meut tout entière dans un coin de sa prérogative. Toutes ces étranges nouveautés sont entrées à la fois dans les mœurs constitutionnelles du peuple anglais et dans les théories des publicistes et des philosophes chargés de le conduire et de le diriger. Pendant que le spirituel Walter Raleigh en proclame la légitimité dans la prison où le pouvoir arbitraire le retint pendant douze ans, le plus grand, le plus ferme et le plus vigoureux génie de l'Angleterre leur donne encore la double consécra-

tion de son autorité et de ses exemples. Lord Bacon, chargé du sceau de l'État par le premier des Stuarts, et devenu, par la supériorité de sa pensée, l'âme du gouvernement anglais, entreprenait alors d'introduire dans le gouvernement des hommes la sévère unité et l'ordre immuable qui préside au gouvernement du monde, et dont son regard, le premier, avait pénétré le mystère. Ainsi, dans son traité : *De unitate Ecclesiæ,* il livrait sans scrupule la conscience publique à l'arbitraire du prince, et dans son histoire de Henri VII il présentait à Jacques I[er] la sombre et cruelle tyrannie de ce prince comme le modèle d'un bon et sage gouvernement. Ainsi, le pouvoir absolu, depuis longtemps en possession du fait, commence aussi à vouloir se mettre en possession du droit, et trouve déjà la plus belle et la plus puissante des sanctions humaines dans le respect et l'admiration que le talent inspire à tous ceux qui peuvent comprendre et apprécier ses merveilles.

Et non-seulement les plus précieuses des libertés nationales ont disparu tour à tour; mais l'espoir d'un autre avenir ne semble même plus permis à l'Angleterre, et les souvenirs du passé n'apparaissent dans le lointain que comme une lettre morte qui ne peut plus revivre. Il existe à côté du trône deux entraves puissantes destinées à comprimer l'esprit public et, au besoin, à réprimer ses écarts, je veux dire la *chambre étoilée* et la haute cour de commission ecclésiastique. L'une remonte au règne de Henri VII, l'autre aux pre-

mières années d'Élisabeth. La première avait servi à étouffer les derniers mouvements, les dernières agitations de la guerre des roses; la seconde, à réprimer les tendances anarchiques de la Réforme et l'intempérance religieuse des premiers réformateurs. L'une et l'autre offraient à tout moment au souverain les moyens de faire invasion dans la constitution politique et religieuse, et semblait mettre le pouvoir royal en mesure de défier toutes les colères et de braver impunément toutes les attaques.

Et pourtant ces apparences étaient bien trompeuses: car elles ne devaient point survivre aux circonstances qui en avaient favorisé le développement. Elles ne reposaient à vrai dire que sur un intérêt qui tout à l'heure va se trouver en opposition avec le pouvoir qui l'a froissé jusqu'ici, et sur une fiction dont le prestige s'affaiblissait déjà de jour en jour. Dès que la Réforme non-seulement ne recevra plus du prince l'appui qu'elle y a rencontré jusqu'ici, mais croira à tort ou à raison y voir un inconvénient et un obstacle, l'édifice, frappé dans sa base, s'écroulera de lui-même et entraînera la royauté dans sa chute. D'ailleurs, toutes les traditions nationales se trouvent en désaccord avec l'état présent des choses, et le passé offre des exemples et des leçons toutes contraires à quiconque jette les yeux au-delà des cent dernières années. Il suffit qu'il puisse y lire les noms de Jean-Sans-Terre, de Henri III, d'Édouard Ier, d'Édouard II, de Richard II et de Henri VI. Il y a dans ces noms seuls un funeste et dan-

gereux enseignement. Tout ce levain révolutionnaire dormait encore au fond des souvenirs et n'attendait qu'une occasion pour entrer de nouveau en fermentation. Il est même vrai de dire que depuis l'époque où les principes contraires avaient prévalu, cet antique esprit de résistance s'était manifesté plus d'une fois; et dans ces parlements muets ou sottement adulateurs de Henri VIII et d'Élisabeth, on avait entendu parfois des maximes étranges et des accents que les salles de Westminster avaient désappris. Ils étaient devenus plus fréquents et plus importuns encore dans les dernières années d'Élisabeth; et à mesure que la majesté royale s'effaçait sur le front de la reine pour faire place aux rides de la vieillesse et aux éclipses de l'âge, l'opposition parlementaire se redressait d'autant et osa même, une ou deux fois, élever la voix jusqu'au pied du trône. Ainsi la fille impérieuse de Henri VIII, après avoir régné pendant quarante ans avec une autorité souveraine, se vit forcée d'écouter dans sa vieillesse des maximes que ses oreilles n'avaient jamais entendues, et d'y faire, en s'indignant, de gracieuses réponses. On eût dit, à ce spectacle, que la grande charte sortait, pour ainsi dire de son tombeau, et qu'après avoir pris de nouveau possession de l'Angleterre, elle entrait déjà dans le palais des rois pour les en chasser encore et s'y installer à leur place.

D'un autre côté la Réforme, que Henri VIII et Élisabeth croyaient avoir immobilisée et enchaînée dans les formes équivoques et les principes contradictoires

de la religion anglicane, continuait de s'agiter dans ces liens et les brisait en se jouant. Le presbytérianisme, tant de fois brûlé par Henri VIII, tant de fois emprisonné par Élisabeth, survivait à toutes les tortures, sortait vivant de tous les bûchers, et siégeait au sein du Parlement pour protester contre ses persécuteurs et appeler à son tour la persécution sur les papistes, la haine et le mépris sur l'Église nationale. Je ne connais rien de plus admirable dans la souffrance, de plus odieux dans l'intolérance et la persécution, que ce puritanisme atrabilaire, mais indomptable, et qui s'était placé hardiment à l'extrémité la plus reculée de la chaîne des opinions religieuses, et prétendait de là attirer à lui l'univers tout entier; qui inflexible et sans pitié envers lui-même voulait mettre l'humanité au même régime et lui imposer comme habitudes des pratiques, des opinions qui ne sont supportables que comme exceptions. C'est là, c'est dans l'exaltation religieuse, dans le fanatisme arrogant et intraitable du catéchisme de Genève, que s'étaient réfugiées, comme dans un dernier asile, ces fureurs démocratiques qui avaient fait une si longue et si cruelle explosion en Europe au XIVe siècle, et qui chassées de l'Europe par la victoire définitive de la royauté, avaient entrepris de la dominer de nouveau du haut de la Réforme et du radicalisme évangélique. Chose singulière, et cependant toute naturelle! pendant que le puritanisme protestant réclamait au nom de la liberté évangélique un droit de contrôle sur la politique des princes, un droit de

vie et de mort sur leurs propres personnes, et s'armait du pistolet et du poignard pour rentrer par le meurtre dans l'exercice de ce prétendu droit dont il se croyait dépouillé, d'autres énergumènes, placés à l'autre pôle du monde religieux, arrivaient par le même raisonnement aux mêmes conséquences, et quelquefois aux mêmes égarements. Là encore les deux extrêmes venaient se toucher par un point; et ici ce point intermédiaire était le couteau. Remarquons que cette autre lutte entre les deux principes qui depuis la chute de la féodalité se partageaient le monde, entre le principe démocratique, représenté par la Réforme, et le principe monarchique, personnifié dans les rois, fut beaucoup plus longue et aussi beaucoup plus implacable que celle qui avait éclaté au XIVe et XVe siècles entre les mêmes éléments. Elle s'étend sans interruption, et presque sans jamais se ralentir, depuis le commencement du XVIe siècle jusqu'à la seconde moitié du XVIIe, depuis les premiers écrits de Calvin jusqu'au procès et à la mort de Charles Ier. A partir de ce moment le principe démocratique tendit à s'éloigner de plus en plus de la sphère religieuse, et finit par la déserter entièrement pour se placer dans un nouvel ordre d'idées et sur un autre terrain où il finit par aboutir à la révolution française, mais nous n'avons pas pour mission de le suivre.

J'ai déjà eu occasion de vous dire à quelle époque, sous quelles auspices, et à quelles conditions le pouvoir politique au XVIe siècle se chargea pour la première

fois de la tutelle des doctrines religieuses. Il en résulta pour lui d'éternels embarras, et il se vit entraîné malgré lui dans l'éternel tourbillon où elles s'entrechoquaient sans repos et sans fin. Les rois d'Angleterre se trouvaient à cet égard dans une position beaucoup moins avantageuse encore que leurs frères du continent, parce que nulle part le puritanisme de Genève ne s'est montré plus extravagant et plus niais. La forme d'un surplis, l'emplacement d'un autel, un simple signe de croix, une posture, un geste, un mot devenaient des affaires d'état et troublaient l'harmonie des pouvoirs. Et tel était l'incroyable fanatisme qui les aveuglait, que tous les moyens paraissaient bons pour extirper l'idolâtrie et châtier les idolâtres; même la guerre civile, même les conspirations et au besoin l'assassinat.

Tel était l'état des opinions et la nature des gouvernements en Europe lorsque Jacques Stuart monta sur le trône d'Angleterre en 1603. Les principes monarchiques avaient triomphé de l'opposition féodale, de l'anarchie démocratique qui lui avait succédé aux XIV[e] et XV[e] siècles, et enfin il présentait aux hommes comme leur dernière espérance au milieu des bouleversements politiques et religieux du XVI[e] siècle. Le nouveau roi apportait avec lui deux éléments nouveaux dans cette dangereuse complication d'intérêts opposés et de principes contradictoires qui se disputaient la société anglaise. Élevé par des mains puritaines, dans les maximes de ce rigorisme niveleur dont je vous ai offert un si curieux exemple dans le livre de Buchanan,

protestant par habitude et même par conviction, Jacques, courbé dès son enfance sous le double joug de la tyrannie religieuse et de l'anarchie politique, était cependant enclin au despotisme et assez éloigné des doctrines catholiques. Cette double disposition se rattachait en lui, d'un côté à un sentiment confus d'affection filiale qui le dominait peut-être sans qu'il s'en rendit compte; d'un autre aux terreurs qui n'avaient cessé de l'assiéger lui-même depuis son berceau, aux nombreuses conspirations qui avaient éclaté autour de lui; et enfin, pour ne rien oublier, à cette espèce de souffle monarchique qui venait du continent, particulièrement des côtes d'Espagne et de France. Là, en effet, l'autorité monarchique avait déjà presque atteint ses dernières limites. Henri IV venait de mourir, Richelieu allait paraître. Quant à l'Espagne, depuis Charles-Quint, elle semblait avoir perdu jusqu'au souvenir de sa courageuse et turbulente résistance à l'autorité royale. Philippe II, dans toutes ses luttes, n'avait jamais eu à combattre que l'hérésie. Les Espagnols avaient admiré et respecté en lui jusqu'à la fin la majesté d'un roi et presque la sainteté d'un pontife; et l'inhabile prince qui venait de lui succéder ne trouvait même pas l'ombre d'une résistance dans l'antique et religieuse loyauté de son peuple. Jacques, qui avait hérité de sa mère les prétentions insolentes de la maison de Guise, sans hériter toutefois d'aucune des qualités qui les rendaient excusables, Jacques, qui venait de prendre en arrivant en Angleterre le titre,

inconnu à ses prédécesseurs, de roi de la Grande-Bretagne, et qui ne trouvait en Europe d'autre alliance digne de sa maison que celle des maisons souveraines et catholiques d'Espagne et de France, Jacques ne pouvait avoir une plus modeste opinion de sa personne ou une idée moins élevée de la nature de son pouvoir. Il les manifesta hautement en prenant possession de sa couronne, et ne laissa même pas aux défiances nationales la peine de les deviner. Il affectait en chaque circonstance de se placer moins en dehors qu'au-dessus de la Constitution, de parler avec une légèreté dédaigneuse du droit commun et des statuts du Parlement et prenait soin de relever dans la même proportion l'autorité du droit romain et la majesté de sa propre prérogative. Toutes ces maximes se trouvent encore aujourd'hui dans ses discours parlementaires, délayées au milieu de ce bavardage pédantesque qui formait le véritable caractère de son talent et avec un peu plus d'ordre, mais un pédantisme plus insupportable encore, dans les livres qui nous restent de lui. Il suffit de citer le *Basilicon doron* et le *Véritable rôle des gouvernements libres.*

Or, il arriva, par un hasard qui devint une calamité pour l'Angleterre, que ce roi bavard et entêté, sans fermeté et sans principes, sans dignité et sans conduite, succédait à une reine qui avait possédé à un degré éminent les qualités contraires, et dont la mémoire était restée d'autant plus grande et le souvenir d'autant plus cher au peuple anglais, que les petitesses de

Jacques contrastaient d'une manière plus fâcheuse avec la royale majesté d'Élisabeth, et que la gloire nationale semblait s'être rabaissée dans la même proportion que le prince. L'opposition, imperceptible d'abord, grandit peu à peu et commença par se réfugier dans les pamphlets et les brochures avant d'oser élever la voix dans l'enceinte du Parlement; puis, plus familière déjà avec un péril qui ne se montrait nulle part plus redoutable que dans les jurons et les boutades du roi Jacques, elle s'attaqua par degrés aux misères publiques, aux désordres de la cour, à l'avidité des favoris, aux ridicules du prince; et enfin elle porta la main sur le gouvernement. Elle dénonça sans scrupule et sans ménagements les prodigalités royales, les monopoles de la couronne, la dilapidation de la fortune publique, les blessures faites à l'honneur anglais, et comme à l'envi par les étrangers et par le prince, et aborda enfin dans les discussions parlementaires les grandes questions, les questions brûlantes de la religion et de la politique.

Jacques, il faut bien le reconnaître, était sous ce double rapport infiniment plus raisonnable que son époque; et, si l'on fait abstraction de quelques velléités despotiques qui ne survivaient guère aux excitations de ses courtisans ou à celles de ses petits soupers, ses principes en matière de religion et de gouvernement (de religion surtout, et c'était, vous le savez, le grand intérêt de l'époque) étaient empreints d'une modération remarquable. Il avait su (et c'est depuis la Réforme

le premier exemple d'une telle sagesse) il avait su se placer au-dessus des rivalités théologiques et des passions de controverses qui séparaient les deux croyances, faire à chacune avec désintéressement la part de qualités et de défauts qui étaient propres à ses sectateurs, et entreprit même de les réunir dans une même ligne de tolérance réciproque et de concessions mutuelles. Il regardait comme des questions d'école et des puérilités affligeantes les points de discipline sur lesquels ils différaient, et ne pouvait se persuader, malgré de nombreuses expériences, qu'un rapprochement fût impossible. Il n'excluait de son système de pacification que les extrêmes, c'est-à-dire les puritains et les jésuites, la république et la monarchie pontificale, la souveraineté du peuple et la souveraineté de Rome, parce que l'une et l'autre, sans doute, étaient également contraires à l'idée qu'il se faisait de son pouvoir. Mais les puritains et les jésuites résumaient précisément tout l'esprit du XVIe siècle et dominaient encore le commencement du XVIIe. L'absolu dans les idées, la persécution dans les actes, étaient l'un des besoins, l'un des plaisirs de cette cruelle époque. La tolérance n'était nulle part que dans l'esprit, dans le cœur et surtout dans les discours et dans les livres du roi Jacques.

De là tous les embarras de son gouvernement, ceux qui firent le tourment de son règne, ceux que nous retrouvons encore dans les agitations et les désordres du règne de son successeur. Il voulut vivre en paix avec les catholiques, et les puritains ne virent plus en

lui que le plus odieux et le plus damnable des papistes; il voulut maintenir le système anglican comme une institution nationale qui avait pris racine dans les esprits et qu'il eût été dangeroux d'attaquer ou de laisser périr, et la conspiration des poudres lui prouva qu'il est des opinions qui ne comprennent qu'une idée, et qui souvent même s'y livrent aveuglément sans la comprendre. Il s'étudia à se maintenir en paix avec tous ses voisins, et le protestantisme le jeta malgré lui dans une guerre fâcheuse contre l'empire et bientôt contre l'Espagne. Il croyait volontiers au droit divin des rois et à leur complète indépendance de tous les pouvoirs humains; mais il se contentait de le croire et quelquefois de le dire, sans se soucier autrement de mettre sa conduite en harmonie avec ses principes et d'être d'accord avec lui-même. Mais, dans ce monde, les idées sont plus puissantes que les hommes, et les situations plus fortes que les gouvernements. Jacques Ier et son peuple se virent conduits, sans le savoir et surtout sans le désirer, comme par une sorte de fatalité, qui n'est autre que la nécessité même des choses, sous la direction de la Providence, à un dissentiment complet, à des opinions absolument contraires sur les principes fondamentaux de la constitution qui devait les protéger et les dominer l'un et l'autre; et voici sous quelle forme ce dissentiment se présentait déjà dans les dernières années du roi Jacques. C'est comme le préambule, c'est le véritable programme de la révolution d'Angleterre. (*Lecture.*)

CHARLES Ier.

Les grandes révolutions ne deviennent possibles que lorsque l'élément qui résiste est, par sa consistance et par sa force, en quelque proportion avec celui qui attaque. Cette condition se trouva enfin remplie par la mort de Jacques et l'avènement de son successeur. Charles Ier fut un grand prince, et quelque opinion qu'on ait de la légitimité de ses actes, il est difficile de méconnaître ou d'estimer médiocrement la vigueur de caractère qui les a inspirés. Son esprit était naturellement élevé, et son âme se trouva toujours à la hauteur de toutes les situations comme à l'épreuve de toutes les infortunes. Il comprit tout d'abord la grandeur de son rôle et crut sentir en lui la force nécessaire pour y suffire. C'était le moment où la Réforme, après avoir triomphé de Charles-Quint et de Philippe II, descendait de nouveau dans l'arène et recommençait une autre lutte de trente ans contre l'Europe. La guerre de Trente ans est le terme et le couronnement de ce travail de restauration de l'unité catholique par la propagande et par les armes dont je vous entretenais dans notre dernière réunion. C'est à ce brillant et terrible épisode que vinrent aboutir toutes les tentatives. toutes les innovations, toutes les réformes dont je vous ai donné le détail; et c'est aussi la dernière épreuve par laquelle le protestantisme a passé jusqu'à nos jours. Charles Ier y était doublement intéressé. Au

dehors, les croyances religieuses auxquelles il se sentait lié par ses affections de famille et sa conviction personnelle, menaçaient de périr dans ce suprême et dernier effort ; au dedans, un péril bien plus prochain menaçait sa couronne et mettait en question sa dynastie. Il entreprit de tout sauver en même temps, la cause de la Réforme en Allemagne, sa propre prérogative en Angleterre ; et pendant qu'il se préparait à déclarer la guerre à l'Espagne et à la France, il formait le dessein de briser les libertés nationales et de rabaisser le Parlement au rôle d'un simple bureau d'enregistrement et de comptabilité. Mais il était destiné à échouer également dans les deux entreprises auxquelles il avait consacré sa vie : le protestantisme se sauva dans l'intervention des Stuarts, et les libertés d'Angleterre survécurent à la glorieuse et puissante dynastie qui avait juré leur ruine.

Charles, en prenant possession du trône, prit aussi possession du pouvoir absolu, et commença par se placer dans l'arbitraire comme dans son droit. C'était, en effet, un patrimoine, car depuis Henri VIII, on peut dire que la Constitution n'avait d'autre valeur que celle qu'il plaisait au prince de lui donner. On est obligé de s'en souvenir et de le rappeler aux autres, pour ne point être injuste envers les Stuarts. Du reste, il multiplia les illégalités comme à plaisir, les emprisonnements arbitraires, les monopoles, les dons gratuits, les bénévolences, interprétant les lois à sa guise, intimidant, au besoin, la conscience des juges, em-

ployant tour à tour la terreur et la corruption pour se faire obéir. Deux parlements avaient été convoqués, réunis et cassés en deux ans parce qu'ils avaient refusé de donner leur argent avant d'avoir obtenu satisfaction des griefs. Un troisième venait d'être convoqué en 1628. Il s'agissait de réparer les désastreuses conséquences des fautes et de l'incapacité de Buckingham, le ministre et le favori de Charles. Elles étaient déjà irréparables. La cause du protestantisme en Allemagne paraissait désespérée; les troupes impériales venaient d'entrer à Prague et traquaient dans tout l'empire le comte Palatin, le beau-frère et le protégé de Charles. D'un autre côté, la flotte destinée à sauver la Rochelle des mains de Richelieu avait été battue devant ses murs et venait de rentrer dans la Tamise. Il n'y avait pas jusqu'à l'Espagne elle-même, la triste et malheureuse Espagne, toujours en armes et toujours battue, qui n'eût remporté quelques légers avantages sur l'orgueilleuse et puissante Angleterre. Ce fut sous l'impression de ces événements et de l'indignation qu'ils inspiraient que le Parlement se rassembla. Un bill de subside avait été déposé sur le bureau de la chambre par les ministres de la couronne. La chambre ajourna toute espèce de discussion sur la question des subsides, et reprit avec colère le thème éternel du redressement des griefs et des empiétements du pouvoir. Le premier de tous, et le plus intolérable parce qu'il semblait renfermer seul tous les autres, était la faveur et le détestable gouvernement du duc de Buckingham. La chambre

formula une accusation contre lui, et telle était la défaveur qui s'attachait à sa personne et aux actes de son administration, que la chambre des lords ne crut pas pouvoir se dispenser de l'accueillir. Le roi, indigné d'une telle audace et doublement irrité du mépris qu'on témoignait pour sa prérogative et pour celui qui en était le premier dépositaire, manda les communes dans son palais de White-Hall, et leur adressa une réprimande dont j'extrais ce court passage. Il suffira pour préciser le point où le débat était parvenu. — (*Lecture.*)

La réprimande du roi parut un nouvel outrage fait aux libertés parlementaires, et, au lieu d'imposer silence sur les griefs dont on croyait avoir à se plaindre, elle ne servit qu'à prouver, par un nouvel exemple, combien ces plaintes étaient légitimes et combien il était urgent d'y porter remède. La voix de Thomas Wentworth domina toutes les autres et s'éleva jusqu'au ton de l'indignation la plus vigoureuse et la plus éloquente. C'était un de ces hommes privilégiés qui ont le don de remuer les masses et de faire résonner sous leurs paroles les fibres les plus sensibles et les plus délicates de l'honneur national. Ces mots magiques de patrie, de grande charte, de patriotisme et de liberté retentissaient dans ses discours avec une puissance et un attrait irrésistibles; et ses paroles, répétées avec admiration et commentées avec amour, portaient la confusion sur le front des ministres et le trouble dans les conseils du prince. Thomas Wentworth combattait

alors avec l'opposition et trouvait dans sa faveur une laborieuse, mais enivrante popularité. Plus tard, nous le retrouverons sur les brèches du trône, défendant avec la même énergie et la même conviction, sans doute, des principes contraires, puis enfin expiant sur l'échafaud le double éclat de son talent et de son apostasie.

Du sein de ces discussions brûlantes s'échappa enfin l'orage qu'elles couvaient. C'était la pétition des droits, c'était, pour mieux dire, une autre grande charte. La pétition des droits résumait tous les griefs et en demandait le redressement immédiat sur un ton de soumission qui déguisait mal la hauteur des prétentions, la violence des sentiments et la colère qui grondait au fond des cœurs. Charles hésita et pourtant il n'osa refuser. Il sanctionna le bill et le sanctionna jusqu'à trois fois par trois formules différentes, tant il y avait, de part et d'autre, de méfiance secrète et d'obstination calculée. Puis les communes se retournèrent avec un remarquable emportement contre le duc de Buckingham. Il ne pouvait manquer de succomber, ses excès étaient criants, et d'ailleurs la haine de ses ennemis aurait pu, au besoin, se dispenser de preuves. Déjà les lords avaient accueilli l'accusation, lorsque l'accusé mourut à temps pour y échapper; mais il mourut assassiné. Alors, la chambre, débarrassée de ce soin, reprit ses doléances et ses éternelles récriminations contre la cour, se plaignit des monopoles, des emprisonnements arbitraires, des juridictions exception-

nelles; et quand elle manquait d'un autre texte, elle se rejetait sur les papistes, les arméniens et les jésuites. Dans une de ces discussions (il s'agissait du tonnage et du poundage), les paroles furent si violentes et les résolutions si extrêmes, que l'orateur, effrayé, refusa de recueillir les voix, prit son chapeau et se prépara à sortir. Cinq ou six membres le saisirent et le retinrent de force sur son fauteuil, pendant que John Elliot, l'un des plus ardents antagonistes de la cour, rédigeait par l'ordre de la chambre la protestation suivante : « Quiconque fera quelque innovation dans la religion » ou semblera, par quelque moyen que ce soit, par » faveur ou protection, vouloir étendre ou introduire » le papisme, ou l'arménianisme, ou quelque autre » opinion contraire à la vérité de l'Église orthodoxe » sera réputé ennemi capital de l'État. — (Voilà déjà l'échafaud de Charles Ier.)

» Quiconque conseillera de lever le subside du tonnage et poundage avant qu'il soit accordé par le Parlement, ou servira d'instrument, ou agira pour cela » de quelque manière que ce soit, sera réputé innovateur dans le gouvernement et ennemi capital du » royaume.

» Si quelque marchand ou autre personne se soumet » à payer le tonnage et poundage avant qu'il soit » accordé par le Parlement, il sera réputé traître aux » libertés de l'Angleterre et ennemi de l'État. »

Le lendemain, une proclamation royale annonça la dissolution du Parlement.

Ceci se passait en 1629.

HUITIÈME LEÇON.

ÉPISCOPAT. — Strafford. — 1628. — Charles prend la résolution de gouverner sans parlement. — Ship-money. — Hampdes. — Épiscopat. — Sa place dans la hiérarchie chrétienne. — Troubles en Écosse. — Cinq articles de Perth. — Scène d'Édimbourg. — Cinq tables. — Covenant. — Hamilton envoyé en Écosse. — Parlement de Glascow. — Guerre d'Écosse. — Parlement de 1640. — Discours du roi. — Accusation et mort de Strafford.

—

MESSIEURS,

Après la dissolution de son troisième parlement, Charles Ier s'arrêta à une résolution extrêmement périlleuse, qui devait le perdre sans retour ou l'affranchir pour jamais d'une nécessité odieuse. Il essaya de gouverner sans parlement, et se plaça ainsi, de propos délibéré, dans la position dont Louis XV se vit si inopinément forcé de sortir. Mais ce système était alors celui de la France et de la plupart des autres états de la chrétienté; pourquoi ne réussirait-il pas aussi en

Angleterre? Charles Ier ne savait point encore que les traditions du passé ne se brisent pas ainsi en un instant, et que l'histoire a aussi ses nécessités inflexibles devant lesquelles les caractères les plus fermes et les cœurs les plus résolus sont bien obligés de fléchir. Il faut reconnaître cependant qu'il ne manqua ni d'adresse, ni d'habileté. Les derniers débats du Parlement lui avaient donné la mesure des forces de l'opposition; il entreprit de l'anéantir, de la découronner du moins, en lui enlevant tous les talents qui avaient jeté sur elle une si éclatante popularité. Il ouvrit les avenues du pouvoir et de la faveur devant ces vertus puritaines qui parlaient depuis deux ans avec une si louable indignation de la corruption générale et des illégalités de la cour. Elles s'y jetèrent avec un remarquable empressement. Ainsi Dudley Diggs sortit de prison pour recevoir la garde des archives de la couronne. Westow fut fait comte de Portland et chancelier de l'échiquier. Noy et Littleton devinrent, l'un procureur général, l'autre avocat général. Cook, Carleton et Manchester voulurent bien accepter chacun un portefeuille. Mais l'acquisition la plus importante et la défection la plus scandaleuse fut celle de l'éloquent Thomas Wentworth qui devint, en sortant des rangs de l'opposition, d'abord lord-président du nord, puis comte de Strafford, et enfin le plus résolu, le plus habile et le plus intime des conseillers de Charles. Ce fut sur ses talents, son audace et sa rare énergie, que roula bientôt cette écrasante machine du gouverne-

ment anglais, désormais privé de ses supports naturels, et placé en équilibre sur l'avenir d'un homme qui venait si imprudemment d'abjurer son passé. Pendant qu'il se chargeait du soin de lui imprimer un mouvement à la fois plus facile, plus productif et mieux calculé dans le double intérêt de la prérogative royale et de son ambition personnelle, Guillaume Lawd, déjà évêque de Londres, montait sur le siége archiépiscopal de Cantorbéry, et mettait la main sur cette autre machine, plus délicate et plus meurtrière encore, que nous avons nommée la haute cour de commission ecclésiastique. C'est lui qui était chargé de maintenir l'église nationale sur cette espèce de plan incliné où le caprice de Henri VIII avait jugé à propos de la placer, et d'écraser d'une main le papisme, d'une autre le puritanisme de toutes les nuances. L'un et l'autre s'acquittèrent de leur mission avec tout le courage, pour ne pas dire toute la conscience, que l'on apporte dans les positions désespérées; et tous deux, après avoir été associés pendant douze ans à tous les efforts comme à toutes les espérances du roi Charles, moururent pour lui sur l'échafaud où il devait lui-même les suivre, après une lutte plus longue et non moins courageuse.

L'habileté et la vigueur des mesures qui suivirent prouvèrent en effet qu'une main plus ferme était placée au gouvernail. Dans la multitude de précédents de toute nature que le pouvoir arbitraire avait établis depuis la conquête, il n'était pas difficile d'en trouver

qui fussent plus ou moins applicables à la situation présente; et nulle part plus qu'en Angleterre le fait ne parut, dans tous les temps et dans toutes les questions, plus voisin du droit. Ce fut dans ces utiles précédents que les conseillers de la couronne crurent pouvoir trouver la solution des difficultés qui les pressaient de tous côtés, et d'abord de la première de toutes, la question d'argent. Divers moyens furent mis en usage, et avec un succès apparent: amendes, dons gratuits, bénévolences, procès ruineux, confiscations, ventes de titres, de dignités et d'emplois. Mais le plus heureux de tous, parce qu'il parut inépuisable, fut la taxe du Ship-money. Ce mot joue un rôle trop important dans la Révolution d'Angleterre, pour que je ne me croie pas excusable de m'y arrêter un moment. — Autrefois, du temps des anciens rois saxons, on avait coutume de pourvoir à la défense des côtes par une contribution spéciale et temporaire assise sur les villes et les provinces maritimes sous le nom de Ship-money, ou taxe des vaisseaux, parce que le produit en était consacré à l'entretien et à l'équipement de la marine royale. Un jour Noy, le procureur général, en fouillant dans les archives, y découvrit les traces de ce vieil usage, et se hâta de faire part au roi de sa découverte. La découverte fnt jugée bonne, et fut admirablement exploitée. Le lendemain une proclamation royale avertit le peuple anglais que toutes les mers et toutes les côtes de l'Angleterre étaient infestées depuis longtemps par des pirates, et qu'il était urgent d'y porter

remède. En conséquence chaque ville maritime était taxée, à raison de son importance, pour une somme déterminée qui devait être religieusement consacrée à cet usage. Or, remarquez la conséquence : si le Shipmoney pouvait être rétabli légalement sur les villes maritimes en vertu de ce précédent, et sans la sanction de l'autorité parlementaire, rien ne serait plus facile que de l'étendre à tout le royaume ; et s'il était une fois reconnu que le gouvernement était en droit de lever un impôt pour mettre les côtes en état de défense, il n'y aurait pas de raisons de lui contester le droit, non moins légitime assurément, de lever et d'entretenir des armées pour la défense du territoire. Ce fut là le raisonnement du conseil, et Strafford le reproduisit avec complaisance dans ses mémoires. Ainsi tout le problème se réduisait à une seule question : Comment légitimer et rétablir la taxe du Shipmoney ?

Cette nation de procureurs, de légistes et d'avocats que l'on nomme le peuple anglais, n'a jamais manqué de trouver, dans chaque circonstance, une raison plausible pour toutes les contradictions ; et le mécontentement général rendait cet esprit de finasserie plus subtil encore et plus ingénieux. Si le roi osait bien se prévaloir d'un si faible argument pour légitimer sa taxe, ses ennemis n'en manqueraient pas pour la lui refuser. Un gentilhomme du comté de Buckingham, M. John Hampden, fort riche et cependant bon avocat, soupçonna le premier l'illégalité de la taxe,

et refusa de la payer. Il s'agissait de 20 shellings; il se laissa traîner en prison pour 20 shellings; car le roi avait donné ordre de n'épargner personne. Il en appela à la justice de son pays, et la justice le condamna. Tous les juges de Westminster, deux exceptés, déclarèrent que le roi était dans son droit, et M. Hampden resta en prison.

L'Angleterre courba la tête sous çet arrêt, et attendit en silence une autre occasion. Elle ne tarda pas à se présenter; et ce fut encore de la sphère religieuse que partit le premier ébranlement qui amena enfin la catastrophe tant redoutée. Permettez-moi donc encore une fois de m'y élever avec vous, non plus pour y poursuivre une question de dogme, mais un simple point de discipline ecclésiastique, qui touche du reste à tout l'ensemble du christianisme. C'est la question de l'épiscopat. Ce fut en effet sur le terrain de l'épiscopat que se livra la première bataille décisive entre le peuple anglais et son gouvernement.

Je l'ai dit dans une autre occasion : le christianisme, par un phénomène qui ne s'est jamais reproduit depuis son établissement, resta pendant trois cents ans renfermé dans les entrailles de la société romaine sans avoir presque aucun point de contact avec elle. Mais cette vie latente des catacombes et des déserts n'en était pas moins extraordinairement active, et sous cette vieille et hideuse enveloppe de la société romaine à son déclin, le travail souterrain de la société chrétienne se poursuivait avec une incroyable ardeur et

d'immenses résultats. Toutes les forces vives de l'organisation impériale, la plus ferme et la plus puissante dont le spectacle ait été offert au monde jusqu'en ces derniers temps, se retiraient peu à peu des membres gangrenés, et s'ajoutaient indéfiniment à celles que le dogme chrétien puisait dans sa propre énergie. Aussi le christianisme, qui dans la bouche de son fondateur et dans les âmes simples et candides qui en avaient recueilli la première semence, n'était qu'une foi naïve et une aspiration pleine de résignation et d'amour vers un monde meilleur, n'eut pas plus tôt touché l'empire, qu'il devint un gouvernement, car toute société qui se constitue en se développant, aboutit forcément à ce résultat. A ce titre il dut s'appuyer sur une hiérarchie d'autant plus compacte, d'autant plus forte que la masse de l'édifice devenait de jour en jour plus écrasante. Elle s'étagea rapidement et se raffermit de plus en plus, à mesure que la construction elle-même s'élevait à une plus grande hauteur. A la fin du IIIe siècle, elle présentait déjà l'aspect le plus imposant. Au sommet de l'édifice siégeaient les évêques avec leurs mitres d'or et leurs robes de lin; et parmi les évêques paraissaient les métropolitains, entourés déjà de plus de lumière, et enveloppés, en quelque sorte, d'un jour plus éclatant. Et au milieu des évêques, des archevêques et des métropolitains, s'élevaient, dans une auréole plus radieuse encore, ceux que l'on nommait dès lors les patriarches (on commençait déjà à leur donner ce nom) d'Alexandrie,

d'Antioche, de Jérusalem et de cette ville de Rome qui s'est proclamée elle-même la ville éternelle, et qui aujourd'hui encore est la première du monde. Et depuis ce sublime couronnement jusqu'à la base, l'œil apercevait avec admiration la longue, l'interminable échelle des gradations inférieures, depuis le prêtre assis aux pieds de l'évêque, jusqu'aux petits enfants qui venaient mêler leur voix à la divine harmonie qui remplissait tout l'édifice. Et lorsqu'au commencement du IVe siècle, la puissance impériale elle-même se détacha de sa base pour venir se placer avec Constantin et tout l'univers romain sur cet immense piédestal, le gouvernement de l'Église, isolé jusqu'alors, et à moitié caché par les débris qui lui faisaient obstacle apparaît tout-à-coup dans sa majesté. Alors l'Église, au lieu de rester dans son isolement, se laisse entraîner au cours des destinées nouvelles qui s'ouvrent devant elle, et se superpose hardiment au cadre de l'administration impériale. Elle remplit tout d'abord ce cadre immense, et bientôt elle le dépassa. Ainsi l'évêque résida dans la même ville que le comte, et la limite des deux juridictions devint la même. Le *vicarius* dans l'ordre politique répondit au métropolitain dans l'ordre religieux ; l'un et l'autre se trouvaient à la tête d'un diocèse ; il n'est pas jusqu'aux quatre préfets du prétoire qui ne puissent offrir quelque analogie avec les quatre patriarches de l'église d'Orient ; une analogie plus apparente que réelle, je l'avoue.

C'est donc là, c'est dans l'ordre épiscopal, que nous

trouvons le point de jonction, permettez-moi l'expression, le point de suture des deux puissances. C'est l'évêque qui établit la communication entre l'ordre religieux et l'ordre politique; c'est entre ses mains que les deux bouts de la chaîne viennent se réunir. De là sa haute importance dans la cité romaine, et de là aussi ce changement notable qui s'accomplit alors. Jusque là la république chrétienne s'était gouvernée par ses seules maximes et sans aucune intervention de l'autorité civile. C'était le peuple chrétien, tout le peuple chrétien sans distinction, sans exclusion, qui nommait ses magistrats; c'est-à-dire ses évêques; et l'évêque, à son tour, soumettait à l'approbation de son peuple les ministres inférieurs chargés, sous ses ordres, de la garde et du soin du troupeau.

Ainsi, dans ce grand et admirable système, les gradations étaient fortement tranchées, la hiérarchie dans tous les degrés donnait l'idée d'une colossale et gigantesque monarchie. Tandis qu'à la base de l'édifice s'agitait, sans l'ébranler, une forte et puissante démocratie.

Mais quand l'Église et l'État se furent rapprochés, sous les auspices de Constantin, dans une alliance qui durera sans doute aussi longtemps que l'un et l'autre, l'autorité civile ne pouvait rester étrangère à des événements où les intérêts les plus chers se trouvaient engagés; et elle commença par s'emparer de la principale influence dans l'élection des évêques. Les empereurs ne voulurent jamais se dessaisir d'un droit si

efficace, que l'Église, du reste, avait sanctionné, non pas seulement par son silence, mais par son consentement; et les rois barbares qui leur succédèrent se mirent en possession du même droit. Il se perpétua à travers la barbarie, et ne tomba que lorsque toute autorité civile eut disparu, lorsque la puissance publique se fut émiettée au milieu des fractionnements infinis de la féodalité.

Alors ce ne fut plus le pouvoir qui présida à l'élection de l'évêque; il s'était évanoui. Ce ne fut plus le peuple; le peuple n'existait nulle part, et en dehors de la féodalité il n'y avait que des serfs. Ce furent les chapitres, les clercs attachés à chaque siége épiscopal, et en première ligne les clercs réguliers, ou chanoines. Les chanoines et leur évêque formaient en effet un petit monde, un monde isolé, qui avait son action particulière et sa sphère déterminée presque sans aucune relation de dépendance avec les autres sphères qui tourbillonnaient autour de lui.

Tel fut le gouvernement de l'Église depuis l'établissement de la société féodale jusqu'à sa dissolution.

Mais aussitôt que le pouvoir sortit de ses ruines avec la civilisation, son premier soin fut d'attirer à lui, d'absorber de nouveau ce puissant élément d'influence et de commandement. Il s'était emparé successivement de tout le territoire, puis de tout le gouvernement, puis de la législation, et par la législation de toutes les branches de l'autorité civile; il ne pouvait manquer d'essayer de s'emparer aussi de l'autorité ecclésias-

tique. Mais la position n'était plus aussi simple ; car depuis la chute de l'empire romain ou l'affaiblissement des royautés barbares qui lui avaient succédé, un immense pouvoir ecclésiastique s'était élevé sur leurs débris, et revendiquait comme son droit, comme un droit sacré et inaliénable, le gouvernement de l'Église et de tout ce qui en dépendait. C'était la papauté. La papauté depuis quatre cents ans gouvernait le monde, et prétendait n'en céder la direction à personne. Mais déjà, à quelque hauteur qu'elle s'élevât alors, sa cime pourtant s'était abaissée, et elle trouvait un émule, quelquefois un dangereux adversaire dans ce pouvoir royal qui allait atteindre précisément à la même époque les dernières limites de son développement. Autrefois, au XI[e] siècle, l'empire et le sacerdoce avaient commencé une guerre de deux cents ans pour ce même intérêt. Au XVI[e] siècle une pareille lutte était devenue impossible, et les deux pouvoirs, au lieu d'épuiser leurs forces dans ces combats stériles, résolurent de partager à l'amiable une influence qui ne pouvait appartenir exclusivement ni à l'un ni à l'autre. Alors commença l'ère des concordats. Ainsi François I[er] et Léon X s'entendirent à Bologne sur le partage de l'Église gallicane ; et pendant que le roi se réservait la présentation aux bénéfices que les chapitres seuls avaient conférés jusqu'alors, il abandonnait au pape la collation de ces mêmes bénéfices et une partie des émoluments qui en provenaient. Ce fut, dit-on, ce concordat de Bologne qui empêcha la France de de-

venir huguenote en accordant au roi une part dans les biens ecclésiastiques qu'il aurait été peut-être tenté, sans cette concession, comme tant d'autres, de confisquer tout entiers à son profit. En effet, c'est ce qui arrivait en Angleterre précisément à la même époque. Henri VIII mit la main en même temps sur l'église anglicane et sur les propriétés ecclésiastiques; mais au lieu de détruire l'institution, il la laissa subsister, et se contenta de la dépouiller de son immense fortune.

C'est que l'Église, au XVIe siècle, avait une organisation éminemment monarchique, et Henri VIII avait à un trop haut degré le sentiment et l'instinct des convenances ou des nécessités du pouvoir, pour se priver d'un si puissant moyen d'action. Il conserva l'épiscopat comme un frein salutaire destiné à arrêter, à réprimer, à contenir les bonds impétueux de la Réforme, et à retenir en même temps dans sa main la conscience et la religion de ses peuples.

Si l'épiscopat, même sous l'influence énervante de la Réforme, était encore une institution monarchique et essentiellement répressive, il méritait à ce double titre la réprobation de tous ceux qui condamnaient la royauté comme une tyrannie. Or, l'immense majorité des opinions puritaines s'appuyait sur ce principe, et la monarchie n'avait pour elle dans cette nuance que les esprits inconséquents. Ce qui rendait le danger de cette situation plus alarmant encore, c'est qu'une notable partie de l'Angleterre et toute l'Écosse presque

sans exception était engagée dans ces idées. Charles, qui entreprenait si vigoureusement de ramener à lui tous les éléments et tous les instruments du pouvoir, ne pouvait laisser un intérêt si considérable en dehors de son système, et il résolut d'introduire en Écosse la liturgie et les doctrines de l'église anglicane. C'est ainsi que commença la révolution de 1640.

Le roi Jacques s'en était déjà occupé, mais avec la faiblesse habituelle de ses moyens, et l'indécision ordinaire de son caractère. Cependant il avait obtenu des résultats très-importants. Le Parlement, par un acte de 1609, avait déjà rétabli les évêques dans leurs immunités et leurs juridictions, et, chose étrange! l'assemblée générale des ministres presbytériens sanctionna cette mesure l'année suivante; un peu plus tard, en 1617, il fit adopter avec le même bonheur, car je n'ose dire la même adresse, par le Parlement et par l'assemblée générale, ce que l'on appelle les cinq articles de Perth; c'est-à-dire quelques-unes des cérémonies les plus odieuses aux puritains, comme l'obligation de se mettre à genoux pour recevoir l'eucharistie, la permission de porter le viatique aux malades dans leurs propres maisons et d'administrer le baptême en cas semblable dans les maisons particulières, enfin la confirmation des enfants, et l'observation des fêtes de Noël, du Vendredi-Saint, de Pâques, de l'Ascension et de la Pentecôte.

L'affaire en était là, quand Charles I[er] succéda à son père en 1625. Charles, avec la résolution d'un homme

qui sent sa force et soupçonne d'autant moins celle des autres, commença par donner l'ordre de traduire en écossais le livre de liturgie composé autrefois sous le règne d'Édouard VI, par le métropolitain Cranmer, et de l'envoyer en Écosse avec un livre de canons rédigés dans le même esprit, et destinés au même usage. La liturgie et les canons arrivèrent à Édimbourg en l'année 1637, et on devait en donner lecture au peuple dans l'église de Saint-Gilles, le dimanche 23 juillet. Le mois de juillet, il faut en convenir, était bien mal choisi pour une telle expérience, au milieu d'un peuple si naturellement inflammable. Déjà les magistrats et les grands du royaume étaient assis, chacun à son rang, dans une attitude fort décente et un recueillement parfaitement officiel ; déjà le doyen d'Édimbourg avait commencé sa lecture au milieu d'un silence fort rassurant, lorsque le menu peuple, dispersé dans l'église, fit entendre un long et sourd bourdonnement qui couvrit la voix du lecteur. L'évêque d'Édimbourg, qui devait prêcher ce jour-là et qui était préparé, monta en chaire pour dominer le tumulte et le faire cesser; mais au moment où il ouvrait la bouche quelqu'un lui lança un tabouret, et le tumulte fut à son comble. Cependant le prévôt, à la tête des sergents de la garde, réussit à faire évacuer l'église, non sans un grand désordre, mais toutefois sans effusion de sang ; et le doyen put recommencer et achever paisiblement sa lecture, en présence du prévôt, de l'évêque et du bedeau de la paroisse. Ainsi force était restée à la loi, et le roi Charles avait été obéi.

Sur cela le peuple alla faire sa moisson et revint, après la moisson faite, avec un formidable renfort de pâtres et de laboureurs pour recommencer la guerre contre la liturgie. Il mit le siége, à la fois, devant le palais du gouvernement et devant l'hôtel de ville, se proposant de les réduire par la famine. Le comte Traquair, grand trésorier du royaume et commissaire du roi, s'étant hasardé à sortir, fut forcé de rentrer en laissant derrière lui son chapeau, son manteau et sa baguette blanche, qui était la marque de sa dignité. Sur ces entrefaites l'évêque de Galloway vint à passer en voiture. A l'instant même la foule lui donna une escorte chargée de l'insulter et de le protéger en même temps jusqu'à la porte du palais où il alla descendre. Enfin parurent deux pétitions, l'une signée par le peuple, les femmes et les petits enfants d'Édimbourg, l'autre par les bons bourgeois et les notables commerçants de la même ville. Toutes deux étaient adressées au conseil, et demandaient sur le même ton l'abolition de la liturgie et de l'épiscopat. En attendant qu'il plût au conseil de statuer, on commença par établir quatre comités, comme nous le dirions aujourd'hui; quatre tables, comme le disaient les Écossais du XVII[e] siècle, la première des seigneurs, la seconde des simples gentilshommes, la troisième des bourgeois, la quatrième enfin des ministres presbytériens; puis venait une table générale composée des délégués des quatre tables particulières, et celle-ci était le point central de tout le système.

La première résolution qui en sortit, ce fut le fameux covenant, c'est-à-dire une ligue générale de toute l'Écosse contre la liturgie et les évêques. Tout le royaume y entra, à l'exception des évêques eux-mêmes et des conseillers de la couronne. Le roi s'était persuadé qu'il serait maître de l'Écosse s'il était maître des fonctionnaires; mais un jour la masse du peuple se détacha de ses représentants officiels, la base de l'édifice de son couronnement, et l'erreur devint évidente: il ne tenait entre ses mains qu'une illusion et une ombre.

A cette nouvelle Charles se hâta d'envoyer le marquis d'Hamilton en Écosse, en qualité de grand commissaire. Le grand commissaire fut très-mal reçu par les tables. Il se borna en conséquence à leur demander trois choses: 1° qu'elles voulussent bien déclarer une fois pour toutes ce qu'elles demandaient au roi; 2° qu'elles rentrassent sous l'obéissance du roi; 3° qu'elles renonçassent au covenant.

Elles répondirent péremptoirement qu'elles demandaient une assemblée générale et un parlement; qu'elles ne pouvaient rentrer dans l'obéissauce du roi puisqu'elles n'en étaient jamais sorties, qu'elles renonceraient plutôt à leur baptême qu'au covenant.

Sur cette réponse Hamilton revint en Angleterre et reparut bientôt en Écosse pour offrir aux tables une asssemblée générale et un parlement, mais à onze conditions différentes qu'il déclara essentielles. Les tables répondirent qu'elles les voulaient sans condi-

tions, et qu'au besoin elles sauraient bien les convoquer elles-mêmes. Sur cela, le marquis réduisit successivement ses onze conditions essentielles à huit, à cinq, à trois, à deux, et revint consterné en Angleterre.

Il ne fut pas plus tôt parti que la table centrale convoqua une assemblée générale et un parlement; et Hamilton reçut l'ordre de revenir pour les diriger. Il trouva les députés déjà réunis à Glascow. Les évêques dont le procès allait s'instruire commencèrent par déposer un déclinatoire ou protestation.

L'assemblée passa outre et nomma son président. Le choix tomba sur le ministre Hendersou. Au même moment Henderson reçut l'ordre de prendre possession du fauteuil. Hamilton protesta une troisième fois à propos de la nomination du secrétaire, puis une quatrième, puis une cinquième, puis une sixième et dernière fois.

L'assemblée sans s'y arrêter, entama la discussiou et mit tout d'abord la main sur les évêques. Aux premiers mots le grand commissaire se leva et ordonna aux membres de se disperser à l'instant même. L'assemblée resta immobile sous ses paroles et continua la discussion. Elle ne s'arrêta que lorsqu'elle eut renversé une à une toutes les institutions que le pouvoir royal avait si péniblement relevées depuis quarante ans.

Le roi n'avait plus qu'un moyen de réduire l'Écosse : c'était la guerre. Il résolut d'y recourir, mais sans recourir au Parlement. « Les parlements, écrivait-il à

» Strafford, les parlements sont comme les chats. Les » jeunes sont fort traitables, mais à mesure qu'ils » vieillissent, ils deviennent plus méchants. » Charles aima mieux s'adresser à la générosité de ses amis. Il écrivit lui-même à la noblesse, pendant que sa femme écrivait aux catholiques et Lawd au clergé anglican. Il réunit ainsi une belle armée de 20,000 hommes, mais qui refusa de se battre en arrivant sur la frontière. Charles au désespoir envoya l'ordre au comte de Traquair d'accorder aux mécontents tout ce qu'on leur avait refusé jusqu'alors. C'était déjà trop tard, et les Écossais répondirent qu'ils voulaient maintenant autre chose. Le roi réunit alors autour de lui les pairs de son royaume d'Angleterre, et leur demanda leur avis. L'avis des pairs fut que le Parlement était l'ancien et grand conseil des rois ses nobles prédécesseurs, et qu'il fallait y recourir. Ainsi Charles était toujours rejeté vers cet abîme par les conseils de ses amis et par les intrigues de ses ennemis. Il y tomba enfin, et des writs furent expédiés pour la convocation d'un nouveau et dernier parlement au 3 novembre 1640. Ce sont les États-Généraux de la révolution d'Angleterre.

Voici en quels termes le roi en fit l'ouverture. Veuillez vous souvenir du ton de ses discours d'autrefois et comparez :

« La connaissance que j'avais des desseins de mes » sujets d'Écosse, fut cause que je convoquai le dernier » parlement. Si j'avais été cru alors, je ne doute pas » que les choses n'eussent tourné autrement que nous

» les voyons aujourd'hui. Présentement, mylords et » messieurs, la sûreté du royaume se trouvant dans un » extrême danger, je suis résolu de me confier entiè- » rement à l'amour et à l'affection de mes sujets an- » glais.

» C'est pourquoi, mylords, je ne ferai aucune men- » tion de mes propres intérêts, ni de l'assistance que » je puis attendre de vous, jusqu'à ce qu'on ait pourvu » à la sûreté commune. Je vous dirai néanmoins, et » je n'ai pas honte de le dire, que toutes les dépenses » que j'ai faites n'ont eu pour but que le bien et la » sûreté du royaume, quoique le succès n'ait pas » répondu à mes désirs. Je vous prie donc d'examiner » quel est le meilleur moyen dont nous pouvons nous » servir pour mettre ce royaume hors de danger. Le » premier consiste à chasser les rebelles, le second à » vous satisfaire sur vos griefs. A l'égard de ce dernier, » je puis vous assurer, mylords, que j'agirai avec tant » de candeur et d'affection, qu'on pourra parfaitement » connaître que mon intention a toujours été et sera » toujours de rendre ce royaume heureux et florissant. » Je vous prie seulement de considérer deux choses: » la première que l'argent que j'ai emprunté de la ville » de Londres, evec l'assistance des seigneurs, ne peut » entretenir mon armée que pendant deux mois; et je » vous laisse à considérer quel déshonneur, quel dom- » mage il nous en reviendrait, si faute d'argent nous » étions obligés de licencier notre armée, avant que » celle des rebelles se fût retirée. En second lieu, je

» vous prie d'aviser aux moyens de délivrer les peu-
» ples du nord des calamités auxquelles ils sont ac-
» tuellement et seront toujours exposés jusqu'à la con-
» clusion du traité. Mais je remets ces choses à votre
» considération.

» Pour ce qui regarde l'ordre dans lequel vous
» jugerez à propos de traiter de chaque chose, je me
» confie tellement à votre affection pour moi, que je
» vous laisse dans une entière liberté de commencer
» par où vous voudrez. Je me contenterai de vous dire
» que j'ai donné ordre au garde du sceau de vous
» rendre compte exactement et brièvement de tout ce
» qui s'est passé. J'ajoute cette protestation, que s'il
» manque quelque chose à cet éclaircissement et qu'il
» ne soit pas tel que vous le souhaiteriez, j'offre de
» vous donner, à cette première réquisition, une con-
» naissance exacte de chaque article en particulier.

» Enfin, je désire encore de vous une chose très-
» nécessaire, bien nécessaire pour procurer un bon
» succès à ce parlement : c'est que, de votre côté,
» comme j'y suis résolu du mien, nous éloignions tout
» soupçon réciproque; car, comme je l'ai dit aux sei-
» gneurs à York, ce ne sera pas ma faute si ce parle-
» ment ne réussit pas à notre commune satisfaction. »

Tel était donc le programme de la session d'après les intentions du roi : 1° chasser les rebelles écossais; 2° pourvoir à l'entretien de l'armée; 3° réformer les abus. De tout le programme du roi, la chambre ne tint compte que de ce dernier chapitre. Elle se partagea en

plus de quarante comités pour s'informer des griefs, recevoir les plaintes et y faire droit. Elle commença par ouvrir les prisons et rendre à la liberté tous ceux que le roi avait renfermés depuis douze ans en vertu de sa prérogative. Puis elle brisa les instruments dont il avait fait un si terrible usage: la chambre étoilée, la haute cour de commission ecclésiastique, la juridiction des évêques et leur droit de siéger dans la chambre des lords, la cour du nord, la taxe du ship-money, enfin par un statut spécial elle ordonna qu'à l'avenir le parlement se réunirait tous les trois ans, et dans le cas où le roi négligerait de le convoquer, il était autorisé à se rassembler lui-même.

Ensuite la chambre s'occupa de la punition des coupables. Tous ceux qui avaient eu quelque part à l'exercice du pouvoir pendant les douze dernières années furent déclarés *délinquants* (ce fut l'expression) et punissables à ce titre, sans exceptions; puis la chambre se réserva de choisir dans cette multitude de prévenus quelques victimes d'élite. La première et la plus intéressante fut le comte de Strafford.

Le comte de Strafford, avec l'audace naturelle de son caractère, et la confiance hautaine d'un talent éprouvé par tant de luttes, semblait défier, comme à plaisir, depuis douze ans la colère et la haine impuissantes de ses ennemis. C'était lui qui avait l'habitude, dans le conseil de Charles, de prendre sur lui toutes les mesures qui effrayaient la timidité de ses collègues. Son administration en Irlande avait été signalée, il faut

bien le reconnaître, par les mesures les plus arbitraires et les plus tyranniques. Il serait superflu, et odieux peut-être, d'entrer dans cet affligeant détail ; et il suffira de rappeler la tragique histoire du lord Mountnorris, pair d'Irlande, vice-trésorier de ce royaume et secrétaire d'État, condamné à mort pour un propos de table, de très-petite conséquence, et inspiré du reste par un moment d'humeur, légitime peut-être. Mais le véritable crime du comte de Strafford était son admirable talent, et l'invincible résistance qu'il opposait également et à certaines réformes devenues indispensables, et à d'autres exigences qui, sans être aussi raisonnables, n'en étaient pas moins chères aux préjugés et aux passions du moment. Ainsi ses fautes et ses services, la haine de ses ennemis et la fougue de son propre caractère concouraient également à sa ruine.

Charles l'avait envoyé sur la frontière d'Écosse pour réorganiser l'armée anglaise, arrêter les progrès de l'armée covenantaire, surveiller et déjouer par sa présence les trahisons des deux partis, et empêcher, s'il était possible, que le contre-coup de ces événements désastreux ne retentît trop fortement dans la salle de Westminster. Il venait de rentrer à Londres pour rendre compte au roi du succès de sa mission, et depuis quelques heures déjà il était renfermé avec le prince, lorsqu'on vint l'avertir que M. Pym, l'un des plus lourds, mais l'un des orateurs les plus goûtés de la chambre des communes, se rendait à la barre de la chambre des pairs, suivi de la majorité de ses collègues, pour inten-

ter une accusation de haute trahison contre lui. Strafford se hâta de s'y rendre de son côté, avec son intrépidité ordinaire, pour repousser le péril ou le traverser; et déjà il traversait la salle pour aller occuper la place à la droite du chancelier président parmi les ministres de la couronne, lorsqu'il reçut l'ordre de s'agenouiller à la barre, et en même temps le garde des sceaux l'informa qu'il existait une accusation de haute trahison contre lui. En conséquence il fut placé sous la garde de l'huissier de la verge noire. Ceci se passait le 11 novembre 1640, et l'information dura jusqu'au 22 mars de l'année suivante. Je viens de le dire, les illégalités étaient flagrantes et les preuves abondaient; mais aucune cependant ne paraissait de nature à entraîner la peine de mort, et ses ennemis eux-mêmes en convenaient. Mais ils prétendaient que chaque fait en particulier était insuffisant pour justifier l'accusation de haute trahison; tous les faits réunis en fournissaient la preuve et formaient une masse accablante que tout le talent de Strafford ne réussirait jamais à écarter. C'est ce qu'ils appelaient, dans un langage nouveau alors et resté fort étrange même aujourd'hui, une *preuve constructive;* mais tout le monde ne convenait pas de la valeur d'une preuve de cette nature. Alors M. Pym monta de nouveau à la tribune, et au milieu de la consternation générale il informa la chambre qu'il venait de recevoir avis d'un complot tendant à révolutionner toute l'Angleterre, à chasser le parlement et à rétablir la prérogative dans le plein et libre exercice des droits que le

parlement lui contestait. L'origine de ce pernicieux complot se trouvait dans la prison du comte de Strafford, et l'armée devait en être l'instrument; et pendant que des troupes françaises débarqueraient à Portsmouth, les catholiques d'Irlande se lèveraient en masse pour seconder le mouvement. Le soir du même jour une pétition, signée par 40,000 citoyens de Londres, fut déposée sur le bureau de la chambre : elle demandait le jugement immédiat du traître. Sur cela les communes passèrent un bill d'*attainder*. Vous le savez, c'est une arme particulière à la procédure anglaise et que les autres nations chrétiennes leur ont sagement laissée. Elle consiste à trouver, à défaut de preuves matérielles et positives, une preuve suffisante dans la conviction intérieure que l'accusé est coupable et a mérité le châtiment. Le bill, revêtu du vote des communes, fut présenté à la chambre des lords. Les lords firent quelque difficulté de l'accueillir en cet état, et en remettaient la discussion de jour en jour, lorsqu'un prodigieux attroupement, parti de l'Hôtel-de-Ville, parcourut les rues de la cité, semblable aux replis d'un immense serpent, et s'arrêta à la porte de la chambre des pairs. Et à mesure qu'ils entraient ils entendaient répéter à leurs oreilles les cris de justice, exécution. En même temps on annonçait que de nouveaux accusateurs étaient en route, venant d'Écosse et d'Irlande, pour soutenir les communes d'Angleterre dans cette lutte contre un seul homme. Alors les pairs se décidèrent à entamer la procédure.

La salle de Westminster avait été disposée pour le jugement. De chaque côté des lords siégeaient les communes sur des gradins élevés, et près d'eux les commissaires écossais et irlandais. Deux tribunes particulières avaient été ménagées pour l'usage du roi et de la reine. Près d'elles régnait une galerie qui recevait chaque jour les dames du rang le plus distingué. Quelques-unes prenaient des notes: toutes prenaient le plus vif et le plus sympathique intérêt aux débats.

Tous les matins le prisonnier était introduit à neuf heures et faisait, en entrant, trois révérences au comte d'Arundel, grand sénéchal. Puis il s'agenouillait à la barre, se relevait et s'inclinait à gauche et à droite devant les lords, dont une partie seulement lui rendait son salut. Les commissaires, au nombre de treize, commençaient alors les débats par un discours relatif à quelque point de l'accusation. Leurs témoins étaient interrogés à deux reprises; puis la cour se retirait pendant une demi-heure pour donner le temps à Strafford de consulter son conseil assis derrière lui. Lorsque la cour rentrait, Strafford parlait pour sa défense et produisait ses témoins. Les commissaires lui répondaient, et le prisonnier était ramené à la Tour.

LETTRE DE BAILLIE AU PRESBYTÉRIAT D'IRVINE.

« La salle de Westminster est une chambre aussi
» longue et aussi large que le vaisseau de la grande
» église de Glascow, en supposant qu'il n'y ait pas de

» piliers. Nous devions toujours y être vers cinq heures
» du matin; la salle était pleine chaque jour avant
» sept heures. Le roi et la reine ne manquaient jamais
» d'y venir dans une petite cellule à droite, cachée
» par un rideau. Ce rideau, le roi, en arrivant, le
» tirait de ses propres mains. Ainsi ils étaient assis de-
» vant tous; mais on ne les regardait pas plus que s'ils
» n'avaient pas été là. La foule était prodigieuse, et
» chaque jour la plus brillante assemblée de l'île y
» affluait; mais il n'y avait pas autant de gravité que
» je l'aurais désiré. On parlait volontiers, on riait
» quelquefois; et après dix heures le public mangeait,
» non-seulement des confitures, ce qui eût été décent
» et parfaitement raisonnable, mais de la viande et
» du pain. Des bouteilles de bierre et de vin passaient
» de bouche en bouche, sans coupe, et cela sous les
» yeux du roi. Ce qu'il y avait de plus fâcheux, c'est
» qu'il n'y avait pas d'issue pour sortir; et souvent on
» était bien forcé d'y rester jusqu'à deux, trois ou
» quatre heures du matin. »

Les procédures se continuèrent ainsi pendant treize jours. Les chefs d'accusation se montaient à vingt-huit et constituaient la preuve cumulative, qui, selon les communes, devait entraîner la peine de mort.

Voici un fragment de la défense de l'accusé. Vous jugerez par ce seul fragment de ce que pouvait être un tel homme dans une semblable position.

DISCOURS DE LORD STRAFFORD. (Péroraison.)

« ... Et où donc cette nouvelle espèce de trahison » est-elle restée cachée si longtemps? Où donc ce feu » est-il resté si soigneusement enseveli pendant tant » de siècles, sans que la moindre fumée ait trahi sa » présence, pour qu'il éclate ainsi tout d'un coup sous » mes pieds, pour me consumer, moi et mes pauvres » enfants? Ah! mieux vaudrait vivre sans lois, et » d'après les seules règles d'une prudence craintive, » en nous conformant autant que possible aux volontés » arbitraires d'un maître, que d'imaginer que nous » avons des lois, que nous pouvons nous appuyer sur » elles, et de ne trouver à l'épreuve que des roseaux, » ou, ce qui est plus désespérant encore, des lois qui » punissent sans avoir été promulguées, des maximes » qui ne se font connaître qu'au moment même où » elles frappent de mort. Si je m'embarque sur la » Tamise, et que ma barque vienne à s'entrouvrir sur » l'ancre d'un autre navire sans qu'aucun signe exté- » rieur m'ait averti du danger, le propriétaire sera » tenu de me dédommager; mais s'il a signalé le péril, » l'avarie ne regardera que moi seul. Eh! où est donc » la marque qui pouvait ici me signaler l'écueil? où » est le bois flottant qui pouvait m'en avertir? Ah! » mylords, il était caché sous les eaux, et aucune pru- » dence humaine, aucune innocence, mylords, ne pou- » vait me sauver de la ruine qui me menace en ce » moment.

» Il y a déjà deux cent quarante ans que les cas de
» trahisons ont été définis ; et pendant tant d'années,
» nul encore, excepté moi, n'en a été atteint à cette
» distance. Et cependant, mylords, nous avons vécu
» heureux en Angleterre, glorieux et redoutés dans le
» reste du monde. Contentons-nous de ce que nos
» pères nous ont laissé ; ne mettons pas notre ambition
» à nous montrer plus instruits qu'ils ne l'étaient eux-
» mêmes dans cette science destructive et meurtrière
» des accusations hypothétiques et des interprétations
» constructives de la loi. Certes vos seigneuries feraient
» preuve d'une grande sagesse, et d'une juste pré-
» voyance pour vous-mêmes, mylords, pour vos des-
» cendants, pour ce grand et noble royaume, en jetant
» loin de vous, en jetant au feu ces sanglants et mys-
» térieux recueils de trahisons arbitraires et pénible-
» ment échaffaudées, comme les premiers chrétiens
» faisaient de leurs livres de magic, et en vous en
» rapportant simplement à la lettre du statut qui vous
» dit où est le crime, et ce que vous avez à faire pour
» l'éviter.

» N'allons pas, mylords, pour notre destruction,
» réveiller imprudemment ces lions endormis. N'ajou-
» tez pas à toutes mes douleurs cette douleur suprême,
» cette intolérable douleur, d'avoir le premier, en
» punition de mes autres péchés, mais non de mes
» trahisons, introduit un précédent si pernicieux aux
» lois et aux libertés de mon pays.

» N'allez pas, mylords, semer des difficultés insur-

» montables sur la route des ministres d'État, et les
» empêcher de servir avec joie les intérêts de leur roi
» et les intérêts de leur pays. Si vous pesez toutes les
» actions, mylords, au poids de pénalités si exorbi-
» tantes, par grains et par scrupules, un tel examen,
» j'ose le dire, deviendra intolérable. Les affaires de
» l'État seront abandonnées, et il n'y aura pas un
» homme sage, pour peu qu'il ait d'honneur ou des
» biens à perdre, qui veuille affronter des dangers si
» effrayants.

» Mylords, j'ai déjà importuné vos seigneuries plus
» longtemps qu'il n'eût été convenable peut-être. Si
» ce n'était l'intérêt de ces gages chéris, qu'une sainte,
» maintenant dans le ciel, m'a laissés (en même temps
» il montrait ses enfants, et ses larmes l'empêchèrent
» d'achever)...... ce que je puis avoir à redouter pour
» moi-même n'est rien; mais, je l'avoue, penser que
» mon indiscrétion deviendra la cause de leur ruine,
» ah! je l'avoue, mylords, cette pensée me navre
» jusqu'au fond de l'âme!

» Vous voudrez bien, mylords, excuser ma fai-
» blesse..... J'aurais eu encore quelque chose à ajouter,
» mylords; mais, je le vois bien, je n'en suis pas capable.
» Qu'il n'en soit donc plus question.

» Et maintenant, mylords, je rends grâces à Dieu
» d'avoir été instruit à penser que les afflictions de
» cette vie présente ne sont rien, comparées à cette
» masse éternelle de gloire qui doit nous être révélée
» un jour.

» Et ainsi, mylords, ainsi en toute humilité et en » parfaite tranquillité d'esprit, je me soumets de bonne » grâce à votre jugement. Et soit que cet équitable » jugement me condamne à vivre ou à mourir : *Te » Deum laudamus.* »

Ces nobles et belles paroles trouvaient de l'écho en Angleterre. Les dames surtout plaidaient la cause du prisonnier, avec moins d'éloquence peut-être, mais une chaleur d'expressions et de sentiments qui en approchaient du moins. Alors on employa une dernière ressource. On produisit au procès une prétendue lettre du comte de Strafford au roi, dans laquelle le ministre conseillait à son maître d'employer l'armée à dompter le parlement. Rien ne prouva dans le temps que cette lettre eût été réellement écrite par Strafford, moins encore qu'elle eût le but qu'on voulait bien lui supposer, car les expressions en étaient fort ambigües; mais l'effet fut produit, et en même temps on prit des mesures pour empêcher les évêques et une partie des lords de siéger. Enfin Charles lui-même porta le dernier coup à son ministre par une démarche de la dernière imprudence. Il se rendit à la chambre des lords et y prononça le discours que voici :

« Je n'avais pas l'intention de vous parler de l'affaire » qui m'amène ici aujourd'hui, je veux dire de l'accu- » sation du comte de Strafford. Mais enfin le temps est » arrivé qu'il faut de toute nécessité que je prenne » part à ce jugement. Vous savez tous que j'ai été pré- » sent à toutes vos séances depuis le commencement

» jusqu'à la fin : hé bien, mylords, je vous déclare
» qu'en conscience je ne puis pas le condamner pour
» crime de trahison. Mais je ne le crois pas innocent de
» malversation. C'est pourquoi j'espère que vous trou-
» verez quelque expédient qui puisse contenter la jus-
» tice et vous délivrer de vos craintes, sans me presser
» par rapport à ma conscience. Je vous dirai néanmoins
» que je ferai beaucoup pour satisfaire mon peuple.
» Mais ni la crainte ni aucune autre considération ne
» pourront jamais m'obliger à rien faire contre ma
» conscience. Je dois ajouter que pour ce qui regarde
» le crime de malversation, je suis tellement convaincu
» que le comte de Strafford en est coupable, que sans
» prétendre vous marquer la route que vous devez
» suivre, je ne le crois pas digne de servir à l'avenir
» ou moi ou l'État, dans aucun emploi de confiance,
» pas même dans celui de grand constable de Lon-
» dres. »

Ce jour-là même les lords passèrent l'ordre d'*attainder*. On remarquera que quarante-six seulement avaient siégé ce jour-là. Le bill fut porté à White-Hall pour y recevoir la sanction de la couronne. Le roi assembla son conseil et ses avocats. Tous lui conseillèrent de se sauver en abandonnant le coupable. Le seul Juxon, évêque de Londres, osa lui donner un avis tout contraire. Mais l'admirable dévouement du comte de Strafford vint encore en aide à la conscience du roi et fixa ses irrésolutions. Voici la lettre admirable qu'il lui adressa :

« Sire,

» Après un long et rude combat, j'ai pris la seule
» résolution qui me convienne; tout intérêt privé doit
» céder au bonheur de votre personne sacrée et de
» l'État; je vous supplie d'écarter, en acceptant ce
» bill, l'obstacle qui s'oppose à un heurenx accord
» entre vous et vos sujets. Mon consentement, Sire,
» vous acquittera plus devant Dieu que tout ce que
» pourraient faire les hommes; nul traitement n'est
» injuste envers qui veut le subir. Mon âme, près de
» s'échapper, pardonne tout et à tous avec la douceur
» d'une joie infinie. Je vous demande seulement d'ac-
» corder à mon pauvre fils et à ses trois sœurs autant
» de bienveillance, ni plus ni moins, qu'en méritera
» leur malheureux père, selon qu'il paraîtra un jour
» coupable ou innocent. »

En conséquence, Charles donna sa sanction au bill, et Strafford mourut sur l'échafaud.

NEUVIÈME LEÇON.

Géométrie de l'histoire. — Philosophie de l'histoire. — Son application à l'histoire d'Angleterre. — Circonstances qui favorisent le développement de l'industrie. — Éclat de l'art au XVe siècle. — Force et rôle de la bourgeoisie au XVIe siècle. — Démocratie anglaise. — Gradation et crise de la révolution d'Angleterre. — Affaire des cinq membres. — Affaire de la milice.

Messieurs,

La violence et la durée des révolutions se mesurent toujours sur la force du caractère national, sur le temps plus ou moins long pendant lequel il a été méconnu, et, s'il est permis de le dire, sur le degré de pression auquel il a été soumis. Ces trois choses sont liées entre elles par une règle de proportion tellement rigoureuse, que, qui connaît les trois derniers termes, pourra à volonté, avec un peu de sens et quelque peu d'habitude des choses humaines, déterminer le premier et renfermer ainsi entre les branches de son

compas la portée, le jet des révolutions les plus capricieuses et les plus rebelles en apparence aux lois de cette espèce d'analyse géométrique. — Il règne, en effet, dans le monde des idées, et ceci n'est rien moins qu'un paradoxe, une géométrie tout aussi sévère que celle qui préside depuis tant de milliers d'années aux silencieuses et immuables évolutions des corps célestes; et là, comme ici, l'erreur et la confusion ne se trouvent que dans la faiblesse de nos regards et les ténèbres de notre entendement. Aussi, quand on a étudié d'un peu près l'histoire de l'humanité et qu'on a porté dans cette étude le désintéressement et l'élévation d'esprit que réclament les nobles études, il n'est pas impossible, il est facile de tracer la courbe qu'elle parcourt et les écarts périodiques qui l'en éloignent momentanément pour l'y ramener toujours. C'est l'objet de la philosophie de l'histoire, c'est-à-dire de la plus délicate, de la plus mystérieuse des sciences humaines, et par cela même peut-être la plus exposée aux atteintes et aux profanations du vulgaire. C'est encore, dans une acception moins élevée et une sphère infiniment plus restreinte, la science de la politique, qui, dans son application aux nécessités du présent et aux éventualités de l'avenir, n'est qu'un chaînon détaché de cette immense chaîne qui traverse le cours des âges, et dont l'extrémité, comme celle dont il est question dans Homère, va se rattacher dans les nuages au pied du trône de Dieu lui-même.

Si nous appliquons à l'Angleterre cette géométrie

providentielle, cette géométrie des idées et des nécessités sociales, que nous pourrions trouver encore plus près de nous et sur une plus grande échelle dans notre propre histoire, nous n'avons qu'à porter nos regards au-delà du règne de Henri VII, et mesurer de là tout l'intervalle que la Constitution avait parcouru jusqu'à l'avénement de Charles Ier. Tout le terrain qu'elle aura perdu en reculant nous donnera une juste idée de celui qu'elle va franchir, comme d'un seul bond, pour atteindre ses anciennes limites, et bientôt pour les dépasser.

Or, à la fin du XVe siècle, lorsque la guerre des Roses, en abdiquant, eût laissé sur le trône des Plantagenets la maison des Tudors, comme un fatal et dangereux legs de la guerre civile, l'Angleterre, au milieu de ses désastres, pouvait se croire encore en possession de ses vieilles franchises et penser qu'elle n'en avait laissé que les abus sur les champs de bataille. La turbulente et factieuse noblesse qui avait mis si longtemps des bornes à l'autorité royale, sans pouvoir jamais en mettre à ses propres emportements, semblait seule avoir succombé dans la lutte, et nul n'imaginait qu'elle eût entraîné dans sa ruine les précieuses garanties que son sang venait encore de consacrer, comme par un dernier sacrifice. Le parlement était resté debout, et avec le parlement l'antique et vénérable Constitution dont il était à la fois le gardien et l'interprète. D'ailleurs, et c'était une compensation plus que suffisante des pertes qu'on pouvait

avoir à déplorer, l'influence sociale qui jusqu'à ce jour avait appartenu presque exclusivement à l'aristocratie féodale et dont elle avait fait quelquefois un si terrible usage, s'était plus équitablement répartie en se partageant (on le croyait, du moins) par portions égales entre les deux alliés qui venaient de la vaincre et de la désarmer, je veux dire les communes anglaises et la nouvelle royauté des Tudors. Ainsi, pendant que Henri VII recueillait à la hâte les dépouilles de son dernier champ de bataille en confisquant indistinctement les propriétés de ceux qui étaient morts et de ceux qui avaient survécu, et en établissant, par la création de la chambre étoilée, un tribunal permanent chargé d'exploiter la guerre civile et d'en prévenir le retour, les bourgeois des villes trouvaient, de leur côté, moins, comme on l'a dit, dans les faveurs du monarque que dans les routes nouvelles où l'humanité entrait alors, des ressources inespérées qui agrandirent rapidement leur importance dans la même proportion que leur rôle.

C'était le moment où l'esprit de conquête et de propagande religieuse doublait, par une seule découverte, le domaine de l'humanité; où le génie des arts, en s'éveillant, préludait par d'heureuses hardiesses aux divines splendeurs de la Renaissance; où le hasard lui-même venait placer entre les mains de l'homme des instruments mystérieux, des instruments presque magiques, qui reculaient définitivement les bornes du possible et semblaient devoir faire tomber devant

l'intelligence toutes les barrières qui l'avaient arrêtée jusqu'alors. C'était encore le moment où l'homme, fatigué sans doute de contempler et de parcourir son magnifique empire sans rien comprendre à ses mystères, commençait à l'interroger avec inquiétude sur ses abîmes et creusait dans ses profondeurs les plus inaccessibles pour y surprendre et bientôt pour dévoiler au grand jour ses plus impénétrables secrets; et à mesure qu'il avançait dans ses ténèbres, l'énigme qu'il poursuivait semblait, il est vrai, fuir devant lui et reculer toujours; mais semblable à ce voyageur dont parle le poète, et qui, égaré dans les sombres demeures, entendait résonner autour de lui l'eau des grands fleuves qui vont de là jaillir à la surface du globe, il voyait en quelque sorte jaillir aussi sur son passage les sources plus fécondes encore et aussi intarissables peut-être des trésors que le commerce et l'industrie jettent incessamment aux besoins et aux plaisirs des hommes. Ainsi, pendant que les rois, armés du droit divin et des Constitutions impériales, commençaient à s'emparer du monde intellectuel et en disputaient déjà la possession à l'influence sacerdotale qui l'avait si péniblement enfanté, le peuple, attaché à la matière par les conditions de son existence et par l'injure du sort, était réduit encore à s'en contenter et la prenait pour son domaine. A ce titre au moins elle lui appartenait, et, armé contre elle de sa seule intelligence, il la façonnait, la métamorphosait, la mettait en fusion, pour ainsi dire, sous son souffle

puissant, et, à force de patience et de génie, il sembla avoir réalisé la vieille fable en trouvant le secret de convertir en or tout ce que sa main avait touché. Ce fut là le miracle de l'industrie. Le sol, au XVe siècle, appartenait au petit nombre; c'étaient les rois et les puissants qui se l'étaient partagé et qui le gouvernaient du haut de leurs châteaux et de leurs tours. Le peuple n'y avait d'autre droit que celui de l'arroser de ses éternelles sueurs et d'y déposer en le quittant sa dépouille mortelle. Mais Dieu, qui semblait lui avoir tout enlevé en lui enlevant sa part de l'héritage commun, lui avait en effet tout laissé dans le travail. Le travail eut bientôt créé entre ses mains un nouveau monde plus grand, plus riche, plus beau que celui qu'il foulait à ses pieds; et la richesse immobilière, dont les classes supérieures étaient seules restées en possession, commença à pâlir devant ces créations nouvelles. En effet, des deux sources qui alimentaient la richesse publique et la fortune des nations, la première est sans doute la plus indispensable et la moins exposée aux révolutions qui les agitent si souvent; mais la seconde est sans contredit la plus fraîche, la plus limpide, la plus intarissable peut-être, et la seule enfin qui paraisse, aujourd'hui surtout, également sans fond et sans limites.

Or, si la richesse tendait ainsi à se déplacer de jour en jour par l'effort combiné du progrès des idées et des bienfaits du travail, l'influence sociale qui la suit toujours se déplaçait nécessairement avec elle et dérivait

pour ainsi dire dans la même proportion. A la fin du XVIe siècle, il faut bien le reconnaître, cette double influence s'éloignait déjà sensiblement des régions où elle avait été maintenue pendant de si longues années, et se rapprochait d'autant de celles qui en avaient été privées jusqu'alors. La bourgeoisie, qui n'avait pris naissance qu'au XIIe siècle et qui n'était entrée dans l'État qu'au XIVe, était déjà au XVIe siècle la plus forte et la plus redoutable des puissances sociales. Ainsi, en France, elle suffisait seule, sous le nom de Ligue, pour tenir en échec la royauté, la noblesse, le clergé et le protestantisme. Dans les Pays-Bas, elle brava pendant cinquante ans toutes les forces de la monarchie de Philippe II. En Allemagne, elle marchait de pair, dans les diètes impériales, avec les rois et les princes. Partout son crédit était considérable et son pouvoir redouté.

En Angleterre, plus que partout ailleurs peut-être, cette révolution de la propriété territoriale et mobilière dont je parlais à l'instant, devait influer sur la marche générale des faits et sur la forme du gouvernement, parce que la vie politique y était à la fois plus régulière et plus active que partout ailleurs, et aussi parce que l'instinct des masses s'y était porté de meilleure heure et avec plus d'ensemble vers le commerce et l'industrie, comme par un secret pressentiment des brillantes et glorieuses destinées qui les y attendaient. Et en effet, c'est en Angleterre que l'industrie a produit ses plus étonnantes merveilles, et c'est là encore

que l'élément populaire s'est d'abord élevé par l'industrie à l'ordre et à la régularité d'une institution politique. La démocratie anglaise était déjà constituée et fonctionnait à ce titre dans le jeu des pouvoirs, à une époque où la démocratie européenne ne se manifestait encore que par de sanglants désordres sur le continent. Elle était disciplinée, régularisée, et comme assouplie aux frottements de la vie politique. Elle était à la fois plus contenue et plus forte que dans aucun autre état de la chrétienté. Sa récente alliance avec le pouvoir dominateur lui avait donné un nouveau lustre sans la rendre en apparence plus insolente. La protection qu'elle en recevait et les services qu'elle lui rendait, par un juste retour, profitaient également à l'un et à l'autre, et établissaient entre eux une solidarité d'intérêts qui semblaient devoir unir à jamais leurs destinées. Et ce qui devait éloigner jusqu'à la crainte d'une commotion semblable à celle qui venait de finir, c'est que l'aristocratie était désormais trop faible pour l'essayer et la démocratie trop sage (on le croyait du moins) pour en concevoir la pensée. Celle-ci occupait d'ailleurs dans le gouvernement une place qui pouvait suffire à son ambition, et qui néanmoins tendait à s'accroître de jour en jour au détriment de ses rivaux. D'un autre côté, ses richesses l'élevaient déjà au-dessus de cette vieille et puissante aristocratie qui l'avait dominée si longtemps; et lorsque Charles Ier convoqua le long Parlement en 1640, un document officiel constate que la Chambre des Communes était plus riche du double que la Chambre des lords.

Mais s'il est vrai de dire que le pouvoir suit la richesse, il est vrai de dire aussi que les gouvernements ne peuvent guère s'appuyer que sur elle. Si les communes anglaises étaient déjà plus opulentes que l'aristocratie, c'était sur elles que devait peser la plus lourde partie du fardeau que celle-ci ne pouvait plus suffire à porter; c'était à elles que la royauté était obligée d'emprunter la force dont elle avait besoin pour agir et qu'elle ne rencontrait plus nulle part ailleurs. Autrefois, lorsque le territoire tout entier appartenait aux nobles, c'était à la noblesse féodale seule que la royauté demandait des armées et des trésors; mais depuis que l'industrie avait créé un autre monde au profit des bourgeois, un monde plus riche et plus productif que le premier, ce furent les bourgeois qui remplirent seuls les armées et les trésors du prince. D'un côté, l'ancienne et loyale obligation du service féodal fit place insensiblement aux engagements mercenaires et à la *presse* forcée des matelots et des soldats; d'un autre, l'impôt mobilier se substitua à l'impôt territorial, et alla atteindre dans sa source et dans ses débouchés à la fois la fortune artificielle que le commerce avait créée au prix de tant d'efforts et de merveilles. Il en résulta que la base du gouvernement se trouva déplacée en même temps que la force sur laquelle il reposait, et qu'il ne porta presque plus sur le nouvel appui qu'il s'était donné au moment où tous les autres commençaient à lui manquer. De là l'importance du rôle que la bourgeoisie a joué dans l'histoire

de la Révolution d'Angleterre. L'aristocratie, qui autrefois avait si laborieusement conquis la grande Charte sur vingt champs de bataille, ne paraît ici qu'en second lieu pour la défendre. Il est même remarquable que la majorité des pairs s'éloigna de jour en jour de la cause du Parlement à mesure que l'esprit de révolution commençait à l'emporter, et que le petit nombre de ceux qui lui restèrent fidèles jusqu'au bout ne restèrent sous ses drapeaux que pour satisfaire quelque inimitié personnelle ou quelque vengeance de cour. La Révolution de 1688, je le sais, a été presque exclusivement aristocratique, mais celle de 1640, surtout à partir de l'époque où nous la reprendrons aujourd'hui, a été presque exclusivement bourgeoise et populaire, parce que les bourgeois et le peuple, à raison de leurs richesses, portaient à cette époque tout le poids du gouvernement des Stuarts et souffraient plus cruellement de l'arbitraire qui en était la base.

Or, ce poids du gouvernement anglais devenait de jour en jour plus accablant, à mesure que la centralisation elle-même devenait plus ferme et plus compacte, et les premières assises de l'édifice avaient à porter une masse d'autant plus écrasante. Le caractère des princes et le hasard des circonstances avaient encore ajouté aux embarras d'une situation déjà si périlleuse. On ne sait laquelle fut la plus désastreuse pour l'Angleterre, de la prodigalité de Henri VIII et de Jacques Ier, ou de l'avarice de Henri VII et d'Élisa-

beth. Les guerres politiques semblaient ne s'être terminées à l'avénement de Henri VII que pour céder la place à d'interminables guerres religieuses, à la fois plus ruineuses et plus implacables. Elles duraient déjà sans interruption depuis vingt ans. Enfin le levain de la Réforme était venu se mêler à tous les autres, et porter au paroxisme de la fureur cette fièvre séculaire et presque continue dont se compose la vie du peuple anglais. Le mécontentement ainsi accumulé pendant de longues années sous les Tudors, et aggravé encore par les premiers actes de l'esprit général de l'administration des Stuarts, était descendu dans les couches sociales, si cette expression est permise, à une profondeur inusitée et peut-être inconnue jusqu'alors. Depuis le partisan sage et éclairé de la vieille constitution de l'Angleterre, qui voulait la maintenir, jusqu'au puritain qui prétendait renverser de fond en comble l'église nationale et redresser la constitution politique; depuis le citoyen paisible qui, dans le grand naufrage des libertés anglaises, ne regrettait que son argent, jusqu'au niveleur qui essayait de confondre les institutions politiques et les doctrines sociales dans une ruine commune, que de nuances intermédiaires qui attendaient un changement et le hâtaient de tous leurs vœux! Aussi longtemps que la digue fut assez forte pour contenir cette marée montante des révolutions, le pouvoir crut n'avoir rien à craindre, et ferma les yeux sur les syptômes qui annonçaient une catastrophe. Mais lorsqu'enfin un dernier flot en eut emporté les

débris. l'Angleterre se vit inondée par un de ces épouvantables cataclysmes qui balaient le sol en renversant tous les obstacles par lesquels l'homme éperdu essaie en vain d'arrêter leur fureur.

Il en est en effet des révolutions comme d'une mer qui se mettrait en mouvement. Le bruit sourd et profond que vous entendez derrière vous, est celui de l'abîme qui se soulève. Les premiers flots qui l'annoncent s'arrêtent encore à vos pieds et se retirent avec un vain murmure : ceux qui les suivent vous entourent déjà, vous enveloppent et vous renversent si vous ne cédez à temps; d'autres leur succèdent qui vous poursuivent et vous renversent encore si vous cédez; les derniers enfin, les plus tumultueux et les plus violents de tous, établissent en arrivant le niveau des grandes eaux et font disparaître toutes les inégalités du sol sous une surface unie d'une effrayante et terrible immobilité.

Ce fut le sort de l'Angleterre au XVII[e] siècle. Les premières attaques des communes et des dernières concessions du roi avaient rétabli l'équilibre si imprudemment renversé par ses prédécesseurs. Les cruelles inventions du despotisme de Henri VIII et d'Élisabeth avaient été brisées. Le peuple anglais avait été rendu à lui-même, à la grande charte, aux garanties et à la protection du droit parlementaire et à ces autres droits que l'Angleterre avait appelés pendant tant de siècles, et avec un si juste orgueil, ses vieilles et chères libertés. Ainsi les exigences les plus légitimes, les seules légi-

times peut-être, avaient reçu satisfaction ; car il est remarquable que dans toutes les révolutions ce soient celles-là qui occupent toujours le premier plan ; sans doute parce que ce sont les seules qui n'aient pas honte de se montrer.

Mais sur l'arrière plan se trouvent d'autres exigences, qui croient aussi à leur légitimité et qui sont d'autant plus redoutables, qu'avec la même foi en elles-mêmes, elles apportent dans le combat plus de violence et d'aveuglement. Celles-ci commencent à se montrer quand les autres ne suffisent plus pour animer et soutenir l'intérêt du grand drame populaire ; et telle est la fatalité qui se mêle à ce jeu sanglant des révolutions humaines, que quand une opinion se retire avec la satisfaction qu'elle demandait, une autre, plus ardente et moins facile à contenter, prend sa place et recommence la lutte ; et ainsi d'opinion en opinion, de crise en crise, de catastrophe en catastrophe jusqu'au dernier degré d'exigences et de calamités humaines.

Dans l'histoire de la Révolution d'Angleterre, la dissolution des trois premiers parlements convoqués par Charles Ier, et le meurtre de Buckingham qui en fut la conséquence, signalent la première de ces crises. La seconde commence avec la convocation du parlement de 1640, et se termine par le procès et la mort de Strafford. La troisième s'ouvre avec la guerre civile et ne finit qu'avec elle. La quatrième et dernière enfin dresse l'échafaud de Charles Ier et renverse la monarchie. Après cela on remonta, mais pour descendre encore

pendant les saturnales de la restauration des Stuarts, et pour se reposer enfin, après de si cruelles agitations, dans l'équilibre si longtemps et si vainement cherché de la Constitution de 1688. La Révolution avait ainsi rempli de ses oscillations en sens contraire un espace de plus de cinquante ans.

Je viens de le dire, les dernières concessions de Charles Ier avaient satisfait, et par conséquent désarmé, une notable partie des opinions hostiles; mais au moment où elles se préparaient à quitter l'arène avec les nouvelles garanties qu'elles venaient de conquérir, la nuance qui les suivait immédiatement y descendit à son tour, et recommença le combat. C'était le presbytérianisme, c'est-à-dire la partie de l'opposition qui souhaitait avant tout un changement dans le gouvernement de l'Église, et qui ne cherchait rien tant dans la Révolution que les moyens d'y arriver. De là le caractère des mesures qui suivirent, et dont les plus importantes, jusqu'à une certaine limite, que nous aurons soin de déterminer, auront trait plus particulièrement à l'avenir aux innovations religieuses. Or, par une suite de nécessités de diverse nature, dont j'ai essayé de donner l'explication dans notre dernière réunion, toutes les questions de discipline, et même toutes les questions de dogme qui divisaient les deux Églises, avaient fini, comme il arrive, par se résumer dans une seule, la question de l'épiscopat. Elle avait déjà reçu en Écosse une solution révolutionnaire; le moment était venu de la trancher en Angleterre dans le même sens et par les mêmes moyens.

Tout l'arrière-ban des opinions unit ses efforts pour cela, et entreprit de chasser en même temps les évêques de l'État et de l'Église. Car, vous le savez, l'épiscopat, surtout en Angleterre, était en même temps une institution politique et une institution religieuse. La haute cour de commission ecclésiastique avait été déjà brisée, et Laud, qui lui avait imprimé pendant douze ans un mouvement si terrible, attendait dans la Tour de Londres qu'on relevât pour lui l'échafaud de Strafford. Mais l'Église épiscopale pesait encore sur le gouvernement et continuait de siéger à la chambre des lords où on l'accusait, avec raison cette fois, d'entraver la marche de la Révolution en défendant contre elle ce qui lui restait encore de pouvoir et d'influence. Elle y était représentée par un archevêque, celui d'York, et par vingt-quatre évêques, dont quelques-uns, comme Williams, évêque de Lincoln, avaient été mêlés d'une manière toute spéciale aux événements des deux derniers règnes. Derrière ce banc des évêques, malgré de récentes inimitiés et d'anciennes rancunes, se rangeaient quelques pairs catholiques plus effrayés encore des persécutions puritaines que de l'intolérance épiscopale; et l'alliance qui au sein de la chambre commençait à rapprocher en présence d'un danger commun deux intérêts jusqu'alors si antipathiques l'un à l'autre, tendait aussi à les rapprocher dans la nation. Si l'on ajoute à tout cela que la reine était catholique, et que le roi, sans partager les opinions de sa femme, montrait pour elle une indulgence qui n'a besoin ni

d'explication ni d'excuse, on concevra quel puissant mobile devait porter l'opinion puritaine a écarter cet obstacle ou ce danger. Les massacres d'Irlande vinrent à point nommé lui donner dans les frayeurs et l'indignation populaire un utile et puissant auxiliaire. Les Irlandais, qui souffraient depuis tant d'années dans leur fortune, dans leur liberté et dans leur foi, et qui voyaient l'Écosse affranchie récemment de ce triple despotisme par une insurrection heureuse, venaient aussi de preudre les armes et de massacrer cent mille protestants en quelques jours. Ce coup vigoureux fit éclater la crise qui se préparait depuis la mort de Strafford, et le 22 novembre 1641 fut témoin de la discussion la plus animée, la plus furieuse qui eût encore agité ce parlement depuis qu'il était assemblé. Il s'agissait d'un projet de remontrance au roi sur l'état du royaume. C'était une fastidieuse et prolixe récapitulation de toutes les remontrances qui avaient paru jusqu'ici, augmentée des nouveaux griefs dont on croyait avoir à se plaindre. Elle ne passa qu'après une discussion de quarante heures sans discontinuation et à la majorité de neuf voix seulement. Le lendemain Cromwell disait à lord Falckland, l'un des ministres de Charles, que si elle avait échoué il s'embarquait pour l'Amérique. Je crois devoir vous en épargner le détail, car la Révolution d'Angleterre est un peu bavarde, quoiqu'on ne puisse pas l'accuser de s'être épargnée dans l'action, et l'on a quelque peine à reconnaître ce peuple taciturne dans ses prolixes et

ennuyeux manifestes. Je me contenterai de vous lire les deux articles qui justifient ce que je viens de dire du caractère presbytérien qui la distingue et des passions puritaines qui l'avaient inspirée.

EXTRAIT DE LA REMONTRANCE DU 22 NOVEMBRE 1641.

« Nous trouvons la source de tous nos maux dans le » pernicieux dessein de renverser les lois fondamenta» les et les maximes du gouvernement sur lesquelles la » religion et la justice de ce royaume sont établies. Les » auteurs et les acteurs de ces maux ont été :

» 1° Les papistes jésuitiques, qui haïssent les lois, » parce qu'elles sont des obstacles au changement et à » la destruction de la véritable religion qu'ils attendent » avec impatience.

» 2° Les évêques et la partie corrompue du clergé, » qui cultivent avec soin l'introduction des cérémonies » et des superstitions, les regardant comme le moyen » le plus propre pour maintenir leurs usurpations » et leur tyrannie ecclésiastique. »

Voici la manière dont le roi reçut cette longue et ennuyeuse requête, d'après le récit que le chevalier Hopton, chargé de la lui présenter, en fit à la chambre le lendemain :

« Hier sur le soir nous arrivâmes à Hamptoncourt » où nous trouvâmes le chevalier Wynn, qui alla in» former le roi que nous étions arrivés. Un quart-

» d'heure après Sa Majesté nous fit appeler par un » huissier, et nous fit dire de venir seuls. Quand nous » fûmes entrés, nous nous mîmes à genoux et commen» çâmes à lire la requête. S. M. ne voulut point nous » laisser dans cette posture, et nous commanda de » nous lever : après quoi je commençai à lire.

» La première fois que S. M. parla pendant la lecture, » ce fut sur cet endroit de la requête où il est dit qu'il » y a auprès de S. M. un parti malintentionné dont le » dessein était de changer la religion, sur quoi S. M. » s'écria : Le diable emporte quiconque a dessein de » changer la religion !

» Je continuai la lecture, et quand je fus a l'article » où il est parlé de réserver les biens des rebelles » d'Irlande, S. M. dit : Il ne faut pas vendre la peau de » l'ours avant qu'il soit mort.

» Après que la requête fut lue, S. M. voulut nous » faire quelques questions; mais je lui répondis que » je n'avais pas pouvoir de rien dire au-delà de notre » commission. S. M. nous demanda si la chambre avait » dessein de publier cette déclaration. Nous répon» dîmes que nous ne pouvions rien dire sur ce sujet. » Je suppose, dit le roi, que vous ne vous attendez pas » que je réponde sur le champ à une si longue requête. » Mais je prends cette occasion pour vous faire savoir » que j'ai laissé l'Écosse en paix. Les Écossais sont » contents de moi, et moi d'eux. Du reste, je vous » rendrai sur cette affaire une réponse aussi prompte » que l'importance de l'affaire pourra l'exiger.

» Après cela il nous donna sa main à baiser, et nous
» nous retirâmes.

» Peu de temps après, le contrôleur de la maison
» du roi vint nous dire de sa part que S. M. souhaitait
» que la déclaration ne fût pas publiée jusqu'à ce que
» la chambre eût reçu sa réponse. Nous fûmes invités
» à souper par le contrôleur qui nous marqua beau-
» coup de respect, et logés après par le fourrier du
» roi. »

Le premier débris de la Constitution qui tomba sous ce coup, ce fut l'épiscopat. Le roi ayant refusé de consentir à l'exclusion des évêques, le peuple s'en chargea. Il se rassembla tous les jours aux abords de la chambre des pairs, et y resta en permanence pour demander leur exclusion. Les pairs ayant sollicité le concours des communes pour une proclamation contre les émeutes, les communes refusèrent péremptoirement leur concours, disant qu'il fallait laisser à chacun la liberté des rues. A la fin les évêques cessèrent de se présenter aux séances; et comme ils protestèrent contre cette violence, on les accusa de trahison; puis on eut soin de les laisser indéfiniment sous le coup de cette menace.

Alors le roi prit à son tour une résolution qui acheva de le ruiner. Il fit accuser de haute trahison, sans doute à titre de représailles, un membre de la chambre des pairs, et cinq de la chambre des communes, entre autres Pym, Hampden et Hollis. Il en demanda l'extradition aux deux chambres. Les chambres lui répon-

dirent qu'elles en délibéreraient, mais que l'affaire était de conséquence puisqu'elle concernait leurs priviléges. Et en attendant cette délibération, qui n'arrivait jamais, elles donnèrent l'ordre aux membres accusés de se trouver tous les jours à leur poste pendant qu'elles déclaraient illégales l'apposition des scellés dans leur maison, et la saisie de leurs papiers. Le roi, se voyant joué, résolut d'aller les arrêter lui-même; et dans l'après midi du 5 janvier 1642 on vint avertir les cinq membres, qui venaient à peine de prendre séance, que le roi était en marche vers la chambre à la tête d'un détachement considérable de sa garde. On n'eut que le temps de les faire évader. Le roi en entrant s'avança sans s'arrêter jusqu'au fauteuil de l'orateur, et lui adressant la parole avec sa grâce et sa courtoisie ordinaires : Monsieur l'orateur, lui dit-il, il faut que vous me cédiez un moment votre place. En même temps il promenait ses regards sur l'assemblée et y cherchait les coupables; et ne les voyant point, il adressa ces paroles à la chambre :

« Messieurs,

» Je suis fâché de l'occasion qui m'amène ici. Je
» vous envoyai hier un sergent d'armes pour vous
» parler de ma part sur une affaire très-importante,
» et pour saisir quelques-uns de vos membres que j'ai
» fait accuser de haute trahison : je m'attendais à être
» obéi, et non pas à un message. Il faut donc que je
» vous déclare ici, qu'encore qu'aucun roi d'Angleterre

» n'ait jemais été, ni ne puisse être plus soigneux que
» moi de maintenir vos priviléges, vous devez savoir
» que vos priviléges ne s'étendent pas jusqu'aux crimes
» de trahison. Car, messieurs, il faut que vous sachiez
» qu'aussi lougtemps que ces membres accusés seront
» dans votre chambre, je ne puis pas espérer qu'elle
» entre dans la droite voie où je voudrais la voir
» entrer. Je suis donc venu pour vous dire que je les
» veux avoir, en quelque endroit que je les trouve. Je
» vois bien que tous les oiseaux se sont envolés; mais
» je m'attends que vous me les enverrez dès qu'ils se
» présenteront de nouveau à la chambre. Mais en
» même temps je dois vous assurer que mon intention
» n'est pas d'user de force ou de violence, mais de
» procéder contre eux selon les lois; car je n'ai jamais
» eu d'autre pensée.

» Je ne vous retiendrai pas plus longtemps; mais,
» je vous le répète, je m'attends que vous m'enverrez
» les accusés aussitôt qu'ils seront retournés parmi
» vous; autrement, je me verrai forcé d'employer
» d'autres mesures pour les trouver. »

Ces paroles et la démarche qui les avait précédées, produisirent la plus étrange sensation sur l'assemblée. Le roi n'était pas encore sorti que déjà l'on entendait retentir de tous côtés le mot priviléges, priviléges; et le lendemain la chambre vota que le roi avait violé ses priviléges. En même temps elle s'ajourna et nomma un comité de vingt-quatre membres pour siéger à

Guildhall. Il y trouva le conseil de ville et lui adressa cet autre discours :

« Messieurs,

» Je viens vous demander les personnes que j'ai fait » accuser de trahison, et qui, je le crois, se trouvent » cachées quelque part dans cette ville. Je ne crois pas » qu'aucun honnête homme veuille me les tenir cachés. » Je demande donc votre assistance afin qu'ils puissent » être jugés selon les lois. Et comme on a fait courir le » bruit que je favorisais le papisme, je déclare ici, » sur ma parole royale, que mon intention a toujours » été et sera toujours de poursuivre de tout mon pou- » voir tous ceux qui, de quelque manière que ce soit, » s'opposent à l'exécution des lois de ce royaume, soit » papistes, soit schismatiques, et que je maintiendrai » et défendrai la religion protestante dont mon père » a fait profession, jusqu'au dernier jour de ma vie. »

Le conseil de ville répondit en effet à la requête du roi, mais sur un autre ton qu'il ne l'avait espéré. On lui présenta à quelque distance de là une longue énumération de ses méfaits : la révolte d'Irlande, la persécution de ses fidèles sujets, les taxes excessives et les prodigalités de la cour, les encouragements donnés aux papistes, le projet de massacrer les protestants des trois royaumes, et enfin l'entrée illégale de Sa Majesté dans sa bonne chambre des communes. L'adresse du conseil de ville devint celle de la nation : le roi n'entendit plus parler que de la violation des libertés par-

lementaires, et quelquefois de la punition qu'elle méritait. Plusieurs insurrections éclatèrent dans les provinces. La ville de Londres se mit sous les armes, et le jour où la chambre reprit ses séances, le comité des Vingt-Quatre s'y rendit de l'Hôtel-de-Ville au milieu d'une double haie de mariniers et d'apprentis armés de leurs mousquets et précédés de leurs canons.

De tels symptômes n'avaient rien d'équivoque, et Charles commençait à en comprendre le sens et la portée. Il se repentait déjà de la précipitation de sa démarche, et telle est l'inflexible et cruelle logique des révolutions, qu'en voulant la réparer il la rendit irréparable. Il envoya un message aux chambres pour s'excuser. Les chambres préparaient une nouvelle adresse et une autre déclaration de principes. Elles demandèrent que le roi nommât les conseillers qui osaient lui donner de tels conseils. Ce fut en vain que Charles abandonna la poursuite des accusés; la chambre insista d'autant pour avoir les noms des conseillers. Il en résulta un arrêt contre le procureur général en particulier, qui le déclarait incapable de remplir désormais aucun emploi hormis celui de procureur général. Ensuite feignant de craindre pour sa sûreté, depuis que l'enceinte parlementaire avait été violée par le roi, elle exigea la destitution du gardien de la Tour, John Byron, l'ancêtre du poète, plaça un détachement à la porte d'entrée pour empêcher qu'on n'en fît sortir des munitions ou des armes, s'empara de Hull, de Portsmouth, et rendit un bill pour se transporter, le cas échéant, partout où elle voudrait.

Toutes ces mesures et les préoccupations qui les avaient inspirées, la conduisirent naturellement à la question de la milice. Ce fut elle qui mit enfin les armes aux mains des deux partis et fit sortir la question des débats du Parlement pour la transporter sur les champs de bataille. Toutes les mesures que la chambre avait prises depuis qu'elle était réunie montraient suffisamment que l'autorité législative s'était concentrée tout entière dans ses délibérations. Mais le pouvoir exécutif appartenait encore au roi et la chambre entreprit de l'en dépouiller en lui enlevant l'armée. Elle se demanda si dans les circonstances actuelles, au milieu des violences et des conspirations dont les représentants de la nation étaient entourés, il convenait de laisser l'épée entre les mains qui en avaient la garde et envoya demander au roi le commandement de la milice. Voici la réponse du roi :

« Sa Majesté ayant considéré la requête qui lui a été » présentée, voulant vous faire voir combien elle souhaite de trouver des remèdes, non-seulement à vos » dangers, mais encore à vos soupçons et à vos craintes, » vous fait cette réponse :

» Lorsqu'elle saura quelle est l'étendue du pouvoir » dont vous voulez que soient revêtus les commande» ments de la milice dans les diverses provinces, et » combien de temps ce pouvoir doit être exercé, non » plus par le roi seul, mais par le roi et le Parlement, » il déclare que pour vous assurer contre tous » dangers et soupçons, s'il y en a, il est content de

» remettre le commandement des places et de la milice
» dans chaque province aux personnes qui seront ap-
» prouvées, qui lui seront recommandées par le Parle-
» ment, pourvu que vous lui fassiez connaître les
» noms de ceux que vous voudrez approuver ou
» recommander ; à moins que parmi ces gens-là il y
» en eût contre lesquels il eût un juste sujet d'excep-
» tion. »

Sur cela la Chambre envoya prier le roi de revenir à White-Hall (il s'était retiré à Hampton-Court, à quelque distance de Londres, avec son fils, le prince de Galles.) Voici encore la réponse du roi :

« Cette requête me cause une telle surprise,
» que je ne sais que répondre. Vous parlez de
» craintes et de soupçons. Mettez la main sur vos
» consciences, et demandez-vous à vous-mêmes si
» de mon côté je n'ai pas lieu d'en avoir. Cela
» étant, je vous assure que votre requête ne les a pas
» diminués.

» Quant à la milice, j'y ai sérieusement pensé, avant
» que de vous envoyer ma réponse. Je suis si assuré
» que c'est ce que vous pouvez raisonnablement de-
» mander, et ce que je puis en honneur vous accorder,
» que je n'ai rien à y changer.

» Pour ma résidence auprès de vous, je souhaiterais
» qu'elle pût être assez sûre et assez honorable pour
» que je n'eusse aucune raison de m'absenter de White-
» Hall ; demandez-vous à vous-mêmes si je n'ai pas rai-
» son de m'en éloigner.

» A l'égard de mon fils, je prendrai de lui un tel soin,
» que je serai en état d'en rendre compte à Dieu comme
» père et à mon royaume comme roi.

» Pour conclusion, je vous assure, sur mon honneur,
» que je ne pense qu'à la paix et à rendre justice à mon
» peuple; que c'est à cela que je travaillerai de tout mon
» pouvoir, me confiant à la bonté et à la providence de
» Dieu pour la conservation de ma personne et de mes
» droits. »

En conséquence, la Chambre vota que la réponse du roi équivalait à un refus et que ceux qui l'avaient conseillé étaient des traîtres, que tous ceux qui lui obéiraient à l'avenir étaient également des traîtres, que le danger du royaume était menaçant, que tous ceux qui s'étaient armés ou qui s'armeraient pour le repousser ne feraient rien que de très-légitime. Puis elle nomma elle-même des lieutenants pour la milice. Enfin, elle présenta au roi une dernière déclaration qui équivalait à une déclaration de guerre. Elle lui fut portée à Newmark, et elle le sommait en termes très-fermes de revenir près de son Parlement, de renvoyer ses mauvais conseillers, d'accorder à son peuple la satisfaction qu'il demandait sur l'article de la milice. Le roi écouta toutes ces sommations sans daigner répondre; et comme le comte de Pembroke, l'un des députés, lui demandait s'il ne voulait point accorder la milice au moins pour un temps, il éclata enfin et s'écria : « Par Dieu, non ! pas même pour une heure ! » Ce fut le signal de la rupture.

La guerre était imminente, et les deux partis s'y préparaient. Le roi se retira à York pour se mettre à la tête de son armée, et crut cependant devoir prévenir la Chambre de son départ. La Chambre décréta de nouveau que ceux qui lui en avaient donné le conseil étaient des traîtres, que les commissions que le roi pourrait délivrer sous le grand sceau (Littleton, le garde du sceau, venait de le rejoindre) ne devaient avoir aucun effet, que quiconque exercerait quelque pouvoir sur la milice en vertu de ces commissions serait réputé perturbateur de la paix de l'État et traité en conséquence; qu'au contraire, vu l'imminence du danger et la notoriété des trahisons, le Parlement était tenu, sur son serment, de pourvoir à la défense du royaume, et par conséquent que tous et chacun étaient obligés d'obéir à ses ordres.

Ainsi, Charles, qui s'était déjà engagé dans une guerre déplorable contre l'Écosse pour soutenir l'épiscopat et qui venait d'échouer dans cette première tentative, s'engageait maintenant dans une autre lutte contre l'Angleterre pour maintenir sa prérogative dans l'affaire de la milice. Ses amis les plus résolus le prévoyaient, le disaient dans leur famille, l'écrivaient à leurs amis, et n'en allaient pas moins rejoindre l'étendard royal déployé à Nottingham. Charles lui-même avait comme un pressentiment secret de sa destinée, et croyait devoir mettre d'autant plus de résolution à la braver. Il envoyait sa femme et ses enfants sur le continent pour sauver au moins du naufrage ces chers

et précieux débris d'une fortune qui avait paru autrefois si prospère, et se jetait ensuite avec plus d'abandon et moins de regrets au milieu des hasards d'une guerre qui ne lui laissait désormais d'autre alternative que la mort du champ de bataille ou celle des procédures révolutionnaires.

Il en est ainsi de la pauvre humanité. L'homme, dans les épreuves et les agitations de cette vie, est toujours esclave de lui-même ou des autres; et au moment même où il semble faire acte de résolution et d'énergie, il ne fait qu'obéir à la tyrannie de ses propres sentiments ou des préjugés qui l'entourent. Charles Ier est condamné à périr, car il est aux prises avec une nécessité qui brise en se jouant les empires et les couronnes; mais il périra avec la conviction de son droit, et par conséquent, non-seulement avec moins d'amertume, mais encore avec la conscience de la grandeur du rôle qui lui a été départi. D'un autre côté, ses adversaires croiront trouver dans la légitimité de leur première résistance à une autorité qui avait quelquefois méconnu ses droits et ses devoirs, une excuse suffisante pour toutes les violences qui les ont eux-mêmes entraînés au-delà des bornes devant lesquelles ils auraient dû s'arrêter, et qu'ils s'étaient peut-être promis de respecter; et ainsi, par une loi éternelle des révolutions, tous les partis, sur une certaine limite, s'oublient également et deviennent, quelquefois à leur insu, presque également coupables. Mais il se mêle toujours tant de disgrâces à

leurs excès ou à leurs fautes, que dans leurs succès et leurs revers ils paraissent également malheureux, et par conséquent aussi dignes les uns que les autres de notre indulgence peut-être, mais surtout de notre profonde commisération.

DIXIÈME LEÇON.

Guerre civile de 1642 a 1646. — Essex. — Bataille de Newbury. — Parlement d'Oxford. — Covenant avec l'Écosse. Fairfax. — Disgrâce d'Essex. — Cromwell. — Bataille de Marston-Moor. — Renoncement à soi-même. — Exécution de Lawd. — Cromwell lieutenant-général. — Bataille de Naseby. — Arrivée du roi au camp des Écossais. — Leur conduite à son égard.

Messieurs,

Le roi Charles Ier avait perdu la bataille parlementaire. Ses ennemis, après l'avoir ramené violemment sur le terrain de la Constitution qu'il avait déserté trop souvent, venaient eux-mêmes d'en sortir par leurs derniers votes, et de forcer ainsi le monarque à chercher un dernier refuge dans la guerre civile. C'était le parti presbytérien qui avait amené ce résultat en soulevant la question de l'épiscopat à propos des massacres d'Irlande, et la question de la milice à propos de l'Irlande et de l'épiscopat. Il occupait alors dans

les rangs parlementaires, sur le front de la ligne, ... place qu'une opposition plus timide commençait déjà à lui abandonner, et dans les préoccupations du roi celle que les partisans sincères et désintéressés de la Constitution y avaient occupée depuis son avénement à la couronne. A ce double titre, ce fut lui qui se trouva chargé de soutenir contre le prince la nouvelle lutte qui allait s'engager sur les champs de bataille; et la lutte non moins opiniâtre qui continuait de mettre chaque jour les partis aux prises dans l'enceinte du Parlement. Mais il était déjà facile de prévoir qu'il n'était destiné à terminer ni l'une ni l'autre. Les presbytériens, malgré le radicalisme de leurs opinions en matière religieuse, conservaient en matière de gouvernement des principes qui pouvaient passer pour des contradictions, et qui leur donnaient, dans ce choc désordonné des théories, des systèmes et des passions révolutionnaires, le double désavantage de la modération et de l'inconséquence. Dans l'Église, ils voulaient la république et ils venaient l'établir; dans l'État, ils s'arrêtaient à la monarchie et prétendaient la conserver. Ils avaient aboli l'épiscopat comme une institution contraire à la liberté chrétienne et aux préceptes de l'Évangile; mais ils voulaient conserver la royauté comme une institution salutaire, et le roi lui-même, tout en croyant devoir le châtier. Or, en fait de révolutions, il n'est rien d'aussi mortel que les inconséquences; et de toutes les armes qu'on y emploie, la plus logique est la plus tranchante et la plus impi-

toyable. Les presbytériens, tirés en sens contraire par leurs sympathies monarchiques et leurs idées républicaines, n'avaient ni la consistance ni l'aplomb nécessaire pour se maintenir sur un terrain si glissant et pour conserver l'équilibre entre les deux principes qui se disputaient leur intelligence et leur conviction.

La guerre qu'ils venaient d'entreprendre se ressentit de la fausseté de leur position et de la timidité honnête de leurs résolutions et de leurs vœux. Le choix de leur général pouvait en faire présager les lenteurs, les incertitudes et jusqu'au triste dénouement. C'était le comte d'Essex, homme probe et désintéressé comme son parti, d'une grande modération politique et de talents médiocres, estimé de tous et haï du plus grand nombre à cause de cette modération même, et condamné par elle à tomber en même temps dans la disgrâce des partis et dans celle de la fortune. Ses connaissances militaires n'étaient pas plus contestables que son courage; et cependant des succès incomplets et des revers inattendus venaient chaque jour les mettre en question. Sa stratégie paraissait irréprochable, comme ses intentions, et sa valeur plus brillante que son caractère; et néanmoins il rentrait à Londres au retour de chaque campagne avec quelques services de plus, mais aussi quelque prestige de moins, toujours avec des batailles bien disputées ou honorablement perdues, jamais avec de grandes et écrasantes victoires.

C'est ainsi que les révolutions demandent à être

servies, quels que soient les hommes et les circonstances. Quiconque n'est pas toujours heureux et toujours grand cesse bientôt d'être à leur niveau. Il finit par être dépassé, jeté à l'écart, écrasé dans la foule, pendant qu'un autre, plus heureux et par conséquent plus populaire, prend sa place, marche en avant, entraîne à sa suite les populations étonnées et arrive au but ou tombe encore en y courant, pour être remplacé par un autre qui ne tombera point.

Le vainqueur de Millesimo, de Mondovi et de Montenotte aurait abdiqué son nom et perdu son rang s'il n'avait encore vaincu à Arcole, à Rivoli, aux Pyramides, au Mont-Thabor, à Marengo; et un autre que lui peut-être aurait donné à la France son aigle impériale, sa colonne de bronze et son code civil, plus impérissable que l'un et l'autre.

Le comte d'Essex n'était pas de la famille des Césars et des Napoléons. C'était tout simplement un honnête homme.

La Révolution, confiée à de telles mains, se trouva bientôt aux abois, et elle parut condamnée à périr presque sans avoir combattu. Le roi, dans cette première ardeur qui suit toujours les résolutions énergiques, était à la fois mieux inspiré et mieux servi. Une brillante et courageuse noblesse s'était réunie autour de l'étendard qu'il avait déployé à Nottingham; et ses cavaliers, excités à la fois par le point d'honneur chevaleresque et par la présence du souverain, se battaient mieux et plus savamment que la troupe

ignorante et indisciplinée qui formait presque seule encore les armées parlementaires. La libéralité de ses amis avait suppléé à la pénurie de son propre trésor, et la noblesse qui lui donnait son sang, lui donnait encore avec une généreuse insouciance son argent et sa fortune. Des dons volontaires lui arrivaient de tous côtés, et même de Londres, d'ou le Parlement venait de le chasser. Le généreux marquis de Worcester souscrivit seul pour cent mille livres. Charles lui-même avait enlevé avec adresse et vigueur les armes de la milice et les munitions destinées à son usage dans un grand nombre de comtés, quoiqu'il eût échoué devant Hull, le plus riche et le plus important de ces dépôts, grâce à la fermeté de Hotham, à qui le Parlement en avait confié la garde. La reine, qui était depuis quelques mois sur le continent, lui en promettait d'autres, et déjà elle lui avait expédié un convoi. Cette femme, que Bossuet a si admirablement louée après sa mort, mérita en effet pendant sa vie, malgré quelques torts que je n'ai pas plus envie de justifier que de blâmer, la plus tendre affection de son époux et l'admiration de tous ceux qui n'avaient pas quelque intérêt à la lui refuser. Elle traversa plusieurs fois (sept fois) la mer au milieu des flottes ennemies et des éléments déchaînés pour porter au roi ses secours, ses consolations, l'exemple de son intrépidité et de son courage, quoiqu'il n'en eût pas besoin. Elle survécut à tant d'épreuves pour être témoin de la restauration de son fils et pour mourir enfin dans le chagrin et la

disgrâce, plus malheureuse peut-être de l'indifférence de ce fils, que le roi Charles ne l'avait été des persécutions et de la cruauté de ses juges.

La confiance du roi devint si grande et parut si légitime, que bientôt, et sans s'arrêter à d'inutiles siéges, il était en pleine marche vers sa capitale pour étouffer la Révolution dans son berceau. Essex lui livra à Edge-Hill une bataille indécise qui ne fut même pas capable de l'arrêter dans sa course, et quelques jours après il était à Brentfort, à quelques milles de Londres. Un nouveau combat venait de s'y engager, et des deux Chambres du Parlement on pouvait entendre la canonnade. L'attaque fut des plus vives, et déjà le désordre commençait encore à se mettre dans l'armée parlementaire, lorsque Essex, qui siégeait à la Chambre des pairs, arriva à temps pour forcer le roi à lâcher prise. Cependant, la crise, loin d'avoir été terminée par cet heureux coup de main, devenait de jour en jour plus alarmante. L'approche du péril avait inspiré quelque peur, même à ceux qui s'étaient crus jusqu'alors à l'abri d'une pareille faiblesse. Bientôt l'indiscipline et le découragement s'en mêlèrent. Le soldat, sans confiance dans ses chefs, jugea qu'il était plus prudent de trahir le premier que de se laisser prévenir, et l'on vit des régiments entiers passer à l'ennemi au milieu de la mitraille. D'autres déserteurs, plus dangereux encore, quittaient sans façon leurs siéges dans les deux Chambres, et chaque jour on apprenait que quelque nom considérable man-

quait à l'appel des lords ou des communes. Charles venait d'ouvrir à Oxford un autre Parlement pour ces fugitifs, et il s'éleva un moment au chiffre alarmant de 45 lords et de 118 membres des communes. C'étaient, en général, les plus considérables, non pas, il est vrai, par leurs talents, mais par leur fortune et leur naissance. Westminster menaçait de rester désert, et dans la séance du 22 novembre 1642, cinq lords seulement vinrent y prendre séance. D'autres mécontents, sans quitter Londres, y brassaient des conspirations et des complots sous les yeux du Parlement, et l'une d'elles n'avait échoué que grâce à la vigueur de M. Pym ; et ces tentatives, lors même qu'elles échouaient, entretenaient toujours une certaine agitation dans les masses. Tous ceux qui souffraient de la guerre, sans avoir rien à attendre de ses profits (et c'était le plus grand nombre), faisaient des vœux pour la paix et la demandaient au besoin aux insurrections et aux menaces. Un jour, 3,000 femmes se présentèrent aux portes de la Chambre des communes avec des rubans blancs et une pétition en faveur de la paix. Quelques heures après, le chiffre se montait à 5,000, et comme il grossissait encore à vue d'œil, il fallut une décharge de mousqueterie pour les disperser. D'autres insurrections royalistes éclataient encore dans les comtés. Le duc de Newcastle venait d'arborer l'étendard du roi dans sa ville, et appelait aux armes tous les comtés du Nord. En Écosse, le vaillant marquis de Montrose appelait aux armes les Montagnards,

et remportait en deux ans sept victoires sur l'Église presbytérienne et le Covenant. L'Irlande catholique faisait des vœux pour les Stuarts et se préparait à prendre les armes pour leur défense. Enfin, toutes les villes anglaises qui avaient embrassé la cause du Parlement capitulaient à mesure que les troupes royales paraissaient sous leurs murs. Les gouverneurs arrivaient à Londres un à un, sans honneur et sans soldats; et le cercle de forteresses qui protégeait la capitale tomba ainsi en quelques semaines sous le canon du roi. Tous les comtés du Nord et de l'Ouest étaient dévoués à la cause du roi et s'étaient armés en sa faveur. Les troupes parlementaires qui avaient voulu poursuivre les résultats du dernier combat de Brentford, en poursuivant le roi de ce côté, n'y avaient trouvé que des périls et des échecs. Enfin, le roi lui-même, enhardi par tant de succès, venait de déclarer que les individus réunis à Westminster ne formaient pas un Parlement, et qu'il n'en reconnaissait pas d'autre que celui qui était réuni sous ses yeux à Oxford. Enfin, le duc de Northumberland, le plus grand seigneur du royaume, et à ce titre l'un des plus influents, avait fait à la Chambre des lords une motion en faveur de la paix, et la motion, déjà revêtue de la sanction des lords, venait d'arriver aux Communes comme un défi et une menace.

La Révolution, aux abois, se redressa de toute sa hauteur pour la recevoir; et l'énergie nationale du Parlement, un moment abattu, se retrempa au milieu

du plus violent tumulte et sous le coup d'une menace d'une insurrection de la Cité. La motion fut repoussée. Le roi, qui était venu l'appuyer à la tête de son armée, eut aussi le tort d'échouer devant les murs de Colchester; et quelques jours après, Essex, moins malheureux que de coutume, le battait pour la première fois à Newbury. L'élan national répondit à cet appel. Le Parlement ouvrit un emprunt qui fut rempli à l'instant même. La Cité de Londres offrit un présent de 100,000 livres. Les contributions volontaires, quoique plus humbles, furent plus magnifiques encore. De pauvres femmes apportaient jusqu'à leur anneau de mariage et les épingles d'or et d'argent qui retenaient leurs cheveux. Quelques-uns attendaient fort longtemps qu'on les déchargeât de leurs fardeaux. Ceux qui n'avaient rien à donner s'imposèrent un jeûne par semaine en faveur de la bonne cause. Un régiment de *dames* anglaises marchait tous les matins à la tranchée au son du tambour, et y travaillait toute la journée sous la protection d'un piquet de cavalerie. Enfin, une députation passait la Tweed et concluait un covenant solennel avec l'Écosse. Cependant, l'Écosse était alors en paix avec son souverain, et on se rappelle que Charles lui avait donné toute satisfaction. C'était une ligue offensive et défensive entre les deux royaumes, par les garanties mutuelles de leurs droits et la défense de leurs prétentions respectives. Un covenant avait sauvé l'Écosse, un autre covenant devait sauver l'Angleterre. Aux termes de ce nouveau covenant,

20,000 Écossais entrèrent en Angleterre et tendirent la main aux insurrections partielles qui commençaient aussi à s'organiser dans les provinces dans l'intérêt de la cause parlementaire. Fairfax contrebalançait déjà l'influence du marquis de Newcastle; le marquis d'Argyle contrebalançait celle de Montrose. Le mouvement fut si rapide et l'impulsion si générale, qu'en quelques mois le Parlement eut cinq armées sur pied et de l'argent pour les entretenir. Et pour concentrer l'action en un petit nombre de mains plus habiles à la fois et plus vigoureuses, on confia toute l'administration de la guerre et la surveillance de l'intérieur à un comité composé de sept lords, de quatorze députés et de quatre commissaires écossais, sous le nom de Comité des Deux Royaumes. C'est le comité de salut public de la Révolution de 1640. La vigueur de ses résolutions et l'énergie de ses actes m'ont rappelé involontairement ce souvenir. Et, comme le comité de France, un de ses premiers soins fut d'organiser un plan de campagne. Il était magnifique, quoique le premier n'ait pas eu à lutter, comme le second, contre l'Europe coalisée. Ce fut le privilége de la Révolution d'Angleterre d'être séparée du reste de l'Europe par l'Océan, de telle sorte que le poids des haines, des intérêts et des passions continentales n'agit que bien plus faiblement sur le levier qu'elle tenait à la main.

Pendant que Waller et Essex recevaient l'ordre d'aller assiéger le roi et son Parlement dans les murs

d'Oxford, Fairfax, Manchester et les Écossais marchaient sur York par trois chemins différents pour y étouffer l'insurrection royaliste avec l'armée du marquis de Newcastle qui venait de s'y renfermer. Mais ce plan si bien concerté échoua par la rivalité ou par l'incapacité des chefs. Le roi échappa aux deux armées qui prétendaient l'assiéger dans Oxford, et revint tout à coup sur ses pas pour détruire l'armée de Waller, acculer Essex au fond de la Cornouaille, au milieu d'une population hostile, pendant que Manchester et Cromwell se renvoyaient l'accusation d'avoir fait tout manquer par leurs trahisons et leurs lâchetés.

Quelques jours après, Essex rentrait désespéré à Londres, sans armée, sans amis, et demandant en vain à être traduit en jugement. On le laissa mourir de découragement et de tristesse sous le poids de cette disgrâce que d'autres avaient préparée et dont ils allaient enfin recueillir les fruits. La mort d'Essex semblait en effet annoncer celle de son parti; un autre, plus entreprenant et plus heureux, allait lui succéder.

Au milieu de cette éruption contagieuse d'opinions passionnées et de systèmes audacieux, il était difficile que l'esprit humain s'arrêtât de préférence dans l'inconséquence presbytérienne, et qu'après avoir secoué tant d'autres jougs, il se soumît de bonne grâce à porter celui de ce bigotisme haineux. Les presbytériens n'avaient renversé l'épiscopat, brisé la haute cour de commission ecclésiastique, fait tomber la tête de Lawd

(ils se préparaient du moins à la faire tomber), que pour exercer à leur profit, et dans le sens de leurs idées ou de leurs préjugés, la tyrannie dont ils s'étaient plaints avec tant de raison et tant d'amertume, lorsque l'Église épiscopale les entassait dans les prisons, les attachait aux piloris, les fouettait devant le peuple, ou leur coupait, à Charing-Cross, le nez et les oreilles. A leur tour ils avaient en main le fouet de la discipline ecclésiastique, et ils s'en servaient contre les dissidents avec l'impitoyable énergie d'hommes exaspérés par leurs propres souffrances, et qui se croyaient appelés à exercer à la fois une vengeance et une justice. Tout l'arsenal des sanglantes dispositions promulguées autrefois par Élisabeth et Henri VIII venait de tomber entre leurs mains; ils y puisaient sans remords et sans scrupule, et leur prépondérance dans les deux chambres leur donnaient les moyens de multiplier indéfiniment et d'aggraver à volonté les anciennes pénalités contre leurs ennemis. Enfin ils avaient entrepris d'étouffer l'opposition en elle-même par l'établissement de la censure; et ils en usaient avec aussi peu de ménagements. Mais l'esprit humain ne se laisse pas enchaîner par de tels liens, moins encore la conscience humaine, et leur propre triomphe aurait dû suffire pour les en convaincre. Derrière eux se pressaient d'autres systèmes plus conséquents dans leurs principes, et placés sur un meilleur terrain pour les défendre. C'étaient des Brownistes, des Anabaptistes, des Antinomiens, des Niveleurs, des Millénaires, des hommes de la cin-

quième monarchie, dénominations bizarres, dont chacune cependant résumait un vaste système d'idées et une menace pour l'avenir, tous encore confondus sous la dénomination large et commode d'*indépendants*. C'est qu'en effet ils réclamaient, comme un droit naturel, et par conséquent imprescriptible, une complète indépendance d'opinions et de principes, l'émancipation la plus absolue de la conscience et de l'esprit de l'homme, le droit de tout croire ou de ne rien croire à volonté: et ce système, comme tous ceux qui font abstraction des faits pour ne suivre que la logique, était parfaitement ordonné. Pourquoi, disaient-ils, chasser les évêques, si nous étions décidés à garder les prêtres? comme si les uns et les autres ne se rattachent pas au même système, et ne découlent pas du même principe. Pourquoi d'ailleurs un gouvernement ecclésiastique? Est-ce qu'il peut y avoir, en matière de foi et de doctrine, d'autre gouvernement légitime que celui de la conviction individuelle et des inspirations supérieures? Tout chrétien n'est-il pas prêtre par cela seul que Dieu daigne se manifester à lui; et doit-il chercher ailleurs que dans ces manifestations mêmes la règle de sa croyance et de sa foi? Toute contrainte dans les choses qui n'en comportent d'aucune espèce, est évidemment une tyrannie; et c'est le droit comme le devoir de chacun de tout hasarder pour essayer de s'y soustraire.

Cette logique est d'autant plus remarquable, qu'elle se produit pour la première fois sous cette forme, et

que la première fois aussi elle ose se hasarder jusqu'à cette limite. En effet, jusque là la Réforme, même dans ses plus grands excès, s'était bornée à quelques attaques isolées sur quelque point particulier de dogme ou de discipline. Mais personne encore n'avait osé rejeter dans leur ensemble le culte et la doctrine, et abolir avec le gouvernement ecclésiastique l'esprit même et toute l'économie du christianisme. C'est évidemment une nouvelle phase de la Réforme; c'est une nouvelle tendance qui se prononce, et dont il serait possible de suivre les développements dans toute l'étendue du XVIII[e] siècle, et l'histoire dans celle du peuple anglais et dans la nôtre.

Cette déduction si rigoureuse, qui ne tendait à rien moins qu'à anéantir l'Église, sous quelque forme qu'elle se présentât, ne pouvait s'arrêter devant les formes politiques; et là, comme ailleurs, la raison humaine voulait se mettre à l'aise et promener son niveau sur les inégalités sociales. Si les hommes sont égaux devant Dieu, se demandait-on, pourquoi ne le seraient-ils pas les uns à l'égard des autres? Pourquoi créer des distinctions arbitraires et des rivalités haineuses là où le Créateur n'a voulu mettre qu'égalité, fraternité, amour de Dieu et des hommes, échange réciproque de services et de devoirs? Qui dit société, dit par cela même association, et par conséquent union, égalité de droits et de devoirs. Raisonner autrement, c'est se complaire dans le suicide de sa raison, et détruire la liberté humaine avec l'instrument que Dieu nous a donné pour la défendre.

Vous le voyez encore, Messieurs, la doctrine du *Contrat social* est bien antérieure au livre et à l'auteur, et Rousseau ne peut guère réclamer que la forme. Mais c'est la forme seule qui fait vivre les ouvrages et les talents. Quiconque n'a pas le don de la forme est condamné à voir tôt ou tard une main plus habile s'emparer de son œuvre et lui imposer un autre nom et un autre cachet. Les grands écrivains seuls ont le pouvoir de donner aux *idées l'éternité*, la seule éternité du moins que Dieu ait assignée aux ouvrages des hommes, celle de l'admiration que le génie commande, et qu'il obtient de quiconque est digne d'apprécier ses merveilles.

Et ce raisonnement plaisait à la foule, parce que à un air de profondeur, qui séduit toujours les imaginations vaniteuses, il joint un air de simplicité qui plaît toujours à ceux qui veulent qu'on les dispense de réfléchir. Ce cercle, qui était le plus large, commença dès lors à attirer la foule, tous ceux qui se sentaient à l'étroit partout ailleurs. Ceux que révoltait l'intolérance presbytérienne et ceux qu'ennuyaient leurs éternels sermons et leurs extases se réfugiaient également dans cette espèce de *pandémonium*, comme dans un lieu d'asile, et y caressaient à loisir le rêve ou la chimère qu'ils avaient vainement poursuivie jusqu'alors. On y trouvait mêlés et confondus, tous les systèmes, toutes les doctrines qui se disputaient l'Angleterre, en dehors des doctrines et des systèmes qui avaient l'empire du jour et de la mode, divisés dans leurs racines, en per-

pétuelle opposition dans leurs conséquences, mais réunies encore en un seul faisceau contre un seul et même ennemi, l'opinion régnante.

Quel admirable champ de bataille pour un esprit assez vigoureux pour soulever cette masse, assez habile, assez indépendant pour dominer ces contradictions et s'en servir!

Or les circonstances finissent toujours par enfanter le résultat qu'elles portent en elles, et jamais l'homme n'a manqué aux grandes situations. Cela est vrai de toute l'histoire, vrai dans l'antiquité comme dans les temps modernes, depuis César jusqu'à Constantin; depuis les Thermopyles jusqu'aux défilés de l'Argonne; depuis Léonidas jusqu'à Kellermann; depuis Alexandre jusqu'à Napoléon. Le rôle des indépendants était préparé d'avance, et l'homme, l'acteur pour mieux dire (et ici cette expression a un à-propos tout particulier) était déjà trouvé. J'ai nommé Olivier Cromwell.

C'est sur ce nom qu'est venu rejaillir tout l'éclat de la révolution d'Angleterre; c'est sur ce bras qu'elle s'est appuyée dans toutes ses défaillances. Essayons donc de pénétrer dans cette forte et énigmatique nature, et de soulever, s'il est possible, tous les voiles dont une adroite et audacieuse hypocrisie a si soigneusement enveloppé ses profondeurs et ses mystères.

Le héros de la Révolution de 1640 parut destiné pendant vingt ans à n'être jamais que l'opprobre de sa famille et la terreur de la petite ville de Huntingdon, où il naquit en 1600, Il n'échappa à cette crapule d'une

jeunesse presque licencieuse, que pour tomber, par la loi des contrastes, dans un puritanisme tout aussi déraisonnable et beaucoup plus désastreux. Ce fut à ce titre qu'il fut nommé membre du troisième parlement convoqué par Charles Ier, et dissous au milieu de la scène tumultueuse que vous savez. Durant tout ce Parlement, il ne crut pouvoir parler encore que contre le papisme. Sous ce nom il plaçait commodément toutes ses impatiences, toutes ses haines et toutes ses colères. Après la dissolution de 1628, il eut peur de la vengeance du roi, et songea à s'embarquer pour l'Amérique; et déjà il était sur le vaisseau qui devait le porter au-delà des mers, lorsqu'un ordre du conseil l'en fit descendre. Charles Ier venait de défendre, arbitrairement comme toujours, et cette fois par une fatalité malheureuse, ces sortes d'émigrations. L'université de Cambridge l'élut pour son représentant au Parlement de 1640. C'est à Cambridge qu'il avait terminé ses études, sans toutefois pouvoir y apprendre tant soit peu d'orthographe. J'entre dans ces détails, moins pour rabaisser un tel homme (les hommes comme Cromwell ne se rabaissent pas) que pour rester fidèle à l'histoire. Lorsqu'il prit possession de son siége, il ne se fit remarquer pendant un an que par un silence que quelques-uns prenaient pour du mutisme, et par des habits sales et déchirés qu'on lui reprochait quelquefois avec presque autant d'insolence qu'il y en avait à les porter. Mais ses regards parlaient toujours, et ses gestes le plus souvent. Chose étrange! ce génie ardent et pas-

sionné, d'une vigueur et d'une activité si dévorante, n'avait à son service qu'une physionomie inintelligente, une parole lente, lourde et aigrement saccadée. Parfois cependant, dans le paroxysme de la passion et de la bile, il trouvait les expressions enflammées et les métaphores napoléoniennes; et alors il était d'autant plus effrayant. Un tel esprit devait se trouver bien mal à l'aise dans l'atmosphère étouffante de Westminster, dans cette arène des longs discours et des tardives résolutions; et il retourna à Huntingdon pour y lever un régiment de cavalerie. Voilà son instrument et sa parole, à lui; c'est avec cela qu'il devait révolutionner toute l'Angleterre, renverser un trône, en élever un autre, enchaîner le peuple anglais et faire trembler l'Europe.

Mais avant de *confisquer* la Révolution à son profit, il fallut qu'il la sauvât. Ce fut toujours la tâche et la récompense des grandes ambitions et des talents supérieurs. Jamais elle ne parut plus près de sa ruine. Le roi Charles, prisonnier naguère dans sa capitale, paraissait de nouveau à la veille d'y rentrer en vainqueur. Il venait de battre les troupes parlementaires à Copredybridge (Buckinghamshire) et il se préparait à les battre encore dans les plaines de Marston-Moor. C'est sur ce point que tout l'effort de la guerre avait fini par se concentrer : il s'agissait d'empêcher que la puissante ville d'York ne tombât avec l'armée du duc de Newcastle entre les mains des Écossais qui venaient d'en former le siége. Le prince Robert, neveu du roi,

et généralissime des troupes royales, en avait reçu l'ordre, pendant que les troupes parlementaires s'avançaient d'un autre côté au secours de leurs frères d'Écosse. Ce fut là que Cromwell fit l'essai de son terrible instrument, dans la plus furieuse et la plus sanglante bataille qui se fût livrée depuis le commencement de la guerre civile. Elle dura, avec un incroyable acharnement, depuis sept heures du matin jusqu'à dix heures du soir, avec de singulières alternatives. Cependant la cavalerie royale avait réussi à mettre en fuite l'infanterie covenantaire, et déjà elle revenait au pas de course pour balayer le champ de bataille, lorsque les escadrons de Cromwell l'arrêtèrent. Cromwell de son côté avait taillé en pièces l'infanterie du roi, et se trouvait en mesure d'entamer sa cavalerie. Les royalistes se lassèrent les premiers, et à dix heures il n'en restait pas d'autres sur le champ de bataille que 3,000 morts et 1,500 prisonniers. Cromwell eut toute la gloire de la journée, et il entra à Londres avec ses cavaliers portant en écharpe les drapeaux ensanglantés qu'ils avaient enlevés à l'ennemi.

Il est curieux de voir au prix de quels efforts ce grand résultat avait été obtenu. Une lettre de Baillie nous l'apprend, et voici ce qui se passait à Londres pendant qu'on se battait si bien à Marston-Moor.

« Nous passâmes notre temps, depuis neuf heures » jusqu'à cinq le plus agréablement du monde. Après » que le docteur Twisse eut fait une courte prière, » M. Marshall pria longuement pendant deux heures,

» attaquant on ne peut plus divinement les péchés des » membres de l'assemblée par un discours admirable, » pathétique et sage. M. Arrowsmith prêcha ensuite » pendant une heure, puis on chanta un psaume. » Après cela M. Vines pria près de deux heures, et » M. Palmer prêcha pendant une heure. Enfin M. Sca» man pria encore près de deux heures; ensuite on » chanta encore un psaume. M. Henderson ouvrit alors » une conférence touchante sur l'enthousiasme *qui* » *manquait à l'assemblée,* et les autres fautes auxquelles » il fallait remédier, et sur la nécessité de prêcher » contre *toutes* les sectes, spécialement contre les ana» baptistes et les antinomiens. Le docteur Twisse finit » par une courte prière et une bénédiction. Dieu nous » assista vraiment dans tout cet exercice, et nous de» vons en attendre sa miséricorde. »

La lettre de Baillie est plus expressive que le récit de la bataille, et il y avait dans la tête de ces presbytériens réunis pour prier et pour prêcher, plus d'ardeur, plus de colère, autant de résolution que dans les poitrines qui affrontèrent la mort dans les plaines de Marston-Moor.

Mais rien encore ne paraissait décidé, et, malgré ce coup si vigoureux, le roi avait pu de nouveau s'approcher de la capitale et y semer la consternation et l'épouvante. Un nouvel effort de la cité venait encore de le chasser et de le battre dans ces mêmes plaines de Newbury où il avait déjà échoué une première fois. Mais ces crises devenaient évidemment beaucoup trop

fréquentes, et il était urgent d'y mettre un terme. Les presbytériens étaient malades et presque désespérés, comme Essex leur général. Tant de sacrifices et de sang répandu n'avaient abouti à rien, et cette Révolution qu'ils avaient sauvée jusqu'à deux fois et qu'il faudrait sans doute sauver encore une troisième, menaçait de leur échapper. Les indépendants qui les suivaient, les poussaient déjà avec quelque rudesse et se disposaient à prendre le pas sur eux, ne pouvant les décider à le hâter. Les presbytériens, également fatigués de leurs efforts et de leurs craintes, crurent qu'il serait plus facile et moins dangereux de s'arrêter à temps que d'avancer toujours, et envoyèrent une députation au roi pour essayer de traiter. Ces conférences venaient en effet de s'ouvrir à Uxbridge. Tout annonçait une conclusion prochaine. Des deux côtés on était également fatigué. Le roi lui-même, qui d'abord n'avait accueilli ces ouvertures qu'avec hauteur et dédain, commençait à se montrer plus conciliant à mesure qu'il entrait plus avant dans les projets et les espérances des partis. Déjà même les bases d'un bon accord avaient été fixées de part et d'autre, et il ne s'agissait plus que de s'entendre sur quelques détails. Les indépendants le savaient et avaient tout intérêt à l'empêcher. Dans cette paix qui allait se conclure, les presbytériens n'avaient stipulé que pour eux, et elle ne pouvait se conclure qu'au détriment de leurs communs ennemis. Que deviendraient les indépendants, lorsqu'ils se trouveraient placés sans garanties entre

les presbytériens et les évêques ? Quelque mesure vigoureuse était devenue indispensable, et les plus déterminés se préparaient déjà à la demander à leur désespoir, lorsque la voix sinistre qui avait dominé tout le tumulte du champ de bataille à Marston-Moor, se fit entendre dans l'enceinte du parlement. Olivier Cromwell venait de monter à la tribune. Quoique son discours cette fois n'ait rien de remarquable que la raison qui y domine, et l'importance de la résolution qui en sortit, permettez-moi de vous en donner lecture. Ce discours signale une nouvelle phase dans la Révolution, et ouvre une autre série d'événements.

« C'est maintenant le jour de parler, ou il faut se » taire à jamais. Il ne s'agit de rien moins que de » sauver une armée tout ensanglantée, presque mou- » rante, du déplorable état où l'a déjà réduite la » longue durée de la guerre. Si nous ne *menons* cette » guerre de quelque façon plus énergique, plus efficace ; » si nous nous conduisons comme des soldats de for- » tune, sans cesse appliqués à faire filer la guerre, le » royaume se lassera de nous, et prendra en haine le » nom de parlement. Que disent nos ennemis ? bien » plus, que disent beaucoup de gens qui étaient nos » amis à l'ouverture de ce parlement ? que les membres » des deux chambres ont gagné de grands emplois, et » des commandements, et qu'ils ont l'épée entre leurs » mains, et que par leur influence dans le parlement » et par leur autorité dans l'armée, ils veulent se per- » pétuer dans leur grandeur, et qu'ils ne permettront

» pas que la guerre finisse avec elle. Ce que je dis ici
» de nous, en face de nous tous, les autres le murmu-
» rent derrière et partout. *Je suis loin d'en faire aucune*
» *application à personne* (il venait d'accuser lord Man-
» chester de trahison); je connais le mérite des géné-
» raux, membres des chambres, à qui le commande-
» ment est confié; mais pour décharger toute ma
» conscience, si l'armée n'est pas gouvernée de quel-
» que autre façon, si la guerre n'est pas conduite avec
» plus de vigueur, *le peuple ne la supportera pas plus*
» *longtemps* et vous forcera à quelque paix honteuse.
» Que votre prudence se garde bien d'élever, contre
» aucun commandement en chef et pour quelque sujet
» que ce soit, aucune accusation, aucune plainte. J'ai
» à me reconnaître coupable moi-même de bien des
» fautes, et sais combien à la guerre il est difficile de
» les éviter. Bannissons donc toute idée d'enquête sur
» les causes du mal, et appliquons-nous à chercher le
» remède. Nous avons tous, je l'espère, le cœur assez
» anglais pour qu'aucun de nous n'hésite à sacrifier au
» bien public son intérêt personnel, et ne s'offense de
» ce que décidera le parlement. »

Alors, au milieu de l'attente et de l'anxiété générale quelqu'un se lève. C'était Zouch-Tate, que Cromwell avait sans doute chargé la veille de venir tirer la conclusion de son discours, de tirer du nuage l'étincelle électrique. Il n'y a qu'un moyen de finir tant de maux, s'écria-t-il, dans un langage qui ne pouvait paraître intelligible qu'à ses auditeurs; c'est que chacun de

nous renonce franchement à soi-même. Et il proposa qu'aucun membre de l'une ou de l'autre chambre ne pût, durant cette guerre, posséder ou exercer aucune charge ou commandement militaire ou civil, et qu'une ordonnance fût rendue à cet effet.

Rappelez-vous le décret de l'assemblée constituante, qui déclara avant de se séparer qu'aucun membre de cette législature ne pût faire partie de la suivante, et comparez.

Le lendemain, qui était un dimanche, fut consacré tout entier à chercher le Seigneur, à prier, à prêcher; le surlendemain la chambre, malgré l'opposition tardive, et inutile désormais, des presbytériens, décrétait le *renoncement à soi-même*, et la Révolution recommença à marcher; et le char, un moment arrêté, reprit son essor. Ce fut alors que l'archer Lawd fut tiré de sa prison pour être conduit à mort, d'autres prisonniers le suivirent, et l'échafaud fut dressé cinq fois en six semaines sur Tower-Hill. La Révolution en se ranimant voulut frapper de terreur tous ses ennemis. La milice fut reformée, remaniée, recomposée sur un autre plan et avec de nouveaux éléments. Le comte d'Essex résigna son commandement. — C'est la Gironde qui se retire. Il fut remplacé par Thomas Fairfax, homme simple et candide au milieu du fanatisme le plus exalté et le plus frénétique, comme il arrive quelquefois; d'une habileté, d'un courage et d'un désintéressement au-dessus de tout éloge, associé à toutes les épreuves et à presque tous les excès de sa cause, sans que sa répu-

tation en ait paru moins pure et moins honorable. Il voulut avoir Cromwell pour lieutenant-général, et l'obtint, malgré l'ordonnance de *renoncement à soi-même.* Ainsi Cromwell domine toute la Révolution. Il eut un pied dans la chambre, un autre dans le camp, position d'autant plus favorable qu'elle était unique. Désormais la Révolution lui appartient.

A quelques jours de là se livrait la grande et décisive bataille de Naseby : c'est-à-dire que le trône de Charles Ier, était renversé et que les presbytériens étaient renversés avec lui. Ce fut encore, en grande partie, l'ouvrage de Cromwell, à la tête de sa cavalerie. Il venait de mettre en déroute celle du prince Robert, et revenait au galop sur le champ de bataille, lorsqu'il y trouva les deux infanteries aux prises, et Fairfax sans casque, hors d'haleine au milieu des siens. Cromwell acheva les restes de l'armée royale à coups de sabre. A cette vue, Charles, qui avait pris sa bonne part des dangers de la journée, se met à la tête du régiment des gardes, quand un Écossais de son parti prend son cheval par la bride, en jurant, et l'entraîne dans sa fuite. Tout le régiment le suivit ; et cependant le roi, qui allait laisser sa couronne sur ce champ de bataille, s'arrêtait de distance en distance, regardant derrière lui, et s'écriant avec l'accent du plus violent désespoir : Messieurs, encore une dernière charge ! Ces messieurs en avaient assez et fuyaient à vau de route. Charles Ier laissait sur ce funeste champ de bataille son artillerie, son bagage, ses munitions, plus de cent drapeaux, son propre

étendard, 5,000 hommes, tous les papiers de son cabinet, toute sa correspondance et jusqu'à l'espoir de reconquérir la position qu'il venait de perdre sans retour.

Voici la lettre triomphante par laquelle Cromwell annonçait ce grand fait d'armes à la chambre des communes. Elle est plus curieuse que toutes les lettres de Charles. — (Il s'était fait exempter de l'ordonnance de *renoncement à soi-même.*)

« Il n'y a dans tout ceci que la main de Dieu; à lui » seul appartient la gloire, et personne n'a à partager » avec lui. — Le général vous a servis avec honneur » et fidélité; le plus grand éloge que je puisse lui » donner, c'est qu'il rapporte tout à Dieu, et aimerait » mieux mourir que de rien prétendre pour lui- » même. Cependant pour la bravoure on peut lui ac- » corder, dans cette circonstance, tout ce qu'il est pos- » sible d'accorder à un homme. Les gens de bien (les » indépendants) vous ont fidèlement servis; je vous » conjure au nom de Dieu, de ne pas les décourager. » Je souhaite que cette affaire engendre dans le cœur » de tous ceux qui y sont intéressés, l'humilité et la » gratitude. Je souhaite que celui qui hasarde sa vie » pour le salut de son pays se puisse confier en Dieu » pour la liberté de sa conscience, en vous pour la » liberté au nom de laquelle il combat. »

A dater de la défaite de Naseby nous ne trouvons plus dans le parti du roi qu'impuissance, récriminations, échecs imprévus, désastres multipliés, revers

irréparables. Il apprit coup sur coup que Fairfax venait de s'emparer une à une de toutes les villes qui soutenaient encore son parti dans la Cornouaille; que son fils, le prince de Galles, était réduit, pour lui échapper, à se sauver dans l'île de Scilly, avec son gouverneur; que le fidèle marquis de Montrose, sa dernière espérance, venait de perdre sa dernière armée après des succès inouïs; et enfin que son neveu, le prince Robert, avait rendu à la première sommation la forte place de Bristol, dans laquelle il avait promis de tenir pendant trois mois. Leicester, Scarborough, Pomfret, venaient aussi de se rendre. La discorde était parmi ses partisans, et il était obligé de se tenir en garde contre leurs trahisons, quelquefois contre leurs insolences. Lui-même errait de retraite en retraite, de montagne en montagne sur cette étroite lisière du pays de Galles où il était acculé, avec une petite troupe de cavaliers, qui étaient plutôt un embarras et un danger qu'une protection et un appui. Trois fois il essaya de se joindre aux débris de l'armée de Montrose en franchissant la ligne de postes fortifiés et de détachements qui le séparaient de l'Écosse; trois fois il avait été rejeté dans sa prison de Galles. Il revint désespéré à Oxford, ordonna au prince son fils de s'embarquer pour le continent, tandis qu'il se préparait lui-même à faire usage de ses dernières ressources. Il commença par envoyer aux chambres un message, qui ne fut même pas écouté. Alors il offrit de se rendre lui-même à Westminster pour y traiter en personne avec son parlement. Le par-

lement fit garder tous les chemins et déclara traîtres et rebelles tous ceux qui lui donneraient asile. Il avait envoyé Glamorgan en Irlande pour négocier un traité avec les catholiques qui lui offraient en vain leur concours depuis le commencement de la guerre civile: la négociation fut éventée et fit un tort considérable au roi, même dans l'esprit de ceux qui lui étaient restés affectionnés jusqu'alors. Enfin il s'adressa aux indépendants eux-mêmes et écrivit à sir Henri Vane, l'un de leurs chefs les plus habiles, pour lui offrir les conditions les plus avantageuses. Il lui offrait beaucoup pour ses amis, plus encore pour lui-même. Vane, sans daigner lui répondre, envoya sa lettre au parlement.

Et cependant Fairfax, maître du nord et de l'ouest, s'avançait à marches forcées pour bloquer le roi dans les murs d'Oxford. Le roi s'obstinait à y rester, les yeux fixés sur l'Écosse, sur l'Irlande, attendant toujours que quelque événement imprévu vînt relever sa fortune et lui permettre encore de s'y livrer. Il n'y avait pas un moment à perdre; les premiers régiments de Fairfax campaient déjà en face de la place. Le roi allait tomber comme prisonnier de guerre entre les mains de ses ennemis. Mais l'ambassadeur de France se trouva là pour lui épargner cet affront, et pour prolonger, pendant quelques mois encore, l'incertitude d'une situation qui pourtant était désormais sans remède. M. de Montreuil, plus généreux que sa cour, et surtout que le cardinal Mazarin qui la dirigeait (la fronde) se laissa toucher

de pitié par une si grande infortune; et depuis deux mois déjà il était en négociation avec les Écossais pour essayer de les décider à recevoir le roi dans leur camp. Les Écossais avaient promis d'abord, puis avaient interprété leurs paroles dans un sens moins favorable, puis enfin avaient donné de nouvelles espérances. Mais le roi n'avait plus à choisir; il n'avait plus que cette chance de salut; il se décida à en profiter.

Le 27 avril, à minuit, suivi seulement d'Ashburnham, son valet de chambre, et d'un autre compagnon, déguisé lui-même en domestique, portant en croupe la valise commune, il sortit d'Oxford, pendant qu'au même moment deux hommes sortaient par chacune des trois portes pour donner le change à tous les soupçons. Le roi avait pris la route de Londres. A mi-chemin il aperçut sa capitale des hauteurs de Harrow, et s'arrêta tout à coup dans une cruelle incertitude. Une résolution vigoureuse pouvait tout réparer peut-être et terminer la guerre civile. Pourquoi n'irait-il point jusqu'à Londres pour se confier sans restriction et sans réserve aux bons sentiments de son peuple et à la générosité de ses ennemis? Il ne l'osa; et après une longue et dangereuse hésitation il tourna vers le nord. Le 5 mai de grand matin, au bout de neuf jours de voyage et de cruelles appréhensions, il entra à Kelham dans le camp écossais.

Les Écossais affectèrent une grande suprise en le voyant, et ne tardèrent pas à entrer à son égard dans un calme plein de ménagements et de réserve. Le soir

même de son arrivée, Charles, ayant voulu, pour les sonder, donner lui-même le mot d'ordre, le comte de Leven, le vainqueur de Montrose, qui commandait l'armée, lui dit froidement : « Sire, je suis ici le plus » ancien soldat ; Votre Majesté permettra que je » me charge de ce soin. » Quelques jours après on fit exécuter sous ses yeux six des plus fidèles compagnons de Montrose. Quiconque avait porté les armes pour lui avait défense de l'approcher. Ses lettres étaient presque toujours interceptées et amenaient quelquefois de tristes découvertes, comme on le voit par les suivantes.

26 MARS 1646. — A LORD DIGBY. (Écrite d'Oxford).

« Je ne désespère point d'engager les presbytériens » ou les indépendants à se joindre à moi pour s'exter- » miner les uns les autres, et alors je redeviendrai » vraiment roi. »

20 JUILLET 1646. — A GLAMORGAN.

« Si vous pouvez me procurer une forte somme » d'argent en engageant mes royaumes comme garan- » tie, j'en serai charmé, et dès que j'en aurai recouvré » la possession, je paierai largement cette dette. Dites » au nonce que si je trouve quelque moyen de me » mettre dans ses mains et dans les vôtres, je n'y » manquerai certainement pas; car tous les autres me

» méprisent, je le vois bien. Et si je ne vous parle pas » ainsi du fond du cœur, ou si à une époque quel- » conque je ne vous tiens pas parole, que Dieu ne » me rende jamais mes États dans ce monde et ne me » donne jamais le bonheur éternel dans l'autre, où » j'espère que cette tribulation finira par me conduire, » après avoir rempli mes obligations envers mes amis. » — Que mes ennemis ne se flattent pas tant de leurs » bons succès. Sans prétendre à être prophète, je » prédis leur ruine, à moins qu'ils ne veuillent s'ac- » corder avec moi. Toutefois, que Dieu dispose de moi » selon son bon plaisir ! »

Les Écossais, indignés, le sommèrent d'expédier l'ordre à Montrose de mettre bas les armes; le roi et Montrose obéirent; puis à son fils, le duc d'York, de rendre Oxford à l'armée de Fairfax; et Oxford, la dernière place de Charles, se rendit aux troupes du Parlement. Ils le forcèrent à se convertir au covenant, menaçant, en cas de refus, de l'abandonner aux suites de son entêtement. Le roi consentit à se laisser instruire, et fut renfermé pendant plusieurs jours, comme dans un champ-clos, avec le fameux ministre Henderson, le président de l'assemblée de Glascow, et déploya dans cette joûte théologique un grand sang-froid et une science fort remarquable. Mais il refusa obstinément de se laisser convaincre sur le chapitre de l'épiscopat.

Alors il reprit ses négociations avec les Irlandais et le nonce du pape qui venait de se rendre parmi eux.

avec le Parlement d'Angleterre, les puissances continentales et les Écossais dont il était entouré. Enfin, les dernières propositions du Parlement lui arrivèrent (23 juillet 1646). C'étaient celles que l'Écosse exigeait de lui par l'entremise du Parlement d'Angleterre. Il demandait l'adoption du covenant, l'abolition de l'épiscopat, l'abandon du commandement de la marine et de la milice pour vingt ans. Quiconque avait porté les armes pour lui devait être exclu de tout emploi, à la discrétion du Parlement. Soizante-et-onze de ses amis étaient nommément exceptés de tout pardon et amnistie.

Tous ceux qui prenaient encore quelque intérêt à ses malheurs le pressaient d'accepter ces conditions, quelque rigoureuses qu'elles fussent. L'ambassadeur de France le lui conseillait au nom de sa cour. Ses serviteurs se mirent à genoux pour l'en conjurer. Plusieurs villes d'Écosse et d'Angleterre lui avaient envoyé des adresses dans le même sens. Un message de la reine venait de lui arriver, qui l'en priait plus instamment encore. Il lui fut remis par William Davenant, que la reine avait chargé de lui dire que sa résistance était désapprouvée de tous ses amis.

« De quels amis? dit Charles avec humeur. — De » lord Jermyn, sire. — Jermyn n'entend rien aux » choses de l'Église. — Lord Colepepper est du même » avis. — Colepepper n'a pas de religion. Qu'en pense » Hyde? — Nous l'ignorons, sire; le chancelier de » l'échiquier n'est point à Paris; il a abandonné le

» prince et est resté à Jersey, au lieu de le suivre au-
» près de la reine, qui en est très-offensée. — Ma
» femme a tort; le chancelier est un honnête homme
» qui ne m'abandonnera jamais, ni moi, ni le prince,
» ni l'Église. Je suis très-fâché qu'il ne soit pas auprès
» de mon fils. » (Clarendon, *Hist. de la Rébellion*).

Et comme Davenant insistait, il le chassa rudement de sa présence.

Le roi resta inébranlable dans sa conviction, et le 1er août il fit appeler les commissaires pour leur remettre sa réponse. C'était un refus absolu sur les trois articles qu'on lui avait soumis. Il demandait à être reçu à Londres pour y débattre en personne les conditions de son accord avec le Parlement.

A ces nouvelles, la joie des indépendants éclata, et la tristesse des presbytériens s'en augmenta. Que deviendrons-nous, s'écriait l'un d'eux, maintenant que le roi a rejeté nos propositions? — Que serions-nous devenus, reprit un indépendant, s'il les eût acceptées? — On proposa de voter des remercîments aux commissaires, selon l'usage. Quelqu'un proposa ironiquement d'en voter à Sa Majesté.

Sur ces entrefaites, un message arriva de la part des Écossais. Les Écossais étaient embarrassés de leur prisonnier depuis qu'ils n'avaient plus l'espoir de le convertir au covenant, et offraient de le livrer. Ils demandaient en retour qu'on voulût bien régler leurs comptes et payer leur solde; en tout, une somme ronde de 700,000 livres sterling. Puis, ennuyés des

lenteurs et des difficultés qui avaient accueilli à Westminster une proposition si exorbitante, ils offrirent de se contenter de 400,000 livres. Ce chiffre fut accepté, et le marché fut conclu; car ce fut bien un vrai marché, quoiqu'on ait dit, puisque les chambres anglaises, en votant l'argent, votèrent aussi que le roi serait conduit au château de Holmby, dans le comté de Northampton. Le roi fut vivement alarmé de tout ce qu'il entendait murmurer autour de lui, et ses craintes se révélèrent d'une manière fort vive dans cette lettre qu'il écrivait au duc d'Hamilton, dont il avait autrefois suspecté la fidélité, mais qui venait de reconquérir sa confiance.

LETTRE DU ROI A HAMILTON. — 26 SEPTEMBRE 1646.

« Hamilton, j'ai tant à écrire et si peu de loisir, » que cette lettre sera comme les temps actuels, sans » ordre ni raison. Les gens de Londres se flattent » qu'ils mettront la main sur moi, en disant à nos » compatriotes qu'ils ne veulent nullement faire de » moi un prisonnier. Mon Dieu, non, pas le moins du » monde, seulement me donner une honorable garde » qui me suivra partout, pour la sûreté de ma per» sonne. Je dois vous dire (et bien loin d'en faire un » secret, je désire que tous le sachent) que je ne veux » point être laissé en Angleterre quand cette armée » en sortira, à moins que, bien clairement et par des » conventions stipulées selon les anciennes formes

» légales, je n'y demeure en homme libre et sans
» qu'on m'impose, sous aucun prétexte, aucun servi-
» teur dont je ne veuille point. Ne partez pas, je vous
» le demande; ne partez pas.

» Votre plus sûr, plus véritable, plus fidèle et plus
» constant ami,

» CHARLES, ROI. »

(Négociation d'Hamilton avec le Parlement d'Écosse.)

La négociation suivit son cours, et le 12 janvier 1647, neuf commissaires, trois lords et six députés, partirent de Londres, à la suite de l'argent, pour aller prendre possession de leur prisonnier. Le 23 janvier, ils étaient à Newcastle. « Je suis vendu et acheté, dit Charles en l'apprenant. » Il n'en fit pas moins bon accueil aux députés, s'entretint gaiement avec eux, et félicita lord Pembroke d'avoir pu, à son âge et dans une telle saison, faire sans fatigue un si long voyage. La veille du départ, les Écossais insistèrent encore auprès de lui et lui offrirent de l'amener avec eux à Berwick s'il voulait signer le covenant. Charles persista dans ses refus. Il était écrit qu'il devait mourir pour cette cause; et pendant que les Écossais s'éloignaient tristement, il prenait lui-même la route de Holmby, accompagné des commissaires. Ce voyage offrit pourtant aux yeux de Charles une douce image du respect que l'on avait encore pour sa personne et de l'intérêt douloureux qu'excitait son infortune. Le peuple accou-

rait en foule sur son passage; on lui amenait des malades pour qu'il daiguât les toucher et les guérir. Il fallut que les commissaires défendissent ce dangereux concours. Aux approches de Nottingham, où il avait autrefois déployé son étendard au début de la guerre civile, on vit avec une grande surprise le vainqueur de Naseby venir baiser la main du roi qu'il avait désarmé, et l'accompagner jusque dans la ville, dans l'attitude, avec l'expression d'un sujet respectueux et dévoué. Heureux privilége d'une âme simple et élevée de n'éprouver, au milieu des agitations des partis, ni haine, ni colère, et de conserver par un juste retour sa popularité, sans l'acheter par aucun sacrifice d'opinion ou de principes. — Charles en fut content, et dit après son départ à ceux qui s'étonnaient encore de sa visite : « Le général est un homme d'honneur; il m'a tenu parole. » — On ne sait pas trop de quelle parole le roi voulait parler. Quelques jours après, il arrivait avec son escorte au château de Holmby.

Ici se présente une autre série d'événements d'autant plus dignes d'attention, qu'ils renferment le dernier secret de la Révolution de 1640.

ONZIÈME LEÇON.

Charles Ier est enlevé et conduit à Newmarket. — L'armée en marche vers Londres. — La chambre prise d'assaut. — On la force à voter le retour du roi. — Victoire de Cromwell à Preston. — La chambre purgée et repurgée. — Le roi à Windsor. — La chambre décide qu'on le mettra en jugement. — Conclusion.

Messieurs,

Charles Ier arriva à Holmby le 16 février, prisonnier du Parlement et désormais dans l'impuissance de lui nuire ou de lui résister. C'était tout ce que voulaient les presbytériens, plus qu'ils n'auraient voulu, peut-être. Dans leurs idées la Révolution était close et devait s'arrêter sur cettte limite.

Mais elle grondait encore autour d'eux, ou pour mieux dire au-dessus de leurs têtes, dans les prétentions, les pétitions, les réclamations, les menaces et

les colères de l'armée. Tel est en effet le sort inévitable de toutes les révolutions. A quelque titre qu'elles se recommandent, dans quelque sens qu'elles se prononcent, on peut dire que le péril commence pour elles le jour où elles sont obligées de tirer l'épée, mais qu'il augmente à mesure que le succès devient plus rapide, et qu'il ne parvient à son comble que lorsqu'elles ont achevé de vaincre, et qu'elles ont enlevé tous les obstacles. C'est alors que la force terrible dont elles disposent, ne trouvant plus d'emploi au dehors, se tourne contre elle-même, se consume dans une stérile agitation, s'épuise et se détruit dans des efforts impuissants; et ainsi l'édifice si péniblement achevé, plus péniblement étayé, s'écroule avec fracas, en écrasant dans sa chute, et ceux qui en ont posé les premières assises, et ceux qui en ont achevé le couronnement, et les imprudents qui, dès le principe, comme pour se jouer de la colère de Dieu avec la mort, avaient mis à sa base la sape et le marteau.

Il y a dans tout cela quelque chose de providentiel qui doit alarmer, qui doit effrayer les révolutions les plus sages et les plus légitimes, car il en est de légitimes quoiqu'elles soient toutes indistinctement redoutables. Il faut qu'elles trouvent en elles, et qu'elles trouvent en elles seules, sous peine de mort, assez de force pour résister à leur propre impulsion, assez de sagesse pour se tenir, par leur propre énergie, comme en suspens au-dessus de l'abîme. Et en effet, quelque diligence qu'elles fassent pour atteindre le but, elles s'y trouvent

toujours devancées par une partie des opinions qui les soutiennent et qui les compromettent sans qu'il soit en leur pouvoir de les retenir ou de s'en passer, de telle sorte que le but, toujours déplacé par ces mains téméraires, recule toujours sans jamais se laisser approcher. Et comme les opinions les plus ardentes sont aussi les moins peureuses et les plus actives, les unes et les autres finissent toujours par échapper à la lenteur des discussions parlementaires comme à une pénible et dangereuse entrave, et se jettent avec délices dans la guerre civile. Là elles se sentent un peu plus à l'aise, au bruit du canon, au milieu d'une atmosphère toute imprégnée de poudre et de salpêtre, et se reposent désormais sur leur sabre du soin de délier ou de trancher ces inextricables nœuds parlementaires qui leur avaient donné ailleurs tant de soucis et d'embarras. Ainsi la force des révolutions, ou du moins leur violence, finit par se réfugier dans l'armée avec les convictions énergiques et les résolutions désespérées; il ne reste plus sur les bancs de l'enceinte législative que des modérés ou des bavards, et le despotisme que l'on croyait avoir étouffé pour jamais sous le diadème et le manteau des rois, se relève soudain avec un appareil plus menaçant, sous l'uniforme et les galons d'un général.

C'est la révolution d'Angleterre qui, la première, a donné au monde cette utile leçon que la nôtre n'a pas démentie; elle ressort admirablement de tout ce qui nous reste à raconter. Nous y verrons la révolution se circonscrire de plus en plus et devenir de jour en jour

plus violente, à mesure qu'elle est obligée de se replier sur elle-même; comme une espèce de tourbillon qui, après avoir balayé la plaine, se rétrécit rapidement à sa base, se roule en spirale, se détache du sol, et va éclater dans les nuages. Dans le principe, au début de la guerre civile, ce tourbillon révolutionnaire emportait dans son orbite toute l'Angleterre constitutionnelle avec l'armée, les corporations, les cours de justice, les deux chambres du parlement. C'est le moment où les communes anglaises rédigent en frémissant la pétition de droit, et replacent sur leur antique base les grands principes de l'ordre public et de la liberté nationale; c'est le moment où l'assemblée constituante, dans un sublime enthousiasme, immole généreusement les priviléges et les préjugés de la vieille France, et décrète l'égalité civile, la loi fondamentale, le principe générateur de la société moderne. Mais cet accord est aussi fugitif que l'enthousiasme qui l'a inspiré. Le faisceau mal lié éclate et se brise au choc des événements qui se succèdent et des passions qui les font naître. Les antipathies, les répulsions, les haines implacables et les sanglantes rivalités des partis semblent s'attacher à leur pas pour souffler sur leurs illusions au moment où elles éclosent, pour interrompre tous leurs rêves au moment où ils viennent de naître; et la liberté à laquelle ils ont sacrifié leur repos devient bientôt plus amère que la tyrannie elle-même. Mirabeau meurt entre les bras de ses amis, et presque sous les outrages de ses ennemis, lorsqu'il commence à douter de lui-même

et de sa cause. Rolland se donne la mort, pour ne pas survivre à ses regrets, après avoir déjà survécu à ses espérances. Vergniaud et Barnave viennent à leur tour disputer leur tête à la hache qui frappa celle de Louis XVI, et Danton lui-même, Danton avec toute son audace et couvert des souvenirs de Septembre, Danton ne peut réussir à défendre la sienne contre l'espèce de chat-tigre que l'on appelle Robespierre.

Ainsi les constitutionnels font place aux presbytériens, les presbytériens aux indépendants, les indépendants aux niveleurs, puis à la hache et au bourreau. de même que la législative succède à la constituante, la convention à la législative, et le directoire, impuissant et méprisé, est réduit enfin, pour sauver la révolution près de périr entre ses mains, à la placer sous la sauvegarde de l'épée victorieuse à Marengo.

Ainsi les hommes et les idées se heurtent, se poussent et se détruisent sur ce théâtre si prodigieusement mobile. La popularité qui s'élève commence toujours par tuer celle qu'elle vient de renverser, et ainsi de chute en chute, de mélange en mélange, de fusion en fusion jusqu'à ce qu'il ne reste plus au fond de ce fatal creuset que Fouquier-Tinville et le bourreau !

Tel est le cercle, telle est la courbe que la révolution d'Angleterre a tracée à toutes les autres, et dans laquelle nous allons essayer de la suivre aujourd'hui pour la voir aux prises, non plus avec le roi qu'elle a vaincu et désarmé ; mais avec le glaive qui l'a sauvée deux fois, à Marston-Moor et à Naseby.

Charles Ier arriva à Holmby, le 16 février, et dès le 19 les communes votèrent que l'armée serait licenciée, sauf ce qui serait jugé nécessaire pour maintenir l'ordre à l'intérieur et pour réduire l'Irlande. On songea même un moment à enlever à Fairfax le commandement des troupes destinées à rester dans le royaume. Néanmoins on crut prudent de le ménager, mais on décida que tous les soldats seraient tenus de se conformer à l'église presbytérienne et de jurer le covenant. Puis, sans autre délai, on nomma un comité pour hâter le licenciement.

L'armée s'y attendait, et ses chefs l'avaient dressée de longue main au nouveau rôle qu'elle allait avoir à jouer. « Quelle misère, disait un jour Cromwell à Ludlow, ce républicain si sincère qui nous a laissé de si curieux mémoires, quelle misère de servir un parlement; qu'un homme soit fidèle tant qu'il voudra, s'il survient un légiste qui le calomnie, il ne s'en lavera jamais; au lieu qu'en servant sous un général, on est tout aussi utile, et on n'a rien à craindre de semblable. » — Un autre jour, au milieu d'une discussion où les chefs presbytériens montraient encore plus d'âpreté que de coutume, Cromwell se penche à l'oreille de Ludlow, assis à côté de lui, et avec un geste d'indignation : « Ces gens-là n'auront, dit-il, de repos que nous les ayons mis dehors par les oreilles. » Ces dispositions étaient celles de la plupart des chefs et des soldats; et dans cette armée si dévouée naguère aux ordres du parlement, on n'entendait que murmures

contre sa dureté et menaces contre sa tyrannie. Après avoir vainement essayé, par des pétitions et des suppliques, de donner un autre cours aux délibérations des chambres, elle s'arrêta enfin à une de ces résolutions que le sabre inspire volontiers à ceux qui ont le privilége de le porter, et qui finissent par élever sur le pavois un Napoléon ou un Cromwell. Elle se constitua de son côté en assemblée délibérante sur le modèle du parlement, et se donna comme lui une chambre des lords et une chambre des communes par l'établissement d'un conseil général des officiers et d'un autre conseil composé d'*agitateurs*, choisis parmi les soldats. (Le mot date de cette époque). L'un et l'autre délibéraient sur toutes les affaires qui se traitaient au parlement et arrivaient presque toujours à des conclusions entièrement opposées aux siennes. L'un de leurs premiers soins fut de déclarer qu'il ne se sépareraient que lorsque l'armée aurait reçu les arrérages de sa solde, lorsque la liberté de conscience aurait été proclamée, lorsque leurs camarades auraient été élargis. Et pour justifier de telles résolutions, il publièrent un manifeste où ils disaient qu'ils n'étaient point une troupe de janissaires aux ordres d'un pacha, et sans autre mission que de verser du sang pour de l'argent, mais des citoyens qui avaient la prétention et le droit de rester en possession de tous les priviléges attachés à ce titre, en restant unis à leurs frères par la communauté des mêmes devoirs et des mêmes garanties. Ces résolutions furent portées à la barre des communes

par trois soldats députés par tout le corps. La chambre, dans sa colère, en fit emprisonner quelques-uns, et se préparait à sévir plus vigoureusement encore lorsqu'elle reçut une lettre du général. Fairfax, le sage Fairfax lui-même, la priait d'user de modération avec l'armée, et de ne pas la forcer de se rendre justice par quelque autre moyen. Sur cela la chambre, de plus en plus irritée, vota que tous ceux qui refuseraient de prendre service en Irlande seraient licenciés à l'instant même. Alors la révolte éclata, et devint si menaçante, que la chambre effrayée revint sur sa résolution de la veille et envoya un premier à-compte, un mois de solde, pour apaiser l'orage. Ces avances furent jugées insuffisantes : elles furent mal accueillies ; et il fallut que la chambre nommât un comité pour traiter d'égal à égal, et diplomatiquement avec le comité des soldats.

Le rôle de Cromwell, pendant tous ces débats, fut particulièrement remarquable. Lorsque la pétition arriva aux communes, il se leva le premier pour blâmer une telle audace, et offrit d'aller en personne la réprimer ou la châtier au besoin. Il se rendit en effet au camp pour engager l'armée à persister dans ses résolutions, et revint à Westminster pour dire que l'armée avait failli le tuer pour avoir voulu l'en détourner. Les presbytériens qui le connaissaient savaient à quoi s'en tenir, et à l'issue de la séance ils formèrent le projet de l'envoyer le lendemain à la Tour. Le lendemain on attendait son arrivée avec impatience, lorsque quelqu'un vint annoncer qu'on l'avait vu de grand matin,

avec un seul domestique, sur le chemin de Newcastle. Il se rendait à l'armée.

L'armée alors et toujours, d'après les instigations de Cromwell, se préparait à brusquer le dénouement ; le parlement et elle voulaient enfin se rencontrer dans la même idée, car l'un et l'autre se préparaient à enlever le roi. Ainsi le roi avait de nouveau retrouvé son importance, depuis que la discorde avait éclaté entre ses ennemis. Les indépendants et les presbytériens prétendaient à la fois s'en emparer et s'en servir comme d'un instrument pour écraser leurs adversaires. Mais les indépendants furent plus prompts ; pendant qu'on votait, à Westminster, l'armée agissait, et avait déjà mis la main sur le roi, sur la révolution et sur les presbytériens en même temps.

Le 13 juin 1647, le roi venait de se coucher, quand il entendit frapper rudement à sa porte, et au milieu des coups les éclats, les rudes monosyllabes d'une voix singulièrement impérative. Il se lève en toute hâte et ouvre, malgré le désordre de sa toilette, et l'émotion qu'il éprouve. — Quelqu'un entre, le chapeau dans une main et le pistolet dans l'autre, en faisant signe à ceux qui le suivaient de garder la porte. C'était Joyce, autrefois valet de chambre du presbytérien Hollis, depuis tailleur, et en dernier lieu cornette dans les gardes du général Fairfax.

— Sire, dit-il, en s'adressant au roi d'un ton décidé, il faut que vous veniez avec nous. — Eh ! où donc? demanda Charles inquiet. — A l'armée. — Où est l'armée?

Je vais vous y conduire, suivez. — Mais par l'ordre de qui, et au nom de quelle autorité? — Par celle-ci, répliqua le cornette, en montrant son pistolet. — En même temps il le pressa de s'habiller. Le roi, tout en obéissant, fit avertir les commissaires du parlement. Les commissaires parurent, et s'adressant à Joyce à leur tour: Avez-vous des ordres du Parlement? — Non. — Du général? — Non. Il montra de nouveau son pistolet. —Nous allons écrire au parlement, ajoutèrent les commissaires. — Faites, répondit le cornette; mais il faut que le roi me suive à l'instant même. Et il donna le signal du départ. Quelques heures après il arrivait à Newmarket avec le roi, à la grande surprise de Fairfax qui n'avait même pas été consulté.

— Qui a fait cela? demanda le général d'un ton chagrin. — C'est moi, répondit Ireton. Ireton était le gendre de Cromwell; c'était l'ami de Fairfax, c'était l'idole de l'armée. Fairfax, détournant la tête, ordonna de traduire devant un conseil de guerre le cornette Joyce. Il ne trouva personne qui voulût être de ce conseil, et Joyce resta impuni.

Ces nouvelles produisirent la plus vive sensation à Westminster, et on en délibérait lorsqu'on reçut une lettre de Fairfax qui affirmait que tout cela s'était fait sans son aveu; ce qui augmenta l'inquiétude. La chambre s'empressa de rayer de ses registres toutes les résolutions qu'elle venait de prendre contre l'armée, et vota de nouveau que les arrérages de sa solde lui seraient payés sans délai. Mais en même temps elle

résolut de faire éclater sa vengeance sur le principal coupable. Cromwell venait de reprendre sa place, avec une assurance qui lui paraissait propre à égarer tous les soupçons et à déconcerter toutes les attaques, lorsqu'un presbytérien, sir Harbottle Grimstone, se leva et accusa Cromwell d'avoir soulevé l'armée contre le parlement. En même temps il offrit de produire ses témoins. A ces mots Cromwell se leva à son tour. Il tomba à genoux et parla pendant plus de deux heures avec une telle abondance de paroles, de gestes et de sanglots, que, s'il l'avait voulu, disait l'accusateur plus de trente ans après l'événement, la chambre nous eût envoyés à la Tour, mes témoins et moi, comme calomniateurs. Cromwell, à l'issue de cette terrible séance, quitta Londres de nouveau, pour n'y rentrer qu'avec l'armée.

Quelques jours après on reçut en effet à Londres la nouvelle que toute l'armée était en marche sur la capitale. La terreur des presbytériens fut extrême et ils arrêtèrent : 1° que les chambres s'assembleraient le lendemain qui était un dimanche, tout le jour, et que M. Marshall y serait pour prier Dieu pour eux. M. Marshall était un presbytérien fort dévot, et très en crédit auprès des siens ; 2° que le comité de sûreté serait debout tout le jour pour prendre telles mesures qui paraîtraient convenables ; 3° que toute la milice de Londres s'assemblerait sous peine de la vie. Enfin une lettre fut écrite au général pour le sommer de ne pas quitter ses cantonnements. Fairfax, à la réception de

cette lettre, s'arrêta en effet à Saint-Albans où il était déjà parvenu, et écrivit aux chambres pour les rassurer sur ses intentions. Les presbytériens furent tellement rassurés par cette docile obéissance du général, qu'ils reprirent toute leur audace et précipitèrent ainsi la crise qu'ils croyaient avoir conjurée.

Voici l'étrange scène qui se passa à quelques jours de là.

Un jour Hollis, sur une contestation fort vive qui s'était élevée dans la chambre et sur quelques paroles piquantes d'Ireton, invita ce dernier à sortir avec lui. Quand ils furent dehors, il lui dit qu'il prétendait se battre à l'instant même avec lui de l'autre côté de l'eau. Ireton lui ayant répliqué que sa conscience ne lui permettait pas de se battre en duel, Hollis en colère lui tira le nez, et ajouta que puisque sa conscience ne lui permettait pas de donner satisfaction aux honnêtes gens, elle ne devait pas lui permettre de les provoquer. — (Clarendon, *Histoire de la Rébellion*, l. IX.)

Ireton était la troisième personne de l'armée; c'était le gendre de Cromwell; l'affront qu'il venait de recevoir fut partagé par toute l'armée, et retomba sur toute la chambre. Quelques jours après, douze officiers de l'armée se présentèrent aux portes de Westminster et demandèrent à être introduits. On les conduisit à la barre, et là ils instruisirent la chambre qu'ils étaient chargés, au nom de l'armée, de porter une accusation de haute trahison contre onze de ses membres, qu'ils désignèrent. Hollis se trouvait en tête de la liste. La

chambre répondit qu'elle ne pouvait consentir à exclure les onze membres, jusqu'à ce qu'on eût produit des preuves contre eux. Les officiers répliquèrent qu'il n'était pas besoin de preuves pour accuser, que l'exemple de Strafford et de Laud le prouvait bien; et ils insistèrent. Et à mesure que la résistance du parlement devenait plus vive, l'armée avançait d'une étape. On apprit bientôt qu'elle était à Uxbridge. Alors la chambre, qui autrefois avait défendu avec tant de résolution les cinq membres accusés par le roi Charles, abandonna à la vengeance de l'armée ceux qui n'avaient mérité sa colère que par la vigueur avec laquelle ils avaient repoussé ses prétentions. Hollis et ses coaccusés reçurent la permission de ne plus paraître aux séances; et le jour même de leur départ les communes votèrent que l'armée n'avait rien fait jusque-là que de très-légitime, qu'elle serait de nouveau considérée comme l'armée du parlement, qu'à ce titre il serait pourvu à tous ses besoins, et enfin qu'elle serait priée de nommer dix commissaires pour traiter avec les commissaires du parlement sur les affaires du royaume.

Mais cette réaction en amena bientôt une autre dans un sens contraire. La cité de Londres était presbytérienne, et ne voyait qu'avec indignation la marche nouvelle imprimée depuis quelques jours aux affaires. Elle s'était associée à toutes les mesures que le parti presbytérien avait prises pour leur donner une direction toute contraire; tout récemment encore elle avait essayé de soutenir par ses démonstrations l'énergie des com-

munes dans l'affaire des onze membres. Un dernier mécompte acheva de l'aigrir et lui mit les armes à la main. Le comité presbytérien chargé du commandement de la milice dans les murs de Londres fut cassé tout à coup et remplacé par un comité d'indépendants. Aussitôt l'immense population de la cité se mit en mouvement. Une pétition couverte de plusieurs milliers de signatures et demandant que le roi fût prié de revenir à Londres, fut portée à la chambre, et des copies furent envoyées à toutes les villes du royaume. La multitude vint appuyer sa pétition par des cris, des vociférations et des menaces. Les portes de la chambre avaient été fermées : on grimpa jusqu'aux fenêtres pour y jeter des pierres et des injures. La porte céda enfin aux efforts de ceux qui n'avaient pas pu s'élever jusque là, et le peuple se répandit à flots dans la chambre. L'orateur venait de quitter son siége; on s'empara de lui, et on l'y replaça de force. — Que voulez-vous donc? demandait-il dans son étonnement et son effroi. — Qu'on vote le retour du roi, répondaient des milliers de voix, et qu'on vote sans désemparer.—La proposition fut mise aux voix et adoptée. La chambre, après un grand effort, s'ajourna à trois ou quatre jours, pour aviser aux moyens d'échapper aux suites de tant d'imprudences et de contradictions. Le jour où elle reprit ses séances, elle vit avec inquiétude, au bout d'une ou deux heures d'attente, que l'orateur n'arrivait point. La chambre des pairs se trouvait de son côté dans le même étonnement et les mêmes

craintes. On ne tarda pas à savoir qu'ils s'étaient rendus à l'armée. On les avait vus passer sur la route qui y conduisait, accompagnés de plus de soixante de leurs collègues, entassés dans des fourgons et des voitures. A cette nouvelle, les membres restants élurent d'autres orateurs, donnèrent l'ordre à la cité de se mettre sous les armes, sommèrent de nouveau l'armée de ne pas quitter ses cantonnements, et envoyèrent à Hollis et à ses compagnons l'invitation de venir prendre possession de leurs siéges. Mais ces démonstrations n'eurent pas de suite. La chambre, mal obéie, désespéra de sa cause, et Fairfax était déjà en marche pour la châtier. On jugea qu'il était plus prudent de se soumettre; et le 6 août 1647, Fairfax, entouré de son état-major à cheval, et des membres fugitifs, dans leurs voitures, fit son entrée solennelle à Westminster, entre une double haie de soldats et de citoyens. Le lendemain le général fut invité à vouloir bien accepter un siége au parlement et les deux orateurs Leuthal et Manchester reprireut possession de leur fauteuil.

C'est le vainqueur de l'Italie qui entre au Luxembourg avec les drapeaux de l'Autriche, et qui se prépare à renverser le Directoire, tout en recevant ses flatteries.

Dans l'intervalle, une révolution non moins étrange s'était opérée dans la fortune du roi, et le prisonnier de Holmby était de nouveau remonté sur son trône. Les presbytériens et les indépendants essayaient d'autant plus de se rapprocher de lui, qu'ils devenaient de

jour en jour plus étrangers et plus hostiles les uns aux autres. L'armée surtout s'était montrée pleine de prévenances et de bons sentiments à son égard. On lui avait permis de communiquer librement avec ses serviteurs, avec tous ceux qui venaient lui apporter dans sa disgrâce l'hommage de leurs respects, de leurs vœux et des nouvelles espérances que tant de changements inspiraient aux plus timides. On lui avait rendu ses chapelains, ce que le fanatisme presbytérien lui avait obstinément refusé jusqu'alors. Il avait pu même embrasser les plus jeunes de ses enfants ; le duc d'York, la princesse Élisabeth et le duc de Glocester avaient passé deux jours avec leur père ; et le peuple, dont le cœur s'ouvre volontiers à ces sortes d'impressions, avait semé de fleurs et de verdure le chemin qu'ils devaient suivre pour se rendre auprès de lui. Enfin, il venait d'être installé dans son château de Hampton-Court, où tout avait été disposé d'avance pour lui rappeler les meilleurs jours, les jours les plus riants de sa première grandeur. Il y était servi, par l'ordre des généraux, avec une pompe toute royale et qui semblait présager un repentir et une réparation. En effet, jamais peut-être le roi n'avait été plus près de ressaisir tout son pouvoir. Cromwell et Ireton étaient depuis longtemps en communication avec lui, et stipulaient pour eux-mêmes d'abord et ensuite pour le parti dont ils avaient été jusqu'alors les organes les plus accrédités. (Voici une des circonstances les plus curieuses de la vie de Cromwell, et celle sur laquelle

sa duplicité et son hypocrisie ont jeté peut-être le plus de nuages). Cromwell demandait pour lui seul le commandement général des armées, celui des gardes du roi, le titre de comte d'Essex et la Jarretière. Ireton voulait bien se contenter du gouvernement d'Irlande. Mais ces menées, avec quelque soin qu'on les cachât, ne tardèrent pas à transpirer. On avait vu le gendre et le beau-père se promener seuls avec le roi dans le parc de Saint-James, en grande familiarité; leurs femmes avaient été présentées à la cour et avaient reçu du roi le plus gracieux accueil. Enfin, les indiscrétions du roi et surtout de ses serviteurs étaient plus compromettantes encore. Bientôt l'armée s'en alarma, et les noms de traîtres, de déserteurs, commencèrent à s'attacher aux noms jusqu'alors respectés de Cromwell et d'Ireton. Cette indignation se manifestait surtout hautement parmi les soldats, et ils venaient de destituer les premiers agitateurs dévoués à Cromwell pour en nommer d'autres à leur place. Le vainqueur de Naseby et de Marston-Moor en conçut de sérieuses inquiétudes, et il en mit d'autant plus de chaleur à hâter les lenteurs, à écarter les éternelles objections du roi. D'un autre côté, les presbytériens, excités par les mêmes alarmes, avaient de nouveau offert au roi les conditions qu'il avait si obstinément rejetées à Newcastle, et une députation écossaise avait passé les monts pour appuyer leurs remontrances. Mais Charles trouvait sa position excellente et voulait en user. Au lieu d'accepter les condi-

tions des presbytériens ou des indépendants, il espérait bien se trouver bientôt en mesure de leur imposer les siennes. Cette confiance le perdit, et la trahison des autres se joignit à sa propre imprudence pour achever de le ruiner. Le roi ne manquait jamais d'instruire la reine du secret de ses affaires toutes les fois que l'occasion s'en présentait.

LETTRE DE CHARLES A LA REINE.

(Extrait du *Richardsoniana*, dans *Mazères*, t. I.)

Le lord Bolinbroke nous a dit (12 juin 1742) à M. Pope, à M. Marchmont et à moi, que lord Oxford lui avait souvent dit avoir vu et tenu entre ses mains une lettre originale écrite par le roi Charles I[er] à la reine, en réponse à une lettre d'elle qui avait été interceptée et renvoyée ensuite au roi. La reine lui reprochait dans cette lettre d'avoir fait à ces misérables de trop grandes concessions, comme d'avoir promis que Cromwell serait lord-lieutenant d'Irlande à vie et sans rendre aucun compte; que ce royaume serait entre les mains du parti et aurait une armée qui ne connaîtrait d'autre chef que le lord-lieutenant, que Cromwell aurait la Jarretière, etc...... Le roi, dans sa réponse, disait à la reine de le laisser traiter ces affaires lui-même, puisqu'il était mieux au fait de sa position qu'elle ne pouvait l'être, mais qu'elle devait être entièrement tranquille relativement aux conces-

sions qu'il serait dans le cas de faire, qu'il saurait bien, quand il en serait temps, comment il fallait se conduire avec ces drôles-là, et qu'au lieu d'une jarretière de soie, il les accommoderait d'une bonne corde de chanvre. — Lord Oxford nous dit avoir offert de cette lettre 500 livres sterling.

(Voir des détails plus circonstanciés dans la vie de lord Broghill, comte d'Orrery, par son chapelain Maurice).

Cependant Cromwell n'éclata pas encore, ce qui peut faire douter de la vérité de ce récit, qui ne repose, après tout, que sur la foi de Berkley. Il continua de faire tenir au roi des avis et des conseils, et bientôt il se vit obligé de lui conseiller de sauver sa vie par la fuite. Il paraît, en effet, que les agitateurs, impatients de tant de retards, avaient pris la résolution de se défaire du roi par un assassinat. Charles en reçut plusieurs avis secrets, et tout ce qu'il avait appris des dispositions de l'armée n'était pas de nature à le rassurer.

Le 11 novembre, à neuf heures du soir, il s'échappa de Hampton-Court par une porte dérobée, accompagné de deux de ses serviteurs, laissant sur sa table une lettre anonyme qui l'instruisait des projets formés contre lui. Il paraît que le dessein du roi était de se retirer à Berwick, sur la frontière de l'Angleterre et de l'Écosse, suivant l'invitation qu'il en avait reçue des Écossais avec lesquels il n'avait pas interrompu ses correspondances. On ignore quel motif le porta à

changer de résolution et à préférer l'île de Wight. On sait seulement que le colonel Hammond, qui en était gouverneur, était à la fois créature de Cromwell et neveu d'un des plus fidèles chapelains du roi. Charles envoya Asburnham, son valet de chambre, pour le sonder, pendant qu'il allait lui-même chercher un refuge pour la nuit au château de la duchesse douairière de Southampton, à Tichfield. Asburnham, en abordant le gouverneur, commença par lui annoncer le motif de sa visite, et ajouta que le roi attendait sa réponse à Tichfield. Le trouble de Hammond fut extrême et parut dans sa contenance et ses paroles. Il évita de s'engager et demanda à être conduit auprès du roi. Asburnham, qui avait commis la faute, se chargea d'aller en instruire le prince. Charles, en apprenant que Hammond attendait en bas la faveur de lui être présenté, prévit toutes les conséquences de la faute qu'on avait commise et s'écria : « Ah ! John ! John ! tu m'as perdu ! » En même temps, il donna l'ordre d'introduire le gouverneur, le reçut d'un air ouvert et se confia gaiement à sa loyauté. Hammond renouvela ses protestations dans les mêmes termes, c'est-à-dire en les enveloppant des mêmes précautions, et conduisit le roi au château de Carisbrook. La population, qui était royaliste, lui fit un joyeux et bruyant accueil. Toutes les maisons furent pavoisées, et une jeune femme, fendant la foule, vint lui présenter une rose qui venait d'éclore malgré la rigueur de la saison. Charles commença de nouveau à espérer. —

Ces espérances n'avaieut alors rien que de très-légitime, et sa position paraissait infiniment meilleure qu'au début de la guerre civile. Alors il avait contre lui l'opinion publique; maintenant elle plaidait sa cause avec chaleur et s'armait partout pour le défendre. Des insurrections royalistes éclataient de tous côtés dans les provinces. Les pétitions affluaient en faveur du roi et contre ses ennemis. Elles étaient portées à Londres par des milliers d'hommes armés qui manquaient rarement de provoquer les troupes parlementaires par leurs violences ou au moins par leurs injures, et il n'était presque pas de jour où il ne se livrât quelque bataille aux portes du parlement. On annonçait de plus une prochaine invasion des Écossais. Le parlement d'Écosse avait voté une levée de 40,000 hommes, et le duc d'Hamilton à leur tête se préparait à venir au secours des insurrections royalistes qui éclataient dans l'ouest et dans le nord.

La peur des cavaliers réconcilia encore une fois les indépendants et les presbytériens. Les deux factions firent trève un moment à leurs querelles pour ne songer qu'au péril qui les menaçait également; et pendant que le parlement rendait décrets sur décrets contre les royalistes et contre les Écossais, Fairfax prenait la route du nord, Cromwell celle de l'ouest, à la tête de leurs armées. Rien ne résista à la fougue savante et cauteleuse qui distinguait leur talent; tous les rebelles furent dispersés, et le plus grand nombre passé par les armes. Mais à peine venait-on d'achever d'un côté,

qu'on apprit de l'autre l'entrée des Écossais. Fairfax était encore occupé au siége de l'imprenable place de Colchester; Cromwell seul était disponible. Il marcha à la rencontre des Écossais avec une armée qui n'avait ni habits, ni souliers. C'est peut-être sa plus belle campagne, et, dans tous les cas, la plus désastreuse pour la cause royale. En trois jours, il battit trois fois l'armée d'Hamilton, trois fois plus nombreuse que la sienne, et envoya Hamilton lui-même prisonnier à Londres, avec le bulletin de la bataille.

La peur des presbytériens, au lieu de diminuer, s'en augmenta, et ils s'en montrèrent d'autant plus pressés de traiter avec le roi. Les indépendants qui revenaient de Preston ne prenaient plus la peine de déguiser leurs sentiments, et parlaient hautement de déposer le roi, de le juger comme traître, et de proclamer la république. Le parlement, qui avait voté tout récemment qu'on ne traiterait pas avec le roi, s'empressa de revenir sur ce vote imprudent, et vota de nouveau qu'on lui enverrait une députation pour essayer de traiter. Les conférences s'ouvrirent dans la petite ville de Newport. Le roi était assis sous un dais; devant lui, à quelque distance, les commissaires du parlement assis aussi autour d'une table. Charles devait discuter seul, en personne, les propositions qui lui étaient soumises. Les commissaires du parlement se disaient envoyés pour traiter avec lui, et avec lui seulement. Ils permirent à peine que ses conseillers se tinssent dans le fond de l'appartement, cachés par un rideau qui

leur permettait de tout entendre, et lorsque Charles avait besoin de leurs conseils, il passait avec eux dans un appartement voisin.

Charles, pendant une discussion de quarante jours, céda successivement, mais chaque fois après une longue et savante retraite, sur presque tous les points qui lui avaient été soumis; il n'en réserva que quatre sur lesquels il se montra inébranlable. Il accorda pour dix ans, puis pour vingt ans le commandement de la milice et de la marine; mais il refusa de s'en dessaisir pour toujours. Il refusa aussi obstinément d'abandonner aucun de ses amis aux vengeances parlementaires. Noble et courageuse expiation de la mort du comte de Strafford! Enfin, il refusa de jurer le covenant et même d'imposer aux autres l'obligation de le jurer; et, par conséquent, il défendit les priviléges de l'épiscopat avec autant de fermeté, avec plus de fermeté que sa propre prérogative. Cependant, et à mesure que Cromwell, occupé longtemps au fond de l'Écosse, se rapprochait de Londres avec ses niveleurs, les craintes de Charles devenaient plus vives, et il consentit péniblement, à contre cœur, à l'abolition des archevêques, des doyens et chapitres, de toute la hiérarchie enfin, excepté les évêques. Enfin, il consentit encore à la suspension de l'épiscopat et à l'établissement exclusif du système presbytérien pendant trois ans; mais au bout de trois ans révolus, l'épiscopat devait être rétabli dans les formes, il est vrai, et avec la juridiction qu'il plairait au parlement de lui assigner. Singulière

transaction qui témoignait en même temps des craintes du roi et de sa fermeté. Ce fut là la dernière limite, la limite infranchissable à laquelle il s'arrêta. C'était celle de sa conscience. En vain ses amis et quelques-uns des commissaires se mirent à genoux pour le prier de songer à lui-même, à sa couronne, à ses enfants; le roi resta inébranlable. « J'ai étudié la question, disait-il; les évêques sont de droit divin, et l'homme ne saurait avoir la prétention de les abolir. Je ressemble, disait-il encore, à ce capitaine qui, n'ayant plus de vivres et sans espoir d'en recevoir, continuait de se défendre toujours derrière les remparts croulants de sa forteresse. Ainsi ferai-je de la mienne, jusqu'à ce que l'une de ses pierres serve à couvrir ma tombe. »

Déjà les quarante jours primitivement assignés à la conférence étaient expirés. On les avait prolongés successivement de sept, de quatorze, puis encore de sept jours, et chaque fois avec le même succès, lorsqu'on apprit que le vainqueur de Preston venait de rentrer à Londres. et que l'armée était saisie de la procédure.

Alors la chambre vota, dans sa frayeur, que les propositions du roi étaient satisfaisantes, et pouvaient servir de bases à un accord. Mais tout accord était désormais impossible. L'armée venait de mettre la main d'un côté sur le roi, de l'autre sur la chambre elle-même. La chambre à son tour éprouvait le contre-coup des passions qu'elle avait déchaînées, et n'avait plus ni volonté, ni indépendance, ni liberté. Le 6 dé-

cembre, lorsque les communes se présentèrent au lieu ordinaire de leurs séances, elles trouvèrent le colonel Pride à la porte avec plusieurs régiments de cavalerie, la liste des membres à la main. Des deux côtés de lui se tenaient un huissier et un lord qui avaient soin de les lui faire connaître. Il en retint quarante et un qui furent renfermés d'abord dans les prisons de Westminster, puis promenés de quartier en quartier, de taverne en taverne, à la suite des soldats chargés de les garder. Mais la chambre refusait de délibérer jusqu'à ce qu'on lui eût rendu ses membres, et elle les réclamait avec instance, avec opiniâtreté, avec résolution et énergie. L'armée s'aperçut qu'elle n'avait *purgé* la chambre qu'à demi, selon son expression (elle est de Cromwell) et résolut de recommencer. Le lendemain 7, quarante membres furent encore expulsés; vingt-huit autres, après avoir vainement protesté contre cette violence, se retirèrent d'eux-mêmes. Le lendemain Cromwell reparut pour la première fois sur son banc: Dieu m'est témoin, dit-il en entrant, que je n'ai rien su de ce qui s'est fait naguère dans cette chambre; mais puisque l'œuvre est consommée, j'en suis bien aise, et il faut la soutenir. — Quelle était donc cette œuvre que Cromwell se proposait de soutenir et que la chambre allait commencer? La voici dans le langage même du temps.

Hugh Peters, chapelain de Fairfax, prêchant devant les débris des deux chambres après la *purgation* du 7 décembre.

...... Comme Moïse, vous êtes destinés à tirer le peuple de la servitude d'Égypte. Comment s'accomplira ce dessein? — C'est ce qui ne m'a pas encore été révélé. — Il mit sa tête dans ses mains, se baissa sur un coussin placé devant lui, et se relevant tout à coup: — Voici, voici maintenant la révélation : je vais vous en faire part. — Cette armée est l'armée de Dieu. Elle extirpera la monarchie, non-seulement ici, mais en *France*, et dans les autres royaumes qui nous entourent. C'est par là qu'elle vous tirera d'Égypte. On dit que nous entrons dans une route jusqu'ici sans exemple; mais que pensez-vous de la Vierge Marie? Y avait-il auparavant quelque exemple du mystère qui s'accomplit alors? « Eh bien! ceci est un temps qui servira » d'exemple aux temps à venir. »

La prophétie de Hugh Peters touchait à son accomplissement, et le roi était déjà entre les mains de ses bourreaux. Il avait été enlevé de Carisbrook, transporté au château de Hurst, à quelque distance de là, et renfermé dans un appartement si sombre, qu'à midi il y fallait des flambeaux. Voici la scène qui s'y passa le 17 décembre, au milieu de la nuit.

(17 décembre 1648). — Le roi fut réveillé vers minuit par le bruit du pont-levis qui se baissait, et d'une troupe d'hommes à cheval qui entraient dans la cour du château. En un moment le silence se rétablit. Mais Charles était inquiet. Avant le jour il sonna Herbert, couché dans la chambre voisine. — N'avez-vous rien entendu cette nuit? lui demanda-t-il. — J'ai entendu

la chute du pont-levis, sire; mais je n'ai pas osé, sans l'ordre du roi, sortir de ma chambre dans un tel moment. — Allez savoir qui est arrivé. — Herbert sortit, et bientôt de retour : — C'est le colonel Harrisson, sire. — Un trouble subit parut dans les traits du roi. — Êtes-vous bien sûr que ce soit le colonel Harrisson? — C'est du capitaine Reynolds que je le tiens. — En ce cas je le crois, mais avez-vous vu le colonel? — Non, sire. — Et Reynolds vous a-t-il dit pourquoi il venait? — J'ai tout fait pour le savoir; mais la seule réponse que j'aie pu obtenir, c'est que le motif de la venue du colonel ne tarderait pas à être connu..... — Au bout d'une heure le roi rappela Herbert, les larmes aux yeux cette fois et l'air abattu : — Pardon, sire, lui dit Herbert, mais je suis consterné de voir à Votre Majesté tant de chagrin de cette nouvelle. — Je ne suis point effrayé, répondit le roi; mais ce que vous ne pouvez savoir, c'est que cet homme est le même qui avait formé le projet de m'assassiner pendant les dernières négociations. Une lettre m'en a averti. Je ne me rappelle pas l'avoir jamais vu, ni lui avoir jamais fait aucun mal. Je ne voudrais pas être surpris. Ce lieu est tout propre à un tel crime; retournez, et informez-vous de nouveau de ce qui amène Harrisson. — Plus heureux cette fois, Herbert apprit que le colonel venait pour faire conduire le roi à Windsor. La joie brilla dans les yeux du roi : A la bonne heure! dit-il; Windsor est un lieu que j'ai toujours aimé; j'y serai dédommagé de tout ce que j'ai souffert ici. »

Le jour où il arrivait à Windsor, la chambre votait qu'il serait traduit en justice. Les avis se trouvèrent partagés. Les uns voulaient qu'on se contentât de le déposer. C'était en effet la tradition du peuple anglais, comme le prouvaient les précédents de Jean-Sans-Terre, d'Édouard II, de Richard II, de Henri VI. Mais les enthousiastes voulaient un procès, un procès solennel, à la face du ciel et de la terre, le double scandale, le double plaisir d'une procédure juridique et d'une mort infamante. Le discours de Cromwell dans cette grande et périlleuse circonstance mérite encore une attention toute spéciale. C'est de tous ceux qui furent prononcés alors celui où l'hypocrisie se montra la plus habile.

« Monsieur l'orateur, le roi est un homme de beau-
» coup d'esprit, de grands talents, mais si dissimulé,
» si faux, qu'il n'y a pas moyen de se fier à lui. L'heure
» est venue pour le parlement de gouverner et de
» sauver seul le royaume; les hommes qui au prix de
» leur sang vous ont défendus de tant de périls, vous
» défendront encore avec le même courage et la même
» fidélité. Le roi est un homme de beaucoup d'esprit.
» Si quelqu'un avait fait, de dessein prémédité, une
» proposition semblable à celle qui vient d'être émise,
» je le regarderais, moi, comme un traître; mais
» puisque la Providence vous a conduits elle-même
» jusque-là, je prie Dieu de bénir vos conseils. Dernię-
» rement, comme je me disposais à présenter une
» demande pour le rétablissement du roi, j'ai senti

» ma langue se coller à ma bouche, et j'ai cru voir,
» dans ce miracle, une réponse que le ciel, qui a rejeté
» le roi, envoyait à ma prière. Du reste, je veux le
» consulter, j'ai besoin de le consulter de nouveau;
» car je ne me sens pas encore prêt à donner sur le
» champ mon avis. »

Mais puisqu'on voulait une condamnation juridique, il fallait trouver une loi en vertu de laquelle on pût condamner. Elle n'existait pas encore, on s'empressa de la voter, afin qu'on ne pût pas dire que le roi n'avait pas été tué légalement, et la chambre déclara préalablement qu'il y avait trahison de la part du roi à faire la guerre à son parlement. Ensuite une ordonnance fut rendue instituant une haute cour de justice chargée de juger. Cent cinquante commissaires devaient y siéger, et on eut soin de les choisir indistinctement dans les chambres, dans l'armée, dans les communes, dans les tribunaux ordinaires, dans la Cité de Londres, dans toutes les corporations, dans tous les pouvoirs, pour tacher toute la nation, s'il était possible, de ce sang qu'on allait répandre. La chambre des lords fut la seule qui refusa sa part à cet odieux sacrifice. Elle rejeta l'ordonnance à l'unanimité. Le lendemain les communes déclarèrent que le concours des lords n'était qu'une affaire de courtoisie, que le pouvoir souverain résidait dans le peuple et que la chambre des communes, seule nommée par lui, était seule aussi investie de ses pouvoirs. D'autres, arrêtés par les mêmes scrupules que les lords, résolurent de s'abstenir comme

eux. Tels furent Fairfax, le vaillant et loyal général, le jeune Algernon Sidney, destiné lui-même à une fin si tragique, d'autres encore moins illustres et également dignes de l'être.

Et cependant la victime se repaissait sous les lambris du château de Windsor de vaines et décevantes illusions. Dans six mois, disait-il au peu d'amis qui l'avaient suivi jusque-là, « dans six mois la paix sera rétablie » en Angleterre, et je redeviendrai roi. » Et encore : « Il me reste trois cartes à jouer, dont la plus mau- » vaise peut suffire à me faire tout regagner. » L'arrivée de Harrisson à la tête d'un détachement de cavalerie interrompit soudain ce doux rêve, et le 19 janvier 1649 il entrait à Londres, dans son palais de Saint-James, pour jouer sous les yeux de l'Angleterre, entre les mains de ses ennemis, le plus douloureux, le plus regrettable et le plus solennel des actes de cette longue et cruelle tragédie.

Je dois en épargner l'horreur et le frisson à la délicatesse, à l'humanité, aux bons sentiments de mon auditoire. Il y a là quelques pages plus déchirantes que tout ce qu'il est possible de lire dans l'histoire des hommes, et que les hommes ne doivent relire qu'avec un sentiment profond de leur faiblesse, de leur misère, des tristes et déplorables égarements de leurs pensées, de leurs vœux et de leur conscience. Oui, de leur conscience! car ce qui surprend le plus, ce qui afflige, ce qui consterne le plus dans cette lamentable histoire, c'est que la conscience y a joué un grand rôle. Charles Ier

a porté sur l'échafaud la conviction de son droit; et cette pensée, sur une certaine limite que j'ai essayé de fixer, qui sera celle de tout juge impartial, a adouci pour lui l'amertume de la mort. Mais ses ennemis (on ne saurait en douter, et le procès des régicides sous Charles II le prouve jusqu'à l'évidence) apportèrent aussi jusqu'au dernier moment dans cette lutte implacable, à côté des passions frénétiques qui n'ont besoin ni de ménagements ni d'excuse, des erreurs de jugement, des défaillances de la conscience et de la raison qui réclament de nous plus de pitié que de colère. Ainsi Charles Ier mourut de la main de son peuple, sous les yeux de l'Europe indifférente, dans un siècle éminemment religieux et monarchique.

Étrange contraste! et que l'histoire doit signaler pour rester fidèle à sa mission et n'oublier aucun de ses devoirs: au moment où le trône de Charles Ier tombait de l'autre côté du détroit, celui de Louis XIV s'élevait rapidement à une hauteur où aucun trône ne s'était encore élevé avant lui. Dans la même année où Olivier Cromwell entrait à White-Hall avec l'hermine des rois et le titre de protecteur de la nation anglaise, Louis le Grand réduisait son parlement au silence, le fouet à la main, et tout couvert de la poussière de sa dernière chasse dans sa forêt de Saint-Germain. — Dans la même année où il jetait dédaigneusement le gant à toute l'Europe conjurée contre lui et méditant sa ruine à la diète d'Augsbourg, un flot de l'Océan jetait sur le rivage de Dieppe, un autre Stuart proscrit

et dépouillé, un autre Charles Ier sans sceptre et sans couronne. — Je voudrais tirer d'un tel contraste quelque leçon utile, quelque moralité applicable à l'esprit de cet enseignement, et à celui qui naît de ces étranges et cruelles vicissitudes; mais il parlera de lui-même bien plus haut que mes paroles, et j'aime mieux, en descendant de cette chaire, le livrer sans commentaire à vos réflexions.

DE L'IMPORTANCE
DES
ÉTUDES HISTORIQUES *.

MESSIEURS,

Un antique et vénérable usage veut que les travaux de l'année classique se terminent par une solennité et une fête. C'est la plus douce et la plus belle des fêtes de la famille, puisque c'est celle où ses plus chères espérances sont couronnées, et que le cœur des mères y éprouve plus de satisfaction en un jour qu'il ne leur sera donné peut-être d'en éprouver dans tous ceux que le ciel leur réserve encore. — Nobles et touchantes solennités, Messieurs, qui ont conservé le privilége de

* Ce discours fut prononcé en 1843 à la distribution des prix du collége de Rennes.

faire couler des larmes dans un siècle ou le cœur humain a tant abusé de ses émotions qu'on le dirait à la veille d'en voir la source se dessécher et tarir, après y avoir trouvé peut-être plus d'amertume que de douceur. Et quelle occasion plus légitime de se livrer avec quelque abandon à ces joies saintes de la famille, qui étaient autrefois toute la vie, et qui ne sont guère plus qu'un accident dans les distractions soucieuses de la nôtre! C'est ici un de ces jours qui ne sont indifférents pour personne, et qui resteront éternellement gravés dans le souvenir de quelques-uns. Ceux qui sortiront de cette enceinte avec un seul de ces lauriers, y seront toujours ramenés, n'en doutez pas, dans quelques lointaines contrées que leurs destinées les conduisent, et le vieillard viendra plus d'une fois demander à ces murs les rêves heureux, les pressentiments secrets, et, plus souvent encore, les espérances trompées du jeune homme. Voici donc un moment solennel dans la vie des lauréats qui m'écoutent. C'est celui où la destinée se révèle, où la Providence soulève en partie le voile qui dérobe à nos regards la route inconnue où nous marchons, et nous permet d'entrevoir déjà tout l'avenir, toutes les espérances qui sont cachées sous ces couronnes.

Mais ce n'est point seulement une fête et un spectacle; c'est aussi, et avant tout, une leçon et un enseignement; et, je veux le dire, c'est sous ce point de vue que ma tâche m'est apparue tout d'abord, par l'effet d'une préoccupation naturelle, et qui, par cela même,

trouvera grâce auprès de vous. D'ailleurs, si j'avais pu l'oublier un seul instant, l'éclat et la gravité de cette réunion auraient suffi pour me le rappeler. — Pourquoi la société elle-même viendrait-elle, dans la personne de ses plus illustres représentants, présider à ces premiers combats, à ces premiers triomphes de l'enfance, s'il n'y avait point ici un intérêt plus sérieux que celui d'une simple récréation littéraire? — Ah! Messieurs, c'est qu'en effet c'est ici le premier des intérêts sociaux, et il est vrai de dire que l'avenir de la France est déposé entre nos mains. Souffrez donc que l'un de ceux qui gardent ce précieux dépôt avec le plus d'inquiétude, vous explique en quelques mots comment il a envisagé la part de responsabilité qui lui revient, et quelle est la place qu'il s'est efforcé de donner à l'étude de l'histoire dans le développement moral du cœur et de l'esprit de vos enfants.

Nous ne sommes pas de ceux qui méprisent ou qui estiment médiocrement le travail intellectuel de notre époque, et qui déplorent, comme une vaine et stérile agitation, l'activité un peu fiévreuse qui emporte les esprits dans toutes les directions à la fois. Ce n'est pas que nous ignorions ou que nous soyons tenté de méconnaître les erreurs et les déceptions qui les attendent à mesure qu'ils avanceront dans ces ténèbres; les joies trompeuses qui les séduisent un jour et qui n'ont jamais de lendemain; les tristesses et les souffrances morales qui semblent attachées, comme un juste jugement de Dieu et un châtiment de notre

amour-propre, à chacune des conquêtes, à chacun des mécomptes de notre intelligence. Tout cela est vrai, tout cela est inévitable, puisque tout cela est dans l'ordre et dans les conditions de notre nature. Et néanmoins, nous ne pouvons nous empêcher de bénir la Providence de nous avoir fait naître dans un siècle où le génie de l'homme éclate par tant de prodiges, et où les bornes du possible semblent reculer devant lui à mesure qu'il fait un nouveau pas pour les atteindre. — La nature, naguère encore enveloppée de tous ses voiles, et longtemps protégée contre de profanes investigations par cette sainte terreur dont la poétique imagination de nos pères l'avait armée, se voit enlever chaque jour quelqu'un de ses plus impénétrables mystères, et on la dirait à la veille de nous livrer son dernier secret. Mais au milieu de ces ardentes préoccupations d'une étude nouvelle, la vieille étude du cœur humain est restée la première, et l'on trouvera encore au fond de cet abîme, exploré tant de fois, plus de vérités utiles, plus de vérités pratiques que la nature matérielle ne pourra jamais nous en offrir. Or, c'est l'histoire, Messieurs, qui est restée dépositaire de toutes les richesses qu'on en a retirées depuis six mille ans. L'antiquité y a versé à pleines mains les trésors de son incomparable génie; et dans les temps modernes, ce génie merveilleux, longtemps égaré et que l'on croyait égaré sans retour, semble s'être retrouvé tout à coup, et parle de nouveau dans les plus graves et les moins populaires des productions modernes.

Jamais, sans doute, à aucune époque, l'histoire n'a eu une plus belle mission à remplir; et je dirais volontiers que, pour la remplir dignement, elle aurait besoin, en effet, d'emprunter le langage inspiré de ces dieux auxquels les anciens faisaient remonter son origine. Nous touchons encore à l'une des crises les plus redoutables que l'humanité ait eu à traverser depuis son premier départ, et nous marchons vers un avenir dont les ténèbres arrêtent les plus résolus et préoccupent, quoi qu'ils en aient, les plus indifférents. Nous ressentons encore, jusque dans le calme des temps paisibles où nous vivons, comme le contre-coup des cruelles agitations qui nous ont précédés, et nous avons comme un vague pressentiment des épreuves nouvelles qui nous attendent, pour peu qu'il faille nous remettre à marcher.

De là, Messieurs, une double situation des esprits, dont chacune a ses périls, et qui réclame de notre part une égale attention : — je veux parler des tristesses chagrines et maladives des uns, des impatiences et des élans immodérés des autres. Or, l'histoire possède une vertu souveraine, sinon pour guérir (car le mal est inguérissable), du moins pour calmer toutes ces douleurs du cœur humain. Les anciens avaient coutume de confier exclusivement à la philosophie ces cures délicates, et ils envoyaient au portique de Zénon ou aux ombrages de l'Académie les âmes souffrantes que le jeu de la vie avait trop rudement froissées. Pour moi, je serais tenté de les renvoyer à l'histoire

de préférence. Elle est pleine de bons et graves enseignements, et elle a cet avantage qu'au lieu de se renfermer dans la spéculation et dans ce monde idéal que Platon a peuplé de si douces, mais de si vaines chimères, elle descend avec nous dans les réalités du monde tout différent que nous habitons, et nous donne par cela même des armes plus efficaces contre les dangers et les séductions dont il nous entoure. Aux uns, elle apprend qu'une Providence attentive et pleine de sollicitude gouverne souverainement et les passions humaines et les affaires de ce monde, et ne permet jamais que les oscillations et les secousses, qui sont aussi une des lois de leur harmonie, les jettent hors de la direction que son doigt leur a tracée d'avance dans l'immensité des temps; elle apprend aux autres qu'une agitation intempestive et désordonnée est non-seulement presque toujours stérile, mais encore accompagnée ou suivie d'amères déceptions et de cruels regrets; et qu'alors même que la moralité de l'homme en sort sans altération et sans souillure, — ce qui arrive rarement, — les légitimes espérances de l'humanité en reçoivent toujours quelque funeste atteinte. Oui, nous n'hésitons pas à le proclamer, car notre conviction repose sur une étude sérieuse et assez longue déjà de la question, — l'histoire, même dans ses tableaux les plus sombres et les plus affligeants, est une école de modération et de sagesse, et nous ne sachions pas qu'il existe, dans les jours difficiles où nous vivons, un enseignement mieux approprié à

l'état présent des esprits ou aux besoins les plus pressants de notre époque. Nous le savons, la religion et même la philosophie donnent à l'esprit des principes et à l'âme un aliment qui les fortifient sans les troubler, et qui suffisent le plus souvent pour ramener le calme et la sérénité au milieu des tempêtes que chaque passion y soulève. Mais l'histoire ajoute à ces premiers remèdes la puissante autorité des faits; et, croyez-le bien, Messieurs, celle-là a toujours son à-propos et son utilité, même à côté des deux premières. C'est aux faits qu'il faut demander la véritable théorie des sociétés humaines; c'est par les faits qu'il faut remonter jusqu'aux principes; car les principes, privés du contrôle et de la lumière des faits, ont toujours leur côté obscur, et l'expérience a prouvé qu'il n'y a jamais une évidence suffisante dans la région des idées.

Et s'il était besoin de trouver aussi à nos paroles une sanction historique et de leur chercher ailleurs une confirmation que notre faible expérience ne saurait leur donner, nous n'aurions qu'à vous ramener un moment en arrière et vous prier de jeter un coup-d'œil sur le prodigieux spectacle que nous présente le mouvement intellectuel du siècle qui touche au nôtre. Au milieu de cette activité fébrile et contagieuse de la pensée, et dans la variété infinie des préoccupations qui se la partagent, deux hommes surtout semblent se séparer, comme à dessein, de la foule bruyante qui les entoure, et marchent isolément à la découverte de cette autre pierre philosophale que l'on appelle la

meilleure forme de gouvernement. — L'un, avec une sagacité qui tenait du prodige, un talent d'observation qui a sondé tous les replis du cœur humain, un esprit d'analyse que Pascal et Malebranche auraient avoué, — et par dessus tout cela un amour inné du vrai que tous les sophismes de sa raison et tous les vices de son éducation n'ont jamais pu éteindre complétement ; — mais d'ailleurs plein de mépris pour l'expérience et pour ce qu'il appelait dédaigneusement les *grossièretés* de l'histoire, est venu aboutir tristement, après des efforts inouïs, à la moins historique et à la plus arbitraire de toutes les théories, — le *Contrat social;* l'autre, avec des qualités qui n'avaient rien de supérieur à celles-là que la direction même qui leur était imprimée, a donné au monde un monument impérissable, — l'*Esprit des Lois !*

C'est qu'il existe dans les faits, pour peu qu'on les aborde avec le désintéressement et la liberté d'esprit que réclame toute étude consciencieuse et vraiment digne de ce nom, comme une vertu secrète qui retient les imaginations les moins téméraires dans les limites du possible, et qui tend à y ramener sans cesse celles-là même qu'une allure plus hardie entraînerait naturellement dans la région des orages. Il y a d'ailleurs dans le spectacle de cette mobilité éternelle qui emporte si rapidement les doctrines et les systèmes, comme une leçon permanente de haute et salutaire impartialité, qui réprime l'invective, qui désarme la colère, qui refroidit la passion, et ne laisse de place

qu'à une appréciation équitable des causes et de leurs effets, des choses et des circonstances.

Oui, Messieurs, s'il existe un moyen de soustraire sa raison aux influences contemporaines et d'isoler sa conscience au milieu des préoccupations importunes qui lui enlèvent en même temps son indépendance et sa dignité, c'est de les élever l'une et l'autre à la hauteur de l'histoire générale, et de leur donner pour horizon la lointaine et immense étendue qui compose son empire. Là disparaissent, à la lumière d'un jour plus pur et plus radieux, et les mesquines passions du moment, et les intérêts égoïstes qui vivent de cette honteuse pâture, et la haine, et l'envie, et les préférences injustes et les injustes sévérités des partis, et tout ce vain bourdonnement des choses qui nous entourent et qui remplit la triste atmosphère où nous vivons. — Oui, Messieurs, et nous aussi nous avons besoin de planer dans le ciel pour tout voir et tout dominer ; — et c'est seulement à cette hauteur que l'histoire, selon la belle définition des anciens, devient un véritable tribunal, et l'historien un juge dont chaque parole est un arrêt.

C'est dans ces régions pacifiques que nous nous sommes efforcé de maintenir les jeunes intelligences qui nous étaient confiées. Chargé de les initier, si jeunes et si confiantes encore, aux mystères ignorés du cœur humain, nous n'avons pas cru qu'il fût de notre devoir, et il était moins encore de notre inclination, de les y introduire par son côté le plus douloureux.

Non, le temps et l'expérience se chargeront toujours assez tôt de ce triste soin. Il y a longtemps qu'on l'a dit : — l'âme de l'enfant est une glace d'une transparence et d'une pureté merveilleuses, et qui retient fidèlement toutes les images qui viennent se refléter à sa surface : l'empreinte est indélébile. — Avec quelle attention religieuse ne devons-nous donc pas en écarter tout ce qui pourrait altérer cette précieuse et adorable ignorance ! et ne s'exposerait-on pas soi-même à d'éternels regrets, si en racontant trop fidèlement à la jeunesse les angoisses et les fureurs de l'humanité, on lui en faisait subir prématurément toutes les misères ! — Pour nous, Messieurs, nous avons compris autrement les obligations qui nous étaient imposées. Nous avons pensé qu'il est une ignorance aussi précieuse et aussi belle que l'autre est déplorable, et qu'il fallait l'entretenir soigneusement, et la surveiller et la garder, comme un trésor, jusqu'au jour où le flot de la vie viendra ruiner et enlever une à une les impuissantes et trop fragiles barrières dont nous l'aurons entourée !

Nous avons pensé aussi que l'histoire n'est pas une arène où il soit loisible à chacun de mettre de nouveau aux prises les opinion éteintes, comme des gladiateurs réveillés de leurs tombeaux, avec les passions haineuses et les mouvements impétueux qui animent le plus souvent les opinions humaines, lorsqu'elles se produisent pour la première fois à la lumière. Non, le passé commande plus de respect, et la mort inspire

plus de religion. Nous avons évoqué devant nous, — avec la liberté que donne la chaire et l'indépendance qu'elle réclame, — les opinions et les systèmes qui se sont disputé les empires et les croyances, et qui étaient en quelque sorte du ressort naturel de notre juridiction; mais nous les avons fait comparaître enveloppés, en quelque sorte, des langes de leur cercueil, et, tout en jugeant chacune d'elles au poids de notre raison et de notre conscience, nous leur avons laissé à toutes l'air calme et reposé des catacombes. Il nous a paru que cette autre religion des tombeaux avait aussi sa sainteté, et qu'il fallait remuer toute cette poussière des siècles qui ne sont plus avec quelque chose de cette impassibilité silencieuse et résignée qu'elle garde elle-même devant nous.

Vous le voyez, Messieurs, et vous pouviez le pressentir d'avance, la tâche d'un professeur d'histoire, de quelque côté qu'on l'envisage, est entourée de périls, et on peut dire avec vérité qu'elle le condamne à raser tous les abîmes. — Eh bien ! quelle que soit la grandeur du péril, et quelque profonds que soient les abîmes, il y a dans cette situation même une douceur secrète qui compense suffisamment, à nos yeux, tous ses désavantages, et qui fait aimer au professeur d'histoire les embarras et jusqu'aux dangers de sa position. C'est à lui, Messieurs, qu'est réservé l'honneur de parler de la France aux générations qui s'élèvent, de raconter son passé et de préparer son avenir. Veuillez bien y songer, Messieurs, il est près de vos enfants,

sans qu'il s'en préoccupe, et par le simple privilége de sa position, l'interprète de la pensée providentielle qui l'a rendue si grande et si glorieuse entre toutes les nations du monde. C'est à lui qu'il appartient de leur dire ce que nos pères ont fait pour cette sainte et noble cause de la gloire nationale, ce qu'ils auront eux-mêmes à faire pour l'empêcher de dépérir entre leurs mains. Cet héritage sacré n'appartient point à un parti, il appartient à la France, et nous n'avons point eu, cette fois, à craindre de blesser aucune opinion française, en montrant combien il est beau et avec quel légitime orgueil chacun de nous a le droit de s'en parer. — C'est surtout dans les temps où l'anarchie des opinions a succédé, comme conséquence, à l'anarchie des événements, qu'il convient de parler de patriotisme à ceux que le bénéfice de leur âge a soustraits jusqu'ici à ces funestes influences. Ce mot magique est un de ceux qui conservent leur puissance, alors même que d'autres ont perdu leur efficacité. C'est celui qu'on invoque le plus souvent et jamais en vain; c'est encore celui qui résiste le plus longtemps à l'action dissolvante des dissensions civiles, et nulle autre terre en France ne saurait avoir la prétention de le répéter avec un sentiment plus vrai que cette chevaleresque et glorieuse Bretagne, dont le sang a si souvent coulé pour lui !...

Espérons, Messieurs, que la génération qui s'élève restera fidèle à ces précieuses traditions du passé. Elle le sera, si elle tient quelque compte des craintes et

des espérances qui l'accompagneront dans la carrière, et si nos sentiments pour elle ne nous font point illusion sur ceux que nous aimons à lui supposer, et dont nous recueillons déjà comme les prémices. — Jamais, en effet, les habitudes d'ordre et de travail n'ont été plus marquées dans nos colléges; et à travers les légèretés et les dissipations du jeune âge, il est facile de reconnaître chez la plupart les préoccupations et les soucis d'un avenir plus sérieux. On dirait que quelque chose de la gravité des temps pénibles où nous vivons a pris possession de l'enfance elle-même. Elle nous arrive moins insouciante et plus réfléchie, et déjà toute préparée aux fortes et viriles études dont nous voulons la nourrir. Chaque jour, grâce aux soins d'un gouvernement qui comprend ses devoirs et qui aime à les remplir, le bienfait de l'instruction primaire, qui n'était naguère encore le partage que du petit nombre, descend un peu plus bas, pour aller chercher l'enfant du peuple dans sa chaumière, et réveiller sous les haillons de la misère les intelligences d'élite que la Providence se plaît quelquefois à y cacher. Dans nos colléges se rencontrent toutes celles qui sont en possession des avantages de la fortune, et qui sont destinées à devenir, dans un avenir si rapproché, les dépositaires de l'autorité publique, et les héritiers naturels des pouvoirs que la société a créés pour sa propre conservation.

Travaillons donc, Messieurs, travaillons de concert, travaillons avec amour, sous la direction éclairée du

chef de cette Académie, à les rendre dignes de cette haute destination. C'est à nous qu'est départie, — comme une compensation suffisante aux fatigues et aux privations de toute une vie, — la grande et noble tâche de les y préparer. Rendons au corps illustre auquel nous avons l'honneur d'appartenir, sinon l'éclat dont il a brillé si longtemps au milieu de toutes les gloires de la vieille France, du moins la considération dont nous avons besoin pour remplir avec fruit la mission pénible qui nous est confiée, et que notre siècle ne refuse jamais aux travaux consciencieux et désintéressés.

Ainsi la nouvelle Université gardera, parmi les grandes créations qui ont signalé le commencement de ce siècle, la place importante que lui avait assignée le plus puissant génie des temps modernes, — et dans la confiance des familles la place sacrée que tant de sacrifices et de dévouements lui ont si justement conquise.

TABLE ANALYTIQUE.

DIXIÈME LEÇON.

ONZIÈME LEÇON.

DE L'IMPORTANCE DES ÉTUDES HISTORIQUES.

Nantes, imp. Vincent Forest et Émile Grimaud.





